MINISTERE DE L'AGRICULTURE

C E M A G R E F ----- Centre National du Machinisme Agricole du Génie Rural, des Eaux et des Forêts

> ETUDE DES METHODES BIOLOGIQUES D'APPRECIATION QUANTITATIVE DE LA QUALITE DES EAUX

Etude réalisée avec la participation Financière de l'Agence de Bassin Rhône Méditerranée Corse.

> Division Qualité des Eaux Pêche et Pisciculture 3, quai Chauveau 69009 LYON

Novembre 1982 -

» Etude rédigée sous la responsabilité scientifique de :

II - Présentation de l'étude - Codification des données S. DES CLERS

III - Revue critique des méthodes hydrobiologiques utilisées par le CEMAGREF.

III.l Dosage des pigments chlorophylliens M. PHILIPPE et J. BARBE

III.2)
III.3) Méthodes zoologiques et méthodes biotypologiques
J. MOUTHON et B. FAESSEL

IV - Résultats des recherches entreprises

IV.1 - Les Diatomées M. COSTE
 IV.2 - Les Mollusques J. MOUTHON
 IV.3 - Les Oligochètes et les Chironomidae
 IV.3.1 Techniques d'échantillonnage
 J.G. WASSON et M. LAFONT
 IV.3.2 Les Oligochètes M. LAFONT

。 Secrétariat : M. TAILLOLE

SOMMATRE.

•

		pages
I	/ INTRODUCTION /	9
11	/ Présentation de l'étude - Codification des données /	11
	11 -l- Bilan des travaux effectués	11
	11 -1- 1. <u>Nature des analyses et dates des prélèvements</u> . Disponibilité des données.	12
	II -1- 1.1 Diatomées	
	II -1- 1.2 Phytoplaneton - les canaux - les cours d'eau.	
	11 -1- 1.3 Les Mollusques	
	II -1- 1.4 Les Oligochètes	
	II -1- 1.5 Chironomes et Coléoptères	
	 II -2- Principes généraux de codification des relevés hydrobiologiques Orientations actuelles et perspectives. 	17
	11 -2- 1. Orientations actuelles en matière de codification	17
	II -2- 1.1 Les Diatomées	
	II -2- 1.2 Les Invertébrés benthiques	
	II -2- 1.3 Autres codes	
	II -2- 2. <u>Perspectives</u>	20
	II -2- 2.1 Fichier "Données hydrobiologiques"	
	II -2- 2.2 Validation et exploitation des données.	
	II -2- 2.3 Collaborations extérieures.	
	Annexes du chapitre II.	23
111	/Revue critique des méthodes hydrobiologiques utilisées par le CEMAGREF	7 33
	III -l- Dosage de pigments chlorophylliens.	33
	UII -1- 1. <u>Historique</u>	33
	III -l- 2. <u>Méthodologie</u>	33
	ITI -1- 2.1 La fluorimétrie	
	III -l- 2.2 La chromatographie	
	III -1- 2.3 La spectrophotométrie	
	III -l- 3. Intérêts et limites des mesures de pigments	34

III -2- Méthodes zoologiques d'appréciation de la qualité biologique des eaux courantes.	36
111 -2- 1. Revue critique et commentaires	38
111 -2- 1.1 Les "indices biotiques"	20
111 -2- 1.2 L'IQBG -Indice de qualité biologique globale	
111 -2- 1.3 L'IQBP -Indice de qualité biologique potentiel	
III -2- 1.4 Limites d'application (Indices biotiques et IQBG)	
III -2- 2. Conclusion.	49
111 - 3- Méthodes biotypologiques.	51
III -3- 1. Revue critique et commentaires	51
111 -3- l.l Repérage des appartenances typologiques à partir des groupements "socio-écologiques".	
TII -3- 1.2 Repérage des appartenances typologiques à partir des peuplements ichtyologiques.	
- Limites d'application	
111 -3- 1.3 Repérage des niveaux typologiques thermiques à partir de données mésologiques.	
- Limites d'application - Conclusion	
Bibliographie du chapitre III.	59
Annexes du chapitre III.	63
/ Résultats des recherches entreprises. /	69
IV -l- Les Diatomées - - Etat des connaissances acquises en matière de Diatomées benthiques.	
IV -1- 1. Techniques d'étude	69
1V -1- 1.1 Echantillonnage des communautés	69
- choix des supports	
- mode opératoire et matériel utilisé	
IV = 1 - 1.2 Préparation et comptage	
IV -1- 1.3 Codification des résultats	
IV -1- 2. <u>Utilisation des Diatomées pour l'appréciation de la</u>	
qualité des eaux.	73
IV -1- 2.1 Méthodologie	
- Méthode de Zelinka & Marvan (1961) modifiée Descy (1979)	
- Proposition de classes de qualité pour le calcul d'un indice basé sur les polluosensibilités spécifiques (IPS)	
- Indice diatomique mis au point sur la Seine (CTGREF 1974)	

IV

р	ages
IV -1- 2.2 Résultats d'application des méthodes biologiques et discussion	
- Application de l'indice LPS (dérivé de la méthode Descy)	
- Application de l'indice diatomique Seine (IDS)	
- Confrontation des résultats obtenus a) qualité des cours d'eau des bassins côtiers b) qualité des eaux du sillon rhodanien c) qualité des eaux du bassin de la Saône	
IV -1- 3. <u>Nouveaux résultats acquis</u> : Proposition et perspec- tives. Proposition d'un indice basé sur l'utilisa- tion des genres (IDG)	80
- Méthodologie	
- Résultats	
IV -1- 4. Discussion des résultats obtenus et conclusion	87
- variations dues aux méthodes indicielles	
 variations dues à l'échantillonnage avantages et inconvénients des techniques utilisées conclusion. 	
Bibliographie du chapitre IV -1-	91
IV -2- Les Molfusques des eaux courantes	93
IV -2- 1. Recherches biotypologiques	93
IV -2- 1.1 Introduction	
1V -2- 1.2 Techniques d'échantillonnages	
IV -2- 1.3 Choix de la méthode	
IV -2- 1.4 Choix et critique de l'expression des données numériques utilisées	
a) nombres bruts	
b) pourcentage (abondance-relative)	
c) critère présence-absence	
d) classe relative d'abondance	
IV -2- 1.5 Etablissement des classes d'abondance	
IV -2- 1.6 Résultats	
IV -2- 1.6.1 Analyse globale du réseau hydrographique étudié	
a) structure suivant les axex F ₁ , F ₂	
b) structure suivant les axex F_1 , F_3	
IV -2- 1.6.2 Confrontation de la structure malacologique obtenue aux données typologiques	
a) méthodes et données utilisées	
b) typologie des mollusques	
IV -2- 1.6.3 Discussion	

i

	EV -2- 1.7 A	Applications	
	TV -2- 1.7.1	- Classement "socio écologique" des espèces -eurytopie-sténotopie-euryécie-sténoécie -preferendum typologique.	
	IV -2- 1.7.2	2 Evolution longitudinale et signification typologique des Mollusques comparées à 4 groupes faunistiques.	
	Bibliographi	e du chapitre IV -2- 1	121
		<u>nnées écologiques</u> - Ebauche d'une gamme de Iluosensibilité des Mollusques dulcicoles	123
	IV -2- 2.1 I	ntroduction	
	IV -2- 2.2 R	ésultats	
	1V -2- 2.2.1	Evolution du nombre d'espèces et de l'abondance relative en fonction de l8 paramètres du milieu	
	IV -2- 2.2.2	Les Mollusques et la pollution : introduction à l'établissement d'une gamme de polluo-sensibilité	
	4V -2- 3. <u>Co</u>	nelusion	135
	Bibliographie	e du chapitre IV -2	137
-3	Les Oligochè	tes et les Chironomides	141
	IV -3- 1. Tec	chniques_d'échantillonnage	141
	IV -3- 1.1 Bu	at	
	IV -3- 1.2 Pi	roblèmes posés et principes généraux	
	IV -3- 1.3 No	ombre et localisation des prélèvements	
	IV -3- 1.4 Ma	atériel et techniques de prélèvements	
	IV -3- 1.4.1	Maille des filets et tamis	
	IV -3- 1.4.2	Appareils de prélèvement	
		- Filets emmanchés de 100 à 400 cm ²	
		- Filets troubleau quadrangulaire	
		- Benne type LENZ	
		- Benne type FRIEDINGER	
		- Carrotiers type ROFES-SAVARY	
	IV ~3- 1.4.3	Conditions d'utilisation des différents appareils	
	IV -3- 1.4.4	Fixation des prélèvements.	
	1V -3- 1.5 Le	sous-échantillonnage.	
	TV -3- 1.5.1	Nombre d'individus à examiner	
	IV -3- 1.5.2	Méthode de sous-échantillonnage	
		- coloration - tamisage	
		- technique de sous-échantillonnage	
		a) Tri sur le gros tamis	
		b) Sous-échantillonnage sur le petit tamis	
		- Tri.	

11

7.

IV -3- 1.5.3 Estimation de la densité des peuplements. 1V -3- 1.6 Montage et détermination des individus IV -3- 1.6.1 Montage des larves et chironomides IV -3- 1.6.2 Montage des Oligochètes IV -3- 1.7 Expression finale des résultats. IV -3- 2. Etat des connaissances acquises sur les peuplements d'Oligochètes. 159 IV -3- 2.1 Approche théorique IV -3- 2.2 Résultats obtenus pour les sédiments fins IV -3- 2.2.1 Résultats obtenus sur le Rhône et le Doubs IV -3- 2.2.2 Résultats ponctuels obtenus sur le Rhône, le Doubs et le Lez. IV -3- 2.2.3 Résultats obtenus à partir d'un protocole standard de prélèvements IV -3- 2.2.4 Principales relations mises en évidence. - Les Oligochètes et la détection des substances toxiques sur le terrain IV -3- 2.3 Conclusions et remarques autécologiques. Bibliographie du chapitre IV -3-201 Annexes du chapitre IV 205 217

V / Conclusion /

•

I / INTRODUCTION /

La connaissance de l'état de pollution d'un cours d'eau est particulièrement délicate et d'importants programmes de mesures physico chimiques, très nombreuses et onéreuses éventuellement réalisées en continu, ont été engagés ces dernières années afin d'essayer de mieux quantifier l'évolution de la qualité des eaux en rapport avec les efforts d'épuration entrepris.

Les résultats obtenus sont souvent considérés comme décevants car il apparaît dans l'ensemble difficile de porter un jugement synthétique sur l'état d'un système aquatique à partir de données très partielles et l'intérêt de recourir à des méthodes biologiques pour mieux apprécier de façon globale la qualité des eaux a depuis longtemps été reconnu.

Leur application en France, aux cours d'eau de faible ou moyenne importance, est désormais d'usage courant avec l'utilisation d'une méthode comme celle des indices biotiques (Tuffery et Verneaux 1968) lors des inventaires nationaux de la pollution des eaux superficielles et de la plupart des études conduites par les Services Régionaux de l'Aménagement des Eaux.

L'étude des cours d'eau à faible vitesse, envasés ou fortement artificialisés par divers aménagements, se révèle beaucoup plus délicate à l'aide de telles méthodes en raison des difficultés d'échantillonnage et de la faible représentativité des groupes d'insectes épibenthiques, caractéristiques des petites et moyennes rivières.

Directement intéressée à l'extension des méthodes biologiques d'appréciation de la qualité des eaux aux grands systèmes d'eau courante plus ou moins perturbés, l'Agence Financière du Bassin Rhône-Méditerranée-Corse a demandé au CEMAGREF (Division Qualité des Eaux, Pêche et Pisciculture) de compléter les connaissances acquises sur les peuplements d'algues benthiques, d'invertébrés épi- et endobenthiques susceptibles de se développer dans ce type de milieu. Les travaux entrepris ont principalement portés sur les peuplements de diatomées benthiques, en prolongement des résultats acquis sur le bassin de la Seine à la demande de l'Agence Financière de Bassin Seine-Normandie, sur les peuplements de Mollusques et d'Oligochètes.

Parallèlement et à titre de comparaison, une revue des méthodes hydrobiologiques jusqu'à présent utilisées par le CEMAGREF a été conduite afin de mieux en préciser les limites d'utilisation et de tracer quelques perspectives d'amélioration potentielle.

Situées dans l'ensemble du bassin du Rhône les stations prospectées ont, dans un premier temps, été préférentiellement choisies dans le bassin du Doubs, afin de relier les résultats obtenus aux travaux de biotypologie conduits depuis de nombreuses années sur ce bassin.

II / Présentation de l'étude -Codification des données /

II -1- BILAN DES TRAVAUX EFFECTUES

La liste de l'ensemble des prélèvements hydrobiologiques est fournie en annexe I de ce chapitre. D'une manière générale, quelque soit le groupe étudié, Diatomées, Phytoplancton dans son ensemble, Mollusques, et Oligochètes, les déterminations ont été faites au niveau spécifique. Les prélèvements effectués pour certains groupés sont parfois accompagnes de mesures annexes dont le détail est décrit ci-après pour chaque paramètre hydrobiologique.

Certaines stations de prélèvements ont été visitées plusieurs fois dans le temps; dans ce cas seules les dates de départ et de fin de campagne figurent dans le tableau en annexeI, ainsi que le nombre de prélèvements dans la colonne "Fréquence". Pour plus de détail, on se référera aux chapitres concernés. De même, plusieurs types de substrats peuvent être échantillonnés pour une même date.

Sur l'ensemble du bassin, les prélèvements sont classés selon la codification hydrologique propre au Secrétariat de la Mission Déléguée du Bassin RHONE-MEDITERRANEE - CORSE (cf. Instruction de Monsieur le Ministre Délégué à l'Aménagement et à l'Action Régionale, en date du 28 Mai 1968).

Ainsi, les prélèvements, figurent dans l'ordre des cinq grandes régions suivantes :

Bassin	Ier caractère du code hydrologique
SAONE	U
RHONE (Saône,Isère et Durance exclus)	v
ISERE	W
DURANCE	х
Fleuves côtiers et CORSE	Y

A l'intérieur du bassin l'ordre Amont-Aval a été retenu. L'ensemble -code hydrologique, point kilométrique - figure dans le tableau lorsqu'ils sont disponibles. Ces données ont été fournies par l'Agence FB - RMC au titre de la Mission Déléguée de Bassin RMC. On trouvera dans ce chapitre, un extrait du tableau général (tableau I), mentionnant les prélèvements hydrobiologiques effectués sur les stations permanentes de l'inventaire, dans le bassin RMC, ou dans leur voisinage immédiat. Ce tableau regroupe la quasi totalité des stations permanentes de l'année I981 (extrait du document Ministère de l'Environnement, I978).

Ce chapitre présente, en première partie (\S_{II-1-}) la nature des analyses, les dates de prélèvements et la disponibilité des données par grand groupe étudié. Dans une deuxième partie (\S_{II-2-}), les principes généraux de codification des relevés hydrobiologiques, ainsi que les perspectives dans ce domaine seront développés.

Enfin, en conclusion de cette présentation générale, certaines perspectives de collaboration ultérieure dans le cadre du traitement informatique des données physico-chimiques et hydrobiologiques seront évoquées.

II-1-1. Nature des analyses et dates de prélèvements. Disponibilités des données.

Ce chapitre traite chaque grand groupe hydrobiologique séparément, les analyses effectuées et les dates de prélèvement étant propres à chaque spécialité. Il en est de même pour la disponibilité des données. En effet, la mise sur fichier informatique des données, d'une manière systématique, est récente à la Division QEPP du CEMAGREF. Elle a donc concerné en priorité les données demandant des calculs pour la présentation des résultats (ex : calcul de l'indice Diatomique).

II -1- 1.1. Diatomées

I86 prélèvements ont été effectués, sur l'ensemble du Bassin RMC. Ces prélèvements ont intéressé 42 stations dont la presque totalité des stations permanentes d'observation.

Ces prélèvements ont été effectués entre le mois de Janvier I977 et le mois de Novembre I980. Chaque identification de prélèvement (date, lieu, codification interne)est accompagnée d'une mesure de la température de l'eau ainsi que d'une description du substrat échantillonné. Le détail de la codification du substrat, en 4 caractères, est réporté dans le tableau 2.

L'ensemble de ces données est stocké et traité localement à la Section QEPP du CEMAGREF de BORDEAUX et également centralisé sur un fichier au Centre de traitement de l Information (CTI) du Ministère de l'Agriculture à PARIS. L'accès à ce fichier par l'intermédiaire de TRANSPAC permet sa consultation ainsi que l'exécution de programmes de calculs depuis LYON. Le codage adopté pour les espèces et genres sera mentionné dans le paragraphe II -2- 1.1. TABLEAU l. Stations permanentes de l'Inventaire du degré de Pollution des eaux superficielles (1978)

| | |

	·			ute Jumoi s	ourt -				Aval	ion]	
			Tillenay	Av.Retenue	er <u>Euveonce</u> Voujeaucourt Amont				Caluíre	corrélation Vers la station	TATING VI				Aramon		
	\$93	édoogil0				×				1		1	1				m max.)
	5 ອະ	apaulion Phytopla	·	-		×		.		relation	2		<u> </u>				
	s	əàmotsid I actuda	×	2	2	×										<u> </u>	
				×	+		01 X		01	ğ ą		× 0	- ×	- ×	+	<u>×</u>	(500
	JTIVITSADI	OAR SIDM	1.5.9.11	2.4 8.11		1.4.8.10	14.8.1		1,4,8,1		1.4 8.10	1.4 8.10	1 4.8.10	24.8.10	14810		mê mê tê
	BIDOTOROU	OAH SIOW		5		50							1		1	1	
	ANALYSE BACTÉRIO. Libuicue	SIDM	tous	tous	tous	tous	\$DO\$	tous	tous	tous	tous	tous	tous	tous	tous	tous	station même à proxímité
	ANA	FREQUENCE	2	2	12	2	12	2	2	2	2	2	2	-2	2	~	× d
		I A SE	U	U	U	U	υ	0	υ	U	υ	U	U	- U	0		
	SETALATHS :	FREQUENCE	4		1		4	<u> </u>	4	1	-	*		1			7
	SECTIONS	FREQUENCE				1	*			1	1	4	<u> </u>	1	4	<u> </u>	-
	ANAL YSE PHYSICO: CHMIULIK	MOIS	1 2 0 11	lous Ious	tous tous	tous tots	tous tous	tous	tous tous	tous taus	tous	tous tour	inoj	tous	tous	tous .	
	ANAL YSE PHYSICO	EREQUENCE	2	22	12	22	22	12	22	12	2 2	22	22	22	22	12	-1
		TYPE	< ∞	< 20	< 6			< m	< m	< m	< m		1		< m	 ∢ છ	{
	COURS O'EAU	UG 3RUTAN	٥	CN N	۵	D	0	0	0	0	0	0	0	ę	0	0	
	X11Y3 530	1 30/104		w	ш	ω	w	 W	w	<u></u> ш	 w	<u>ພ</u>	w	< <	- 	ц Ш	-
	71830 30	รษกรรพ	υ U	-7	,	_	~	U	U	U			U	U	υ	 ບ	-
		EMPLACEMENT DESPRÊLEVEMENTS		150 m en aval de l'usine de REFRAIN au droit du poteau P & T	Passerelle de LOUGRES - Commune de COI OMBIER-FONTAINE	Pont d'AVANNE - CVO 4 en aval de BESANCON		100 m amont da la frontière suisse. Commune de GAfLLARD	Pont Carnat (R N 206) - Commune de COLLONGES	PK 111 · 1 km en aval da l'émissaire du lac du BOURGET	Pont Poincaré à LYON	CHASSE - Station de jaugeage PK 19,884	Pont de St VALLIER . PK 75,800	Aval d'ALES - amont du confluent de l'ALZON àSt HILAIRE DE BRETHMAS		Pont R N 532 (Pont de LA GACHE) & PONTCHARRA	
ASE	REGION		1	16	16	ŝ	- <u>\$</u>	<u>5</u>	61	61	13	61	6	50	21	<u>5</u>]
COR	ANJEMENT	d30 oN	5	32	32	25	69	7	01	73	69	38	56	8	<u><u></u></u>	38	
ANEE .	ž		768,20	664,40	777,50	871,40	983,30	06'056	486,40	555,00	657,64	685,63	740,55-	991,35	940,58	851,67	
- MEDITERRANEE	3000 1		U11200	U21220	U24020	U25220	U47100	V02420	V 10000	V14400	V30000	V31300	V35300	V71550	V72000	000E 1 M]
Bassin : RHONE - ME	COURS D'EAU OU	CANAL	SAONE	DOUBS	DOUBS	DOUBS	SAONE	ARVE	RHONE	RHONE	RHONE	RHONE	вноие	GARDON D'ALES	RHONE	ISERE	
	3R0A0 0	υN	011000	020000	027000	000620	000650	005000	667000	076800	033000	000863	104000	128000	000161	14 1000	

						····					- <u>1</u>				
	0		St Paul Pont Mírabeau	gué d'Ortaff				Amont Agde	Serignan						
sə:	iédochi bupauít	[0]							ļ			1			
u0	iytop lai	14		1	1				+	+	<u> </u>				
	្រទក្ លាត្ ទន	a 🖌		×	×	×	×	×	×	×		×	×		
311VIT2A01	1048 SION	N A		2.5 8.12	2.5.8 12	1.5 9.11	2.5.9.10	3.7.9.11	2.4.8.12	2.7.9.11	1.4.8.10	1.4.8.10			
3100101601	IOIS HAD	v		0	ŝ	Q	<u>۳</u>			4	41	ۍ ا	Q		
ANALYSE BACTERIO LOGIQUE	SIOM	tous	tous	tous	tous	tous	tous	tous	tous	tous	tous	tous	tous		station même
ANA BACT LOG	BONENCE	1 1	12	2	12	12	12	12	12	12	12	12	12		
ļ	39YT	<u>с</u>	U	U	0	U	0	U	U	U	0	U	U		St,
231AJATH9			ļ			4	4		4	4	4	4	1		N
23012(7234	FREQUENCE				4	~~~		4		*		ļ. <u>.</u>		·····	
ANALYSE PHYSICO CHIMIQUE	siow	tous		ļ	tous	tous	tous tous	tous		1	tous tous	tous tous	tous		
A H	BONBUDAR			12	22	22	22	12	12 12	22	22	12	22.		
043'0 2900:	3441	<u>۲</u> α			× @		1	4 B 0	¥ ۹	<u>م ۲</u>	.i	≪ თ	< m		
XOVE SERIO		ν <u>ο</u> ω	о 3	QN V	A ND		Q 2	DN V	QN	Q	2	0	<u>P</u>		
DE DEBIT	·····			م م		- uu - ¬	< ≺	× ٦	μ 	۲ ۲	ω 	ш 0	<u>ح</u>		_
E MPLACEMENT	DES PRÉLE VEMENTS	19 Pont de VEUREY	21 Prise canal EDF à CADARACHE	20 A mi-chemin entre Pont RN 114 à ELNE et voie ferrée NARBONNE. CERBERE, vu droit de la prise d'eau du canal d'ARCELLES		20 Vieduc SNCF & MOUSSOULENS Commune de MOUSSAN	immédiat	20 Route station de pompage du Syndicat Bas-Lanquedoc à SLTHIBERY		Pont RN 543 à St PONS	Station de jaugeage au droit du déver- soir de PRESCHEVAUX-ROOUEBRUINE	Amont des pompages de NICE - Limite Nord de l'usine CGE à St LAURENT. DU-VAR	PK 91,600 - 2 km aval de COATE	-	
THEMENT		- 33	13 2	66 2	65 2	11	34 21	34 2(34 24	13 21	83	5 21	20 22		
<u>ب</u>		918,60	902,49	993,55	986,40 E	973,74	892,72 3	984,00 3	988,20 3	972,80 1	987,10 8	997,40 06	934,65 21		
CODE	BASSIN	w30200	X30000	Y 02840	Y04740	Y16120	Y21020	Y 23720	Y 25840	Y41220	Y53120	Y64420	Y91020		
COURS D'EAU OU	CANAL	ISERE	DURANCE	тесн	тет	AUDE	неяаицт	некаигт	ORB	ARC	ARGENS	VAR	TAVIGNANO		
39090°	C oN	147000	162000	168000	171000	180000	182000	184000	188000	195000	206000	213000	215500		

TABLEAU 2. : CODE DES PRELEVEMENTS DE DIATOMEES

<u>Col</u>	onne_1 : Type d'échantillonnage	<u>Colc</u>	<u>nne</u>
0	Indéterminé ou non précisé		
1	Epilithon	0	Rie
2	Epipsammon	Ĩ	zon
3	Epipelon	2	par
4	Epimicrophyton	3	par
5	Epimacrophyton	4	zon
6	Périphyton naturel (au sens large)	5	zon
7	Périphyton artificiel	6	Sui
8	Plancton	7	Mi1
9	Zoophyton	8	Cru
A	Carrottages (Diatomées fossiles)	9	Déc
В	Composite(plusieurs supports prospec	tés)A	bou
		В	Pil
		С	Crè
<u>Colc</u>	onne II : Nature du substrat	D	Sur
0	Indéterminé ou non précisé	Е	Con
1	Blocs et pierres	F	Car
2	Galets	G	tou
3	Sables et graviers	Н	Zon
4	Vase et sédiment fin	I	ZRE
5	Terre marne argile,mollasse	J	ZRI
6	Béton	K	Ava
7	Brique,tuile ardoise		
8	Polysthyrène, plastiques, PVC		
9	verre	<u>Colo</u>	nne_
А	Métal	0	Ind
В	Caoutchouc (ex:pneu)	1	Lot
С	Tissu cordage	2	Sem
D	Bois mort	3	Sem
E	Hydrophytes submergés	4	Len
F	Hydrophytes émergés ou flottants	5	Lot
G	Hélophytes	6	Lot
Н	Algues filamenteuses	7	Lot
I	Bryophytes	8	Len
J	Macrophytes ou algues	9	Leni
K	Pierres + algues	А	Sem
L	Pierres + béton		
М	Pierres + bois mort		
Ν	Pierres + macrophytes		
0	Pierres + mousses		
\mathbf{P}	Pierres + mousses + algues		
Q	Composite:tous supports mélangés		
R	Amas d'algues flottants		
S	Pierres + sédiment		
Т	Végétaux + Sédiment		

<u>III</u>: Indications diverses concernant le biotope en à signaler ne battue par les vagues roi d'écluse exondée roi d'écluse inondée ne intertidale exondée ne intertidale inondée intements lieu temporaire ue:zone récemment inondée (ZRI) crue:zone récemment exondée(ZRE) uées,flotteurs,embarcations les de pont ètes de barrage, déversoirs, seuils r animaux ntenus stomacaux

- rottages
- urbières
- nes fortement ombragées
- E (amont barrage ou écluse)
- I (aval barrage ou écluse)
- al immédiat de barrage

IV : Faciès

- léterminé ou non précisé
- ique
- ni-lotique

- ni lentique
- ntique (=lénitique)
- ique + lentique
- ique + semi-lotique
- ique + semi-lentique
- tique + semi-lotique
- tique + semi-lentique
- i-lotique+semi-lentique

II-1- 1.2. - Phytoplaneton

<u>les</u> Canaux

5 stations ont été échantillonnées lors des campagnes de comptage du phytoplancton sur 4 canaux du Bassin RMC. Ces campagnes ont eu lieu entre le mois de Février I979 et le mois de Janvier I980. Parallèlement à ces comptages, avec détermination à l'espéce, des mesures de températures, des dosages de pigments chlorophylliens (chlorophylles a, b et c) et de MES (minérales, volatiles et totales) ont été effectués. Certaines données annexes ont été compilées, telles que le nombre de bateaux par mois.

Ces données ne sont pas actuellement sur un support informatique.

<u>les Cours d'eau</u>

24 stations de prélèvements ont été prospectées, entre le mois de Décembre 1978 et le mois de Décembre 1979. 18 d'entre elles se situent sur le Doubs. Des données physico-chimiques ont été compilées ou recueillies pour une station; comptages et dosages des pigments chlorophylliens ont été effectués pour l'ensemble des stations. De même que pour les canaux, ces données ne sont actuellement pas disponibles sur support informatique.

II-1- 1.3. - Mollusques

74 stations ont été prospectées sur le bassin de la SAONE et particulièrement sur le DOUBS et ses affluents. I8 stations supplémentaires concernent l'ARGENS, le GAPEAU et ses affluents (Fleuves côtiers). Ces prélèvements ont été effectués entre le mois d'Août 1976 et le mois de Septembre 1981. Les résultats de ces déterminations (effectifs par espèce) ne sont actuellement pas mis sur fichier informatique, mais les codifications en 4 caractères des espèces ont été établies (cf. § II -2- 1.)

II-1- 1.4.- Oligochètes

5I stations dans le bassin RMC ont été prospectées, pour un total de I42 campagnes. Les prélèvements se sont échelonnés entre le mois de Février 1973 et le mois de Septembre 1981. Un grand nombre de ces prélèvement est accompagné d'une analyse physico-chimique des sédiments. La mise sur fichier informatisé est en cours pour l'ensemble de ces données.

II-1-1.5. - Chironomes et Coléoptères

39 stations du bassin ont fait l'objet de I23 prélèvements, échelonnés entre le mois de Mars 1975 et le mois de Février 1980. 8 de ces stations se trouvent sur le RHONE, les 31 autres stations dans le bassin de la SAONE. La nature des prélèvements varie suivant la station (substrats artificiels, prélèvements au surber dans différents faciés ...). L'ensemble des résultats de ces déterminations à l'espèce n'est pas actuellement disponible sous forme informatisée.

II-2- Principes généraux de codification des relevés hydrobiologiques. Orientations actuelles et perspectives.

Sous ce chapitre sont détaillés les principes généraux de codification des données hydrobiologiques appliqués actuellement à la Division QEPP du CEMAGREF. Les principes évoqués ci-dessous sont largement illustrés dans les documents suivants :

- Protection des Ecosystèmes d'eau courante - Note technique - Ministère de l'Environnement, Direction de la Protection de la Nature, 60 p. Novembre 1981.

- Protocole de description des habitats aquatiques et de prélevement des invertébrés benthiques dans les cours d'eau - Etude n°I - CEMAGREF - Ministère de l'Environnement. Décembre 1981.

II -2- 1. - Orientations actuelles en matière de codification :

La codification des données hydrobiologiques relatives tant aux poissons qu'aux invertébrés benthiques avait lepuis longtemps été entreprise par les spécialistes eux-mêmes dans un souci de normalisation des méthodes de collecte et dépouillement des échantillons analysés. Le support matériel en était généralement des fiches de terrain ou de laboratoire, élaborées avec la préoccupation d'assurer une bonne continuité entre les opérations successives de recueil des données.

Il restait essentiellement à unifier l'ensemble existant en dégageant des principes de base communs tenant compte des exigences propres aux moyens informatiques des centres de calcul actuels.

Ainsi la codification des noms d'organismes a été établie selon les principes suivants :

- Les organismes aquatiques doivent pouvoir être codés jusqu'à l'espèce, limite de détermination d'un spécialiste.

- Le codage doit être, autant que faire se peut, illustratif et parlant pour le technicien.

- Un code de ce type se doit d'être "ouvert", pour répondre aux évolutions des connaissances en systématique. La codification d'une nouvelle espèce, d'un regroupement d'espèces doit être possible sans perturbation de la signification du Code.

Enfin,

- une codification se doit d'être, par définition, synthètique, et le nombre de caractères du code réduit. 4 caractères alphanumériques ont été retenus, au maximum, Ceci correspond à un souci de lecture des illustrations graphiques mais aussi à la structure des gros ordinateurs actuellement disponibles : 4 caractères alphanumériques prennent un mot mémoire de 32 digit binaires (IEM 3740, IRIS 80, DPS 7/80, CII, CDC etc...)

Les codifications existantes sont les suivantes :

II -2- 1.1. Diatomées

Un codage intéressant plusieurs milliers d'espèces de Diatomées est opération nel, à l'échelle nationale. Le tableau 3 illustre le codage des 313 taxons présentes dans les I86 prélèvements effectués sur le bassin, et le regroupement des espèces par genre codé.

II -2- 1.2. Invertébrés benthiques

Pour l'ensemble des groupes (Mollusques, Oligochètes, Coléoptères,...), le codage repose sur le même principe.

Les 4 caractères ont la signification suivante :

Le premier caractère désigne le grand groupe (Ordre, Classe, Sous Classe, regrou pement d'embranchements, selon les cas).

Le deuxième désigne la famille, la tribu, la super famille ou la sous-famille

Le troisième désigne le genre et le quatrième l'espèce.

ex : P N P A Auberti (esp.) Protonemura (genre) Nemouridae (fam.) Plecoptère (ordre) TABLEAU 3. Exemple de codage des noms d'espèces pour les Diatomées.

Nom de Noms des espèces concernées

genre

ACHN 24 AAFF AAHE ABIA ABIN ABRE ACON ACRO AEXG AEXI AHUN AKRY ALAE ALAN ALAP ALAR ALAU ALIN ALIP ALPP AMCR AMIC AMIN AMON APLO 4 ABIG AOVA APED AVEN AMPO ASTE 1 AFOR 1 ANEX ANOM AMPP 1 AORN 2 APEL ARUT AMPI 1 BLEV BIDU 1 BPAR BACI 4 CAMP CBAC CSBI CSIL CALO CERA 1 CARC 7 CDMI COHU CPLI CPED CPLA CPLE CPLK COCO COSC 1 COLA CYCL 10 CATO CCOM CGLO CIRI CKUT CMEN COCE CPST CSTE CSTR Autant que possible la Iére lettre du nom d'espèce, genre, famille, ordre... est utilisée. Un zéro signifie que la limite de détermination est inférieure à l'espèce, genre...

Un extrait du fichier des codes Invertébrés-Benthiques est donné dans le tableau 4 . Actuellement, plusieurs milliers de codes d'unités taxonomiques sont disponibles; seuls les codes Chironomidae sont encore en cours d'élaboration.

II -2- 1.3. Autres_codes

Des codes ont été élaborés pour l'ensemble des poissons des cours d'eau et plans d'eau nationaux, pour la pathologie des poissons, pour la description de l'habitat des invertébrés, les modes de prélèvements... Pour plus de détails on se reportera aux documents mentionnés en introduction de ce paragraphe, ainsi que pour des exemples de fiches-bordereaux, de terrain et de paillasse.

II -2- 2. - Perspectives

En matière de codification des relevés hydrobiologiques, les perspectives des années I980 et I98I sont largement dépassées. La plus grande partie des codes nécessaires ont été élaborés et testés. De même, de nombreuses fiches de terrain ont été utilisées; œrtaines restent encore à tester, dans l'année à venir Les perspectives de développement concernent alors la mise sur fichier informatique des données, ainsi que la structuration des programmes de validation et de traitement de ces données.

II -2- 2.1. - Fichier "Données Hydrobiologiques "

La structure du fichier général prévoit l'utilisation d'un logiciel de base de données (système de gestion de base de données, SGED). En effet, la diversité des paramètres étudiés et le nombre de données récoltées par le CEMAGREF impose une structuration importante du fichier de manière à réduire le temps de recherche des données et leur extraction, par le spécialiste voulant exploiter ces données. De plus, la Division QEPP du CEMAGREF pourrait se voir confier un rôle de coordination méthodologique dans ce domaine. TABLEAU 4. Extrait du fichier : "Codes invertébrés benthiques".

P000	PLECOPTERES
P100	SETIPALPIA
P200	FILIPALPIA
PT00	TAENIOPTERYGIDAE
PTBO	BRACHYPTERA
PTB1	B. BRAUERI
PTB2	B.MONILICORNIS
PTB3	B. RISI
PTB4	B. SETICORNIS
PTB5	B. TRIFASCIATA
PTRO	RHABDIOPTERYX
PTRU	R. ALPINA
PTR2	R. NEGLECTA
$\mathbf{PTT0}$	TAENIOPTERYX
PTTl	T.HUBAULTI
PTT2	T. KUEHTREIBERI
PTT3	T. NEBULOSA
PTT4	T. SCHOENEMUNDI
PNOO	NEMOURIDAE
PNA0	AMPHINEMURA
PNAl	A. BOREALIS
PNA2	A. STANDFUSSI
PNA3	A. SULCICOLLIS
PNA4	A. TRIANGULARIS
PNN0	NEMOURA
PNNA	N. AVICULARIS

II -2- 2.2. - Validation_et exploitation_des_données

Certains programmes de validation et d'exploitation existent, notamment pour les groupes dont la mise sur fichier est faite ou en cours (cf. § II -1- 1.)

Mais la refonte de ces programmes dans le cadre d'une chaîne de traitements (comportant des maillons graphiques, statistiques, et d'édition de tableaux) doit débuter en 1982.

II -2- 2.3. - Collaborations extérieures

En conclusion à cette présentation générale des données disponibles, des perspectives de collaborations futures entre la Division QEPP du CEMAGREF et l'Agence Financière de Bassin RMC. peuvent être évoquées. Au delà des données hydrobiològiques, le codage des données physico-chimiques propres au CEMAGREF (recueillies ou non lors de campagnes hydrobiologiques) est prévu dans l'année à venir. Dans ce domaine, une collaboration étroite avec les services de l'AFB RMC est à développer, l'Agence ayant une expérience importante en la matière.

Il faudrait pouvoir adopter rapidement des codes et des bordereaux semblables facilitant les échanges de données.

De tels échanges sont indispensables pour la mise au point d'indices biologiques qui résultent d'une large confrontation entre la nature et la structure des peuplements et les diverses composantes de leur environnement, où la qualité physico-chimique de l'eau joue un rôle essentiel.

÷

PK cand. N° PK to claisation d'ordre au d'ordre sense d'ordre bis Photocon Prélavement MC Prélavement MC MARNE-SAONE Prélavement MC Prélavement MARNE-SAONE Prélavement MC Dates Prélavement Octoonon Dates N Dates Prélavement Sources Anone Servence MARNE-SAONE MC Dates Toconon Prélavement MC Dates Prélavement Sources Prélavement MARNE-SAONE MC Dates Sources Prélavement MARNE-SAONE MC Dates <t< th=""><th></th><th></th><th>Cours d'eau ou</th><th></th><th></th><th></th><th></th><th></th><th><u>ц</u></th><th>Paramètres</th><th></th><th>robío</th><th>hydrobiologiques</th><th>étudiés</th><th>tés</th><th></th><th></th><th></th><th></th></t<>			Cours d'eau ou						<u>ц</u>	Paramètres		robío	hydrobiologiques	étudiés	tés				
$ \begin{array}{c c c c c c c c c c c c c c c c c c c $	Code Bassin	Хd	canal et localisation du prélèvement	N° d'ordre Agence byr		Distomées				nozonsiq		sənpsuiioM			sələfoqit(sərətqoəloə
CAMAL YARNE-SAONE X 11 .02.79 X 11 .02.79 CAMAL YARNE-SAONE Sources Sources .00.00 X 19 .01.00 CAMAL YARNE-SAONE Sources Sources .00.00 X 10 .01.00 About Servace - avail 's .007,00 X 109.77 X 109.77 337,10 - Les Aynates 0007,00 X 109.77 X 109.77 337,10 - Les Aynates 0007,00 X 109.77 X 109.77 337,10 - Les Aynates 0007,00 X 109.77 X 109.77 337,10 - Les Aynates 0009,00 X 109.77 X 109.77 939,40 - Pintherson 010,00 X 7 010.97 X 109.77 937,60 - avai Baroye les P - 010,00 X 7 01.00 X 1 09.77 937,60 - avai Baroye les P - 10.00 X 1 09.77 09.77 939,50 - Bannee - 10.00				2 Providence of the second sec	भ <u>भ्</u> षे	éq.	Dates		Fréq.	Dates		F réq.	Dates		Fréq.	Dates		Fréq.	Dates
- Sources - avail '1 km - avail servet le-iks-1, 00,00 - villensexel - ville	009 010		CANAL MARNE-SAONE - Maxílly Ocnon					×	=	.02.79		••							•
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$			- Sources - aval "1 km								X	-	09.77						
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	140	337,10	FEEL								XXXXX		09.77 09.77 09.77 09.77						······
$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$						<u></u>					XXX		09.77 09.77 09.77						
987,69 - aval Pesmes 010,00 X 7 00.77 09.77 1 00.77 - aval Broye Les P. - aval Broye Les P. 010,00 X 7 01.08.77 X 1 00.77 768,20 - Auxonne 011,00 X 7 01.08.77 X 1 002.77 768,20 - Auxonne 011,00 X 7 01.08.77 X 1 002.80 X 3 05.09.79 768,20 - Auxonne 011,00 X 7 01.08.77 X 1 002.80 X 3 05.09.79 768,20 - Extraction Plaine X 11 02.79 X 1 09.80 X 3 05.09.79 SAONE - Brazay en Plaine X 11 02.79 X 3 05.09.79 X 3 05.09.79 SAONE - Pasny La V. - Les Bordes X 1 09.80 X 3 05.09.79 Verdun sur Le D. X 1 D8.77 X 4 .12.78 X 2<	540	939,30	1 1 1	00, 00							××*		09.77 09.77 09.77						
SAONE - Auxonne - Tillenay - Tillenay - Tillenay - Tillenay - Tillenay - Tillenay - Brazay en Plaine - Brazay en Plai	010840 010	987,69	~ banne - aval Pesmes - aval Broye les	010,00				·			XXX	·	09.77 09.77 09.77						••••••••••••••••••••••••••••••••••••••
DE BOURGOGNE X 11 02.79 X 01.000 X X 01000 X X 2 00000 X X 2<	200		S I I	011,00			1.08.77				×		06 80	>	~				
y la V. y x 3 05.09.79 Bordes X 1 08.77 X 4 .12.78 un sur le D. X 1 08.77 X 4 .12.78			CANAL DE BOURGOGNE - Brazay en Plaine		×		02.79 01.80	<u> </u>			:			4	ີ າ		~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~		
Les Bordes X 1 D8.77 X 4 .12.78 X 2 0.00010 X 2 <th2< th=""> <th2< th=""></th2<></th2<>			SAONE - Pagny la V.								<u> </u>			>		05 00 70			
					×		08.77	×	4	.12.78				4	 ז			2	.08.76

<u>Annexe l</u> :Tableau récapitulatif des données disponible.

	ta sərétqoðíoù	éq. Dates	3.77 8.78 03.77	08.78		08.78		
	semonorida	Fréq.	Ω α			۳ 		
			38 X X X X X X	78 X 79 X	74 74	74 X		
		Dates	.03.	.03.78 02.08.79	73/74 73/74	02.08.74		
tés	sə15dooğilQ	Fréq.	_	~ ~ ~	s s	ر		
étudiés			×	××	× ×	*		
hydrobiologiques		Dates	08.77 09.78 "	= = =	12.77 "	09.78	08.78 08.78 08.78 08.78 08.78 08.78 08.78 08.78 08.78	08.77
robic	sənbsniioM	Fréq.	0,		were part part part			
			XXXX		× × × ×	×	XXXXXXXXXX	
Paramètres	planccon	Dates		12.78	12.79	12.78	N	12.78 12.79 07.79 07.79
	-οşΛια	Fréq.		ω		œ		~ ~
				×	, , ,,, , ,, ,	х		* ××
		Dates	01.08.77			01.08.77		
	Diatomées	Fréq.	6			9	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
		- 194	X			×		
	a'ordre Ågence Amr	2				018,00		019,00.
Cours d'eau	canal canal et localisation du brélèvement	4		- Gelln - Rochejean - Labergement St-M.	BIEF ROUGE - Source - Aval " - Longeville - Amont confluence	DOUBS - Joux	DRUGEON Source, Aval Aval Amont tourbières Aval Aval Mont Bonnevaux Dommartin Dommartin Dommartin Dommartin	- Aval Remonot - Villers le Lac - Retenue Moron - Aval
	ж Ф.					593,00		637,55
	Code Bassin		8	U18	u20	u20220	u 2 1	U21120

2

ر

	1	1		-											·~~
		Dates		03.78	08.78			03.77	03.77 03.77	03.77 03.77					
	coléoptères et Coléoptères	Fréq.		7				5	~ ~					<u></u>	
				×	×			×	* ×	××					
		Dates		03.78			, .		03.78						
ês	sərədrogilo	Freq.													
étudiés				×					×			-		- //	"
hydrobíologiques (Dates		09.78 09.78 09.78	09.78 09.78	09.78	09.78 09.78 09.78	09.78				 6 6	10.77	10.77	<u>п</u> ете Пете
lrobío	s∋upsulioM	Frég.		,					pr-1 pr-1						<u>f t tuu.//</u> Station même
s hyd				XXX	××	×	×××	×	* ×				× × :	* ***	X St
Paramètres	plancton	Dates	05.79 07.79	· ·	07.79				12.78	12.79 05.79	12.79	01.80	*****		
 	_υνςο-	Fréq.	- 5	r***	,		******		∞	Ś	~				-
			*	×	× ×				*	×	×		•		
		Dates		.01.77 .08.77						01.77	******				
	Distomées	Fréq.	ı	~				·	4	4					
			;	×					*	×			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
	a'ordre Agence RMC		020,00							021,00				ıs oubs	
Cours d'eau ou	canal et iocalisation du prélèvement		()	- Goumois - Soubier-Clarbief - Ste-Ursanne	- Ocourt - Brémoncourt - Retenue Soulce - Aval "	DESSOUBRE - Source - Aval "		- Amont confluence Doubs	DOUBS - St-Hippolyte - Pont de Roide	- Mathay - Voujeaucourt	Canal Rhin-Rhône à Voujeancourt	CUSANCIN	- Amont Cusance - Aval Cusance	- Amont Guillon - Amont Pt les Moulins - Amont confluence Houbs	
	X d		664,40	SUISSE					<u></u> .	754,80					
	Code Bassin		021220 1121	Bassin	021	122			U22	U22220	J22	U24			

		Dates		03.78		t 83.77					03.78		03.78		10,75			
	asmonorid) Js aufiqoëlo)	Fréq.				2	5	е С			5		5		_		****	
				×		*	×				×		×		× ····			-
		Dates		05.09.79	05.09.79		03.78	6/ * 60	19				03.78					Droviai ré
és	səzəficosiio	Freq.					9		т							·		
étudiés				× *	- ×		×		×				×					- *
hydrobiologiques		Dates		00 78			09.78			10.77 10.77	10.77	 I Z	09.78		08 ₆ 77	a :	:== :	
robio	sənbsniloM	Fréq.		·							~ ~				·····			Ctorion
4			<u> </u>	*			×		··· .	×××	4 X	 ¢	4		×>	< × ×	****	
Paramètres	nojonsiq	Dates	12.78	V N		01.79	ol 79	-				1 70	03.79	01.00				
Ğ	_οςλία	Fréq.	ω			ε	5	,				······································	- <i>თ</i>			.		-
	-		Х	*		×	×	<u></u>				~						-
		Dates		01.77	08.77		01.77						08.77					
	. Distomées	Fréq.	<u> </u>	o							•	9	·					
		<u></u>		*			×					×			•••••			
	a'ordre Agence RMC			028,00	(ec)		029,00							031,00			····	
Cours d'eau ou	canal et localisation du prélèvement		DOUBS - Baume-les-Dames		(amont Novillars) (8 km aval Pt-Agence) -Roche-lez-Beaupré (aval Novillars)	-Mqulin St-Paul (Besançon)	-Avanne	CANAL LATERAL - Avanne	DOULONNES	- Sources - Aval " - Pont Rans-Arc	Ψ	- Orchamps	CANAL RHONE-RHIN - Orchamps	, sey	- Colonne 7	- Vieille Loye	- Férme"Bois banal" - Vilette les Doles - Pt Gevry-Parcey	
	ЪК			852, 55			871,40							938,80				
	Code bassin		U25	U25720			U25220	U25	U25		1125) 1 2	U25	U25520				

ŝ

08.77 03.78 08.77 03.78 08.76 08.76 02.80 03.79 08.77 08.77 08.77 08.77 08.77 08.77 08.77 08.77 Dates em51qoèloO Frég. зə 2 2 ŝ \sim 0 0 0 0 0 0 0 0 semonoridl ~ ~ ~ \approx × × \$ ***** XXX 05.10.75 03.10.77 01.12.74 03.10.77 05.09.79 77.78 Dates Freq saladoogilo m - ~ <u>ო</u> ო ო ∾ 12 N Paramètres hydrobiologiques étudiés × ⋈ \times \times XX ⊳∢ × × Dates 09.77 09.77 09.77 77.60 sənbsnīloW Fréq. ----1 ---------⋈ ⋈ × × 12.78 12.79 05.12.79 01.79 01.80 12.78 12.78 05.79 Dates 79 notonal Fréq. _οιλία 4 5 ۳ اک ŝ e * × × \times \times × 08.77 01.04.77 04.77 04.06.77 .04.77 08.79 Dates Distomées Fréq. • 9 <u>т</u> Ļ 2 ----. × × × × \times × Agence RMC d'ordre 038,00 059,00, - Longwy s/le Doubs 035,00 \hat{z} Neuville s/Saône Canal du Centre Montchanin - Chalon s/ Saône Verdun s/ Doubs et iocalisation Cours d'eau prélèvement Champdivers Les Bordes SAONE - Les Bordes Petit Noir Fretterans Navilly Saunières ou canal LOUE - Source - Mouthier - Lods Charette Varenne դո Alleríot Tournus Marnay Caluire Couzon - Molay Lays DOUBS ī 1 I I ī Ţ ł 1 ı ı. ī 1 1 1 ł ı 960,42 856,60 983,30 ЪК U31200 U32 U47100 U47 U27120 bassin Code 25 27 25 U33 U47 U27 U30 u31 5 D Ð

proximité

/cd **

Station même

×

		pates		06.10.75 03.09.75 08.75		10.75		
	re Coléoptères	Fréq.		2 000 000 000		2		
	semonorid2	되		×××		~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~		
			7 73		78			
		Dates	10.73 03.74 10.73	03. 75. 09.	03.78	05.08.75		broximité
és	estádoogil0	Fréq.	0 0 0 0	1 1000 N		m .	-	a prox
étudiés		·	XX XX	4 XXX*	×	×		*
1		Dates						Station même
biolo	sənbanıloM	Frég.						ation
hydro		ц ц						× Sr.
Paramètres hydrobiologiques		Dates			*** *** ** *** ******			
Para	bյցոετου 							
	-04nqa	Fréq.						
						N N N N		
		Dates		04.09.77	04.08.77	04.77 09.78 01.77 09.78	04.09.77 09.77 09.78	
	Diatomées	Fréq.		-4		4 . 0		
				×	×	⋈ ⋈	XXX	
	N° d'ordre Agence RMC	2		067,00	092,00 093,00	098,00 104,00	141,00 147,00 149,00	
'eau			Amont Aval Svat				w	
Cours d'eau .ou	canal et localisation du prélèvement		ARVE - Chamoníx Amont - Chamoníx Aval DRANSE - Chatel Amont - Aval	RHONE Pont Carnot Seyssel - Yenne - St-Vulbas - Bugey - EDF	AIN - Port Galland RHONE - Pt Poincaré	Givors Chavannay St-Vallier	ISERE - Pontcharra - Veụrey - Aval Romans	
	Хq			486, 40 	A 1 PM 1	685,63 - 740,55 -	851,67 918,60 981,50	
	Code Bassin		v00 v03	V10000 V11 V14 V16 V16	V29420 V30000		W130U0 W3020U W34200	

28.

୬

03.76 04.76 10.77 08.75 06.08.75 Dates seriagobia Fréq. зə 4 4 δ 23 semonorida × × × ⋈ 76.77 76.77 76.77 05.76 76.77 76 Dates * à proximité Fréq. estérosito ~ 4 ŗ~ Paramètres hydrobiologiques étudiés x x × × ⋈ × Dates X Station même sənbsnılow Frég. Dates notonalq Fréd. _ογλισ_ 04.77 09.78 04.77 09.78 04.09.77 11.80 04.77 11.80 Dates Diatomées Fréq. 4ω \$ ŝ °. E × × × ⋈ * Agence RMC 162,00 128,00 131,50 168,00 171,00 d^rordre °z. RHONE - Aval confluence canal de Donzère - Bourg St-Andéol et localisation Cours d'eau prélèvement TECH 993,55 - Gué D'Ortaffa - Aval Sources 991,35 GARDON D'ALES CANAL DONZERE - Tricastín RHONE - Beaucaíre ou canal |986,40 |- Perpignan đα 902,49 DURANCE RHONE - Aramon ARDECHE - Cruas RHONE TET ЪК V70 V71550 Y02840 Y04740 Bassin X30000 V72000 Code V45 745 V50 Λ43 V51

5

ω			Dates						********			
		semonoridJ Je ser5Jqo≌IoJ	Fréq.	· ·	·····							-
			Dates					02.78	0			nité
	étudiés	aəténoogij	Frég.			·····						à proximité
			Dates					~ ~				même k
	hydrobiol	səupeniioM	F rég.									Station même
	Paramètres hydrobiologiques	uozouelq	Dates									×
	Ρġ	-o⊅yn¶	Fréq.								· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	-
			Dates	04.77 09.77 78	11.80	09.77 06.79	06.11.80 06.11.80 04.77 09.77		01.77 09.78			-
		Diatomées	Fréq.	5 V V		to			, Q	······		
~		d'ordre Ågence RMC		180,00 X X	182 00 x	XX	184,00 X X 188,00 X		195,00 X			-
	Cours d'eau ou	canal et localisation d du prélèvement		AUDE ~ Cuxas-Moussolens - Coursan- " - Pf Autoroute		que nas	Amont Agde ORB - Amont Sérignan - Sérignan	LEZ - Source - Amont Montpellier	ARC - St Pons			
		Хd		973,74	892,72	òò	988,20		972,80			
		Code Bassin		Y16120	Y21020	Y23 V73770	123/20 Y25 Y25840	Y32	Y44220			

			Dates						
		eréaqoëloð							·····
		chironomes et	Fréq.						
			 		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	******			
			Dates						D. L té
	étudiés	səzəfoogi İQ	Fréq.						à. proximité
			es					~	*
	ologiq		Dates	09.79 09.79	09.80 09.80 09.80 09.80	09.80 09.80		09.79	Station même
	hydrobiologiques	seupsulioM	Fréq.	1 12		F===4			Stati
	res hy			* *	× × × ×	x x			×
	Paramètres	позопьіq	Dates						
	щ	_υγγτο-	Fréq.		~				

			Dates			09.78 04.09.77	04.77	00 · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
		Distomées	Fréq.			2 5	ف	8	
			-2551			××	×	×	
		a'ordre Agence RMC		201,00 202,00		206,00	213,00	215,50	
	Cours d'eau ou	canal et localisation du prélèvement		REAL MARTIN GAPEAU * ARGENS	Source Pont D 35 Pont D 34 Aval Montfort	4 Chemins Roquebrune	VAR - Amont Nice	NO Corte : stations : stations : : : : : : : : : : : : : : : : : : :	secteur redressé Amont Barrage.
-		ດີ ເບີ			 	1 }			¥ I
		Х d,		989,56 994,40		987,10	997,40	94,65	
		Code Bassin	-	Y46150 Y46240 Y50	154	Y52 Y53120	Y64420	Y91020	

с С

III /Revue critique des méthodes hydrobiologiques utilisées par le CENAGREF/

III -1- Dosage de pigments chlorophylliens.

III -1- 1. <u>HISTORIQUE</u>

L'étude qualitative et quantitative du phytoplancton nécessite pour les déterminations taxonomiques, des spécialistes algologues que les services chargés de la surveillance de l'évolution des écosystèmes d'eau douce ne peuvent pas prendre en compte. Simultanément aux études des peuplements, les taxonomistes ont tenté progressivement de mettre au point des méthodes pratiques se rapprochant de mesures chimiques par les appareillages utilisés et portant sur les composants biochimiques des différents groupes d'algues. L'impossibilité de séparer totalement par filtration ou centrifugation le phytoplancton des débris minéraux et organiques et la nécessité d'utiliser un volume d'eau important (l à 10 l selon la concentration en matières en suspension totales) rendent difficilement utilisables les mesures par la méthode des pesées.

Les premières études de pigments ont débuté il y a une cinquantaine d'années avec les travaux de HARVEY (1934). Cependant, c'est avec RICHARDS et THOMPSON (1952) que commence vraiment l'analyse multichromatique des pigments photosynthétiques.

III -1- 2. <u>METHODOLOGIE</u> : selon les objectifs poursuivis et la précision recherchée trois méthodes ont été utilisées :

III -l- 2.1. La fluorimétrie

Le dosage fluorimétrique est basé sur la mesure de la lumière émise après excitation des molécules de chlorophylles. Les mesures ainsi effectuées seraient 10 fois plus précises que les autres méthodes (YENTSCH et MENZEL, 1963, HOLM-HANSEN et Col. 1965). Cette méthode ne permet toutefois de déterminer que des concentrations en chlorophylles a et b.

III -1- 2.2. La chromatographie

Les extraits de opigments contiennent généralement une multitude de composés dissous par le solvant. Certains auteurs (HALLEGRAEFF, 1976 - ROTT, 1980) craignant des interférences entre les différents produits ont jugé utile leur séparation par chromatographie. Cette méthode relativement précise est difficilement utilisable pour des analyses de routine. III -1- 2.3. La spectrophotométrie

Cette méthode est basée sur la connaissance du spectre d'absorption des différents pigments, et des longueurs d'onde spécifiques à chaque pigment.

Le dosage se fait par mesure de l'absorbance de chaque pigment.

Cette méthode utilise un appareillage qui sert par ailleurs à la plupart des analyses physico-chimiques de l'eau. Sa précision est de l'ordre de 10 %, mais les variations nycthémérales des teneurs en pigments et selon l'état physiologiques des cellules est largement de cet ordre de grandeur.

III -1- 3. INTERETS ET LIMITES DES MESURES DE PIGMENTS

La connaissance de la distribution qualitative et quantitative des pigments du phytoplancton apporte des données précises sur les structures des peuplements.

"L'étude des pigments, couvre, à la fois, les changements dans les proportions entre la représentation des différentes espèces et les modifications subies par les individus d'une même espèce, devenant ainsi, de ce fait, un indicateur excellent de la physiologie de l'écosystème", MARGALEF (1960).

Le phytoplancton est capable de synthétiser la matière vivante à partir de substances dissoutes en utilisant l'énergie lumineuse captée par les pigments. On distingue des pigments principaux chlorophylliens verts (chlorophylles a, b, c, d) et des caroténoïdes ($\langle , | \rangle$, $\hat{}$ carotènes) et des pigments annexes : Xanthophylles et Phycobilines. Dans ce dernier groupe, il faut séparer la Bhycoérythrine, spécifique des Rhodophycées et la Phycocyanine qui donne la couleur bleue aux Cyanophycées.

Parmi les chlorophylles, la <u>chlorophylle</u> a est présente dans tous les groupes systématiques, les chlorophylles b et c étant beaucoup plus spécifiques. En effet, la chlorophylle b se rencontre uniquement chez les chlorophytes, la chlorophylle c caractérise les pyrrophytes et les diatomées.

Quelque soit la précision de la méthode utilisée, la teneur en chlorophylles ne peut donner qu'une idée approchée soit de la biomasse totale par la mesure de chlorophylle a, soit des quantités relatives de différents groupes taxonomiques pour les valeurs de chlorophylles b et c.

14

En effet, la teneur en chlorophylle dans les cellules dépend de nombreux facteurs comme la nutrition minérale, l'âge des cellules ou la quantité de lumière (RABINOVITCH, 1945 - YENTSCH et RYTHER, 1957).

TRAVERS (1971) estime que le dosage des chlorophylles peut donner une bonne évaluation de la capacité de production du phytoplancton et selon PELLETIER (1973), fournir une bonne indication de l'abondance.

NUSH (1980) a montré la relation entre la teneur en chlorophylle a et le nombre de cellules par litre pour la rivière Ruhr. Malgré les variations possibles des teneurs en chlorophylle des cellules, selon leur état physiologique ou les facteurs du milieu, l'auteur obtient un coefficient de corrélation de 0,949.

Les pigments photosynthétiques sont représentatifs de la nature et de la quantité des peuplements en relation avec la qualité de l'eau de tous les écosystèmes d'eau stagnante.

En revanche, en eau courante, cette approche est fortement limitée par le facteur "courant" qui va à l'encontre du développement de ce type d'organismes et de leur mode de vie et de reproduction.

Cette méthodologie n'est utilisable que pour les grands cours d'eau lents naturellement ou après aménagements (seuils, retenues) où le métabolisme planctonique a tendance à supplanter le métabolisme benthique. III -2 -Méthodes zoologiques d'appréciation de la qualité biologique des eaux courantes.

Les services d'application (CSP, SRAE, CEMAGREF...) disposent actuellement de deux méthodes globales de détermination de la qualité biologique des eaux, ce sont :

- les "indices biotiques" (TUFFERY et VERNEAUX, 1968), retenus pour l'établissement de l'inventaire national du degré de pollution des eaux superficielles; cette méthode constitue une adaptation du "Biotic Index" utilisé par le Trent River Board en Angleterre (WOODIWISS, 1964) ;

- l'indice de qualité biologique globale (IQBG) (VERNEAUX, FAESSEL et MALESIEUX, 1976).

Ces deux méthodes sont fondées sur un examen global de la macrofaune aquatique (essentiellement invertébrés) récoltée suivant un protocole d'échantillonnage standard. Leurs applications ne nécessitent ni déterminations spécifiques des taxons récoltés, ni établissement par comptage de leur abondance respective. Toutefois, seules les unités systématiques représentées par plus d'un exemplaire peuvent être prises en compte. La confrontation des données ainsi obtenues à un tableau standard permet de déterminer la valeur de l'indice; "indice biotique" et IQBG sont essentiellement des méthodes qualitatives, une comparaison de leurs différentes caractéristiques figure dans le tableau 5.

1 – Echanzillonnage	Ib	1QBG
Protocole d'échantillonnage	3 prélèvements en faciès lotique (courant) (soit échancillon) + 3 prélèvements en faciès lénitique (calme) (soit échantillon)	6 prélèvements effectués en fonction du couple vitesse de courant/granulométrie (soit 6 échantillons) réunies sur une grille(annexe) ces indica- tions donnent une idée des caractéristiques morpho-dynamiques de la station et de l'hé- térogénéité du milieu prospecté
Echantillonneurs	Surber (courant) drague ã main (calme)	Surber (courant) drague à main (calme)
2 - Détermination des organisme	S	
Limites de déterminations des unités systèmatiques (U.S.) (annexes 1.2)	mal précisées pour certaines U.S., pou adaptées à la taxonomie délicate de certains groupes (Oligochètes, Hirudinées, Mollusques, Hémiptères, Odonates)	Tiennent compte de l'évolution des connais- sances taxonomiques
) - Notation		
Calcul de l'indíce (annexes 3. 4. tableau standard)	-indice biotique en faciès lotique Ibc/10 + -indice biotique en faciès lénitique Ib1/10 indice biotique moyen Ib/10 = <u>Ibc+Ib1</u> 2	indice global /20 pas de calcul d'indice par faciês
_ή - Sensibilité		
Subdivision des groupes d'U.S. (exemple groupe I des Ib) (annexes 3. 4.)	Plécoptères groupe I Heptageniidae	groupe 1 1 Plécoptères 2 Setipalpia groupe II 1 Heptageniidae 2 (except. Heptagenia) groupe III 1 Plécoptères Filipalpia 2 (except.Nemouridae)
Nombre de taxons du groupe fau- nistique repère exigé pour ob- teoir la note optimale	> 1	≥ 3
Richesse taxonomique totale (six habitats) éxigée pour obtenir la note maximale	≥ 16	> 30
5 - Utilisation		1
	Permettre de mettre en évidence la dégradation des biocénoses occasionnée par un apport polluant orga- nique ou mixte ; en comparant l'indice d'un point amont théoriquement considéré comme référence à un point situé à l'aval du rejet. L'intensité de la pollution peut être appréciée en calculant l'écart entre Ibc et lbl qui doit être le plus faible possible.	Devrait permettre de situer une station et les biocénoses qui la peuplent par rapport à une structure idéale à laquelle corres- pond l'indice optimal (20), soit théorique- ment, de mettre en évidence des perturba- tions d'origines diverses.

Tableau 5 -tableau comparatif des différentes caractéristiques de la méthode des indicas biotiques et des IQBC

III -2- | Revue critique et commentaires

III -2- 1.1. les "indices biotiques"

- Le <u>protocole d'échantillonnage</u> présente un caractère global conduisant parfois à des simplifications excessives du mode de prélèvement. La représentativité du peuplement des différents habitats regroupés par faciès apparait trop liée aux connaissances écologiques de l'opérateur ; celui-ci pouvant être tenté, par exemple, d'échantillonner dans un même faciès trois fois le même habitat.

- <u>Les limites de détermination</u> des taxons, d'ailleurs non mentionnées dans la note exposant cette méthode (cf. VERNEAUX et TUFFERY, 1967) manquent dans certains cas de précision ; leurs choix laissés au gré de l'utilisateur peut conduire à des variations du nombre d'unité systématique et à posteriori de la valeur de l'indice.

Les limites de détermination proposées pour certains groupes faunistiques comme les Oligochètes (famille), Sangsues (genre), Mollusques (genre), Hémiptères (genre), Odonates (genre), n'ont pas tenu compte des difficultés existantes dans la mise en oeuvre de leur taxonomie, conduisant fréquemment l'utilisateur à fournir dans les listes faunistiques des indications érronées par excès ou pas défaut.

- On peut également reprocher à la méthode des "indices biotiques" et cela a été souvent écrit, son manque de sensibilité ; en effet, une rivière aux eaux de qualité très moyenne peut bénéficier, tout comme un cours d'eau d'excellente qualité, d'un indice optimal (10). Le caractère global du tableau standard dans lequel les polluorésistances particulières à l'intérieur des ordres n'ont pas été distinguées (ex : Nemouridae, chez les Plécoptères, *Heptagenia*, chez les Ephéméroptères) en est la cause essentielle.

- Malgré son caractère global, l'amplitude des variations saisonnières des indices biotiques peut parfois être importante. D'une manière générale, on constate que c'est au niveau des stations où la valeur des indices est comprise entre 8 et 5 que l'amplitude saisonnière est maximale, tableau 6.

III -2- 1.2. l'IQBG -Indice de qualité biologique globale

L'utilisation au cours de plusieurs années, de cette méthode expérimentale et transitoire nous permet de faire les constatations suivantes : - l'échantillonnage séparé des six habitats conduit à une bien

meilleure représentativité du peuplement de la station que les protocoles de prélèvements préconisés par d'autres méthodes du même type utilisées dans la C.E.E. (MOUTHON et FAESSEL, 1979). Toutefois, sa mise en oeuvre nécessite

													~~ ~
6		ი)	1	ιΛ	Ś	Ś	1	4	1	۲Û	ι υ	2
8		ل ە () 1	ŝ	<u>س</u>	4	ł	 س	1	س	4	5
~		- _г	۰Ľ	. 1	۔ م	ł	ν	 I	4	4	4	4	
<u>v</u> o	9	υ	ν	1	<u>۰</u> ۰۰	<u>س</u>	1	4	4	4	<u>ں</u>	4	5
ъ.	5	4		1	!	4	1	Ś	9	4	ŝ	~	
4	30	9	1	1	1	 Q	1	<u>ب</u>	~~~~	 ∞	6	∞	ς Ω
т П	∞	<u>ی</u>	∞	1		~	<u>`</u> 0	 س	∞	20	∞	9	m
2	6	œ	10	i	10	σ	8	6	6	9	10	<i>б</i> у	2
	2	01	0	1	10	10	0	0	0	0	10	0	0
Dates	Mai	Juin	Juillet	Aôut	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril-Mai	A Ib

Tableau 6. - valeurs mensuelles de l'Ib sur 9 stations de Torrent de Parme (Italie du Nord) (d'après Ghetti et Bonazzi 1977)

.

l'utilisation de six bocaux par station ce qui devient rapidement encombrant lorsque l'on étudie des écosystèmes de grandes dimensions, et occasionne au laboratoire une charge de travail plus importante (tri, déterminations...). Par ailleurs, l'analyse des peuplements de chaque habitat et les considérations écologiques que l'on peut en tirer dans le cadre de l'application de cette méthode s'avèrent, sauf dans les cas de pollution très marquée, fréquemment décevantes. Une analyse fine des pollutions ou des perturbations touchant le milieu physique nécessite la prise en compte de l'abondance de chaque taxon et dans certains cas l'utilisation de biomasse.

- En ce qui concerne les prélèvements effectués en faciès lénitique, l'utilisation d'un filet troubleau de forme rectangulaire prélevant plutôt une surface de vase (1/4 de m²) s'est révélé beaucoup plus efficace que la drague manuelle actuellement utilisée prélevant plutôt un volume de sédiment. La plus grande surface de base du troubleau (25 cm contre 20 cm pour la drague), sa bonne maniabilité, les faibles effets de refoulement qu'il provoque lors de sa manipulation lui permettent de capturer de nombreux invertébrés bon pageurs (Hémiptères, Coléoptères, Ephéméroptères...) qui échappent totalement à la drague manuelle. (fig.1 et 2).

- Différentes améliorations pourraient être apportées à la grille d'échantillonnage différentiel, notamment par la prise en considération de la végétation. (cf. WASSON, DUMONT, TROCHERIE et Col. 1981)

- <u>Les limites de détermination des taxons</u> tiennent compte des difficultés inhérentes à la mise en oeuvre de la taxonomie de certains groupes faunistiques (Oligochètes, Mollusques...).

- <u>La sensibilité de la méthode</u> accrue par rapport aux "indices biotiques" pourrait être notablement améliorée et sa fiabilité augmentée en apportant certaines modifications au tableau standard :

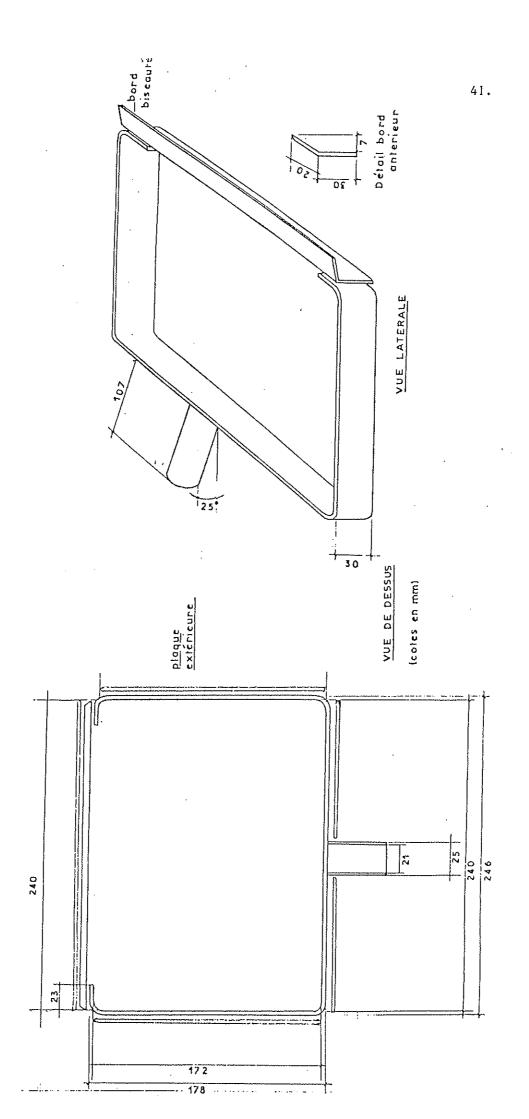
. Le genre <u>Isoperla</u> (Plécoptères, <u>Setipalpia</u>) renfermant quelques espèces plutôt polluorésistantes est à exclure du groupe I.

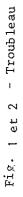
• La composition et la position du groupe VI I qui ne correspond à aucune situation réelle sur le terrain est à modifier.

. Elargissement de l'éventail "diversité taxonomique" pour les écosystèmes très pauvres, cours d'eau d'altitude très peu minéralisés (Nb d'Us <10).

. L'introduction de classe de densité pour les groupes repères permettrait une appréciation de la qualité du milieu plus proche de la réalité.

En effet, au niveau de station visiblement dégradée, on constate fréquemment que l'indice élevé obtenu résulte de la présence en très faible abondance d'un seul taxon.





- <u>Le calcul global de l'IQBG</u> sans prise en compte de la qualité des peuplements de chaque faciès (lotique et lénitique) et le choix d'habitats parfois peu représentatifs de la station, conduisent finalement, surtout lorsque le milieu estpollué, à une surestimation de la qualité biologique des eaux.

- Assez faibles pour les cours d'eau d'altitude (rapport CTGREF 1978) <u>l'amplitude des variations saisonnières de l'IQBG</u> apparaît beaucoup plus importante pour des cours d'eau de plaine comme la Seine ou d'altitude modérée comme le Haut-Rhône français (rapport CTGREF, 1979) (cf. § concernant la sensibilité de la méthode) (tableau⁷).

- La valeur optimale de l'IQBG est définie par rapport à une situation idéale correspondant à un cours d'eau riche en Plécoptères Setipalpia c'est à dire aux écosystèmes appartenant au Rhithron supérieur et moyen. Conformément au schéma d'ILLIES (1955) ces zones sont très peu représentées voir absentes des cours d'eau de plaine prenant leur source à faible altitude. L'indice optimal de qualité de ces rivières sera donc très inférieure à 20 et pratiquement devra être défini préalablement pour chaque zone biogéographique. Compte-tenu de ces considérations, on peut se demander s'il ne serait pas préférable, comme cela a d'ailleurs été suggéré, (VERNEAUX, 1974), de proposer deux méthodes d'appréciation de la qualité des eaux, l'une adaptée aux Rhithrons supérieurs et moyens, l'autre au Rhithron inférieur et Potamon.

> III -2- 1.3. L'IQBP -Indice de qualité biologique potentiel . L'IQBP est calculé grâce à un échantillon faunistique obtenu

à l'aide de deux substrats artificiels standards (fig3). L'utilisation de ces substrats permet de prospecter les milieux profonds (rivières, fleuves, canaux...) et d'échapper à la variabilité du milieu. Construits suivant des normes précises (VERNEAUX, FAESSEL et MALESIEUX, 1976), ils fournissent des échantillons comparables entre eux mais non représentatifs d'un habitat aquatique naturel. Colonisés essentiellement par le drift, ces substrats abritent une diversité maximale après un temps d'immersion de 15 jours dans les Rhithrons et de 20 jours dans les Potamons (VERNEAUX, Com. orale).

Des expérimentations réalisées à ce jour, principalement sur la Seine et le Rhône il ressort les constatations suivantes :

- les deux obstacles majeurs à une utilisation courante des substrats artificiels proposés ne sont pas scientifiques et résident d'une part dans leur <u>coût</u> (3000 F./pièce) et d'autre part dans leur <u>vulnérabilité</u> (vol, déprédation, manipulation...).

- <u>Le protocole de mise en oeuvre</u> de cette technique préconise l'utilisation de 2 substrats, le premier doit être placé en faciès lotique,

<u> </u>		·				~~~~~~							····
ivoire	qN	4			22	31	32	34	32	27			12
	OBG				[]	20	20	20	19	19		n (
	QN I				24	21	26	22	24	26			5
əlozzi	OBG				17	17	18	17	17	19		2	
nongilo	qN		1	14	12		14		9				2
	LOBG	13	16	15	15		15		7]			ς Υ	
	ND: 1	14		6		23	7	161		18		· +	6
niluodado	QBG	16		16		17	16	16		16			
		+	23	6	17]	18	20	19	23	18			∞
ponchiers	QBG	17	21	16	91	17	17	16	[]	16		-	
ANDRE		22	23	24	24	6	8	15	21	6	25	†	2
TNIAS	QBC	17	18	18	17	17	16	17	18	17	18	7	
	N5 I	25	25	23	25	27	24	25	161	21	21	+-	0
THORAME	QBG	18	17	17	17	19	81	18	17	17	17	2	
	- ND USU	20	1	5	18	20	20	23	22	24	20	†	6
COLMARS	QBG	17	16	16	16	17	17	17	17	17	17		
SOJJA	I AN I AN	28	23	20	16	23	26	25	26	28	27	 	12
	IQBG	8	11	11	116	17	18	17	8	8	61	_ m	
САҮХ	NbUS	25	5	21	21	25	25	25	20	27	27		12
res	IQBG	18	91	17	17	8	18	8	17	19	19	m	
FOUX	NHUSIQBGNDUS	25	25	<u>امہ</u>	16	18	25	26	28	24	27		13
Γ¥	IQBG	18	17	16	16	18	18	61	61	61	61	m	
		1976	9/61	1976	1977	1977	1977	1977	1977	1977	1977	(BG	NS 0
		oct.	nov.	dec. 1	janv.	fev. 1	mars 1	avri1'1977	mai	juin l	juil. 1	🛆 IQBG	qu ∇

au alpin	- - -
'US d'un cours d'eau alpin	GREF 1978)
d 'un	ort CT
su'b :	Rappo
u Nombre	d'après
3 et du	luents(
1 IQB(4 aff
de	de
7 -valeurs mensuelles de 1'IQBG et du Nombre d'US d	La Foux d'Allos et de 4 affluents(d'après Rapport CTGREF 1978).
-valeurs	La Foux
2	
Tableau 7	

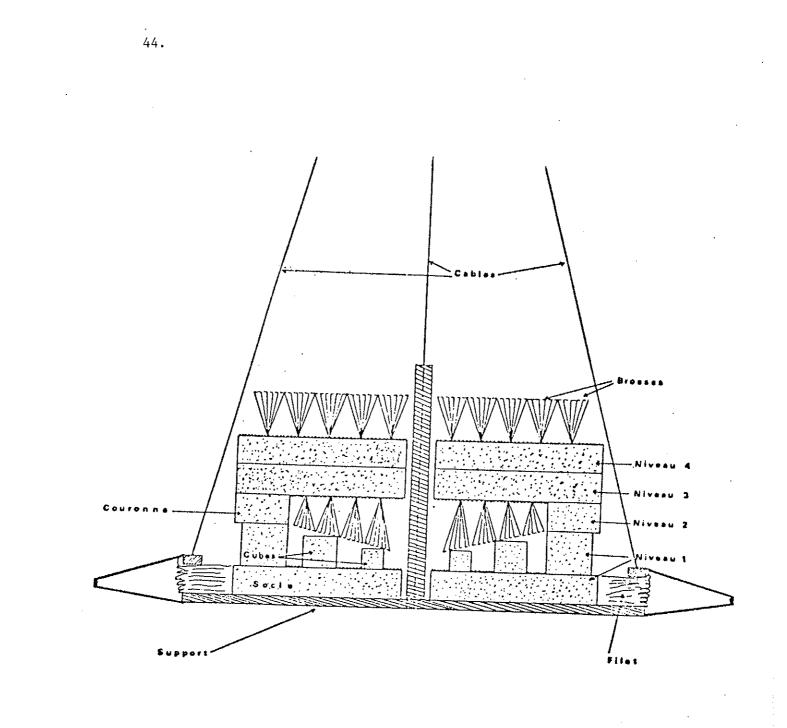


Fig. 3 COUPE SCHEMATIQUE D'UN SUBSTRAT ARTIFICIEL ET DE SON SUPPORT-PIEGE

d'après Ilinger (1981) adapté de Verne*a*ux et Al (1976) le second en faciès lénitique. Dans l'étude de certains types de grands cours d'eau, comme le Rhône, mais également pour les canaux, le protocole ne peut être respecté, obligeant l'expérimentateur à calculer un IQBP global, sans prendre en considération l'IQBP propre à chaque faciès. De ce fait, comme nous l'avons constaté pour l'IQBG, on pourra obtenir, surtout dans le cas d'écosystème d'eau courante polluée, une surestimation de l'indice si pour des raisons pratiques les deux substrats ont dû être placés plutôt en faciès lotique, soit une sous-estimation dans le cas inverse.

- Les substrats artificiels étant colonisés essentiellement par la dérive (drift) il peut arriver que l'IQBP reflète plutôt la qualité biologique du secteur amont, dont l'importance sera étroitement corrélée au débit et à la vitesse du courant, plutôt que celle de la station. C'est ainsi que sur le Rhône, au niveau de la Centrale du Bugey, on a pu recenser, au cours d'un étiage prolongé, la présence de nombreuses espèces de Mollusques, habituellement absentes, dont l'origine pourrait bien être le canal de Savières situé 80 Km en amont (rapport CTGREF, 1977).

- D'une manière générale, on a pu constater que, sauf pendant les périodes d'étiage, <u>les deux substrats artificiels piègent, plus</u> <u>d'individus que n'en récolte le protocole d'échantillonnage des IQBG</u>. En revanche, les prélèvements IQBG recensent habituellement plus de taxons que les substrats artificiels, sauf, mais ceci reste à vérifier, au niveau des stations très dégradées (cas du canal du rejet de la centrale du Bugey) (tableau 8).

Corrélativement à l'observation précédente, on observe la faible représentation, dans les substrats artificiels, de certains taxons : (Bivalves, Simuliidae, Hémiptères, Gastéropodes...).

- <u>L'amplitude des variations saisonnières de l'IQBP global</u> semble très voisine de celle enregistrée pour l'IQBG. En revanche, l'IQBP résultant de la moyenne des indices obtenus pour chaque faciès $(IQBP_c + ICBP_1)$ 2

semble plus cohérent (tableaux 8et 9).

Une comparaison des indices obtenus au moyen de l'IQBG et de l'IQBP nous paraît prématurée si l'on considère le caractère transitoire de la méthode de l'IQBG et l'insuffisance des données expérimentales concernant l'IQBP. Cependant, il serait souhaitable que, dans ce domaine, l'expérimentation se poursuive et s'étende aux milieux canalisés.

REJET BUGEY LOYETTES 00.79 09.78 11.78 06.79 10.79 09.78 11.78 06.79 10.79 $62^{(2)}$ 164 $795^{(1)}$ 104 59 852 1473 1238 236 61 414 411 335 462 1723 175 1576 843 81 414 411 335 462 1723 175 1576 843 18 7 12 66 6 16 17 17 13 11 7 12 6 6 16 17 17 13 10 7 12 6 6 16 17 17 13 11 7 12 6 9 9 14 10 10 9 9 9 13 11 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10													
05.78 11.78 06.79 10.79 09.78 11.78 06.79 164 795 104 59 852 1473 1238 414 411 335 462 1723 175 1576 7 12 66 66 166 17 17 17 7 12 66 66 166 17 17 17 7 12 66 66 166 17 17 17 7 12 8 9 8 13 11 10 7 13 9 9 13 11 10 10 7 13 9 9 13 10 7 11	SAINT-JULBAS	MULBAS	AS			i	REJET	BUGEY		LO	YETTES		
164 $795^{(1)}$ 104 59 852 1473 1238 414 411 335 462 1723 175 1576 7 12 66 66 16 17 17 17 7 12 66 66 166 17 17 17 7 12 66 66 166 17 17 17 7 12 69 88 13 11 10 10 10 7 13 9 9 13 10 10 10 10 7 13 9 9 13 10 7 11	09.78 11.78 06.79	00	06.79		00.79	09.78	11.78	06.79	10.79	09.78	11.78	06.79	10.79
414 411 335 462 1723 175 1576 7 12 6 6 16 17 17 7 12 8 9 8 13 11 10 7 13 9 9 9 13 10 10 9 9 9 9 13 10 10	IQBC 1092 2252 ⁽¹⁾ 346	346		F	5362 ⁽²⁾	164	795	1.04	59	852	(1) 1473	1238	236
7 12 6 6 16 17 17 7 8 9 8 13 11 10 7 13 9 9 8 14 10 10 9 9 9 13 10 7 11 10	IQBP 1171 338 2247		2247	1	2881	414	411	335	462	1723	175	1576	843
7 8 9 8 13 11 10 7 13 9 9 9 14 10 10 9 9 9 13 13 10 10 10	IQBC 17 19 13		13	1	18	2	12	9	9	16	.11	17	13
7 13 9 9 14 10 10 9 9 9 13 10 7 11	IQBP 13 10 14		14	1	=	2	œ	6	∞	13	11	10	∞
9 9 9 13 10 7 11	IQBG 10 10 14	 	14	1	10	~	13	6	6	14	10	10	6
	IQBP 14 7 10	7 10	10	T	13	6	6	6	13	10	7		2

Période d'étiage
 du éssentiellement aux Oligochètes et aux Gammares

Tableau 8 - Evolution saisonnière de l'IQBG et de l'IQBP sur le Rhône

(site de Bugey)

46.

1

		مر برین برین مید شده شده مین بود. برین میرد این	Nombre d'individus	Nombre d'Us significatives	Indice
Novembre	1980	IQBG	2518	26	14
Mars	1981	IQBP	970	20	12,5(1) 17(2)
Avril	1981	IQBP	1459	25	13 17
Mai	1981	IQBG	2279	29	18
		IQBP	3621	21	9,5
Juin	1981	IQBG	1076	13	10
····		IQBP	1964	19	11,5
Juillet	1981	IQBG	7210	27	12
		IQBP	2576	20	9,5 13

(1) IQBG pondéré

 $\frac{\text{IQBGc} + \text{IQBG1}}{2}$

(2) IQBG global

Tableau 9 - Evolution saisonnière de l'IQBG et de l'IQBP sur la Seine à l'aval de Nogent

(d'après Irlinger 1981)

III -2- 1.4. Limites d'application (indices biotiques et IQBG)

Utilisés pour apprécier la qualité biologique des eaux de surface, <u>les "indices biotiques" et l'IQBG</u> permettent surtout de mettre en évidence les modifications de biocénoses occasionnées par des rejets de type organique et mixtes (organiques et chimiques) sans qu'il soit d'ailleurs possible, dans ce dernier cas, de distinguer les effets respectifs des deux composants. D'ailleurs, pour certains auteurs comme SLADECEK (1973) "Biotic Index" (WOODIWIS, 1964) et"indices biotiques" ne sont en réalité que des indices basés sur le système des Saprobies (permettant une appréciation des pollutions strictement organiques) et ses développements modernes.

De ce fait, "indices biotiques" et dans une moindre mesure, IQBG, ne permettent pas de mettre en évidence l'impact sur les biocénoses des perturbations touchant en premier lieu le milieu physique provoquant des modifications plus quantitatives que qualitatives des peuplements :

* cas de pollutions de type mécanique (extraction de matériaux alluvionaires dans le lit des rivières)

* cas des aménagements de cours d'eau (rectification, recalibrage, reprofilage).

* cas des effets d'exploitations hydroélectriques (surtout barrages de petites et moyennes capacités), ces indices s'avèrent par conséquent peu utiles pour l'établissement de normes de débit réservé.

x cas des pollutions thermiques qui, sauf dans les cas extrêmes, sont peu perçues par ces méthodes essentiellement qualitatives.

- <u>Le matérield'échantillonnage</u> (Surber et drague à main) préconisé par le protocole de ces deux méthodes, les rend difficilement applicables aux cours d'eau profonds (Potamon, canaux...).

- Le manque de sensibilité des "indices biotiques" se manifeste d'une manière importante dans les cours d'eau de type "érosif" pour lesquels les baisses d'indices perçues ne deviennent significatives que lorsque la qualité de l'eau est déjà fortement dégradée. Dans ces conditions la fixation d'un niveau critique de pollution (TUFFERY et VERNEAUX, 1967 - VERNEAUX 1975 b) à l'indice 5 puis à l'indice 8 pour les cours d'eau salmonicoles (VERNEAUX et LEYNAUD, 1974) apparaît tout à fait illusoire.

- Malgré sa sensibilité accrue la méthode des IQBG ne permet pas, au moyen de prélèvements ponctuels, d'apprécier la dégradation des cours d'eau d'altitude par des rejets organiques, seule la réalisation d'une série de prélèvements sur un cycle annuel permet d'appréhender une baisse de qualité significative du milieu (rapport CTGREF 1978). Pour ce type d'écosystème d'eau courante, il apparaît que la normalité oscille entre des valeurs de l'IQBG de 20 à 18 et qu'un indice de 17 témoigne déjà d'une situation particulière (pollution ou "Oligotrophie").

- La distribution typologique de nombreux genres appartenant aux groupes repères apicaux (Plécoptères, Heptageniidae) révèlent, pour le bassin du Doubs (VERNEAUX, 1973), un déficit important d'espèces et a fortiori d'Unités systématiques (genres) au niveau du Potamon : BiocénotypesB8 et B9. De ce fait, il paraît difficile d'accorder la même signification aux indices obtenus au niveau du Rhithron et du Potamon (tableau 10).

- Mise au point pour <u>rendre compte de l'état global</u> du cours d'eau intégrant la qualité du milieu aqueux, mais aussi celle des supports ainsi que l'hétérogénéité des habitats, la méthode des IQBG possède une signification multiple assez éloignée de la définition des "indices biotiques" pouvant constituer une limite réelle à son application systématique au cours d'un inventaire national du degré de pollution des eaux de surface.

III -2- 2. Conclusions

La méthode des "indices biotiques" malgré son caractère global présente une sensibilité et une précision suffisante pour permettre la mise en évidence de pollutions organiques ou mixtes bien marquées. Simple et facile à mettre en oeuvre, cette méthode applicable à l'ensemble du réseau hydrographique national, à l'exception toutefois des cours d'eau d'altitude où elle se révèle inéfficace, demeure un outil de travail précieux pour l'établissement, par le personnel technique (CSP, SRAE, CEMAGREF....) d'un diagnostic rapide du milieu étudié ; à ce titre, les modalités de son utilisation méritent d'être conservées.

L'IQBG est une méthode expérimentale qui nécessite, pour être utilisée au cours d'un inventaire national du degré de pollution des eaux superficielles, de nombreuses modifications concernant :

- le matériel de prélèvement,

- la grille d'échantillonnage,

- le tableau standard de détermination de l'indice,

- les modalités du calcul de l'indice; l'établissement d'un

indice par faciès comme celà est préconisé par le protocole des "indices biotiques" devrait être conservé car il permet :

* d'apprécier et de quantifier la qualité respective des faciès lotique et lentique,

Plécoptères Filipalpia	(sauf Nemouridae) - groupe III -	Nb Sp Ng genre	16 7	18 7	23 7	7 7 7	15 6	12 6	 5	4	
P16	sauf - gi	qN	ہمیں ، بندہ جے ج		5	·			•	∞	,
Heptageniidae (sauf <i>Heptagenia</i>)	- groupe II -	Nb genre	m	m	m	ς Γ	Э	ę	ę	2	
Hepta (sauf <i>l</i>	1018 -	Nb Sp	4	7	ø	6	<u>ـ</u>	6	ω	ŝ	5
Plécoptères Setipalpia	- groupe I -	Nb genre	μ	ιΩ	Ŋ	ц	Ń	<u>ں</u>	Ŝ	2	0
Plé Set	 18	Nb Sp	 ~	10	6	6	~	~	9	ŝ	0
Niveau	typologique			7	ო	4	ۍ.	9	7	\$	6

sp : espèce

de genres (US) des trois groupes repères apicaux du tableau standard (IQBG) (Bassin du Doubs, d'après Verneaux 1973)

Tableau 10 - Evolution typologique du nombre d'espèces et

* une pondération de l'indice moyen qui, surtout pour les stations polluées, donne une image plus conforme à la réalité de la qualité biologique des eaux.

III -3- Méthodes biotypologiques

III -3- 1. Revue critique et commentaires

La structure biotypologique proposée par VERNEAUX (1973) représente, à l'échelle du travail considéré, une image globale de l'évolution des peuplements de Poissons et de trois Ordres d'Invertébrés benthiques (Plécoptères, Trichoptères, Ephéméroptères) d'un réseau hydrographique comprenant le Doubs et 10 affluents ou sous-affluents. Cependant, la généralisation de ce modèle aux cours d'eau "médio-européens" (VERNEAUX, 1976a) sans la prise en compte de cours d'eau alpins, pyrénéens et côtiers (Côte Atlantique et région périméditerranéenne) ainsi que de zones potamiques de référence plus étendues peu ou pas polluées nous paraît excessive.

De ce fait, la fiabilité des méthodes de détermination approchées des niveaux typologiques résultant d'une application directe de ces recherches biotypologiques sera, dans certains cas, forcément limitée.

Les méthodes de déterminations approchées de la structure typologique sont actuellement au nombre de trois :

III -3- 1.1. <u>Repérage des appartenances typologiques à partir</u> <u>des groupements "socio-écologiques"</u>.

La classification des espèces constituant les "biocénotypes" de 10 niveaux typologiques en 12 groupements 'socio-écologiques', comprenant selon leurs degrés croissants d'euryécie : classe, ordre, alliance, permet de définir, lorsque l'ordre et l'alliance préférentiels dans lesquels figurent le plus grand nombre d'espèces sont déterminés (VERNEAUX, 1976 a) l'appartenance typologique d'une station au moyen d'un tableau de correspondance, (fig.4)

La liste des espèces de chaque groupement"socio-écologique" n'ayant pas été publiée, il n'est actuellement pas possible d'utiliser ce procédé de repérage du niveau typologique. (1)

⁽¹⁾ annoncée sous presse par l'auteur en 1976, cette liste n'a toujours pas été publiée.

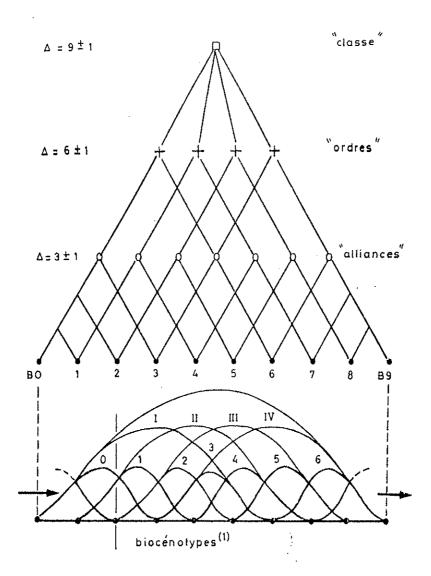


FIG. 4-ORGANISATION DES GROUPEMENTS SOCIO-ECOLOGIQUES (O: Ordres – A: Alliances – B: Biocénotypes) (d'après VERNEAUX 1976)

(1) groupements d'espèces caractéristiques des différents niveaux typologiques

La généralisation de cette méthode aux cours d'eau "médioeuropéens" et l'éventualité de son application tant au niveau des Rhithrons supérieurs que des Potamons nécessitent :

* l'adjonction d'espèces ou de groupements d'espèces caractéristiques des cours d'eau d'altitude alpins et pyrénéens mal représentés dans le bassin du Doubs (cf. ILLIES, 1955).

* L'intégration comme le souligne l'auteur "d'autres éléments de l'édifice consommateurs (Coléoptères, Diptères, Hydracariens, Odonates, Hémiptères, Oligochètes...). En ce qui concerne les Mollusques, des groupements "socio-écologiques" des espèces de Gastéropodes et de Lamellibranches sont proposés (MOUTHON, 1980, Cf. chap. IV -2- 1.7.).

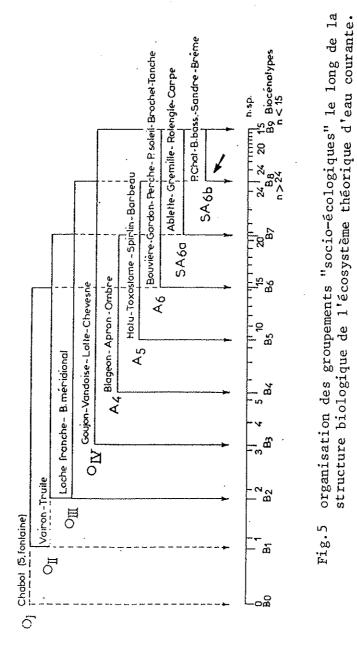
L'utilisation de groupements comprenant un grand nombre d'espèces représentatifs des grandes zones biogéographiques françaises, et appartenant à tous les groupes faunistiques de macro-invertébrés benthiques permettrait un repérage précis et fiable du niveau typologique d'une station.(1) Cette indication constituerait une valeur de référence sûre sans laquelle il est difficile d'apprécier réellement les données fournies par les peuplements ichtyologiques (VERNEAUX, 1977 b), ou certaines caractéristiques mésologiques (VERNEAUX, 1977 b).

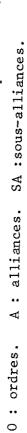
III -3- 1.2. <u>Repérage des appartenances typologiques à</u> partir des peuplements ichthyologiques.

Le classement "socio-écologique" des espèces de poissons ainsi que la variation de la diversité spécifique le long de l'écosystème permettent, à l'aide d'un organigramme, de déterminer l'appartenance typologique du peuplement pisciaire d'une station (VERNEAUX, 1977 b), fig.5

Comme le souligne l'auteur, "la probabilité du repérage effectué est d'autant plus faible que le type écologique intéressé est plus apical", conséquence de la distribution longitudinale propre aux poissons (richesse spécifique optimale en B_8). Compte-tenu de cette réserve, l'approche typologique obtenue semble assez fiable. Toutefois, le protocole d'application de cette méthode concernant certains cas particuliers (milieux pollués sensulato) mériterait d'être précisé et fixé définitivement (cf. tableaux 11 et 12).

(1) travaux en cours.





Analyse d'inventaires ichtyologiques

					Espèce	s				
Cha.	Tr.	Vai.	L, fr.	Van.	Lot.	Gou. Bro.	Gar.	Rot. Ab	I. Che.	Ang
					Seine (a	val Troyes	J			
			+ +	+						
				•		+++	++++	$\vdash P \perp A$		
+ :	classes o	f'abondance re	lative.			++ +	+ + + +	⊦ P + 4	+++	Р
+ :	classes (f'abondance re	lative.			** +	+ + + -	⊦ P + +	· + + +	þ
+ :	classes (l'abondance re	lative.		Caractéristiq	·	+ + + -	⊦ ₽ + +	+++	Р
+ :	classes (f'abondance re Espèce(s) repère(s)	lative. Groupe: repéi	ment		ues		F P + + Type htyologique		Ъ
+ : .	classes (Espèce(s)	Groupe	ment	Caractéristiq Gamme typologiqu	ues		Туре		р

() : diversité trop faible par rapport à la gamme typologique intéressée (15 < n. sp. < 30, cf. *fig.*), le peuplement *atypique* est assimilable à un B_e artificiel, il s'agit d'une station polluée.

Tableau 11 - Détermination du niveau typologique de la Seine à l'aval de Troyes (VERNEAUX, 1977 b)

La Seine à l'av	al de Troyes	
Loche franche	2	
Vandoise	1	
Goujon	2	
Brochet	1	
Gardon	4	
Rotengle	Р	
Ablette	2	
Chevesne	3	
Anguille	Р	
(B ₇)	an a	

Tableau 12 - Détermination du niveau typologique de la Seine à l'aval de Troyes (VERNEAUX, 1980).

-Limites d'application-

Dans le cas de cours d'eau biogéographiquement isolés, cours d'eau corses, petits cours d'eau côtiers, le nombre d'espèces présentes souvent très réduits malgré quelques introductions, ne permet qu'une détermination souvent très approximative de leur niveau typologique. III -3- 1.3. <u>Repérage des niveaux typologiques théoriques</u> à partir de données mésologiques.

La sélection d'un nombre restreint de paramètres typologiquement significatifs, déterminés par l'analyse factorielle des correspondances (température moyenne du mois le plus chaud, dureté totale, distance aux sources, section mouillée à l'étiage, pente) permettent la détermination aux moyens de trois équations (ci-dessous) du type écologique théorique ou potentiel typologique (VERNEAUX,1977 a).

T1 = 0,55 θ Mm - 4,34 T2 = 1,17 Loge (do D. 10⁻²) + 1,50 T3 = 1,75 Loge (Sm $\cdot 10^2$) + 3,92 T = 0,45 T1 + 0,30 T2 + 0,25 T3

- θ Mm : température maximale moyenne du mois le plus chaud.
- do D. : produit de la distance aux sources, en kilomètres, par la dureté totale en mg/l.

 $-\frac{Sm}{Pl^2}$: rapport de la section mouillée à l'étiage en mêtre carré, au produit de la pente en pour-mille, par le carré de la largeur du lit en mêtre.

Les trois facteurs synthétiques retenus parmi les 18 paramètres analysés représentent 50 % de la contribution totale à l'explication des axes F1,F2 = 62,28 %, soit en fait 32,64 % du total.

En vue d'une application plus rationnelle de cette méthode, il conviendrait de définir :

* le nombre de mesures minimales de la température de l'eau d'une station nécessaire à l'obtention d'une valeur approchant d'une manière satisfaisante la moyenne du mois le plus chaud de l'année.

* le protocole de mesure : cycle journalier, minima maxima journalier, hebdomadaire... ?

De ces équations, il ressort que la température est le seul paramètre présentant une variation linéaire, par conséquent son importance dans le calcul du niveau typologique théorique est prépondérante.

Une erreur d'appréciation de la température moyenne de 2 °C induit une modification d'un niveau théorique égal à 1/2 niveau typologique.

Cette valeur moyenne peut varier sensiblement d'une année sur l'autre (année sèche, année pluvieuse) et les maximales peuvent être enregistrées, suivant les années, en Juillet ou en Août. Dans la pratique il est fréquent d'être obligé, faute de mesures, de calculer cette moyenne en utilisant seulement 2 ou 3 valeurs ponctuelles, la référence typologique qui en résulte sera donc très approximative. * De préciser l'importance du secteur du cours d'eau sur

lequel la pente doit être calculée (pente de la station, pente du secteur...). Selon la valeur de la pente prise en considération on peut

constater grâce à un exemple théorique (tableau 13) une variation du niveau typologique pouvant atteindre 3/10 de niveau (ΔT)

	Caractéristiques morpho- dynamiques d'un secteur de cours d'eau	Caractéristiques morpho- dynamiques d'un secteur de cours d'eau
Pente	1 %0	2 %.
largeur moyenne	32 m	32 m
hauteur d'eau	1 m	1 m
0,25.T3	1,48	1,17

Tableau 13 - Exemple théorique de l'influence de la pente.

L'utilisation de cette méthode présente un intérêt certain pour les études prévisionnelles (effets des pollutions thermiques, effets de certains aménagements de cours d'eau ...), car il devient possible, compte-tenu des perturbations apportées à certains facteurs : θ° C, composantes morphodynamiques, de prévoir une modification de la structure typologique théorique. Inversement, il existe une possibilité théorique pour l'aménageur de modifier le niveau typologique d'un cours d'eau en agissant sur un ou plusieurs facteurs. En effet, l'analyse de l'évolution respective des 3 paramètres morphodynamiques composant le troisième facteur synthétique (qui après simplification peut s'écrire $\frac{h}{P_{XI}}$ montre que la pente restant constante, T3 diminue si h (hauteur d'eau) diminue et lorsque l (largeur moyenne) augmente. Ainsi, il devient théoriquement possible de provoquer une évolution typologique vers un niveau plus apical d'un cours d'eau, en agissant sur deux paramètres h et 1, à condition toutefois que l'importance de la largeur et une trop faible hauteur d'eau moyenne ne provoque pas de réchauffement significatif du milieu aqueux. Ce type d'intervention pourrait être envisagé par certains aménageurs, en réalité sans bénéfices réels du point de vue piscicole, compte tenu du caractère artificiel et atypique du cours d'eau ainsi modifié.

-Limites d'application-

Pour des raisons déjà invoquées par ailleurs, la généralisation de cette méthode aux cours d'eau "médio-européens" nous paraît prématurée. En effet, pour des cours d'eau alpins, des imprécisions et des aberrations, du même type que celles relevées par BERTHELEMY (1966) et VERNEAUX(1973), à propos de la règle des pentes de HUET (1949) ou du schéma de ILLIES et BOTOSANEANU (1963) ont pu être observées.

En outre, les données fournies par cette méthode se révèlent très imprécises en ce qui concerne les zones de sources et le secteur supérieur des cours d'eau.

> Cette méthode n'est pas applicable aux milieux canalisés. -Conclusion-

Ces deux dernières méthodes apparaissent surtout fiables au niveau du Rhithron inférieur de l'épi et du mésopotamon, elles le sont moins pour le Rhithron moyen et très peu pour le Rhithron supérieur mal représentés dans le bassin du Doubs.

Dans de nombreux cas, la confrontation des appartenances typologiques théorique et ichtyologique révèle des discordances entre les données fournies par ces deux méthodes pouvant être attribuées à des perturbations du milieu aquatique. Quelquefois cependant, on peut se demander si les discordances relevées n'auraient pas pour origine un effort de pêche insuffisant ou une trop grande approximation des paramètres utilisés, notamment de la température, facteur prépondérant, et de la pente.

Malgré l'imprécision des références que fournissent les différentes méthodes biotypologiques, celles-ci constituent un outil précieux notamment lors d'études à caractère synthétique. C'est pourquoi la nécessité de disposer d'une méthode de repérage précise, fiable et applicable à l'ensemble du territoire national, devrait permettre de privilégier les travaux de recherches permettant d'aboutir à son élaboration.

/ BIBLIOGRAPHIE / - Auteurs Cités. § III.

- BERTHELEMY C. 1966. Recherches écologiques et biogéographiques sur les Plécoptères et Coléoptères d'eau courante (*Hydraena & elminthidae*) des Pyrénées. Annls. Limnol. <u>2</u> (2) : 227-458.
- GHETTI F.P., BONAZZI G. 1977. A comparaison between various criteria for the interpretation of biological data in the analysis of the quality of runningwaters. Water research. 11: 819-831.
- HUET M. 1949. Aperçu des relations entre la pente et les populations piscicoles dans les eaux courantes. Schweiz. Z. Hydrol., <u>11</u> (3-4) : 332-351.
- ILINGER J.P. 1981. Etude critique de l'échantillonnage des mairoinvertébrés benthiques dans un grand cours d'eau par la méthode des IQBG et IQBP. DEA Ecologie Univ. Paris VI : 118 p.
- ILLIES J. 1955. Der biologische Aspekt der limnologischen Fliesswassertypisierung. Arch. Hydrobiol. Supp. <u>22</u>: 337-346.
- ILLIES J. & BOTOSANEANU L. 1963. Problèmes et méthodes de la classification et de la zonation écologique des eaux courantes, considérées surtout du point de vue faunistique Mitt. internat. Verein. Limnol. 12 :1-57.
- MOUTHON J., FAESSEL B. 1979. Etude des torrents de Parme-Stirone-Ghiara et d'un tronçon du fleuve Pô. in Biological water assessment methods. 3 rd. Technical Semmar 1 : 174-205. ed. PF. Ghetti, Publ. C.E.E.
- MOUTHON J. 1980. Contribution à l'écologie des Mollusques des eaux courantes -esquisse biotypologique et données écologiques. Thèse 3ème cycle Univ. Paris VI : 169 p.
- SLADECEK V. 1973. The reality of three British biotic indices Water Research. <u>7</u>: 995-1002.
- TUFFERY G. VERNEAUX J. 1968. Méthode de détermination de la qualité biologique des eaux courantes : les indices biotiques. Trav. CERAFER : 31 p.

- VERNEAUX J. TUFFERY 1967. Une méthode zoologique pratique de détermination de la qualité biologique des eaux courantes. Indices Biotiques. Ann. Sce Univ. Besançon Zool. <u>3</u>: 79-80.
- VERNEAUX J. 1973. Cours d'eau de Franche-Comté (Massif du Jura) -Recherches écologiques sur le réseau hydrographique du Doubs. Essai de biotypologie. Thèse Doct. es Sc. Nat. Fac Sc. Univ. Besançon : 257 p.
- VERNEAUX J. 1975. Principes fondamentaux pour la détermination des critères écologiques relatifs aux biocénoses d'eau courante. in Principles and methods for determining ecological criteria on hydrobiocenoses. Proceeding of the European Scientific Colloquium Luxembourg : 191-207. Publ. for CEE by Perganion Press.
- VERNEAUX J. 1976 a. Biotypologie de l'écosystème "eau courante". La structure biotypologique. C.R. Acad. Sc. Paris <u>283</u> : 1663-1666.
- VERNEAUX J. 1976 b. Biotypologie de l'écosystème "eau courante". Les groupements socio-écologiques. C.R. Acad. Sc. Paris <u>283</u> : 1791-1793.
- VERNEAUX J. 1977 a. Biotypologie de l'écosystème "eau courante". Déterminisme approché de la structure biotypologique C.R. Acad. Sc. Paris <u>284</u> : 77-79.
- VERNEAUX J. 1977 b. -Biotypologie de l'écosystème "eau courante". Détermination approchée de l'appartenance typologique d'un peuplement Ichtyologique. C.R. Acad. Sc. Paris <u>284</u> : 675-678.
- VERNEAUX J. 1980. Fondements biologiques et écologiques de l'étude de la qualité des eaux continentales -Principales méthodes biologiques. in Pesson : Pollution des eaux continentales 289-345. Gauthier Villars ed. 2ème ed. Paris.
- VERNEAUX J., LEYNAUD G. 1974. Note sommaire sur la définition d'objectif et de critères de la qualité des eaux courantes. Trav. CTGREF : 12 p.

/ BIBLIOGRAPHIE / - Auteurs Cités. § III.

- BERTHELEMY C. 1966. Recherches écologiques et biogéographiques sur les Plécoptères et Coléoptères d'eau courante (*Hydraena & elminthidae*) des Pyrénées. Annls. Limnol. <u>2</u> (2) : 227-458.
- GHETTI F.P., BONAZZI G. 1977. A comparaison between various criteria for the interpretation of biological data in the analysis of the quality of runningwaters. Water research. 11: 819-831.
- HUET M. 1949. Aperçu des relations entre la pente et les populations piscicoles dans les eaux courantes. Schweiz. Z. Hydrol., <u>11</u> (3-4) : 332-351.
- ILINGER J.P. 1981. Etude critique de l'échantillonnage des mairoinvertébrés benthiques dans un grand cours d'eau par la méthode des IQBG et IQBP. DEA Ecologie Univ. Paris VI : 118 p.
- ILLIES J. 1955. Der biologische Aspekt der limnologischen Fliesswassertypisierung. Arch. Hydrobiol. Supp. <u>22</u>: 337-346.
- ILLIES J. & BOTOSANEANU L. 1963. Problèmes et méthodes de la classification et de la zonation écologique des eaux courantes, considérées surtout du point de vue faunistique *Mitt. internat. Verein. Limnol.* <u>12</u>:1-57.
- MOUTHON J., FAESSEL B. 1979. Etude des torrents de Parme-Stirone-Ghiara et d'un tronçon du fleuve Pô. in Biological water assessment methods. 3 rd. Technical Semmar 1 : 174-205. ed. PF. Ghetti, Publ. C.E.E.
- MOUTHON J. 1980. Contribution à l'écologie des Mollusques des eaux courantes -esquisse biotypologique et données écologiques. Thèse 3ème cycle Univ. Paris VI : 169 p.
- SLADECEK V. 1973. The reality of three British biotic indices Water Research. <u>7</u>: 995-1002.
- TUFFERY G. VERNEAUX J. 1968. Méthode de détermination de la qualité biologique des eaux courantes : les indices biotiques. Trav. CERAFER : 31 p.

- VERNEAUX J. TUFFERY 1967. Une méthode zoologique pratique de détermination de la qualité biologique des eaux courantes. Indices Biotiques. Ann. Sce Univ. Besançon Zool. 3: 79-80.
- VERNEAUX J. 1973. Cours d'eau de Franche-Comté (Massif du Jura) -Recherches écologiques sur le réseau hydrographique du Doubs. Essai de biotypologie. Thèse Doct. es Sc. Nat. Fac Sc. Univ. Besançon : 257 p.
- VERNEAUX J. 1975. Principes fondamentaux pour la détermination des critères écologiques relatifs aux biocénoses d'eau courante. in Principles and methods for determining ecological criteria on hydrobiocenoses. Proceeding of the European Scientific Colloquium Luxembourg : 191-207. Publ. for CEE by Perganion Press.
- VERNEAUX J. 1976 a. Biotypologie de l'écosystème "eau courante". La structure biotypologique. C.R. Acad. Sc. Paris <u>283</u> : 1663-1666.
- VERNEAUX J. 1976 b. Biotypologie de l'écosystème "eau courante". Les groupements socio-écologiques. C.R. Acad. Sc. Paris <u>283</u> : 1791-1793.
- VERNEAUX J. 1977 a. Biotypologie de l'écosystème "eau courante". Déterminisme approché de la structure biotypologique C.R. Acad. Sc. Paris <u>284</u> : 77-79.
- VERNEAUX J. 1977 b. -Biotypologie de l'écosystème "eau courante". Détermination approchée de l'appartenance typologique d'un peuplement Ichtyologique. C.R. Acad. Sc. Paris <u>284</u> : 675-678.
- VERNEAUX J. 1980. Fondements biologiques et écologiques de l'étude de la qualité des eaux continentales -Principales méthodes biologiques. in Pesson : Pollution des eaux continentales 289-345. Gauthier Villars ed. 2ème ed. Paris.
- VERNEAUX J., LEYNAUD G. 1974. Note sommaire sur la définition d'objectif et de critères de la qualité des eaux courantes. Trav. CTGREF : 12 p.

- VERNEAUX J., FAESSEL B. et MALESIEUX G. 1976. Note préliminaire à la proposition de nouvelles méthodes. Détermination de la qualité des eaux courantes. Trav. CTGREF et Cent. Hydrobiol. Univ. Besançon : 14 p.
- WASSON J.G., DUMONT B., TROCHERIE F. et Col. 1981. Protocole de description des habitats aquatiques et de prélèvement des invertébrés benthiques dans les cours d'eau. Trav. CEMAGREF, Etude n° 1 : 18 p.
- WOODIWISS F.S. 1964. The biological system of stream classification used by the Trent River Board. *Chem. and Ind.* : 443-447.
- Rapport CTGREF 1977. Etude Ecologique du Rhône Sites du Bugey, Chavanay et Tricastin -état de référence. : 107 p.

Rapport CTGREF 1978. - Hydrobiologie du Haut-Verdon. Etude n° 13 : 98 p.

Rapport CEMAGREF 1979. - Surveillance hydrobiologique du site du Bugey : 17 p.

and the second second

Limites de précision des déterminations pratiques des unités systématiques -Ib-(d'après Tufléry et Verneaux, 1967)

ORDRES	Unités systématiques (Limites de précision de la détermination)	
Plécoptères	genre	-
Trichoptères	famille ou genre selon les cas	_
Ephéméroptères	genre	1
Odonates	genre	-
Coléoptères	familie	
Mollusques	genre ou espèce selon les cas	
Crustacés	famille	-
Mégaloptères	genre	
Hémiptères	gente	
Diptères	famille	~
Planaires	genre ou espèces selon les cas	-
Hirudinés	genre ou espèces selon les cas	-
Oligochètes	famille ou présence	-
Nématodes	présence	
Hydracariens	présence	

sroupes faunistiques :	limites pratiques (taxons) IQBG
Plécoptères Trichoptères	genre genre ou famile (Leptoceridae - Límnephilidae - Sericostomatidae)
Ephéméroptères Coléoptères	genre famille ou genre (<u>in</u> Dryopidae – Elminthidae – Haliplidae <u>Hy</u> draenidae)
Odonates Mégaloptères	genre ou famille (Coenagrionidae) genre
Némiptères Diptères	famille ou genre (Aphelocheirus) famille
Planipennes : Collemboles	ordre ordre
Lepidoptères	ordre
: Hydracariens	ordre
Crustacés (macroscopiques): Mollusques	famille - genre ou famille (Hydrobiidae - Planorbidae - Unionidae - Valvatidae)
Triclades Oligochètes Hirudinés Nématodes	genre classe famílle ou genre (Helobdella - Hemiclepsis) classe

ANNEXE -- III -2

(d'après Tufféry et Verneaux, 1967)											
l Groupes Faunistiques	bre	II Groupes, selon nom d'Unités systémati- s (U.S.) rencontrées.	III Nombre total des unités systématiques présentes								
			0.1	2.5	6-10	11-15	16 et +				
				Indice biotique							
Plécoptères 1 ou	1	+ d'une U.S.	-	7	8	9	10				
Ecdyonuridae	2	1 seule U.S.	5	6	7	8	9				
Trichoptères 2	res 1 + d'une U.S.			6	7	8	9				
à fourreau	2	1 seule U.S.	5	5	6	7	- 8.				
Ancylidae	1	+ de 2 U.S.	·	5	6	7	8				
3 ou Ephéméroptères (sauf Ecdyonuridae)	2	2 ou - de 2 U.S.	3	4	5	6	7				
Aphelocheirus ou Odonates ou 4 Gammaridae ou Mollusques (sauf Sphaeridae)	0	Toutes les U.S. ci-dessus absentes	3	4	5	6	7				
Asellus ou Hirudinae ou 5 Sphaeridae ou Hémiptères (sauf Aphelocheirus)	0	Toutes les U.S. ci-dessus absentes	2	3	4	5					
Tubificidae ou Chironominae des groupes thummi et plumosus	0	Toutes les U.S. ci-dessus absentes	1	2	3		· .				
7 Eristalinae	0	Toutes les U.S. ci-dessus absentes	0	1	1	•	 -				

Tableau standard de détermination des indices biotiques (d'après Tufféry et Verneaux, 1967)

: tableau standard de détermination des Indices de Qualité Biologique (I.Q.B.G. - I.Q.B.P.)

diversité (groupes faunistiques repères	taxonomi	que	gr. ropères		: :30≽d>25 :		: :19≽₫≯12 : :	d ≰ 12
Plécoptères	: _	; 1	; > 3	; 20	: 19	; 18 :	17	16
Sótipalpia	: I - :	2	< 3	19	18	17	16	15
Neptageniidae except Heptagenia	: : : : II	: 1	; <u>}</u> 2	18	1 ; 17 ;	• • •	15	14
	: ::	; 2 ; 2		17	16	15	14	13
Plécoptères Filipalpia except Nemouridae	: : : :111		: > 3	16	• 15 : : : :	14	13	12
	:	2	< 3	15	14	13	12	11
Trichoptères à fourreaux	: : IV :	: 1	≥ 5	14	13	12	11	· 10
larvaires		2	; < 5 ;	13	12	11	10	9
Ephéméroptères except Epeorus Ecdyonurus	: : V :		>6	12	11	10	9	8
Nemouridae Rhithrogena Elminthidae Baetis-Caenis Neptagenia Ephemerella		2	<6	tı :	10	9	8	7
Trichoptères sans fourreaux larvaires Baetis	: VI	1	≥2	10	9	8	7	6
Ephemerella Triclades except <i>Dendrocoelum</i>		2	ζ5	9	8	7	6	5
Ddonates Sialis Janmaridae	VII	: 1	•	8	7 :	6	5 :	4
Hollusques - Caenis Coléoptères except <i>Elminthidae</i>		: 2 :	< 6	7 :	6	5	4 :	3
Chironomidae Digochètes Hirudinae	VIII	; ; ; ; ; _ ;	≫3	6	5	4 :	3 :	2
Asellus Dendrocoelum		2	< 3	5	4	3	2	1

st taxons : selon les indications du tableau des limites de détermination.

ANNEXE - III -5

compactes (dalles-tufs argiles...) surfaces blocs pierres cai lloux galets graviers gravette sables organiques litières éléments grossiers organiques fins vases et limons débris substrat fort 100 </ v </ 200 nul v **∠**10 cm/s [50 v <100 très fort à violent v ≫200 сш/s 25 ∠v <50 faible 10 ¢ v <25 courant

Fiche de prélèvements différentiels -IQBG

IV /Résultats des recherches entreprises/

IV -1- Les Diatomées :

-<u>Etat des connaissances acquises en matière de Diatomées benthiques</u> La prospection des stations permanentes de l'Inventaire pour le Bassin Rhône Méditerranée - Corse a été réalisée au cours de trois campagnes de prélèvements en 1977 complétées par des récoltes plus ponctuelles en 1978-79 et 80.

189 échantillons ont ainsi été examinés et ont conduit à dresser une liste de plus de 300 taxons. Cet inventaire succinct n'est en aucun cas exhaustif, la préoccupation essentielle étant la mise en évidence des formes les mieux représentées en vue d'établir un diagnostic global de la qualité des eaux et non la recherche systématique d'espèces considérées comme rares.

IV -1- 1. Techniques d'étude :

IV -1- 1.1. Echantillonnage des communautés

L'aptitude des Diatomées à coloniser les milieux aquatiques les plus variés pourrait laisser supposer que leur répartition est relativement homogène dans les eaux courantes. Outre la succession naturelle des espèces de l'amont vers l'aval connue depuis longtemps l'expèrience tend à prouver l'existence de différences pafois marquées dans la composition des communautés au sein d'un même biotope en fonction du substrat et pour un support donné par rapport à son orientation vis à vis du courant. (BACKHAUS 1967).

Ces variations sont encore plus accusées lorsque l'on considère la structure des peuplements ou la biomasse. Aussi ,bien que de nombreux auteurs (PATRICK 1963,SAUNDERS & Al 1976,DESCY 1975) aient proposé une approche quantitative,il a paru souhaitable ,dans un souci de simplification de réaliser l'échantillonnage des Diatomées benthiques de manière qualitative.

- Choix des supports

Chaque station étant constituée d'une mosaique de biotopes il convient d'effectuer un choix des supports à prospecter oud'enétablir éventuellement une hiérarchie afin d'alléger le protocole d'échantillonnage.

Ce choix doit obéir à de nombreux impératifs:

- le support doit être représentatif de la station (donc dominant)
 si l'objectif à atteindre vise à établir un diagnostic de la qualité
 globale du milieu.
- Si le but recherché est l'appréciation de la qualité de l'eau il

est préférable de choisir un support immergé en permanence à la même profondeur dans la zone photique et dans des conditions d'écoulement les plus rapides (afin de prévenir la sédimentation de certaines espèces à la dérive). Enfin le support retenu doit être neutre (incapable d'échanges avec les Diatomées). Un tel résultat peut être obtenu à l'aide de substrats artificiels suspendus à des flotteurs en particulier dans des milieux soumis à des variations importantes du niveau des eaux.

- Enfin chaque fois que cela est possible les prélèvements sont effectués au centre du cours d'eau afin de limiter l'influence de rejets clandestins le long des rives.

En pratique, ces conditions sont souvent irréalisables. Il est vain par exemple de rechercher de l'amont vers l'aval d'un cours d'eau des substrats de même nature car ils disparaissent naturellement ou par suite d' "aménagements" ou d'exploitation. Les comparaisons susceptibles d'être effectuées entre biocénoses concernent donc des supports de nature différente à plus ou moins brêve échéance.

- L'utilisation de substrats artificiels nécessite leur maintien dans la zone photique.Ce résultat ne peut être obtenu que par la suspension à des flotteurs.Les crues,les matériaux dérivant,l'indélicatesse des curieux nécessitent une surveillance rigoureuse souvent impossible à assurer pendant la durée de l'expérimentation.

- Enfin l'accès au centre des fleuves (sur le cours infèrieur en particulier) est souvent utopique.

Pour toutes ces raisons il n'est pas proposé ici de méthode universelle mais seulement quelques conseils d'ordre pratique.

Selon la littérature scientifique,l'optimum de développement des Diatomées benthiques se situe dans les eaux courantes bien oxygénées sur des supports stables et sous de très faibles épaisseurs d'eau (moins de 20 cm) en présence d'une légère charge organique.

Dans les faciès lénitiques, les communautés benthiques et périphytiques sont souvent plus caractéristiques de leur support que de la qualité de l'eau. Ainsi les associations d'épiphytes : Synedra parasitica et Rhoicosphenia curvata avec Cladophora glomerata ou encore Achnanthes hungarica avec Lemna minor sont bien connues. De même la microflore épipélique (associée au sédiment) sera par exemple très riche en formes saprophiles (genres Hantzschia et Nitzschia) en raison de l'accumulation des matières organiques en suspension.

Dans les faciès lotiques en revanche, la microflore épilithique

qui colonise des supports stables et neutres (blocs, pierres, galets) grâce à des systèmes de fixation efficaces (ex.genres Achnanthes, Gomphonema etc...) et surtout l'absence de sédimentation d'espèces étrangères à la station ayant pu dériver de l'amont permettent une estimation globale de qualité en rapport étroit avec celle du support aqueux.

Sur chaque station le protocole d'échantillonnage simplifié a donc consisté à rechercher en priorité des substrats naturels dans les deux types de faciès : à courant le plus rapide (lotique) et dans les zones les plus calmes (lénitique).

Dans les milieux potamiques ou canalisés les substrats accessibles deviennent plus rares et des supports artificiels (piles de pont,murs palplanches)doivent être recherchés.

L'absence de faciès lotique peut parfois être compensée par des prélèvements effectués sur des seuils ou des déversoirs de barrage ou d'écluse.

Dans les zones soumises à des variations de niveau importantes (queue de retenue ou aval de barrage, zone sous influence des marées) il est impératif de compléter l'échantillonnage des supports naturels par celui des objets flottants et amarrés (bouées, pontons, ou barques). En effet, l'examen des biocénoses soumises aux variations de niveau donc à des assèchements temporaires suivies de turbidités parfois élevées montre la prédominance de formes résistantes ou euryhèces traduisant une dégradation du milieu. Les communautés fixées sur des flotteurs (restant en permanence immergées dans la zone photique) fourniront essentiellement des informations relatives à la qualité des eaux.

Les différences relevées entre ces deux types d'échantillonnage sont souvent très importantes d'autant plus que la qualité des eaux est bonne.

Quel que soit le type de prélèvement réalisé il doit être noté avec précision (nature du support,faciès et caractéristiques particulières de l'habitat éventuellement), ce qui risque de faciliter grandement l' interprétation des résultats.

Une codification des prélèvements est proposée en tableau n°2,elle a été utilisée sur les stations du bassin R.M.C.

- Mode opératoire et matériel utilisé

Le repèrage des Diatomées peut se faire à l'oeil nu lorsque le matériel est abondant. Ces algues forment alors un revêtement brun à jaune ocre à proximité immédiate de la surface de l'eau.

Dans de bonnes conditions la colonisation des supports nécessite au minimum une quinzaine de jours aussi tout échantillonnage devient presque impossible en période de crue et il est nécessaire de prévoir un délai analogue après chaque montée importante du niveau des eaux.

- Les algues épilithiques et périphytiques (au sens large) sont récoltées par raclage à l'aide d'une lame (canif,cutter)

Les algues épiphytiques sur macrophytes(phanérogames,mousses)
 sont prélevées par expression ou, en faciès lénitique, à l'aide d'un filet
 à nannoplancton (28 μ de vide de maille) muni d'un manche télescopique.

Les algues épipéliques peuvent être récoltées à l'aide d'une pipette ou d'une seringue.

Les supports artificiels et verticaux (murs,palplanches) nécessittent l'utilisation d'un racloir muni à sa base d'un filet très fin et d'un manche télescopique.

Le matériel est fixé sur le terrain au formol à 4%.

IV -1- 1.2. Préparation et comptage

Après nettoyage à l'eau oxygénée concentrée le matériel est monté dans une résine réfringente le Naphrax (I.R.=1,74) pour être ensuite observé au fort grossissement. Parallèlement, des observations sur matèriel fixé et sur des grillages permettent de résoudre la plupart des problèmes systématiques.

Un comptage portant au moins sur 500 individus est réalisé par transects et au fort grossissement.

Le nombre d'individus est parfois très infèrieur lorsque le matériel est pauvre ou plus élevé si l'échantillon est très riche.

Ce comptage permet d'établir les pourcentages de chaque taxon par rapport au nombre total d'individus comptés.

Les résultats sont donc exprimés en% d'abondance relative.

IV -1- 1.3. Codification des résultats

Les résultats des inventaires réalisés sur l'ensemble des stations du bassin R.M.C. ont été stockés sur ordinateur après codification. Chaque taxon est affecté de 4 lettres (cf.annexe IV-2) et le code de chaque station comprend essentiellement le code hydrologique et le pK. (Ces résultats pourront être fournis à la demande).

IV -1- 2. UTILISATION DES DIATOMEES BENTHIQUES POUR L'APPRECIATION DE LA QUALITE DES EAUX

La prise en compte des Diatomées dans le diagnostic des pollutions est déjà très ancienne puisque dès le début du siècle KOLKWITZ et MARSSON(1908-1909) les utilisent dans un système dit des "Saprobies" pour l'appréciation des contaminations organiques. Ce système a depuis été remanié, modifié et critiqué par de très nombreux auteurs.

Certaines variantes du système des Saprobies ont fait l'objet de nombreuses applications et l'une d'elle a été utilisée ici.

D'autres méthodes s'appuyant sur la structure des peuplements et la diversité spécifique n'ont pas été prises en compte sur le bassin R.M.C. car elles font appel à des techniques d'échantillonnage quantitatives.

D'autres méthodes enfin associent les Diatomées à d'autres groupes taxonomiques ;elles sont exposées dans de nombreux ouvrages plus ou moins détaillés (WEBER 1973,SLADECEK 1973,PESSON 1976 etc...)

Le traitement des données recueillies sur l'ensemble des stations du bassin R.M.C. a fait appel à des techniques nécessitant des identifications au niveau de l'espèce. Bien que l'obstacle systématique limite les possibilités d'application les résultats obtenus permettent d' entrevoir une première simplification aboutissant à l'utilisation des genres ou des associations de genres.

IV -1- 2.1. Méthodologie

Méthode de ZELINKA et MARVAN (1961) modifiée DESCY(1979)

ZELINKA et MARVAN après avoir établi une liste détaillée d'organismes indicateurs de 5 degrés de saprophilie proposent une formule de calcul directement dérivée de celle de PANTLE et BUCK(1955) de la forme :

 $X = \frac{\overset{h}{\underline{i} - 1} \quad h \cdot g \cdot x}{\overset{h}{\underline{i} - 1} \quad h \cdot g}$

où: X=degré de contamination organique h= abondance de l'espèce (densité absolue ou densité relative)

x = degré de saprophilie exprimé pour chaque espèce par des notes réparties sur chaque niveau de saprotrophie et dont la somme est égale à 10.

g = valeur indicatrice de l'espèce (note variant de l à 5)

DESCY (1979) propose une formulation identique tout en modifiant la signification des termes utilisés.

74.

$$I = \frac{\sum_{j=1}^{p} Aj \times sj \times vj}{\sum_{j=1}^{p} Aj \times vj}$$

où: Aj= abondance relative de l'espèce j sj= sensibilité de l'espèce(note 1 à 5) vj= valeur indicatrice de l'espèce (note variant entre 1 et 3)

Pour chaque prélèvement l'application de cet indice permet à DESCY d'obtenir

une note variant entre l et 5 qu'il interprète comme suit:

pour I > 4,5 : meilleure qualité biologique pas de pollution.

- 4,5<I<4 : qualité presque normale (légère modifications des communautés de Diatomées, pollution légère).
- 4 <I < 3 : Modifications plus importantes des communautés, régression des formes sensibles, pollution modérée ou eutrophisation significative.
- 3 < I < 2 Espèces résistantes dominantes, régression ou disparition des formes sensibles (diversité réduite), forte pollution.
- 2 < I < 1 Dominance marquée de quelques espèces résistantes (de nombreuses espèces ont disparu), très forte pollution.

L'attribution des valeurs de S et V a été effectuée par cet auteur à partir de données recueillies sur l'ensemble du bassin de la Meuse belge où il distingue 5 biotypes allant des eaux acides oligotrophes aux milieux alcalins eutrophes.

Cette technique a été reprise ici en apportant quelques modifications:

- Les valeurs de S et V ont été établies à partir des données recueillies sur l'ensemble du réseau hydrographique français complétées par celles de la littérature scientifique. Elles sont souvent différentes de celles retenues par DESCY. Par V nous désignons le degré de sténoècie des espèces qui est l'aptitude à proliférer dans des conditions bien précises.

- Afin de permettre des confrontations et une meilleure exploitation des résultats, des classes d'indice (appelé ici I.P.S.=indice de polluo-sensibilité) variant de 1 à 20 dans le sens des qualités croissantes sont proposées ici.

- Proposition de classes de qualité pour le calcul d'un indice basé sur les polluo-sensibilités spécifiques (IPS)

ΣSVA/_ΣVA_	1 - 1,20	1,21-1,4	1,41-1,6	1,61-1,8	1,81-2,0	2,01-2,2	2,21-2,40
I.P.S	1	2	33	4	5	6	7
ΣSVA/ ΣVA	2,41-2,6	2,61-2,8	2,81-3,0	3,01-3,2	3,21-3,4	3,41-3,6	3,61-3,80
I.P.S	8	9	10	11	12	13	14
ΣSVA/ ΣVA	3,81-4,00	4,01-4,2	0 4,21-4,	40 4,41-4	4,60 4,61-	-4,80 4,8	15,00
I.P.S.	15	16	17	18	19	9	20

- Les valeurs de S et V attribuées aux Diatomées récoltées sur le bassin Rhône - Méditérranée-Corse figurent dans le tableau n°14et l'annexe IV -2.

TABLEAU N°14 VALEURS DE S ET V ATTRIBUEES AUX DIATOMEES POUR LE CALCUL D'UN INDICE DIATOMIQUE BASE SUR LES SENSIBILITES SPECIFIQUES (I.P.S.)

	1	SV		SV		SV		SV		SV		SV
	AAFF	5 2	CLEP	53	FCRO	41	NANG	32	NIGR	32	NTEN	32
1	AAHE	53	CMEN	21	FINT	31	NAOB	52	NIHU	22	NTRI	53
i	ABIA	33	CMIC	52	FLEP	31	NAPI	23	NILA	53	NTRL	22
1	ABIG	23	CNAV	42	FPIN	4 1	NATO	4 1	NINC	11	NTRV	22
es i	ABIN	23	COCE	31	FVAU	31	NBAC	42	NINT	13	NTRY	23
N I N I	ABRE	23	COHU	52	FVIR	52	NBRE	12	NIPU	23	NTUS	53 23
class	ACON	42	COLA	22	FVUL	43	NCAM	41	NIRO	33 32	NTWY NUMB	13
1 0	ACRO	42	CPAR	53	GABB	12	NCAR NCIL	53 23	NITE NLAN	32 31	NVEN	12
	AEXG	52	CPED	42	GACO	52 33	NCIL	22	NLIN	3 2	NVER	4 1
n	AEXI	53 41	CPLA	4 1 3 1	GAGA GANG	33. 41	NCIN	5 2	NMEN	31	NVIR	3 3
pollutions ie (3 clas	AFOR	17 1.62	CPLE CPLI	31 51	GANG	3 2	NCLA	23	NMIC	23	PBRE	3 3
Li .	AHUN	23 53	CPLI	51	GAPR	52	NCLE	53	NMIN	4 1	PMIC	3 3
(] (3	ALAE	31	CPRO	43	GAUG	3 3	NCOB	53	NMIS	3 1	PNOB	53
po] ie	ALAN	4 1	CPST	4 1	GCON	4 2	NCOH	23	NMUR	3 1	PSCA	52
1 0	ALAR	4 1	CSAP	4 2	GCUR	51	NCOM	13	NMUT	2 1	RCUR	4 1
aux noè	ALAP	53	CSBI	53	GGRA	5 2	NCOS	52	NNEO	2 3	RGIB	53
1 10	ALAU	53	CSIL	53	GHEL	53	NCPR	3 2	NOBL	53	SAAN	41
s t i	ALIN	52	CSIN	51	GHTE	53	NCRE	23	NPAC	31	SACU	4 1
Sensibilité Degré de st	ALIP	52	CSOL	4 3	GINT	52	NCRY	41	NPAE	31	SAMP	52
ib é	ALPP	53	CSTE	4 1	GIPU	52	NCUS	4 1	NPAL	13	SANG	41
Sens	AMCR	52	CSTR	23	GLAN	43	NDEB	23	NPER	23	SASM	2 1
De	AMIC	53	CTHU	42	GLON	52	NDEC	4 2	NPHY	22	SAST	22
S=	AMIN	5 2	CTMD	52	GNOD	43	NDEN	42	NPRO	23	SDUB	31
	AMON	53	CTUM	33	GOLC	41	NDIC	42	NPSH	13	SHAN	1 1
i.	AORN	23	CTUR	52	GOLI	41	NDIG	23	NPSL	52	SIDE	33
i .	AOVA	31	CVEN	42	GPAR	1 1	NDIS	42	NPUP	22	SLHE	53
i	APED	4 2	DELO	32	GPMI	1 1	NDUB	23	NPYG	23	SLIN	52
i	APEL	53	DELT	32	GSCA	33	NEDU	43	NRAD	52	SOCR	4 1
1	APLO	52	DHME	53	GSPE	43	NEIR	52	NREC	32	SOPI	31
	ARUT	23	DMAR	52	GTER	43	NEXC	53	NREI	53 52	SOSA	2 1 3 1
1	AVEN	11	DOCU	53	GYAC	43	NEXG	42 41	NREG	52 43	SOVA SOVI	22.
	AVIT	52 23	DOOB	42 53	GYAT	43 13	NEXI NFIL	4 1 3 3	NRHY NROM	41	SPAR	41
	BLEV		DPUE DTCR	53	HAMP MAMB	3 1	NFLE	4.1	NROS	3 3	SPSC	4 1
1	BPAR	23 42	DICK	53	MARE	53	NFOS	4 2	NROT	53	SPUL	33
i	CAFF	4 2	DYUE	41	MCCO	52	NFRU	2 1	NRTE	4 1	SRSC	4 2
1	CAMP	23	DVUL	4 1	MCIR	52	NGAN	1 3	NSAL	23	SRUM	4 1
1	CARC	5 2	DVUO	4 1	MDIS	4 1	NGOE	2 2	NSAP	2 1	SSMI	53
1	CATO	2 1	EABI	52	MGAN	3 1	NGRA	43	NSBH	52	STAB	23
	CBAC	4 2	EARC	5 1	MGRA	3 1	NGRE	3 1	NSBL	53	STAN	53
	CCES	53	EEXI	53	MISL	5 1	NGRO	53	NSCA	3 1	STEN	42
	CCIS	4 3	ELUN	52	MITA	4 1	NHAL	12	NSEM	12	STNE	41
	CCOM	51	EPMI	51	MVAR	31	NHAN	53	NSEO	31	SOBT	53
	CDEL	52	ETUR	52	NACD	52	NHEL	52	NSHR	23	SUBI	41
i i	CDMI	51	FALP	53	NACI	23	NHEU	32	NSIG	23	SUCA	31
i	CELL	52	FBIC	53	NACO	13	NHUC	41	NSIN	53	SUDA	4 1
i	CGLO	51	FBID	51	NACU	52	NHUS	52	NSIO	4 1	SULN	31
i i	CHEL	53	FBRE	4 1	NAES	23	NIAA	32	NSIT	53	SUOX	21
1	CHUS	52	FCAP	51	NAGF	1.3	NIAG	3 2	NSLE	33	TFLO	51
ł	CIRI	52	FCME	52	NALE	13	NIAR	5 2	NSMO	22	TWEI	22
ł	CKUT	21	FCOB	51	NAMC	23	NIFR	1 1	NSOC	43	i.	
1	CLAN	4_3_	<u>FCON</u>	<u>51</u>	! NAMP	22	<u> NIFT</u>	3_2_	<u> NTAN</u>	4 1	i	

- Indice diatomique mis au point sur la Seine (C.T.G.R.E.F. 1974)

Cet indice dont les limites d'application ont été discutées par ailleurs (COSTE 1978) n'utilise que 55 espèces au total pour parvenir à une estimation de la qualité des eaux notée de 1 à 10 dans le sens des qualités croissantes.

7 groupes de cinq espèces à degré de sténoécie relativement élevé sont représentés verticalement (dans l'ordre des sensibilités décroissantes)dans un tableau à double entrée.

Horizontalement ,4 groupes de 5 espèces à degré d'euryècie plus élevé sont également représentés dans le même ordre da la gauche vers la droite.

Les groupes et sous-groupes médians définis par le % d'espèces repères qui atteint 50% du total de ces E.R.permettent l'attribution d'une note comprise entre 1 et 10 (cf.tableau 15).

IV -1- 2.2. <u>RESULTATS D'APPLICATION DES METHODES BIOLOGIQUES D'ESTIMATION</u> <u>DE LA QUALITE DES EAUX</u> : <u>DISCUSSION</u>

- Application de l'indice IPS (dérivé de la méthode Descy)

Cette technique présente l'avantage d'utiliser toutes les espèces présentes et à ce titre elle rend compte avec une relative précision de la sensibilité générale des communautés présentes. Elle peut ici servir de base d'appréciation à la fiabilité des autres méthodes basées sur les Diatomées dont il serait vain d'attendre une meilleure information puisqu'elles utilisent un nombre plus limité d'espèces ou de genres.

Les principaux obstacles à une application généralisée sont évidents:

- nécessité d'identifier toutes les espèces présentes
- Choix empirique des valeurs de S et V même s'il est établi à partir de résultats informatisés, il reste souvent discuté et discutable.

- Application de l'Indice Diatomique Seine (IDS)

Dans un souci de simplification le nombre d'espèces repères est limité à 55, néanmoins , la sous-représentation de ces espèces ou de certains groupes ou sous-groupes aboutit parfois à des indices très peu significatifs où le stock d'espèces non pris en compte par le tableau d'indice peut être très représentatif de la qualité du milieu.Il convient de noter que toutes les espèces retenues sur

Tableau n° 15 TABLEAU DES INDICES DIATOMIQUES ETABLI A PARTIR DES COMMUNAUTES DE DIATOMEES BENTHIQUES DE LA SEINE PAR LE C.T.G.R.E.F. (1974)

			LC C. I.O.K.C.F. (1974		3
GROUPES		G 1	G 2	G 3	G 4
SOUS-GROUPES		Achnanthes exilis A.minutissima & v. Denticula tenuis & v Diatoma hiemale & v. Meridion circulare	Cocconeis pediculus Diatoma vulgare & v. Nitzschia dissipata Fragilaria construens Cymbella ventricosa	F.vaucheriae Nitzschia linearis N.acicularis	N.FRUSTULUM & V. N.PALEACEA N.AMPHIBIA
	\square	G 1	G 2	G 3	<u>64</u>
Achnanthes affinis A.linearis & var. Cymbella microcephala Cymbella sinuata Navicula tridentula	SG 1	10	9	8	7
AMPHIPLEURA PELLUCIDA Cymbella affinis & v. Fragilaria capucina Gomphonema intricatum Gomphoneis curta	SG 2	9	8	7	6
Cymbella lanceolata Cymbella prostrata Gyrosigma attenuatum Gyrosigma nodiferum Navicula gracilis	SG 3	8	7	6	5
CYMBELLA CISTULA GOMPHONEIS OLIVACEA NAVICULA PUPULA & V. N.CAPITATORADIATA SURIRELLA OVATA & V.	S G 4	7	6	5	4
Cymbella tumida Navicula gregaria N.viridula & v. Nitzschia filiformis Synedra pulchella	SG 5	6	5	4	3
DIATOMA ELONGATUM & V GOMPHONEMA ABBREVIATUM Gomphonema parvulum Navicula accommoda Navicula trivialis		5	4	3	2
Navicula mutica & v. N.neoventricosa N.frugalis Nitzschia clausii Synedra tabulata	SG 7	4	3	2	1

le bassin de la Seine figurent dans l'inventaire R.M.C.

- Confrontation des résultats obtenus :

Les estimations effectuées à l'aide des méthodes indicielles peuvent être confrontées aux données publiées par l'Agence R.M.C. pour des périodes correspondantes.

Ces comparaisons sont facilitées par la transformation de la grille de qualité en une note sur 10:(cf.tableau 16)

Tab.n°16 Classes de qualité (normes Agence) Indice (sur 10)= IRMC

1	А	Excellente	10
1	В	Bonne	8
2		Moyenne	6
3		Médiocre	4
4		Pollution excessive	2

a/ Qualité des cours d'eau des bassins côtiers

Arc à St.Pons: La qualité des eaux qualifiée de médiocre par l'Agence n'obtient une note moyenne qu'en juin 77,1a note la plus basse apparaissant en Septembre 77 .Il faut noter une bonne correspondance des indices Seine et IPS.

Argens à Roquebrune : Qualité bonne d'après les paramètres classiques mais médiocre d'après les dosages de micropolluants. Les notes obtenues avec IPS et IDS sont passables à movennes. IPS varie entre 8 et 13/20, IDS entre 4 et 7/10.

Hérault à Laroque : Qualité bonne à moyenne pour l'Agence qui apparait bonne à moyenne avec l'IDS bonne avec IPS.

Aude à Moussan : Considéré comme étant de qualité médiocre en 1977 par l'Agence ce cours d'eau semble plutôt présenter des qualités d'eau moyennes à bonnes d'après les indices.

Orb à Béziers : Moyennes pour l'Agence ,les qualités apparaissent ici médiocres à mauvaises (présence de formes halophiles).

Tavignano aval Corte :

Bonne pour l'Agence en 79 le prélèvement effectué en Septembre 1980 traduit une qualité d'eau moyenne.

Tech au gué d'Ortaffa :La qualité des eaux très moyennes obtenue par l'Agence est confirmée ,elle apparait même médiocre .

Têt à Perpignan : Qualité médiocre en accord avec les méthodes indicielles.

Var à St.Laurent : Qualité passable d'après les indices , intermédiaire entre celles décelées par les analyses classiques et par les dosagesde micropolluants.

Ces exemples montrent une assez bonne correspondance entre les différentes méthodes utilisées ici les estimations indicielles étant souvent intermédiaires entre celles fournies par les analyses physicochimiques classiques et des analyses plus complètes (micropolluants)ce qui semble confirmer la sensibilité des Diatomées à ces types de pollution. Certaines estimations en apparence plus sévères (ORB) sont dues à la présence de formes halophiles qui entrainent nécessairement des chutes d'indice.

) Qualité des eaux du sillon rhoda	n
C'est surtout dans ce secteu	r
estimations de l'Agence et celles o	d
marquées. Elles peuvent être résum	é
Estimation Agence	
Rhone à Pont Carnot passable	

h

Rhône à Saint Vallier passable Isère à Pontcharra médiocre Durance à Cadarache médiocre à bonne

Au niveau de Pont Carnot ces différences sont à attribuer aux variations importantes du niveau des eaux (queue de retenue de Génissiat) les méthodes indicielles reflètent plus la qualité globale du milieu que celle de l'eau (absence d'échantillonnage sur flotteur). Au niveau de Saint Vallier les indices obtenus témoignent d'une situation plus sévère que celle mise en évidence par l'Agence en revanche la correspondance est bonne au niveau de Villeurbanne (qualité moyenne à bonne) de Givors (passable) ou d'Alès sur le Gardon (qualité mauvaise).

Sur la Durance et magré une pollution décelable à l'aval du camping de Saint Paul les prélèvements effectués au niveau du pont de Mirabeau témoignent tous d'une qualité d'eau satisfaisante.

c/ Qualité des eaux du bassin de la Saône

Les pollutions dues aux métaux lourds et aux micropolluants semblent avoir peu d'incidence sur les valeurs indicielles qui restent bonnes tant sur la Saône à Auxonne que sur le Doubs à Goumois. Sur l'ensemble des autres station du Doubs les estimations paraissent plutôt optimistes en comparaison de celles de l'Agence. Il faut noter une chute d'indice importante dans la Saône à l'amont immédiat de la confluence avec le Doubs.

En conclusion et malgré quelques légères discordances qui peuvent trouver leur explication dans l'insuffisance ou le manque de représentativité de certains prélèvements les estimations obtenues à l'aide des méthodes indicielles rendent compte de manière assez fidèle du niveau de dégradation des cours d'eau du bassin. La mise en évidence des pollutions insidieuses (métaux lourds, micropolluants) parait même décelable si l'on en juge par les écarts relevés avec les estimations des analyses physico-chimiques classiques.

nien

r que les discordances entre les indices paraissent les plus ées comme suit : Indices

passable à médiocre passable à médiocre médiocre(IDS)à bonne (TPS) movenne à bonne

IV -1- 3. Nouveaux résultats acquis : propositions et perspectives

Outre les premiers résultats obtenus à l'aide de méthodes indicielles spécifiques (IPS, IDS), il a paru souhaitable de tenter une approche basée sur les genres(dans un souci de simplification) susceptible de donner lieu éventuellement à des applications plus pratiques.

Il n'existe pas à notre connaissance de méthodologie se limitant à ce niveau d'identification pour les Diatomées et la raison en parait simple: chaque genre (monospecifique excepté), regroupe des espèces présentant elles-mêmes une gamme très étendue de sensibilités. Le genre Navicula par exemple qui renferme près de 1200 espèces (d'eau douce et saumâtre) ainsi que le genre Nitzschia (500 espèces environ) sont de très loin les plus représentés dans nos eaux douces avec des formes aptes à coloniser tous les milieux existants.

La difficulté essentielle réside donc dans la possibilité de dégager pour chaque genre une sensibilité globale écologiquement significative.

L'examen de la classification des Diatomées (BOURRELLY 1981) suggère l'utilisation possible de certains groupes pour l'appréciation du degré de trophie et NYGGARD (1949) puis STOCKNER(1967) ont proposé divers quotients d'association visant à définir le statut trophique des milieux lacustres. En revanche aucune tentative ne parait avoir été effectuée dans le domaine du diagnostic des pollutions.

Pourtant certains ordres et familles paraissent très représentatifs de différents niveaux de qualité globale du milieu.

Ainsil'ordre des Monoraphidées (Achnanthes, Cocconeis), celui des Brachyraphidées (Eunotia, Actinella) ou encore des Araphidées regroupent des genres généralement électifs des qualités d'eau les meilleures. Cette remarque est également valable pour certaines familles comme celles des Epithémiacées et des Surirellacées. Celle des Nitzschiacées en revanche renferme des genres et des espèces hautement résistantes aux pollutions et parmi les plus saprophiles. La famille des Naviculacées contient des genres de sensibilité très différente capables de coloniser les milieux les plus divers des plus oligotrophes (Amphipleura Stauroneis) aux plus souillés (Amphora Amphiprora).

De nombreux essais d'application s'appuyant sur la sensibilité (S) globale et le degré de sténoècie relative (V) ont déjà été tentés sur divers cours d'eau français par le CEMAGREF à partir des valeurs proposées dans le tableau n°17 .

TABLEAU Nº 17

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS DES ESTIMATIONS INDICIELLES REALISEES SUR L'ENSEMBLE DES PRELEVEMENTS DE DIATOMEES RECOLTEES SUR LE BASSIN RHONE-MEDITERRANEE-CORSE

_____ IDS = Indice diatomique Seine (55 espèces repères) IPS = Indice de polluo-sensibilté utilisant toutes les espèces présentes et dérivé de la méthode ZELINKA et MARVAN et DESCY IDG = Indice diatomique utilisant les genres (+ une section du genre Nitzschia) basé sur la sensibilité globale (formule de PANTLE&BUCK) IRMC = Estimation Agence RMC QC :d'après analyses physico-chimiques classiques et QG : d'après analyses complètes (avec micropolluants) P = Code prélèvement

- N = Effectif compté
- D = Diversité spécifique (Shannon)

Station	N°pi	cep.	Date	Р	IDS/10	IPS/20	IDG/20	IRMC/10 QC QG	N	D
ARC à Saint	Pons:		250177	6D01	1	4	10		533	2,32
**		1393	280477	1201	5	10	11			2,97
		1394	TT	0000		10	11	:		3,12
		1636	130977		1	2	5		407	2,69
		1835	110978	5J01	3	8	13	- 4		2,78
		1836	11	1201	3	9	13		452	2,91
ARGENS à		1395	280477	1201	5	12	12	8-4	309	4,12
Roquebrune		1396	п	1205	7	13	10		414	4,69
		1637	140977	1201	5	8	10		527	2,39
		1638	11	1161	4	11	11			4,57
		1639	n	1163	4	8	10		881	2,42
aux quatre	Chemins	s1837	120978	11B1	7	12	11	The sea and the sea and	515	2,58
		1838	11	6K01	7	13	12			3,60
AUDE à Cuxa	с	1405	280477	1104	4	12	10		226	4,67
28		1406	11	1204	5	10	10		234	4,50
Aude à Cour	san	1648	140977	1101	6	14	12			4,31
		9648	u	5J01	7	14	13		176	3,77
		1839	120978	5H01	7	12	10	4	392	3,90
		9839		5E01	7	14	14		470	1,95
		1840	**	1103	3	7	6		587	4,54
niveau Auto	route	2795	261180	5E03	5	10	10		358	4,31
(Béziers-Na	rbonne))2796	Π.	1102	1	6	7		649	3,01
DOUBS sourc	e	1296	170177	1K01	10	19	19		456	2,52
(amont Mout)	he)	1297	11	5104	9	18	18			3,87
		1298	**	1104	8	16	16			3,23
	15	1299	11	1101	10	19	18		210	3,44
		1467	280677	1K01	9	19	20			2,27
		1468	**	5101	9	18	18			3,28
		1551	220877	1101	10	20	20			1,53
		1552	17	6D01	10	20	20		449	2,31
		1553_		<u>6J01</u>	10	19	19			3,32
DOUBS à Jour		1302		1101	7	16	13		186	2,69
(am.Pontar1	ier)	1303		6K04	7	16	14			3,71
		1304	**	4H01	7	16	15			2,67

DOUBS à Joux DOUBS à Goumois DOUBS à Matay Aval Pont de Roide Pont de Vaires	1301 1473 1474 1557 1558 1559 1305 1307 1308 1475 1476 1560 9560 1309 1310 1478	280677 " 220877 " 170177 280677 230877 " 170177 " 280677 230877 " 230877	1204 6K01 5J01 1104 1101 5I01 1101 4H01 1101 4H01 6J01 7704 7704 6I01 1101 1101 1101 1101	8 9 10 10 6 7 9 9 7 7 6 6 7 7 7 7 7 7 7 7	$ \begin{array}{r} 16 \\ 14 \\ 16 \\ 17 \\ 17 \\ 16 \\ 15 \\ 15 \\ 15 \\ 16 \\ 16 \\ 15 \\ 14 \\ 13 \\ 14 \\ 15 \\ 14 \\$	17 11 16 17 16 16 8 10 10 11 14 13 14 11 12 12 11 12	8	<u>QG</u> 4	313 290 230 309	2.93 3,54 3,44 2,68 4,45 4,22 2,43 2,89 3,22 3,69 3,87 4,17 4,41 3,60 3,59 4,24 3,51 4,69
DOUBS à Matay Aval Pont de Roide	1472 1554 1555 1556 1300 1301 1473 1474 1557 1558 1559 1305 9305 1307 1308 1475 1476 1560 9560 1309 1310 1478	" 220877 " 170177 280677 " 230877 " 170177 " 280677 " 230877 " 180177	6K01 5J01 1104 1101 5101 1101 4H01 1101 4H01 6J01 7704 6I01 1101 1101 1101 1101	8 9 10 6 7 9 9 7 7 7 6 6 6 7 7 7 7 7 7	$ \begin{array}{r} 16 \\ 17 \\ 16 \\ 15 \\ 15 \\ 16 \\ 16 \\ 16 \\ 15 \\ 14 \\ 13 \\ 14 \\ 15 \\ 14 \\$	16 17 16 16 10 10 11 14 13 14 13 14 11 12 12 12 12			313 290 230 309 <u>422</u> 640 653 359 336 412 362 263 200 532 216 246	3,54 3,44 2,68 4,45 4,22 2,43 2,89 3,22 3,69 3,87 4,17 4,41 3,60 3,59 4,24 3,51
DOUBS à Matay Aval Pont de Roide	1554 1555 1556 1300 1301 1473 1474 1557 1558 1559 1305 9305 1307 1308 1475 1476 1560 9560 1309 1310 1478	220877 " 170177 280677 " 230877 " 170177 " 280677 " 230877 " 230877 "	5J01 1104 1101 5I01 1101 4H01 1101 4H01 6J01 7704 7704 6I01 1101 1101 1101 1101	9 10 6 7 9 9 7 7 7 6 6 7 7 7 7 7 7	$ \begin{array}{r} 17 \\ 16 \\ 15 \\ 15 \\ 16 \\ 16 \\ 16 \\ 15 \\ 14 \\ 13 \\ 14 \\ 15 \\ 14 \\$	17 16 16 8 10 10 11 14 13 14 13 14 11 12 12 12 12			290 230 309 422 640 653 359 336 412 362 263 200 532 216 246	3,44 2,68 4,45 4,22 2,43 2,89 3,22 3,69 3,87 4,17 4,41 3,60 3,59 4,24 3,51
DOUBS à Matay Aval Pont de Roide	1555 1556 1300 1301 1473 1474 1557 1558 1559 1305 9305 1307 1308 1475 1476 1560 9560 1309 1310 1478	" 170177 280677 230877 " 170177 " 280677 " 230877 " 180177	1104 1101 5101 1101 4H01 1101 4H01 6J01 7704 7704 6I01 1101 1101 1101 1101	10 10 6 7 9 9 7 7 7 6 6 7 7 7 7 7	17 16 15 15 15 16 16 16 15 14 13 14 15 14 15 14 14 14	16 16 8 10 10 11 14 13 14 11 12 12 11 12			230 309 422 640 653 359 336 412 362 263 200 532 216 246	2,68 4,45 <u>4,22</u> 2,43 2,89 3,22 3,69 3,87 4,17 <u>4,41</u> 3,60 3,59 4,24 <u>3,51</u>
DOUBS à Matay Aval Pont de Roide	1556 1300 1301 1473 1474 1557 1558 1559 1305 9305 1307 1308 1475 1476 1560 9560 1309 1310 1478	" 170177 280677 230877 " 170177 " 280677 " 230877 " 180177	1101 1101 5101 1101 4H01 6J01 7704 7704 6I01 1101 1101 1101 1101 1101	10 6 7 9 7 7 7 6 6 7 7 7 7 7	16 15 15 16 16 16 15 14 13 14 15 14 15 14 14 14	16 8 10 10 11 14 13 14 11 12 12 12 11 12			309 422 640 653 359 336 412 362 263 200 532 216 246	4,45 <u>4,22</u> 2,43 2,89 3,22 3,69 3,87 4,17 <u>4,41</u> 3,60 3,59 4,24 <u>3,51</u>
DOUBS à Matay Aval Pont de Roide	1300 1301 1473 1474 1557 1558 1559 1305 1307 1308 1475 1476 1560 9560 1309 1310 1478	170177 280677 230877 " 170177 " 280677 " 230877 180177	1101 5101 1101 4H01 1101 4H01 6J01 7704 7704 6I01 1101 1101 1101 1101	6 7 9 7 7 7 6 6 7 6 7 7 7 7	15 15 16 16 15 14 13 14 15 14 15 14 14 14	8 10 10 11 14 13 <u>14</u> 11 12 12 12 11 12			<u>422</u> 640 653 359 336 412 362 263 200 532 216 246	4,22 2,43 2,89 3,22 3,69 3,87 4,17 4,41 3,60 3,59 4,24 3,51
DOUBS à Matay Aval Pont de Roide	1301 1473 1474 1557 1558 1559 1305 1307 1308 1475 1476 1560 9560 1309 1310 1478	"280677 "230877 " 170177 " 280677 230877 180177	5101 1101 4H01 1101 4H01 6J01 7704 7704 6101 1101 1101 1101 1101	6 7 9 7 7 6 6 7 6 7 7 7 7	15 16 16 15 14 13 14 15 14 15 14 14 14 14	10 10 11 14 13 <u>14</u> 11 12 12 11 12 12 12			653 359 336 412 362 263 200 532 216 246	2,89 3,22 3,69 3,87 4,17 4,41 3,60 3,59 4,24 3,51
Aval Pont de Roide	1473 1474 1557 1558 1559 1305 9305 1307 1308 1475 1476 1560 9560 1309 1310 1478	280677 "230877 " 170177 " 280677 " 230877 " 180177	1101 4H01 1101 4H01 6J01 7704 7704 6I01 1101 1101 1101 1101 1101	7 9 7 7 6 6 7 6 7 7 7 7	15 16 15 14 13 14 15 14 15 14 14 14	10 11 14 13 <u>14</u> 11 12 12 11 12 12			359 336 412 362 <u>263</u> 200 532 216 <u>246</u>	2,89 3,22 3,69 3,87 4,17 4,41 3,60 3,59 4,24 3,51
Aval Pont de Roide	1474 1557 1558 1559 1305 9305 1307 1308 1475 1476 1560 9560 1309 1310 1478	" 230877 " 170177 " 280677 " 230877 " 180177	4H01 1101 4H01 6J01 7704 7704 6I01 1101 1101 1101 1101 1101	9 7 7 6 7 6 7 7 7 7 7	16 15 14 13 14 15 14 15 14 14 14	11 14 13 14 11 12 12 12 11 12			336 412 362 <u>263</u> 200 532 216 <u>246</u>	3,22 3,69 3,87 4,17 4,41 3,60 3,59 4,24 3,51
Aval Pont de Roide	1557 1558 1559 1305 9305 1307 1308 1475 1476 1560 9560 1309 1310 1478	230877 " 170177 " 280677 230877 " 180177	1101 4H01 6J01 7704 7704 6I01 1101 1101 7D01 1101 1101	9 7 6 7 6 7 7 7 7 7	16 15 14 13 14 15 14 14 14 14	14 13 14 11 12 12 12 11 12			412 362 <u>263</u> 200 532 216 <u>246</u>	3,69 3,87 4,17 4,41 3,60 3,59 4,24 3,51
Aval Pont de Roide	1558 1559 1305 1307 1308 1475 1476 1560 9560 1309 1310 1478	" 170177 " 280677 " 230877 " 180177	4H01 6J01 7704 6I01 1101 1101 7D01 1101 1101	7 - 7 - 6 - 7 - 6 7 7 7 7	15 <u>14</u> 13 14 15 <u>14</u> 14 14	13 <u>14</u> 11 12 12 12 11 12			362 263 200 532 216 246	4,17 4,41 3,60 3,59 4,24 3,51
Aval Pont de Roide	1559 1305 9305 1307 1308 1475 1476 1560 9560 1309 1310 1478	" 170177 " 280677 " 230877 " 180177	6J01 7704 7704 6101 1101 1101 7D01 1101 1101	7 6 7 <u>6</u> 7 7 7 7	14 13 14 15 14 14 14 14	14 11 12 12 11 12 12			263 200 532 216 246	4,41 3,60 3,59 4,24 3,51
Aval Pont de Roide	1305 9305 1307 1308 1475 1476 1560 9560 1309 1310 1478	170177 " 280677 " 230877 " 180177	7704 7704 6101 1101 1101 7D01 1101 1101	6 6 7 <u>6</u> 7 7 7 7	13 14 15 <u>14</u> 14 14	11 12 12 11 12 12			200 532 216 _246_	3,60 3,59 4,24 3,51
Aval Pont de Roide	9305 1307 1308 1475 1476 1560 9560 1309 1310 1478	" 280677 230877 " 180177	7704 6101 <u>1101</u> 1101 7D01 1101 1101	6 7 <u>6</u> 7 7 7 7	14 15 <u>14</u> 14 14	12 12 <u>11</u> 12			532 216 _2 <u>46</u> _	3,59 4,24 <u>3,51</u>
Roide	1307 <u>1308</u> 1475 1476 1560 <u>9560</u> 1309 1310 1478	" 280677 230877 " 180177	6101 <u>1101</u> 1101 7D01 1101 1101	7 6 7 7 7	15 <u>14</u> 14 14	12 12			216 _ <u>246_</u>	4,24 <u>3,51</u>
Roide	1308 1475 1476 1560 9560 1309 1310 1478	" 280677 " 230877 " 180177	<u>1101</u> 1101 7D01 1101 1101	<u>6</u> 7 7 7	<u>14</u> 14 14	 12			_ <u>246_</u>	4,24 <u>3,51</u>
Roide	1475 1476 1560 9560 1309 1310 1478	280677 230877 	1101 7D01 1101 1101	7 7 7	14 14	12				
Roide	1476 1560 9560 1309 1310 1478	" 230877 " 180177	7D01 1101 1101	7 7	14				318	4 69
	1560 9560 1309 1310 1478	230877 " 180177	1101 1101	7	1415					.,05
Pont de Vaires	9560 1309 1310 1478	" 180177	1101			13			161	4,29
Pont de Vaires	1309 1310 1478	180177			12	13			186	4,35
font de vaires	1310 1478		1100		15	14			187	4,30
	1478			6	14	11			369	3,75
		200(77	1102	7	13	10 -			291	4,60
2 - 2 -	1470	12.2	1103	7	13	12			190	4,50
2 Q	1479		5E03	6	11	11			214	4,49
2	$1561 \\ 1562$		7D04	7	12	11			291	5,14
		14	7D84	7	12	11			478	4,98
	9562 1563	22	7D84	6	13	11			167	4,41
DOUBS à Avanne	1303		7681		13	10			326	4,05
Loopp a mvanne	1312		1604	6	11	10	6	4	222	4,35
	1312		5J01	6	13	11			246	4,51
	1481		1101	6	14	11			315	3,00
	1482		11I1	4	9	6			750	3,08
	1564	230877	11C1	7	13	12				4,47
	1565			7	12	11			432	4,09
DOUBS à Orchamps	1305	180177	1161	$-\frac{4}{4}$		11			398	3,58
	1315			4	13	10			333	3,32
	1483	280677	1101	6	15	12			444	2,63
	1484		5E81	6 6	12	12			268	4,12
	1567		5D02	7	14	9			518	3,18
	1568		5E01	7		11			471	4,14
DOUBS à Molay	1306	180177				11			297	3,68
-		170377 7		6 4		11			319	3,55
		210477 5			12	8			265	4,30
	1364	122	5E01	6		10			267	5,01
	1365	-	101	6		11			243	3,84
	1550		7901	6		11			202	3,95
					1.7	13			416	4,49
URANCE	1390	280477 7	604	3	9	12	8	4	102	2 / 0
Saint Paul	1391		NO4 1			17	0			3,40
	1392		104	5		18				2,91
ont de Mirabeau		-		9		19			441 534	2,81
	1635			9		17				2,18
		120978 1		9		1	10			2,48
	1842	1969 (1967) (1967)		9		6	10			2,83
		130679 1		9		5	10			2,59 3,31

Station	Prep	. Date	P	IDS/10	IPS/20	IDG/20		C/10 _ <u>QG</u> _	N	D
GARDON D'ALES	1388	280477	1204	1	5	9		4	1011	2,35
	1389		1201	1	6	10			550	2,38
	1632	140977	1104	2	2	7			973	1,79
	1633	11	1201	2	4	10			880	2,18
		120978	1201	2	6	7		4	497	2,99
	1844	п.	1205	1	1	3			738	2,25
HERAULT à	1399	280477	1104	9	17	15	8	6	395	2,95
Laroque	1400	17	1101	. 9	16	12			1093	2,62
.*	1401	11	1101	7	13	12			137	4,50
	1643	140977	1101	6	14	8			339	2,57
	1644		1102	8	16	11			326	3,89
	1845	120978	1101	8	15	11	8	6	435	3,68
- 39	1846	120570	1104	9	16	13	0	0	460	4,02
Amont Pèzenas		170679			10	13			717	3,30
aval Florensac		170680		6	15		en 79	= 6)		2,80
ator though	2210	170000	1183	7	14	12		0)	331	4,84
		261180	5E04	5	14	9			266	
	2797	201100	11C1	4	12	9 7			659	4,83 2,84
ISERE	1386	270477	1101	4	13	12			204	3,74
à Pontcharra		130977		5	14	13		-7	232	3,40
. ionconaria	1630	130977	6K01	8	15	15	· ? .		183	4,40
ISERE à Veurey	1631		6N01				6		251	3,60
Aval Romans		110978	1101		13	14			555	1,40
arear monitality	1848	110978	7K01	4	13	14			661	1,40
ORB à Sérignan	1402	280477	5E04	6	12	11		6	452	5,33
	1403	· H	1104	1	5	6		~	579	4,42
	1404	11	BQB4	4	11	10			285	4,87
	1645	140977	4H04	i	11	13		1	259	1,89
	1646	140577	5F04	4	10	13		1	289	2,93
	1647	**	4H04			9				
		120978		4	9			C	205	3,73
			5304	4	6	11		6	228	3,18
	9849	11		3	4	10			325	3,15
	1850	"							262	4,87
liveau autoroute		030680 261180		8 6	12 13	11 12			349 563	4,28 3,70
RHONE à Pont	a ana ana amin'ny Ge	260477	a dala ilari tasa dala da	5	9	8	•	6	314	
Carnot	1373	260477	1L03		10	8		6	192	
Jarnor		130977		4	10	11			225	3,38 4,49
		130977	6K07						172	
NONE & Trees	1620	200477		<u>4</u> 5		$-\frac{10}{16}$		6		3,87
(HONE à Lyon		200477			15	14	8	0	320	3,75
(Villeurbanne)	1376		5E01	6	14	13			454	3,98
	1377	11	6E01	6	12	12			290	4,12
		230877		8	16	14			230	3,80
RHONE à Givors		200477		4	12	13		6	294	3,18
		130977		4	6	8			332	4,22
	1622	ш	5E01	7	11	12			303	4,63
		110978		44	9	7			187_	
RHONE à		250177		3	11	12		6	227	3,79
Saint Vallier	1324	"	1101	2	10	13			299	2,64
			7604	5	13	11			421	3,68
	1381	, п	1104	4	10	10			214	4,27
	1382	11	1105	6	11	11			268	4,44

							inc	N	D
-						<u>_QC</u>	<u>9</u> <u></u>		the loss was not see and
			5	11	10		6	412	3,55
									4,35
									3,67
								338	4,22
							4	142	2,95
					11			314	3,75
				13	13			1004	3,48
1627		1104	- 4	10	9			1001	4,13
1316	180177	BM04	7	15	13	6	.4	329	4,09
1317	н	1104	9	17	16				3,34
1369	210477	5G03	8	16	14				4,36
1370	U	1203		17					4,30
1371	11								4,34
	230877								4,84
									4,62
	230877								4,02
						76.6	-43		
	1)04//					10.0	-4)		4,34
									4,42
			the second second second second				-7-		4,61
						6	4		4,10
						6 M. N			4,71
									_3,27
2460	0879	/603	5	10	8			903	3,89
2535	0980	1101	6	8	12 (ei	79:	8)	714	2,68
2536	11	1110	7	14	12		0)	847	2,66
2800	261180	1101		8	9		6	552	3,61
							U		4,08
2802	11	5J04	5	10	10			706	3,49
1407	280477	1105		13	12		6	312	4,20
							U		÷
									4,22
	140977								2,94
									3,44
							ан, 1		3,49
									2,77
						6	4		3,46
				9					3,43
									4,43
2804 		oKU4	4	6	6			695	3,45
			4	14	14	8	4	327	4,34
		6NC4		13	9			351	4,02
				10	9			330	4,15
1641	- 11	6KC 1	7	15	14			360	3,44
1110	**	11C1	10	17	17			339	3,44
1642	120978	1101	10	1 /	17			333	J, 44
	1624 1851 1852 1385 1628 1625 1627 1316 1317 1369 1370 1371 1366 1377 1368 1372 1573 2460 2535 2536 2800 2801 2802 2800 2801 2802 1407 1408 1652 1854 1855 2803 2804 1398 1640 1641	1624 " 1851 110978 1852 " 1385 270477 1628 130977 1625 130977 1625 130977 1625 130977 1627 " 1316 180177 1377 " 1369 210477 1370 " 1371 " 1369 230877 1570 " 1571 230877 1576 " 1366 190477 1367 " 1368 " 1372 " 1363 " 1372 1367 " 1368 " 1372 2535 0980 2536 " 2800 261180 2801 " 1407 280477 1650 " 1651 " 1652 "	1624 " 1L01 1851 110978 5E01 1852 " 1104 1385 270477 1101 1628 130977 5E04 1625 130977 5E04 1627 " 1104 1316 180177 BM04 1317 " 104 1369 210477 5G03 1370 " 1203 1371 " 7D03 1569 230877 BQ04 1570 " 5F04 1571 230877 76B5 1366 190477 5E03 1367 " 7603 1372 " 7604 1572 230877 1104 1573 " 7603 2535 0980 1101 2800 261180 1101 2801 " 1101 2802 " 501 1407 280477 1105 1408 " 501 <td>1624 " $1L01$ 3 1851 110978 $5E01$ 4 1852 " 1104 1 1385 270477 1101 5 1628 130977 $5E04$ 7 1627 " 1104 4 1316 180177 $BM04$ 7 1317 " 1104 9 1369 210477 $5G03$ 8 1370 " 1203 8 1370 " 1203 8 1370 " 1203 8 1371 " $7D03$ 8 1569 230877 $BQ04$ 7 1570 " $5F04$ 7 1571 230877 7603 6 1362 " 7601 6 1372 " 7601 6 1372 " 7603 5 2535 0980 1101 4 2800 <t< td=""><td>1624 " $1L01$ 3 11 1851 110978 $5E01$ 4 4 1852 " 1104 18 1385 270477 1101 5 12 1628 130977 $5E04$ 7 13 1627 " 1104 4 10 1316 180177 $BM04$ 7 15 1317 " 1104 4 10 1369 210477 $5G03$ 8 16 1370 " 1203 8 17 1369 210477 $5G03$ 8 16 1370 " 1203 8 17 1371 " $7b03$ 8 15 1569 230877 7685 9 1366 190477 $5E03$ 6 13 1367 " 7604 6 13 1572 230877 1104 7 1573 "</td></t<><td>1624 " 1L01 3 11 11 1851 110978 $5E01$ 4 4 6 1852 " 1104 1 8 8 1385 270477 1101 5 12 12 1628 130977 $5E04$ 7 13 13 1627 " 1104 4 10 9 1316 180177 $BM04$ 7 15 13 1317 " 1104 9 17 16 1369 210477 $5G03$ 8 16 14 1370 " 1203 8 17 13 1371 " 7003 8 15 11 1566 230877 $R04$ 7 13 12 1571 230877 7653 9 11 166 13 10 1366 190477 $5E03$ 6 13 11 en 1367 " 7603 6</td><td>1624 " $1L01$ 3 11 11 1851 110978 $5E01$ 4 4 6 1852 " 1104 1 8 8 1385 270477 1101 5 12 12 1628 130977 $5E04$ 7 13 13 1627 " 1104 4 10 9 1316 180177 $BM04$ 7 15 13 6 1317 " 1104 9 17 16 1369 210477 $5G03$ 8 16 14 1370 " 1203 8 17 13 1377 $7D03$ 8 15 11 1569 230877 7653 9 11 1366 190477 $5E03$ 6 13 11 $(en 76:6)$ 1372 7604 6 13 116 6 122 $(en 79: 2$</td><td>1624 " $1L01$ 3 11 11 1851 110978 $5E01$ 4 4 6 1852 " 1104 1 8 8 1385 270477 1101 5 12 12 4 1628 130977 $5E04$ 7 13 13 1627 " 1104 4 10 9 1316 180177 $BM04$ 7 15 13 6 4 1317 " 1104 9 17 16 1369 210477 $5G03$ 8 16 14 1370 " 1203 8 17 13 1370 " 7003 8 15 11 1569 230877 $B004$ 7 14 13 1367 " 7603 6 13 11 6 1372 " 7604 6 13 11 6<</td><td>1624 " $1L01$ 3 11 11 268 1851 110978 $5E01$ 4 4 6 439 1852 " 1104 1 8 338 338 3397 1105 310 11 314 1628 130977 $5E04$ 7 13 13 1004 1627 " 1104 4 10 9 1001 1316 180177 $BM04$ 7 15 13 6 329 1317 " 1104 9 17 16 330 1370 " 1203 8 17 13 287 1370 " $5F04$ 7 13 12 232 1571 230877 804 7 13 12 232 1366 190477 $5E03$ 6 13 11 6 326 1572 230877 7603 5</td></td>	1624 " $1L01$ 3 1851 110978 $5E01$ 4 1852 " 1104 1 1385 270477 1101 5 1628 130977 $5E04$ 7 1627 " 1104 4 1316 180177 $BM04$ 7 1317 " 1104 9 1369 210477 $5G03$ 8 1370 " 1203 8 1370 " 1203 8 1370 " 1203 8 1371 " $7D03$ 8 1569 230877 $BQ04$ 7 1570 " $5F04$ 7 1571 230877 7603 6 1362 " 7601 6 1372 " 7601 6 1372 " 7603 5 2535 0980 1101 4 2800 <t< td=""><td>1624 " $1L01$ 3 11 1851 110978 $5E01$ 4 4 1852 " 1104 18 1385 270477 1101 5 12 1628 130977 $5E04$ 7 13 1627 " 1104 4 10 1316 180177 $BM04$ 7 15 1317 " 1104 4 10 1369 210477 $5G03$ 8 16 1370 " 1203 8 17 1369 210477 $5G03$ 8 16 1370 " 1203 8 17 1371 " $7b03$ 8 15 1569 230877 7685 9 1366 190477 $5E03$ 6 13 1367 " 7604 6 13 1572 230877 1104 7 1573 "</td></t<> <td>1624 " 1L01 3 11 11 1851 110978 $5E01$ 4 4 6 1852 " 1104 1 8 8 1385 270477 1101 5 12 12 1628 130977 $5E04$ 7 13 13 1627 " 1104 4 10 9 1316 180177 $BM04$ 7 15 13 1317 " 1104 9 17 16 1369 210477 $5G03$ 8 16 14 1370 " 1203 8 17 13 1371 " 7003 8 15 11 1566 230877 $R04$ 7 13 12 1571 230877 7653 9 11 166 13 10 1366 190477 $5E03$ 6 13 11 en 1367 " 7603 6</td> <td>1624 " $1L01$ 3 11 11 1851 110978 $5E01$ 4 4 6 1852 " 1104 1 8 8 1385 270477 1101 5 12 12 1628 130977 $5E04$ 7 13 13 1627 " 1104 4 10 9 1316 180177 $BM04$ 7 15 13 6 1317 " 1104 9 17 16 1369 210477 $5G03$ 8 16 14 1370 " 1203 8 17 13 1377 $7D03$ 8 15 11 1569 230877 7653 9 11 1366 190477 $5E03$ 6 13 11 $(en 76:6)$ 1372 7604 6 13 116 6 122 $(en 79: 2$</td> <td>1624 " $1L01$ 3 11 11 1851 110978 $5E01$ 4 4 6 1852 " 1104 1 8 8 1385 270477 1101 5 12 12 4 1628 130977 $5E04$ 7 13 13 1627 " 1104 4 10 9 1316 180177 $BM04$ 7 15 13 6 4 1317 " 1104 9 17 16 1369 210477 $5G03$ 8 16 14 1370 " 1203 8 17 13 1370 " 7003 8 15 11 1569 230877 $B004$ 7 14 13 1367 " 7603 6 13 11 6 1372 " 7604 6 13 11 6<</td> <td>1624 " $1L01$ 3 11 11 268 1851 110978 $5E01$ 4 4 6 439 1852 " 1104 1 8 338 338 3397 1105 310 11 314 1628 130977 $5E04$ 7 13 13 1004 1627 " 1104 4 10 9 1001 1316 180177 $BM04$ 7 15 13 6 329 1317 " 1104 9 17 16 330 1370 " 1203 8 17 13 287 1370 " $5F04$ 7 13 12 232 1571 230877 804 7 13 12 232 1366 190477 $5E03$ 6 13 11 6 326 1572 230877 7603 5</td>	1624 " $1L01$ 3 11 1851 110978 $5E01$ 4 4 1852 " 1104 18 1385 270477 1101 5 12 1628 130977 $5E04$ 7 13 1627 " 1104 4 10 1316 180177 $BM04$ 7 15 1317 " 1104 4 10 1369 210477 $5G03$ 8 16 1370 " 1203 8 17 1369 210477 $5G03$ 8 16 1370 " 1203 8 17 1371 " $7b03$ 8 15 1569 230877 7685 9 1366 190477 $5E03$ 6 13 1367 " 7604 6 13 1572 230877 1104 7 1573 "	1624 " 1L01 3 11 11 1851 110978 $5E01$ 4 4 6 1852 " 1104 1 8 8 1385 270477 1101 5 12 12 1628 130977 $5E04$ 7 13 13 1627 " 1104 4 10 9 1316 180177 $BM04$ 7 15 13 1317 " 1104 9 17 16 1369 210477 $5G03$ 8 16 14 1370 " 1203 8 17 13 1371 " 7003 8 15 11 1566 230877 $R04$ 7 13 12 1571 230877 7653 9 11 166 13 10 1366 190477 $5E03$ 6 13 11 en 1367 " 7603 6	1624 " $1L01$ 3 11 11 1851 110978 $5E01$ 4 4 6 1852 " 1104 1 8 8 1385 270477 1101 5 12 12 1628 130977 $5E04$ 7 13 13 1627 " 1104 4 10 9 1316 180177 $BM04$ 7 15 13 6 1317 " 1104 9 17 16 1369 210477 $5G03$ 8 16 14 1370 " 1203 8 17 13 1377 $7D03$ 8 15 11 1569 230877 7653 9 11 1366 190477 $5E03$ 6 13 11 $(en 76:6)$ 1372 7604 6 13 116 6 122 $(en 79: 2$	1624 " $1L01$ 3 11 11 1851 110978 $5E01$ 4 4 6 1852 " 1104 1 8 8 1385 270477 1101 5 12 12 4 1628 130977 $5E04$ 7 13 13 1627 " 1104 4 10 9 1316 180177 $BM04$ 7 15 13 6 4 1317 " 1104 9 17 16 1369 210477 $5G03$ 8 16 14 1370 " 1203 8 17 13 1370 " 7003 8 15 11 1569 230877 $B004$ 7 14 13 1367 " 7603 6 13 11 6 1372 " 7604 6 13 11 6 <	1624 " $1L01$ 3 11 11 268 1851 110978 $5E01$ 4 4 6 439 1852 " 1104 1 8 338 338 3397 1105 310 11 314 1628 130977 $5E04$ 7 13 13 1004 1627 " 1104 4 10 9 1001 1316 180177 $BM04$ 7 15 13 6 329 1317 " 1104 9 17 16 330 1370 " 1203 8 17 13 287 1370 " $5F04$ 7 13 12 232 1571 230877 804 7 13 12 232 1366 190477 $5E03$ 6 13 11 6 326 1572 230877 7603 5

TABLEAU N° 18 REPARTITION TAXONOMIQUE DES

DOUCES ET SAUMATRES SUSCEP

CALCUL D'UN INI

(Tableau établi à partir de la classifica

8.2. cmm.		
S.C. CENTROPHYCIDEES	S	. V
0. Coscinodiscales		
F. Coscinodiscacées	2	a.
Actinocyclus		?
Coscinodiscus	2	3
Cyclotella	З	1
Melosira	З	1
Stephanodiscus	2	1
Thalassiosira	2	З
O. Rhizosoléniales		
Rhizosolenia	2	3
0. Biddulphiales		
F. Chaetocéracées		
Attheya	2	
Chaetoceros	1	2
F. Biddulphiacées		
Biddulphia	2	З
Hydrosera	2	3
F. Anaulacées		
Terpsinoe	?	?
S.C. PENNATOPHYCIDEES		
0. Diatomales ou Araphidée	s	
F. Diatomacées ou Fragil	ar	iacées
Amphicampa		3
Asterionella	4	
Centronella	2	
Ceratoneis		2
Diatoma	4	
Fragilaria	4	
Meridion	5	
Opephora	3	
Synedra	3	
Tabellaria	5	1
Tetracyclus	5	
 O. Eunotiales ou Brachyrap F. Eunotiacées 	II TO	iees
Actinella	F	0
		3
Eunotia	5	
0. Achnanthales ou Monorap	n10	lees
F. Achnanthacées	-	
Achnanthes	5	
Cocconeis	4	
Peroniopsis (= Pero		
Pseudoperonia		
Rhoïcosphenia	? 4	

s = Classe de sensibilité globale (1 à 5) v =degré de sténoècie Les noms des formes essentiellement halophiles sont en *italiques*.

E DES GENRES DE DIATOMEES DES EAUX		
SCEPTIBLES D'ETRE RETENUS POUR LE		
N INDICE DIATOMIQUE		
N INDICE DIATOMIQUE		
-2-2-2-2-		
ici	1.0	
ification proposée par P.BOURRELLY	19	81)
0. Naviculales ou Biraphidées	c	v
S.O.Naviculinées	5	v
F. Naviculacées		
Amphipleura	5	З
Amphiprora	1	2
Amphora	З	
Anomoeoneis	5	2
Brebissonia	?	?
Caloneis	4	2
Cymbella	5	
Diatomella	5	
Didymosphenia		3
Diploneis	5	1
Frustulia	5	2
Gomphocymbella	5	2
Gomphoneis	4	
Gomphonema	3	
Gyrosigma	4	
Mastogloia	5	
Navicula Neidium	3 5	1
 Pinnularia	? 4	? 3
s Pleurosigma	?	?
Scoliopleura	?	?
Stauroneis	5	2
Vanheurckia	?	?
S.O. Surirellinées	-	
F. Epithémiacées		
Denticula	5	З
Epithemia	5	
Rhopalodia	5	З
F. Nitzschiacées		
Bacillaria		З
Cylindrotheca	1	
Cymbellonitzschia	?	?
Gomphonitzschia	?	
Hantzschia	1	
Nitzschia	1	
Simonsenia F. Surirellacées	2	1
	5	2
Campylodiscus Cymatopleura	5 4	2
3 Stenopterobia	4 5	
Surirella	3	
burnente	0	

Pour des raisons pratiques l'expérimentation s'est limitée sur l' ensemble des résultats recueillis sur le bassin R.M.C. à l'utilisation de la sensibilité générale des genres (S).

Proposition d'un indice basé sur l'utilisation des genres (IDG)

- Méthodologie :

A partir des données présentées dans le tableau n°18 une hiérarchisation des genres présents sur le bassin R.M.C. a été établie selon 5 groupes de sensibilités (cf. tableau n°19).

L'application de la formule classique de PANTLE et BUCK(1955) Σ SA/ Σ A ou A = abondance de chaque espèce aboutit à l'obtention d'une note comprise entre l et 5. L'utilisation des intervalles de classes proposés pour l'I.P.S. (cf.III.2.2.1.) permet d'obtenir un indice variant entre l et 20.

Tableau n° 19Répartition des genres de diatomées récoltés sur le
Bassin R.M.C. en classes de sensibilité

V	IV	III	II	т
Achnanthes				
Amphipleura				
Anomoeoneis				
Ceratoneis				
Cymbella	Asterionella			
Denticula	Caloneis			
Diploneis	Cocconeis			
Epithemia	Cymatopleura			
Eunotia	Diatoma	Amphora	Amphiprora	
rustulia	Fragilaria	•	Bacillaria	
leridion	Gomphoneis		Biddulphia	
Veidium	Gyrosigma	Melosira	Coscinodiscus	
Rhopalodia	Nitzschia s. ¹ dissipatae	Navicula	Simonsenia	
Stauroneis	Pinnularia	Surirella	Stephanodiscus	Hantzschia
labellaria	Rhoicosphenia	Synedra	Thalassiosira	Nitzschia

¹ La section des Nitzschia *dissipatae* a été placée en IV. Elle ne renferme que deux espèces :*N.dissipata* (abondamment représentée) et *N.acuta* beaucoup plus rare.

Ces deux espèces sont aisément discernables par la présence d'une carène centrale (cf.photo)

V = formes sensibles à très sensibles

- IV = moyennement sensibles à sensibles
- III = peu sensibles à moyennement sensibles
- II = indifférentes à peu sensibles
- I = très résistantes et saprophiles

Remarque : Lors du calcul de l'IDG(indice diatomique générique) l'abondance des Nitzschia *dissipatae* est bien sûr soustraite à celle du genre.

- Résultats :

Ils figurent dans le tableau(n°17)récapitulatif où ils peuvent être

comparés à ceux des autres méthodes indicielles.

Compte tenu de la simplification ,les résultats obtenus paraissent intéressants car ils sont assez proches de ceux de l'IPS qui utilise toutes les espèces .

IV -1- 4. Discussion des résultats obtenus et conclusion

L'examen du tableau récapitulatif des résultats fait apparaitre un certain nombre de discordances soit entre estimations indicielles soit entre prélèvements qui méritent quelques explications. -Variations dues aux méthodes indicielles

Les appréciations optimistes de l'IDG (par rapport à celles de l'IPS qui peut servir de réfèrence) sont dues à une sous représentation des genres électifs des milieux dégradés par rapport au groupe médian (III) largement représenté (Navicula, Melosira, Synedra), ou à la prédominance de formes épiphytes (Cocconeis, Rhoicosphenia) plus significatives d'un état du milieu que de la qualité de l'eau (ex.Arc à Saint Pons en 1978).

Les estimations les plus sévères de cet indice (comparativement à l'IPS) sont à attribuer le plus souvent au fait que certains Nitzschia (plus difficiles à discerner que les N.*dissipatae*) caractérisant des qualités d'eau moyennes à bonnes prédominent. C'est le cas essentiellement de *N.paleacea* et *N.romana* espèces électives des milieux oxygénés mais supportant (en particulier la première) une souillure organique non négligeable.Ces deux espèces qui constituent parfois jusqu'à 40% du peuplement de Diatomées sont responsables de la chute d'indice observée sur le Doubs à Goumois, (prep.1300 à 1474), à Joux(1471) au pont de Vaires (1463) ainsi que sur l'Hérault(prep.1400,1643,1644,1845) et de façon moins nette sur la Durance.

- Variations dues à l'échantillonnage

L'échantillonnage réalisé au niveau de seuils ou retenues aboutit souvent à des variations accusées des indices entre faciès ou selon que le prélèvement est réalisé à l'amont, l'aval ou sur le seuil lui-même.

C'est le cas sur le Rhône à Pont Carnot (queue de retenue de Génissiat) où les indices sont faibles (par rapport aux estimations de l'Agence RMC), en raison des variations de niveau, sur le Doubs à Avanne et Orchamps (peut-être aussi à Goumois situé à l'aval de la retenue du Refrain), sur l'Hérault à Florensac, et la Saône à Couzon. Les situations relevées sur le Var ou le lit est une succession de seuils (constitués d'enrochements) montrent des estimations très sévères dans les faciès lénitiques en regard de celles obtenues sur les seuils. S'il est souhaitable d'effectuer une distinction entre qualité globale du milieu (décelable surtout dans la prospection des supports permanents en faciès lénitique) et qualité de l'eau (obtenue par l'examen des communautés lotiques en l'absence de variation de niveau) cette distinction n'est pas toujours mise en évidence de manière bien nette par les associations de Diatomées qui apparaissent très souvent comme une résultante intégrant ces deux notions.

En résumé, il est possible de schématiser à l'extrême les avantages et les inconvénients des trois méthodes indicielles utilisées ici de la manière suivante:

a) Indice Diatomique Seine (IDS)

88.

<u>avantages</u> : Il n'utilise "que" 55 espèces repères (présentes sur le bassin RMC).

Inconvénients ou limites d'application :

- Nécessité d'identification au niveau de l'espèce.
- Il néglige à tort de nombreuses espèces susceptibles d'apporter des informations significatives en fonction de leur abondance
- Ses limites ont été définies par ailleurs et il semble difficilement applicable aux milieux très faiblement minéralisés (dominance d'indicateurs acidophiles non pris en compte) et très minéralisés (prédominance de formes halophiles) aboutissant à une sous-représentation des espèces repères.
- b) Indice de Polluo-sensibilité (I.P.S.) dérivé de la méthode DESCY
 - <u>avantages</u> : Prise en compte de toutes les espèces présentes donc à priori technique la plus précise et la plus fiable.

Inconvénients

- Nécessité d'identification de toutes les espèces exigeant un degré de spécialisation.
- Le choix et l'attribution des valeurs de sensibilité (s) et de celles de (v) nécessitent la connaissance de l'écologie de toutes les espèces inventoriées ce qui est rarement le cas
- c) Indice diatomique générique (IDG)
 - avantages: Niveau d'identification limité au genre (41 sur RMC) cette simplification entraine un diagnostic bien plus rapide .

inconvénients

 Perte d'information importante et manque de sensibilité dus à la forte représentation du groupe médian (III) avec Navicula dominant le plus souvent, qui entraine une inertie importante lors du calcul de l'indice. Sous représentation du groupe l caractérisant les milieux les plus dégradés.
En outre le genre Nitzschia renferme à la fois les espèces les plus résistantes et des formes très sensibles (ex:N.hantzschiana,N.acidoclinata,N.lacuum,N.sinuata N.sublinearis,N.romana etc...)
Toute prolifération des formes sensibles entraine une chute anormale d'indice.

<u>En conclusion</u>, il semble possible de développer des techniques basées sur un niveau d'identification plus abordable pour les nonspécialistes mais cette démarche devra probablement ètre complétée par l'utilisation de la diversité et impliquera la mise au point d'un échantillonnage quantitatif. La plupart des auteurs qui préconisent

la normalisation des prélèvements quantitatifs (DESCY 1979,,SAUNDERS et EATON 1976,HOLMES & WHITTON 1981,KIEHM et al 1981) ne manquent pas de souligner la lourdeur du protocole (échantillonnage-comptage).

Néanmoins un tel échantillonnage, couplé à l'utilisation de la sensibilité globale de certains ordres ou familles de Diatomées pourrait aboutir dans un avenir proche à la mise au point d'une méthode similaire à celle des indices biotiques de TUFFERY et VERNEAUX.

L'obstacle systématique qui semble effrayer bon nombre d' utilisateurs des services techniques d'application, parait justifié lorsqu'il s'agit des espèces, il n'est pas pour autant résolu avec l' utilisation des genres de Diatomées car la distinction entre certaines formes est parfois délicate (entre Gomphonema et Gomphoneis et entre Fragilaria et Synedra par exemple). Des révisions récentes viennent d'ailleurs de regrouper ces genres (LANGE-BERTALOT 1980), et en créer de nouveaux (ex.Simonsenia). De telles modifications qui partent d'intentions louables et justifiées du point de vue scientifique ne sont pas sans répercussion sur le choix des sensibilités globales qui dans le cas de la fusion Comphoneis -Gomphonema par exemple nécessiterait un réajustement.

L'acquisition de données en provenance de l'ensemble du réseau hydrographique français, en cours de dépouillement, devrait permettre d'affiner de telles méthodes et aboutir peut-être à une technique applicable à la totalité de nos cours d'eau.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES (AUTEURS CITES) (Chapitres IV-1-)

BACKHAUS, D. 1967 Okologische Untersuchungen an den Aufwuchsalgen der Obersten Donau und ihrer quellflüsse. Arch. Hydrobiol. suppl. 30:364-399

BOURRELLY P. 1981 Les Algues d'eau douce, Algues jaunes et brunes. 519 p. Boubée Ed. Paris

COSTE M. 1978 Sur l'utilisation des Diatomées benthiques pour l'appréciation de la qualité biologique des eaux courantes. Thèse Univ. Besançon 156 p.

DESCY J.P. 1975 Etude quantitative du peuplement algal benthique en vue de l'établissement d'une méthodologie d'estimation biologique de la qualité des eaux courantes.Mem.Doc.Sci.Bot. Univ.Liège,173 p.

DESCY J.P. 1979 A new approach to water quality estimation using Diatoms. Nova Hedwigia, proc. 5th.Symp.on recent and fossil Diatoms. Antwerp 3-8 Sept.78 64:305-323.

C.T.G.R.E.F. 1974 Etudes sur la mise au point d'une méthode biologique de détermination de la qualité des eaux en milieu fluvial. Trav.Div.Qual.Eaux Pêche et Piscic. C.T.G.R.E.F Paris:78 p.

HOLMES N.T.H., WHITTON B.A. 1981 Phytobenthos of the river Tees and its tributaries. *Freshwat.Biol*.11:139-163

KIEHM F., DUBOIS, D.M., DESCY J.P. 1981 Application de l'indice de fluctuations à l'évaluation de la stabilité de la structure de communautés aquatiques d'eaux douces. Progress in Ecological Engineering and Management by mathematical modelling. Proc. 2nd. Int. Conf. on the state -of-the-art in Ecological Modelling.:23-37

KOLKWITZ M., MARSSON M. 1908. Okologie der Pflanzlichen Saprobien. Ber.Deutsch.Bot.Ges.26:505-519

LANGE-BERTALOT H.1979. Pollution tolerance of Diatoms as a criterion for Water quality estimation.Nova Hedwigia Beih.64:285-304

LANGE-BERTALOT H.1980. Zur systematischen bewertung der bandförmigen Kolonien bei Navicula und Fragilaria.Nova Hedwigia 33:723-787

LANGE-BERTALOT H.1980. Ein Beitrag zur revision der Gattungen Rhoicosphenia Grun, Gomphonema C.Ag., Gomphoneis Cl. Bot.Notiser 133:585-594

NYGAARD G. 1949. Hydrobiological studies on some ponds and lakes.Part II. The quotient hypothesis and some new or little known phytoplankton organisms.Kgl.Danske Vidensk.Selsk.Biol.Skrifter. 7(1):1-293

PANTLE R., BUCK H. 1955. Die Biologische Uberwachung der Gewasser und die darstellung der Ergebnisse. Gas u. Wasserfach 96:1-604

PATRICK R. 1949. A proposed biological measure of stream conditions based on a survey of the Conestoga Basin, Lancaster Country, Pennsyl. *Proc.Acad.Nat.Sci.Phil.* 101:277-341

PESSON P. 1976 La pollution des eaux continentales : 285 p. Gauthier-Villars Ed. Paris

SAUNDERS M.J. EATON J.W.1976. A method for estimating the standing crop and nutrient content of the phytobenthos of stony rivers. *Archiv.f.Hydrobiol.*78:86-101

- SLADECEK V.1973. System of water quality from the biological point of view. Ergebn.der Limnol.Beih.Archiv.f.Hydrobiol.7:218 p.
- STOCKNER J.G. 1971. Preliminary characterization of lakes in the experimental lakes areaNorthwestern Ontario, using diatom occurences in sediments.J.Fish.Res.Bd.Can. 28: 265-275
- TUFFERY G. VERNEAUX J. 1968 Méthode de détermination de la qualité biologique des eaux courantes: les indices biotiques. Trav.CERAFER 31p.
- VERNEAUX J.1976 Fondements biologiques et ecologiques de l'étude de la qualité des eaux continentales. Principales méthodes biologiques. in PESSON : Pollution des eaux continentales. 229-285 Gauthier Villars ed. Paris.
- WEBER C.I 1973 Biological field and laboratory methods for measuring the quality of surface waters and effluents. *EPA*. *Envir*.*Monit*. *Ser*. 670(4):170 p.
- ZELINKA M. MARVAN P. 1961.Zur prazisierung der biologischen Klassifikation des Reinheit fliessender gewasser Archiv.f. Hydrobiol. 57:389-407.

IV -2- Les Mollusques des eaux courantes

IV -2- 1. Recherches biotypologiques

IV -2- 1.1. Introduction

Dès 1933, Shadin définit des "groupements d'espèces" associés à différents types d'écosystèmes et de milieux aquatiques : sources, ruisseaux de montagne, rivières de plaines, lacs, étangs... et en 1936, Boycott publie la première synthèse écologique concernant les Mollusques d'eau douce Depuis, il faut bien convenir que peu de progrès ont été effectués dans ce domaine, les travaux actuels étant surtout de nature descriptive, réalisés plus souvent dans les milieux lacustres que dans les eaux courantes et concernant plus fréquemment la biologie des espèces que leur écologie.

Les études de cours d'eau visant à établir une classification biologique des écosystèmes d'eau courante, permettent d'avoir une idée assez précise de la distribution longitudinale et de l'importance du phénomène de vicariance chez certains groupes faunistiques comme les Poissons (Huet, 1949), les Plécoptères, les Ephéméroptères, les Trichoptères, les Hydracariens... (Thienemann, 1911-1912, 1926 - Geijskes, 1936 - Nietzke, 1937 - Kuhn, 1940 - Fittkau, 1949 - Illies, 1952 -Dittmar, 1955...). Toutefois, en ce qui concerne les Mollusques, trop souvent négligés dans les recherches hydrobiologiques ou étudiés seulement au niveau de cours d'eau de faibles dimensions ou de secteurs de rivières d'importance modeste (Geyer, 1911 - Bornhauser, 1912 - Schermer, 1922 -Thienemann, 1926 - Beyer, 1932 - Kuhn, 1940 - Nadig, 1942 - Miegel, 1961-1964 - Geldmann, 1972-1975 - Kinzelbach, 1972 - Botosaneanu et Negrea. 1976 - Bloesch, 1977), les documents proposés ne permettent pas d'établir la répartition écologique des Mollusques dans l'écosystème "eau courante" ni de proposer des groupements écologiques d'espèces.

La nécessité de disposer d'un système de référence offrant la possibilité d'interpréter les relevés malacologiques stationnels puis d'aborder les relations entre espèces et milieu, nous a conduit à rechercher, au moyen d'une méthode mathématique, l'existence d'une organisation longitudinale théorique des espèces de Mollusques dans un réseau hydrographique constitué par 9 cours d'eau et considéré comme une unité fonctionnelle. - La sélection d'un nombre restreint de paramètres typologiquement significatifs, déterminéspar l'analyse factorielle des correspondances (température moyenne du mois le plus chaud, dureté totale, distance aux sources, section mouillée à l'étiage, pente) permettent la détermination aux moyens de trois équations du type écologique théorique ou potentiel typologique (VERNEAUX, 1977 a).

Les niveaux typologiques théoriques de 78 stations sur les 91 prospectées ont ainsi pu être déterminés.

Noues, retenues, secteurs de cours d'eau sur lesquels les conditions d'écoulement sont nulles ou très réduites (pompages des eaux, barrages) n'ont pu être classés par cette méthode.

- <u>Le classement socioécologique des espèces de Poissons</u> ainsi que la variation de la diversité spécifique le long de l'écosystème permettent à l'aide d'un organigramme de déterminer l'appartenance typologique du peuplement pisciaire d'une station (VERNEAUX, 1977 b).

68 stations ont été classées.

- La classification des espèces constituant les "biocénotypes" de 10 niveaux typologiques en 12 groupements socio-écologiques, comprenant selon leurs degrés croissantsd'euryécie : classe, ordre, alliance, permet de définir, lorsque l'ordre et l'alliance préférentiels dans lesquels figurent le plus grand nombre d'espèces sont déterminés (VERNEAUX, 1976 a), l'appartenance typologique d'une station au moyen d'un tableau de correspondance.

Cette méthode nécessite l'établissement d'un inventaire faunistique complet de la station (espèces) et n'a pu être appliquée que sur les cours d'eau du Bassin du Doubs (56 stations) ; cette démarche présente l'intérêt de situer les espèces de Mollusques par rapport à d'autres groupes d'invertébrés benthiques (Insectes) et aux Poissons.

Données utilisées : on note, lorsque la confrontation des résultats obtenus est possible, une assez bonne corrélation entre les niveaux typologiques donnés par les différentes méthodes, à l'exception toutefois des zones de sources (Doubs,Dessoubre) et des stations polluées (Doubs, de Montbéliard à l'aval de Besançon, stations 15-16-17-18) pour lesquelles on enregistre très logiquement un écart constant d'un point au moins entre les niveaux théoriques et biologiques (Poissons, Invertébrés). Nous avons donc, dans ce dernier cas, uniquement pris en compte les données typologiques obtenues au moyen des méthodes 2 et 3, le niveau théorique ou potentiel reflétant plutôt le peuplement originel (avant pollution) du secteur (tableau₂₁).

b) <u>Résultats obtenus : typologie des Mollusques</u>

Nous avons, dans le plan des axes F₁F₃, substitué aux repères des stations leur appartenance typologique et projeté sur le même graphique (fig. 8), à leur emplacement respectif, les groupements d'espèces précédemment délimités (fig. 7) permettant d'associer d'une manière satisfaisante ces derniers aux niveaux typologiques proposés.

La liste des espèces composant les différents noyaux est donnée dans l'ordre de la succession typologique. Les espèces qui possèdent à l'intérieur de chaque groupement les plus fortes contributions aux axes. sont considérées comme les repères de l'organisation malacologique, dans l'espace abstrait d'un écosystème synthétique intégrant les peuplements des différents cours d'eau étudiés. Elles sont soulignées (fig. 7) et répertoriées dans le tableau 22.

Groupement 1 : (6 espèces : 5 Prosobranches, I Bivalves) : H. minuta, B. diaphanum, Bythinella veridis, B. carinulata, Bythinella dunkeri, P. personatum. La fréquence des 5 premières espèces étant très faible (tableau 22), elles occupent sur le graphique des positions périphériques. En revanche, P. personatum, dont la présence au niveau des sources en association avecdifférentes espèces de Bythinella est remarquablement constante, occupe une position plus structurale. A. spirorbis est une espèce de milieux aquatiques susceptibles de s'assécher périodiquement (ruisseaux, mares). Ces milieux n'ayant pas été systématiquement prospectés ici, elle se trouve en compagnie de P. personatum dans le seul cours d'eau de cette nature inventorié (Drugeon supérieur : Bief Belin).

On trouve parfois quelques échantillons de *P. personatum* dans certains prélèvements effectués très loin des sources. Dans ce cas, une étude plus détaillée des habitats de la station montre que l'espèce est toujours localisée et provient pour la majorité des situations d'afférences latérales, cependant pour de rares cas la présence de cette Pisidie pourrait résulter de l'existence de sources dans le lit même de la rivière. Groupement 2: il n'existe pas dans le réseau hydrographique étudié d'espèces

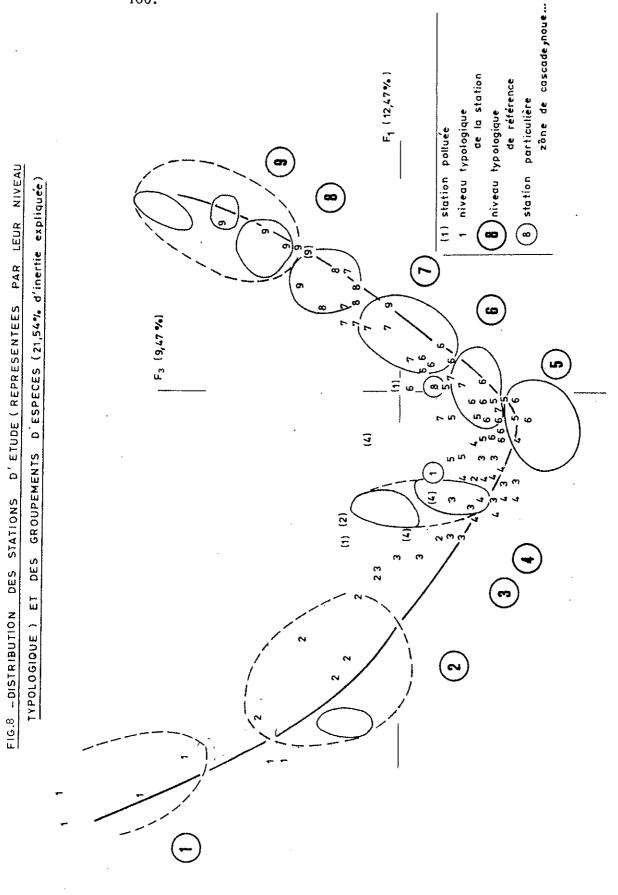
directement associées à ce niveau, sauf peut être *G. truncatula* dont la tendance drénophile et le caractère amphibie ont déjà été soulignés précédemment (cf. Aube).

Seule l'autécologie de ce Gastéropode permettra de préciser son appartenance à un niveau donné.

Tablea $2\,{
m l}_{
m a}$ matrice des donnees typologiques

Niveaux	••																																					
:									,			2				•						KADUE			ŀ	ľ								ł				ſ
typologiques		-	•		4		ľ	ſ	ľ	ľ	ľ	ľ										Ì	ŧ			ā	DKUC2DON					BIEF ROUCE	GUCE		530	2333005530		
	1	.	.	,	,			*	¢	2	2	2	2	22	2	ء	2	82	62	20	21 23	5	12	2	1	:		ľ	1	1	Ŀ	,		+				Т
Théoraque		6.9	1	2		4	-			:		ľ		ŀ										}	3	;	۲ ٥	5 	5	X	2	2	2			6	ç	
	-			1			;			Ì	~	•	•	\$	ç.	~	5.0	3.8	5.5	2.5	9,4 8.	9 10			* *									╞				I
Poissons								•	ľ	ŀ	•	ŀ										_	-	•				х 2	ő		•	•	•		с 2	6. 6	ç	Ţ
	-		ļ				•	,	¢	4	1	٥	•	¢	~	~	~	•	6	3	<i>.</i>		-		L	١.	١.		ľ	ŀ				┢				Ť
	••		_			ľ	ľ	ŀ		ľ	ľ				I			ĺ					•	•		-	•	•	•	٥	•	•	•			m	-1	• •
VUVET 2 + DE + 1								•	^	^	~	~	s	÷	~	÷	¢	\$	٠	\$		~	•		7				ŀ	ŀ	ŀ			╀				T
			_			4	,		•	ŀ	1	ŀ	ŀ	ŀ	ľ								-	•	2	,			•	۵	~	v	N			-	~	~
	-						'	`	•	•	Ó	٥	۵	ø	~	~	æ	•	٠	*	۰ د	2	_	•	,				•	•	ŀ	,	.			ŀ		Г
											l						l					_	_		Ì	•		•		D	-	v		2	-	-		4
																																						1

ſ	13 14 15 24 13 28 19 60 61 62 63 64 65 69 19 66 69 70 11 23 11 14 14 14 14 16 60 60 70 11 23 14 14 14 16 16 16	5	· · 4,7 4,6 5.3 5.3 6.2 0.2 2,4 3.5 3.9 4,9 5.3 6 6,3 6,7 6,7 7,35 7,9 8,15 8,4 1 6 3,5 4,7 5,2 6,4 6,1 6,2 6,7 7	2			~	6 6 5 5 6 6 1 1 2 3 4 5 5 6 7 7 7 8 8 9 1 2 5 5 4 4 4 7 7 7 7 8 8 9 1 2 5 5 4 4 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7
		۶ ۵		-				
		ю	ľ	-				
		ະ	ŀ					
					,		0	
		8	ľ	•	4		•	ľ
		ŝ			ć		`	ľ
		ć			'		1	ľ
		ŝ	<		¢		:	ľ
	1	6	4		•		•	1
			6				•	1
	5	8	¢. ¢	1	Ċ		•	-
	ķ		3		•		•	~
	a,	2	1		·		•	~
	5	:	3.5		•		•	••
	36	:	ş					~
	×	:	-					-
Γ	74	:	8.4	T		Γ		•
	1	•	8.15					×
	5		÷.,	1		ł	• ;	8
	2		7.25			1		2
	2		;;					~
	69		ς,					~
	98		ç					~
OCNON	63		s					÷
Ô	40		2			.		~
	3				,			~
	1		ŝ			.		-1
	5		2					m
	2		1		,	.		•
			2					
	8		2			.		-
	2	t	2	4		~	\dagger	ş
	æ		2		• .	~		÷
	~		÷			4		•
	, ,		~ ~					~
CLAUCE	2		4					
Ş	ŝ		Ť.					••
	1		ļ	ו "				
						-		4
	~	ŀ	-	<u> </u>	_	-	+	*
22	12		4					•
S 3HUNDTINOU	X	ľ	7	[3 3 4 4 2 3 3		~
8	\$ 45					۳ ۲		
	3	ŀ	-		+	14	┞	
	3	.		4		4		*
	5			4		4		4
CUSANCIN	\$3	1		Ĉ		, ,	ľ	7
CUSI	1	ſ	;	~		'n	ľ	1
	5	-	1	٠.		~	ľ	•
1	typelogiques 43 43 44 65 46 27 48 49 50 51 52	Theorieue I I S Z S Z S S S S S S S S S S S S S S	-	•	ŀ	- 5		
	- X (ŝ		ici ssons	1	inversébres		; I
" NOTION	10120	2.2		š.	1		1	; I



Niveaux typologiques (VERNEAUX,1973-1977a-b	correspondances	- zonation	espèces	contribution
VERNEROX, 1975-1977a-D	HUET	: ILLIES	repères	aux axes F1F3 %
BO B1 (B2)	secteurs non piscicoles : :	CRENON	:? B. diaphanum H. minuta B. veridis B. carinulata B. dunkeri P. personatum	149 130 217 111 100 168
^B 2 ^B 3 B4	sup.		G. truncatula ? A. fluviatilis: R. peregra	
	ZONE SALMONICOLE	RHITHRON	P. amnicum	30
B5	moy.	•	P. milium	51
в ₆ :	· · · · · · ·		: P. nitidum : :P. subtruncatum : : P. carinatus :	62 49 48
B ₇	inf. ou à <u>O</u> mbre		G. albus B. tentaculata L. stagnalis U. crassus	7 10 8 6
Bg	sup. ou à Barbeau ZONE		A. lacustris P.moitessierianum P. surinum R. auricularia A. anatina	25 25 22 51 33
B ₉	CYPRINICOLE : inf. ou à : Brème :	POTAMON	U. pictorum V. viviparus P. acuta S. rivicola U. tumidus F. wautieri D. polymorpha	34 44 38 45 30 38 29

Tableau 22 : Peuplement malacologique (espèces repères) des différents niveaux typologiques.

Deux Pisidies lui sont associées : *P. obtusale* n'a été recensée qu'au voisinage des sources et du cours supérieur de la Clauge (forêt de Chaux) dans les sédiments de flaques en voie d'assèchement où l'eau déjà peu minéralisée est rendue plus ou moins acide par la décomposition de substances humiques issues de litières de feuilles.

D'après KUIPER (1966), cette espèce évite les cours d'eau et préfère les eaux stagnantes, peu profondes, plutôt acides.

P. casertanum, en revanche, est très largement répandue et colonise tous les milieux aquatiques même temporaires (KUIPER, 1966).

Ces trois espèces associées à A. spirorbis et A. hypnorum, non recensée sur le réseau étudié, constituent un groupement caractéristique des milieux temporaires (mares, ruisseaux de drainage, fossés...).

G. truncatula et P. casertanum susceptibles, comme l'indique la matrice des résultats bruts, d'être présentes des niveaux ! à 9 peuvent être qualifiées d'espèces euryèces. Toutefois, la présence fréquente et souvent isolées de ces deux Mollusques, au niveau de certains types de sources représentées par des ruisselets n'ayant pas un caractère de résurgence,

à substrat souvent riche en matières organiques (Ognon, Drugeon), ajouté à une présence sporadique au niveau de l'ensemble du cours d'eau (Rhithron, Potamon) donne à ce noyau, pourtant typiquement euryèce, une position assez éloignée de l'origine des axes.

<u>Groupement (2), 3 et 4</u>: (deux espèces : 2 Pulmonés basommatophores),

A. fluviatilis et R. peregra peuvent être associées aux niveaux représentés (2 à 4) sur lesquels ce sont souvent les deux seules espèces présentes. Il apparaît, comme dans le groupement précédent, que la position sur le graphique de ces dernières neuconstitue pas directement une conséquence de leur présence (l'amplitude typologique d'A. fluviatilis allant de l à 9 et celle de R. peregra de l à 7) mais plutôt de l'absence d'autres espèces à ces niveaux.

<u>Groupement 5</u>: (cinq espèces : 1 Pulmoné basommatophore et 4 Bivalves), P. amnicum, Pisidium milium, Pisidum hibernicum, B. contortus, Pisidium pulchellum. P. amnicum, Le plus gros des Pisidium(11 x 9 mm) est fréquemment associé à la présence d'épaisses zones sédimentaires riches en matières organiques sur lesquelles coulent des eaux bien oxygénées. P. hibernicum que l'on trouve en abondance dans les lacs (St Point et Remoray, les Rousses...) n'est pas "une espèce essentiellement lacustre" (GERMAIN, 1931) elle vit également dans d'autres milieux, notamment les canaux et les rivières mais toujours en très faible abondance (KUIPER, 1966).

P. pulchellum, espèce "rare des plaines de moyenne latitude" (KUIPER, 1966) n'a été recensée qu'au niveau du Drugeon moyen et inférieur à 820 m d'altitude. Sa position plutôt périphérique résulte sans doute de sa faible fréquence (3 stations)

Au cours d'un échantillonnage récent des émissaires du lac des Rousses nous avons à nouveau découvert cette espèce dans le cours inférieur du Bief Noir ainsi que dans le lac lui-même au niveau du confluent dont l'altitude voisine 1060 m.

<u>Groupement 6</u>: (7 espèces : 3 Pulmonés basonmatophores et 4 Bivalves), P. nitidum, P. subtruncatum, Pisidium tenuilineatum, S. corneum, G. palustris, P. carinatus, P. fontinalis. Dans leur aire de répartition commune P. fontinalis et P. acuta sont vicariantes. L'amplitude typologique de la dernière espèce est faible(Bg-Bg.)Dans le Sud de la France, seule P. acuta est représentée, elle atteint alors son degré d'euryécie maximale (amplitude typologique B6-B9, observations effectuées sur le bassin de la Dordogne, le Gapeau et le torrent de Parma en Italie) (cf. ODUM, 1975).

<u>Groupement 7</u>: (8 espèces : 3 Pulmonés basommatophores, 3 Prosobranches, 2 Bivalves), Anisus vortex, V. piscinalis, Valvata cristata, P. henslowanum, G. albus, B. tentaculata, L. stagnalis, U. crassus. La position subcentrale et la faible contribution aux axes des espèces de ce noyau traduisent le caractère euryèce de ce groupement qui, compte tenu de la distribution particulière des Mollusques le long de la structure (les 3/4 des espèces sont réparties entre les niveaux B5 et B9) fait figure de noyau de transition entre Rhithron et Potamon (Ecotone).

<u>Groupement 8</u>: (14 espèces : 7 Pulmonés basommatophores, 2 Prosobranches, 5 Bivalves); M. glutinosa, T. fluviatilis, A. lacustris, H. complanata, Bithynia leachi, P. moitessierianum, P. supinum, Pseudanodonta complanata, S. lacustre, A. crista, P. corneus, Fotomida littoralis, R. auricularia et A. anatina.

M. glutinosa est une espèce de plaine qui évite les zones montagneuses et mêmes prémontagneuses (GERMAIN, 1931) ; elle n'a été recensée qu'au niveau du cours inférieur de l'Aube et c'est dans les noues que son abondance est maximale. *T. fluviatilis* et *A. fluviatilis* sont les deux seules espèces de Gastéropodes d'eau douce qui peuvent être qualifiées de rhéophiles ou plus justement selon DORIER et VAILLANT (1948) de "faux rhéophiles" puisque les animaux fixés au substratum vivent dans les vitesses de courant pratiquement nulles des "couches limites" (AMBHÜL, 1959). La notion de rhéophilie traduisant plutôt "l'ambiance de courant" des biotopes dans lesquels ces Mollusques prospèrent.

P. complanata est cocénotique d'*A. anatina*, *P. littoralis*, *U. pictorum* et à certains niveaux (Rhithron inférieur et Potamon) d'*U. crassus* mais n'est jamais découverte en grande abondance et semble se cantonner dans les eaux profondes.

S. lacustre vit dans les milieux d'eau calme, peu profonds, à végétation souvent dense et à vase riche en matières organiques (FAVRE, 1927 - KUIPER et WOLFF, 1970 - MEIER-BROOK, 1970 - WALTER et KUIPER, 1978) ; sa présence est constante dans les noues du Doubs inférieur.

Groupement 9 : (12 espèces : 3 Pulmonés basommatophores, 2 Prosobranches, 7

Bivalves), U, pictorum, P. jenkinsi, V. viviparus, P. casertanum f. ponderosa, P. nitidum f. crassa, P. acuta, S. rivicola, U. tumidus, F. wautieri, D. polymorpha, S. solidum, S. nitida, P. subtruncatum f. incrassata. On trouve P. jenkinsi dans les cours inférieurs du Doubs, de l'Aube et dans la Saône au niveau de la confluence Doubs-Saône, mais dans des abondances notablement faibles qui n'ont rien de comparables à celles mentionnées dans la littérature: 10.000 ind/m², (MACAN, 1950) 30.000 ind.m² (ADAM, 1942 -HEYWOOD et EDWARD, 1962) ou que j'ai pu observermoi-même dans le cours supérieur de l'Amance (affluent de l'Aube), de la Seille (niveau typologique 4-5) ou du Gapeau. De ce fait, son preferendum typologique pourrait être plus apical (niveau 6-7 ?). Toutefois, si la présence de cette espèce parthénogénétique est fréquente dans le cours inférieur des grandes rivières prospectées (sauf l'Ognon) il n'en est pas de même sur les secteurs supérieurs où elle est très sporadique et au niveau desquels son abondance peut passer de quelques individus à une centaine de mille d'une année à l'autre puis disparaître totalement.

Les Pisidies à fortes charnières (formes pondéreuses) munies d'un appendicule comme P. supinum, P. moitessierianum ou seulement à charnière épaissie comme les variétés de P. casertanum f. ponderosa, P. nitidum f. crassa, P. subruncatum f. incrassata apparaissent comme caractéristiques du Potamon.

Seule la très petite espèce P. tenuilineatum (2 x 1,5 mm)semble

faire exception à cette règle puisqu'elle appartient au niveau 6 (Rhithron inférieur), il semble cependant que les individus des niveaux inférieurs aient une charnière plus épaisse que le "type" qui prolifère à partir du Rhithron moyen (niveau 4-5).

F. wautieri souvent confondue avec A. lacustris est abondante dans toute la Saône moyenne et inférieure où CALAS (1954) l'avait déjà échantillonnée mais aussi au niveau des stations ultimes de l'Ognon et du Doubs inférieur où elle est plus rare. Il est intéressant de constater que toutes les Ferrissia rencontrées en rivière et dans les noues appartiennent exclusivement au type ancyloïde, aucune forme septifère n'ayant été découverte.

IV -2- 1.6.3. Discussion

Bien que faisant partie du même groupement défini dans un espace abstrait, les espèces de *Bythinella* recensées ne sont pas cocénotiques ; en effet, conformément au principe de MONARD, une seule espèce de ces petits Hydrobiidae est représentée dans chaque source. En outre, ce noyau ne semble pas exclusivement caractéristique du niveau B_1 ; une prospection récente du réseau hydrographique du Gapeau (Var) nous a permis de constater la présence de *Bythinella* parfois associée à *Belgrandia* dans des sources de niveau typologique 2.

Des espèces comme A. fluviatilis, P. casertanum, G. truncatula reconnues comme euryèces et eurytopes par les échantillonnages effectués sur les Bassins du Doubs, de l'Ognon, de l'Aube, etc, et par de nombreuses données bibliographiques, peuvent avoir une position graphique assez éloignée de l'origine des axes, et des contributions à ceux-ci plutôt élevées, lorsqu'elles sont les seules espèces représentées au niveau du réseau supérieur de nombreuses rivières (Niveau (1)-2-3-4). Dans ce cas, leur position n'est pas tant définie par leur présence sur un secteur donné que par

l'absence d'autres espèces représentatives des niveaux typologiques apicaux. Elles peuvent donc, dans une certaine mesure, servir à caractériser le Rhithron supérieur et moyen.

La hiérarchisation des espèces proposées par l'analyse factorielle des correspondances permet d'apprécier l'intensité de la vicariance au sein de l'embranchement des Mollusques et on peut constater que celle-ci est d'autant plus importante que le genre considéré comprend plus d'espèces (cf.Pisidies)

D'une manière générale, les pourcentages d'inertie représentant la participation des axes à l'explication de la distribution des données sont, si on les compare à ceux obtenus avec d'autres groupes faunistiques (VERNEAUX, 1973), relativement faibles. On peut attribuer ceci à l'absence d'espèces électives des niveaux typologiques supérieurs (2-3-4) et au fait que les Mollusques occupant en majorité le faciés lénitique, n'intègrent qu'une partie de la structure d'un écosystème d'eau courante. IV -2- 1.7.1. Classemment "socioécologique " des espèces - eurytopie - sténotopie euryécie - sténoécie - preferendum typologique.

L'appartenance de chaque station à un niveau typologique déterminé, obtenue pour la majorité d'entre elles (Bassin du Doubs) au moyen de trois méthodes différentes (conf. IV -2-1.6.2.) a permis de situer les groupements définis dans un cadre typologique comprenant 9 niveaux. Chaque espèce se trouve ainsi associée à un noyau donné exprimant son preferendum écologique général. Par ailleurs, un tableau de répartition des espèces mentionnant l'occurrence de chacune d'elles au niveau des différentes stations classées selon leur niveau précise leur amplitude typologique, expression de leur degré d'euryécie (tableau 23).

On peut ainsi, en considérant ces deux critères, distinguer 3 groupes d'espèces : les plus sténoèces ou "espèces repères" ont une amplitude typologique faible ; $\Delta = 3 + 1$; des espèces intermédiaires $\Delta = 6 + 1$; les plus euryèces à position proche de l'origine des axes $\Delta = 9 + 1$.

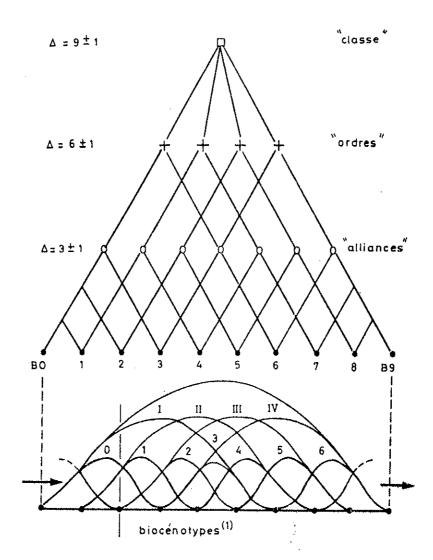
La confrontation des données obtenues à la structure chevauchante composée de l2 groupements socioécologiques d'espèces proposée par VERNEAUX (1976 b) dont "l'organisation se compose à 2 degrés différents d'euryécie de courbes de Gauss successives exprimant des preferendum typologiques" (fig. 9) et définissant conformément à la nomenclature des Phytosociologues

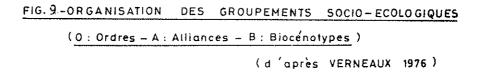
1	Amplitude	Preferendum	Grouper	Groupements socioécologiques	ścologiques
rspeces	typologique	typologique	Classe	Ordre	Alliance Sous-alliance
G. truncatula	1 - 9	2 ?	+		
A. fluviatilis D. cossitements	6	4	+		
r. casertantin P. subtruncatum — P. nitidum — P. milium	1 - 9 2 - 9	6? 6	+ +		
R. peregra	1.7	¢.	•	11	
P. hibernicum	- 8 - 10	+ U 7		17	
P. tenuilineatum	3 - 8	é		ĨV	
D carinatus C cornection D fourthantie	د . م	\$9		IV	
albus	 	01		2	
	 	~ [*		^	
S. stagnalis – V. piscinalis – U. crassus P. Itenslowanum	5 - 9	• [IV	
A. lacustris	4 ° 0	œ		111	
S. complanata — S. lacustre — P. supinum P. moitessierianum	5 - 9	000		N	
B. dunkeri — B. viridis — B. carinulata B. diaphanum ? — P. personatum	1-3?	***1			I
amnicum	3-6	S			4
B. contortus	2 - 5	ŝ			ŝ
A. vortex — V. Cristata T. fluviatilis — R. auricularia — M. elutinosa	0 - 4 0 - 4	r~ •			, ó
		0			Q
A. anatina	7-9	8			Ŷ
P. littoralis – P. complanata		-			>
F. acuta – V. vivipariis – U. pictorium P. casertanum f. ponderosa – D. polymorpha	6 - L	6			9
r. wainen – 0. unnaus – 3. nucou P. nitidum f. crassa	8.9	5			
+ P. subtruncatum E. incrassata	, ,	•			03

TABLEAU 23 Classification socioécologique des Mollusques dulcicoles.

114.

•





(1) groupements d'espèces caractéristiques des différents niveaux typologiques

(GUINOCHET, 1973) une classe ($\Delta = 9 \mp 1$ niveaux typologiques), 4 ordres ($\Delta = 6 \mp 1$) et 7 alliandes ($\Delta = 3 \mp 1$) permet, dans ce cadre théorique, d'établir l'appartenance des Mollusques à 7 groupements socioécologiques : l classe, 2 ordres, (II et IV), 4 alliances, (1,4,5 et 6) et 1 sous-alliance (6 a).

Définis par DUVIGNAUD (1946) comme étant "un ensemble d'espèces marquées par une tendance à se rassembler dans un biotope donné" ils sont ici déterminés dans un espace abstrait, les espèces de chaque groupement socioécologique n'étant pas obligatoirement cocénotiques. En effet, l'échantillonnage des espèces tel qu'il est réalisé par les Phytosociologues, nécessite pour l'ensemble des Ordres d'Invertébrés benthiques un temps beaucoup trop long pour qu'il soit entrepris sur un réseau hydrographique aussi vaste que celui du Doubs.

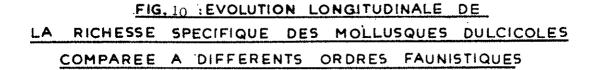
L'analyse du tableau 23 permet de constater que parmi les groupements d'Ordre, un seul est d'Ordre II alors que tous les autres sont d'Ordre IV (amplitude typologique de 3 à 9), en ce qui concerne les alliances et hormis les espèces de sources ; alliance 1 (niveau 0 à 3) on obtient une alliance 4 ($\Delta = 3$ à 6), une alliance 5 ($\Delta = 4$ à 7) et 5 alliances ($\Delta = 6$ à 9) dont une sous-alliance, ce qui traduit bien le caractère potamophile des Mollusques dulçaquicoles.

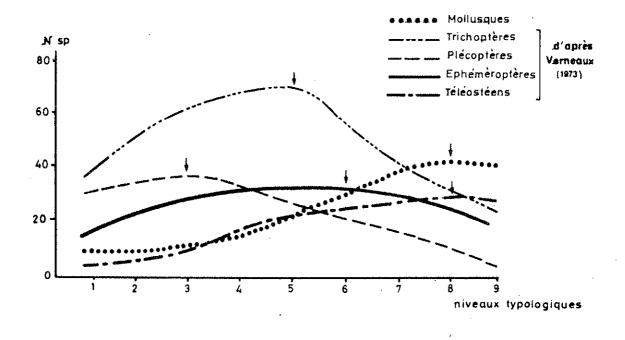
Certaines espèces très peu représentées dans les prélèvements effectués n'ont pas été classées dans ce tableau. Il s'agit de *H. minuta*, *A. spirorbis, S. nitida, P. obtusale, P. pulchellum, P. jenkinsi*, en ce qui concernecette dernière, il semble, d'après des données recueillies sur le Gapeau, que son amplitude typologique s'étende des niveaux 4 à 9.

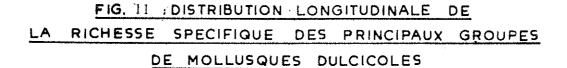
IV -2- 1.7.2. Evolution longitudinale et signification typologique des Mollusques comparées à 4 groupes faunistiques.

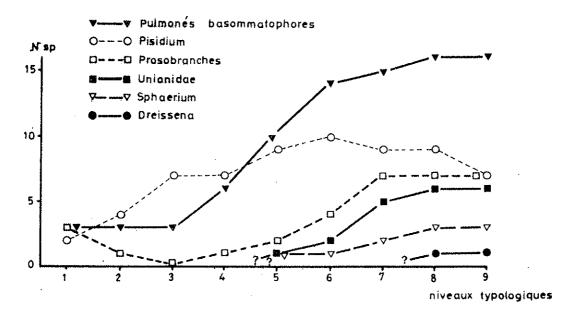
Les courbes d'évolution longitudinale de la richesse spécifique des 5 groupes faunistiques considérés (fig. 10)présentent une série de maximum se succédant dans un ordre typologique croissant pouvant "donner une image globale, simplifiée, de la composition faunistique d'un écosystème théorique" (VERNEAUX, 1973). Comme celui des Téléostéens, le preferendum écologique global des Mollusques dulcicoles se situe au niveau du Potamon (niveau 8.).

Ce type de distribution que l'on peut s'attendre à retrouver également chez les Odonates est quasi général à l'intérieur de l'embranchement des Mollusques si l'on excepte les Pisidies qui atteignent leur diversité optimum au niveau 6 (fig. 11). On note par ailleurs que l'ordre des Basommatophores (Pulmonés) comprend le plus grand nombre d'espèces et que chez les Prosobranches un second maximum, d'amplitude plus réduite, se manifeste dans le premier









niveau typologique.

Toutefois la présence de Gastéropodes et de Bivalves, dans les sources, n'est pas constante ; celles de type rhéocrène par exemple, en sont fréquemment dépourvues.

Les Mollusques, en comblant l'important déficit d'espèces laissé au niveau du Potamon par les Plécoptères, Trichoptères, Ephéméroptères, (tableau 24), dont les preferendum globaux appartiennent au Rhithron, vont contribuer à l'élargissement de la gamme des groupements socioécologiques proposés par VERNEAUX (1976), permettant la détermination de l'appartenance typologique d'une station à partir de son peuplement, et la définition à des dimensions plus restreintes (mosaïques d'habitats et de biocénoses) d'associations et de sous-associations d'espèces.

Nombre d'espèces recensées par niveau typologique (Tableau 24

ï	niveaux typologiques	1	1	:	2.	:	3	:	4	:	5	:	6	:	7	8	9
Nombre d'espèces	Plécoptères-Trichoptères Ephéméroptères-Poissons	:	83	:			131					:	130	: :	15	95	68
;-	" " + Mollusques	1	91	- 1 -	123	;	140	 1	165	- 1 -	174	:	160	; 1	53	137	109

)

A l'exception des sources qui possèdent parfois un peuplement malacologique comprenant des espèces à répartition géographique limitée (cas des régions karstiques), la plus grande partie des Gastéropodes et Lamellibranches dulcicoles sont, lorsque l'on considère le nombre d'espèces communes aux cours d'eau étudiés comparés deux à deux (tableau 25 \, largement distribués dans tout le secteur prospecté et dans toute la France, et données personnelles sur le Bassin de la Dordogne, de la Somme, de la Seine, du Rhône, du Gapeau, (Var)).

Capables d'intégrer des situations écologiques fort diverses, ce qui constitue une expression de leur degré d'euryécie générale déjà souligné par HUBENDICK (1958) pour les Gastéropodes et WOLEF (1968) pour les Unionidae, les Mollusques se situent, en ce qui concerne cette faculté d'adaptation, entre les Ephéméroptères et les Poissons.

En outre, le faible nombre d'espèces recensées en France, comparé à d'autres groupes d'Invertébrés (Trichoptères, Coléoptères...) et la vaste répartition de la plupart d'entre elles permettra, sans doute, après un inventaire d'autres bassins et de cours d'eau côtiers, d'aboutir à une généralisation rapide du modèle proposé.

L'application de l'analyse factorielle des correspondances aux données recueillies dans 9 cours d'eau morphologiquement très différents, a permis d'obtenir une hiérarchisation écologique des espèces s'organisant en un "<u>continuum</u> <u>a noda.</u>" Après confrontation aux données typologiques stationnelles, il a été possible de rapporter les 11 groupements aux 10 niveaux proposés par Verneaux (1973).

Nombre d'espèces communes des cours d'eau étudiés comparées deux à deux (tableau 25.)

Doubs	Aube	/ Ognon	∕_ Drugeon	Clauge	<pre> Cusancin </pre>	Dessoubre	Doulonnes	∕ Bief Rouge	
49	39	41	19	22	9	10	8	4] r
	42	33	19	22	9	10	8	4	. A
		41	17	20	9	10	8	4	
			23	13	8	8	6	4] D
				23	8	9	8	3	с
					12	9	7	4	C
						10	8	4	De
							8	3	Do
								4	Bi
							•	,	

Doubs

Aube

Ognon

Drugeon

Clauge

usançin

Dessoubre

Doulonnes

Bief Rouge

La structure typologique définie permet d'avoir une vision globale et synthétique de la distribution théorique des espèces de Mollusques le long d'un écosystème d'eau courante ; elle constitue le cadre général dans lequel s'inscrit l'écologie de ce groupe, indispensable à l'interprétation écologique de peuplements de Mollusques d'une station ou d'un écosystème d'eau courante dans lequel ils peuvent être replacés.

Le caractère lénitophile et potamobionte de la plupart des espèces constitue, comme en témoigne l'évolution longitudinale de la richesse spécifique des Mollusques, l'une des originalités de ce groupe faunistique. Dans le cadre, plus général, des recherches synécologiques visant notamment à l'établissement d'une biotypologie intégrant l'ensemble des organismes aquatiques, les Mollusques vont contribuer à l'élargissement de la gamme des groupements "socioécologiques" proposés par Verneaux (1976b). C'est à partir de celle-ci que pourra être élaboré un système de référence permettant aux services d'application de disposer d'un outil de travail répondant aux besoins actuels : critères et objectifs de qualité, études d'impact et d'aménagement...

- ADAM (W.) 1942. Sur la répartition et la biologie de *Hydrobia jenkinsi* Smith en Belgique. *Bull. Mus. r. Hist. nat. Belg.*, <u>18</u> : 1-18.
- BOYCOTT (A.E.) 1936. The habitats of the freshwater Mollusca in Britain. J. Anim. Ecol., 5: 116-186.
- CALAS (P.) 1954. Précisions sur l'extension en France du genre Gundlachia Pfeitter. Bull. mens. Soc. Linn. Lyon., 23 : 193-194.
- CORDIER (B.) 1965. L'analyse factorielle des correspondances. Thèse 3ème cycle Univ. Rennes, 66 p.
- DUVIGNEAUD(P.) 1946. La variabilité des associations végétales. Bull. Soc. Rev. Bot. Belg., <u>58</u> : 107-134.
- FAVRE (J.) 1927. Les Mollusques post-glaciaires et actuels du bassin de Genève. Mém. soc. phys. et Hist. natur. Genève, 40 (3) : 171-434.
- GERMAIN (L.) 1931. Mollusques terrestres et fluviatiles. In Faune de France. 21-22 Lechevalier éd., Paris, 897 p.
- GEYER (D.) 1911. Die Molluskenfauna des Neckars. Jh. Ver. Vaterl. Naturk. Württemberg, 354-371.
- GUINOCHET (M.) 1973. Phytosociologie. Collection d'Ecologie. I. Masson éd., Paris, 227 p.
- HEYWOOD (J.) et EDWARDS (R.Q.) 1962. Some aspects of the ecology of Potamopyrgus jenkinsi Smith. J. Anim. Ecol., <u>31</u> (2) : 239-250.
- HUBENDICK (B.) 1958. Factors conditioning the habitat of freshwater snails. Bull. Org. Mond. Santé, <u>18</u>: 1072-1080.
- HUET (M.) 1949. Aperçu des relations entre la pente et les populations piscicoles dans les eaux courantes. Schweiz. Z. Hydrol., <u>11</u> (3-4) : 332-351.

- ILLIES (J.) & BOTOSANEANU (L.) 1963. Problèmes et méthodes de la classification et de la zonation écologique des eaux courantes, considérées surtout du point de vue faunistique. Mitt. internat. Verein. Limnol., <u>12</u> : 1-57.
- KUIPER (J.G.J.) 1966. La distribution des espèces vivantes du genre Pisidium C.P.F. en France. J. Conchyol., 105 (4) : 181-215.
- KUIPER (J.G.J.) et WOLFF (W.J.) 1970. The Mollusca of the estuarine region of the rivers Rhine, Meuse and Scheldt in relation to the hydrography of the area. III. The genus *Pisidium*. *Basteria*, <u>34</u> : 1-42.
- MASONIE (J.P.), MATHIEU (D.) et WIEBER (J.C.) 1971. Application de l'analyse factorielle à l'étude des paysages. Cah. Géogr. Besançon, <u>4</u> (9) : 1-51.
- MEIER-BROOK (Von C.) 1970. Untersuchungen zur Biologie einiger Pisidium Arten (Mollusca, Eulamellibranchiata. Sphaeriidae). Arch. Hydrobiol., Suppl., <u>38</u> (1-2) : 73-150.
- MOUTHON (J.) 1979. Structure malacologique de la rivière Aube. Annls Limmol., <u>15</u> (3) : 299-315.
- MOUTHON (J.) 1980. Contribution à l'écologie des Mollusques des eaux courantes - Esquisse biotypologique et données écologiques. Thèse 3ème cycle, Univ. Paris VI, 169 p.
- ODUM (E.) 1976. *Ecologie*. Traduction deuxième édition. R. Bergeron. HRW Ltée (éd.), Montréal, 254 p.
- SACCHI (C.F.) et TESTARD (P.) 1971. Ecologie animale -Organismes et milieu. Doin éd., Paris : 480 p.
- VERNEAUX (J.) 1973. Cours d'eau de Franche-Comté (Massif du Jura) -Recherches écologiques sur le réseau hydrographique du Doubs -Essai de biotypologie. Thèse Doct. ès Sci. Nat. Sci. Univ. Besançon, 257 p.
- VERNEAUX (J.) 1976 a. Biotypologie de l'écosystème "eau courante". La structure biotypologique. C.R. Acad. Sc. Paris, <u>283</u> : 1663-1666.

IV -2- 2. Données écologiques

- Ebauche d'une gamme de polluo-sensibilité des Mollusques dulcicoles.

IV -2- 2.1. Introduction

• Depuis les premiers travaux concernant la répartition et l'écologie des Mollusques des eaux courantes (Mentzen, 1926 - Germain, 1931 -Shadin, 1931-1935 - Boycott, 1936) il a été établi que la richesse spécifique et l'abondance de ces animaux sont maximales dans les systèmes lacustres et potamiques de faible altitude bien minéralisés et riches en hydrophytes.

L'influence, sur la distribution générale des Mollusques, de paramètres physico-chimiques tels que le pH, l'alcalinité, la dureté totale, a été étudiée par de nombreux auteurs : Alsterberg, 1930 -Boycott, 1936 - Hubendick, 1947-1958 - Macan, 1950 - Meier-Brook, 1963 - Aho, 1966 - Okland, 1969 - Williams, 1970 - Harman et Berg, 1971 - Dussart, 1976 - Okland et Kuiper, 1980. D'une manière générale il est montré que les valeurs extrêmes de ces paramètres limitent fortement le développement des espèces pouvant même quelquefois devenir létales, ce qui est le cas pour les pH acides (Okland, 1969 - Okland et Kuiper, 1980).

Green (1971), utilisant une méthode d'analyse statistique multivariée, a montré que parmi 9 paramètres de l'environnement, 4 d'entre eux : l'alcalinité, le calcium, la granulométrie des sédiments, leur teneur en matières organiques, expliquent l'essentielle (80 % de la variance) de la distribution des Bivalves dans les milieux lacustres Canadiens. Plus récemment, Dussart (1979 a-b) a recherché la signification de l6 paramètres sur la distribution en lac et à l'intérieur de systèmes canalisés de 4 espèces de Gastéropodes, de <u>S. corneum</u> et d'espèces de Pisidies (Pisidium spp.)

Dans ce travail, nous avons tenté de préciser les relations existantes entre la distribution générale des Mollusques d'eau courante et 18 paramètres du milieu. Par ailleurs, la confrontation du nombre d'espèces recensées sur chaque station à l'estimation de la qualité biologique des eaux appréciée au moyen de l'"Indice biotique" (Verneaux-Tuffery, 1967) permet de proposer l'ébauche d'une gamme de polluosensibilité des espèces de Mollusques dulcicoles.

IV -2- 2.2. Résultats

IV -2- 2.2.1. Evolution du nombre d'espèces et de l'abondance relative en fonction de 18 paramètres du milieu.

La distribution des variables s'organise en fonction des axes F_1F_3 représentant 16, 0 % de l'inertie expliquée suivant une courbe en U typique qu'il est possible de matérialiser approximativement en joignant dans l'ordre de leur succession les différentes classes de la diversité. La richesse spécifique apparaît d'ailleurs plus structurale et "discriminatoire" que l'abondance dont les classes sont regroupées à proximité de l'origine des axes.

L'abondance relative des Mollusques évolue en sens inverse du nombre d'espèces et de l'abondance brute dont 51 % est répartie sur les 3 derniers niveaux typologiques (fig.¹²) et à chaque classe d'abondance correspond une classe de la richesse spécifique. Cependant, la classe l de l'abondance relative, qui représente à la fois des stations où sont recensé un très grand nombre d'espèces en faible abondance mais également les points de prélèvements pollués (sensu lato) où peu d'espèces sont présentes en faible quantité, à une représentation graphique proche de l'origine des axes et des faibles nombre d'espèces DII et DI2. C'est aussi le cas, mais avec une intensité plus faible, pour les classes 2 et 3 de l'abondance relative (fig.13).

Pour la majorité des paramètres, à l'échelle du réseau hydrographique considéré, on constate qu'il existe une corrélation s'effectuant fréquemment classe par classe entre leur évolution et celle du couple richesse spécifique-abondance relative. Le nombre et l'abondance brute des espèces le long d'un écosystème d'eau courante théorique augmente donc lorsque l'altitude et la pente diminue mais également quand la distance aux sources, la section mouillée à l'étiage, la température moyenne du mois le plus chaud, le pH, la dureté totale, les concentrations en sulfates et en chlorures augmentent.

Les classes 1-2-3 de la DBO5 (O < DBO5 < 5 mg/l), 2-3 de la dureté totale (40 < CM < 110 mg/l) et 3-4 de l'alcalinité (100< HC (400 mg/l) occupent sur le graphique une position centrale ; elles ont par conséquent une faible contributions aux axes et les variations de concentrations de ces paramètres dans les limites mentionnées ci-dessus n'exercent apparemment pas d'influence notable sur la distribution générale des espèces de Mollusques suivant les axes F1F3 (fig.13).

Parmi les éléments chimiques considérés, seule l'influence sur les Mollusques dulcicoles de l'acidité, de la dureté et de l'alcalinité des eaux ont été bien étudiées.

Aho (1966) et Okland (1971) ont constaté un accroissement de la richesse spécifique des Pisidies avec l'augmentation du pH, le nombre d'espèces de Sphaeriidae étant, dans les milieux lacustres norvégiens, -

1

maximal pour des pH voisins de la neutralité (Ökland et Kuiper, 1980).

De nombreux auteurs ont montré qu'il existe une corrélation positive entre la teneur des eaux en calcium et la distribution des Mollusques dulcicoles : Alsterberg (1930) - Boycott (1936) - Hubendick (1947-1958) - Macan (1950) - Meier-Brook (1963) - Aho (1966)...

D'après Williams (1970) et Dussart (1976) c'est dans les eaux à dureté moyenne (10 mg/l < d < 40 mg/l) que la richesse spécifique est la plus forte. C'est également le cas pour les Sphaeriidae dont le nombre d'espèces est maximale pour des teneurs de 16 mg/l (Ökland et Kuiper, 1980), mais il semble que la densité soit optimale dans des eaux plus dures (40 mg < D < 100 mg/l) (Dussart, 1976).

Nous avons souvent constaté l'absence d'<u>A. fluviatilis</u> au niveau du Rhithron supérieur et moyen, des rivières aux eaux dures et agitées permettant un dépôt important de carbonates de calcium et provoquant l'encroûtement du substratum (cas du Dessoubre, du Cusançin, de la Brême). En Angleterre, Jones (1973) a enregistré la disparition de_cet Ancylidae dés que la dureté dépasse 250 mg/1.

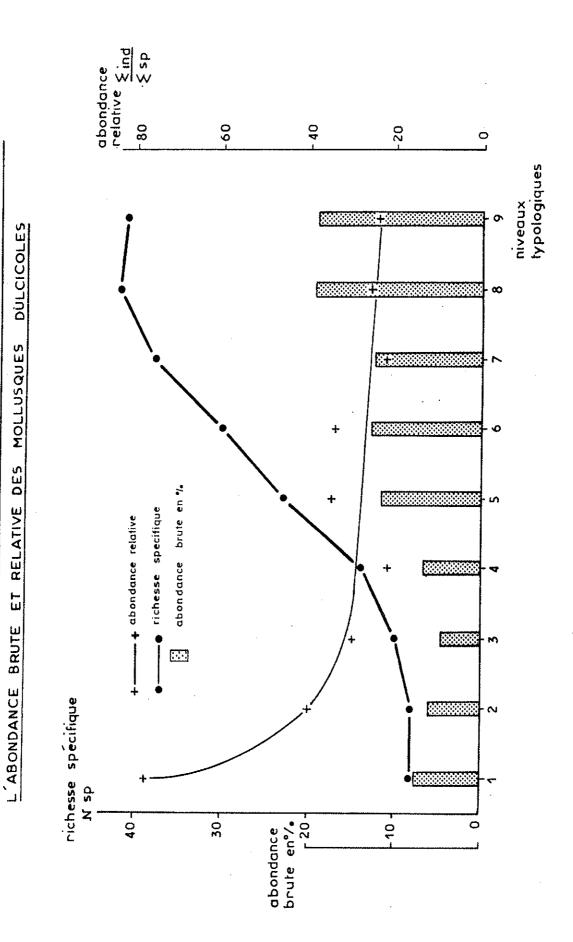
Ces paramètres physico-chimiques sont donc susceptibles d'influencer directement la répartition de certaines espèces comme <u>M. margaritifera</u> (Linné, 1758), étroitement inféodée aux eaux peu minéralisées. Mais d'une manière générale, les valeurs extrêmes étant peu fréquentes dans les milieux naturels, Harman et Berg (1971) ont montré que la plus grande partie des espèces de l'état de New York vivent dans des eaux dont le pH est compris entre 7,1 et 8,1 et l'alcalinité entre 20 et 180 ppm, on peut considérer que la distribution des Mollusques est corrélée avec le pH et la dureté des eaux (Boycott, 1936 - Hubendick, 1947, Dussart, 1976).

L'étude de l'évolution des paramètres trophiques, dont la plupart sont associés au facteur pollution, montre que la corrélation définie précédemment cesse lorsque la courbe, obtenue en joignant, dans l'ordre de leur succession, les 5 classes regroupant les valeurs de chacun d'eux, ne suit plus la distribution typique.

Cette modification de la corrélation permet de déterminer graphiquement à partir de quelle concentration un paramètre devient facteur limitant.

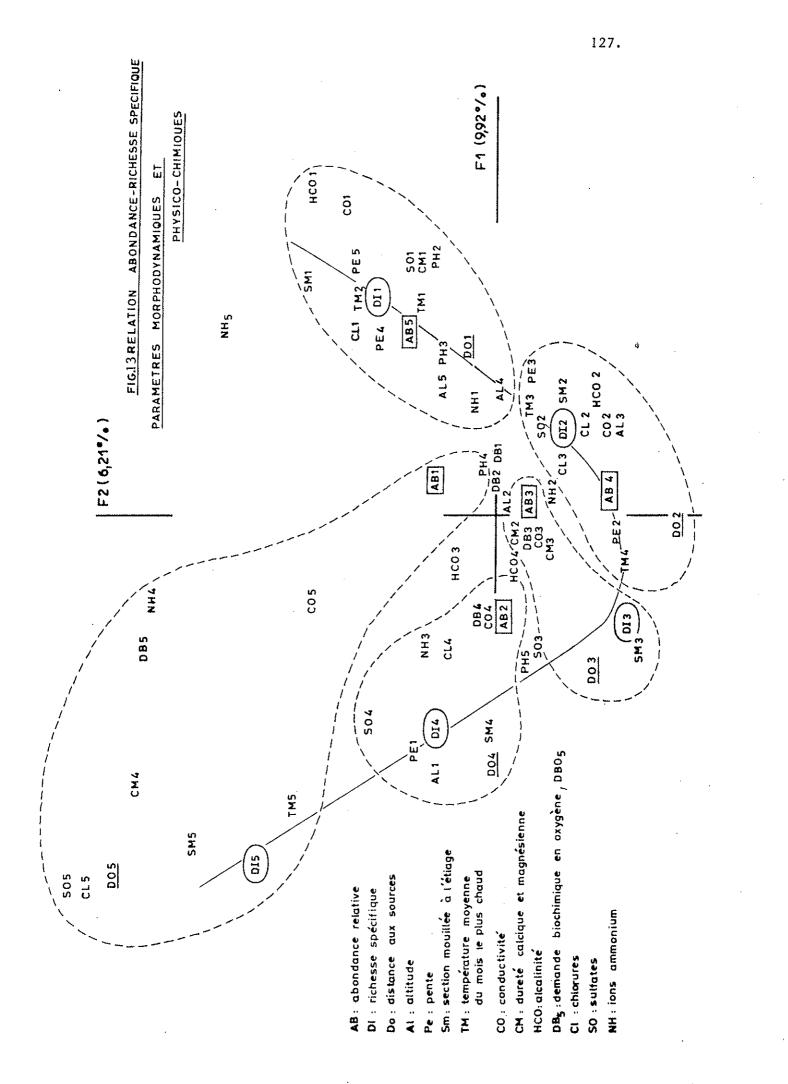
Ainsi les fortes teneurs en azote ammoniacal, en phosphates, de l'oxydabilité (classe 4 et 5), de la conductivité, des nitrites (classe 5) et les faibles concentrations des eaux en oxygène dissous

ł



DE LA RICHESSE SPECIFIQUE ET DE

FIG.12 - EVOLUTION LONGITUDINALE



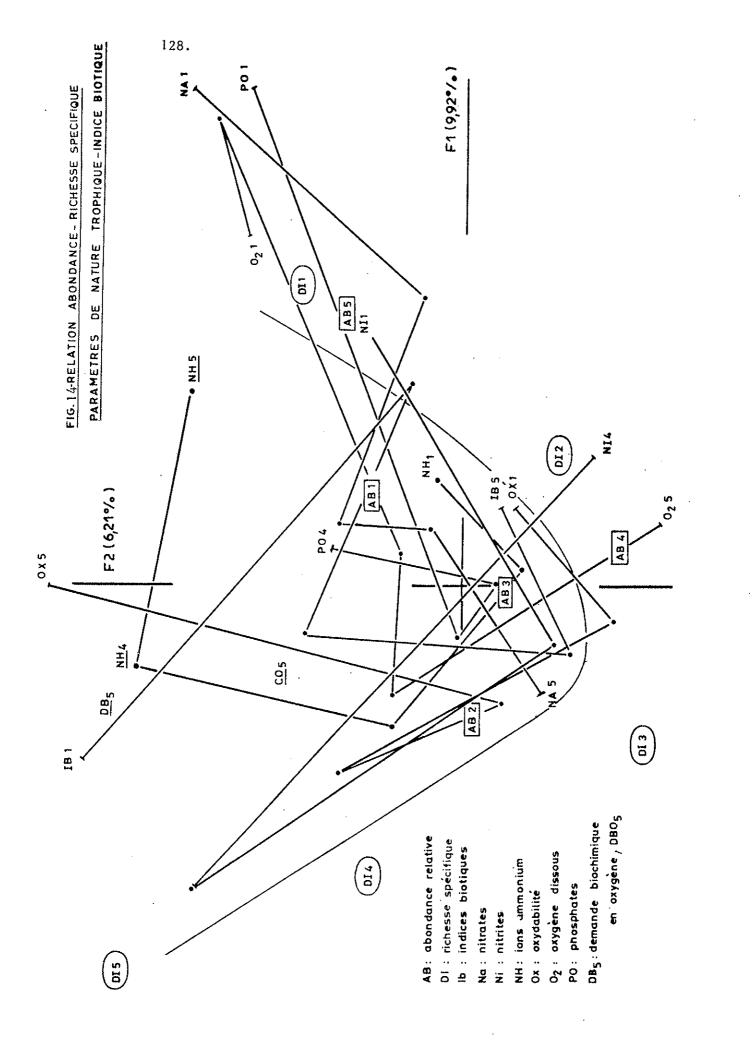


Tableau 26: Concentrations des paramètres physico-chimiques à partir desquelles la diversité des Mollusques est affectée.

Paramètres physico-chimiques	(à partir	lasses desquelles la ion est modifiée)	corre	leurs spondantes mg/l)
Conductivité		5	>	450 µS
Oxydabilité		4-5	>	3
NH4 ⁺		4-5	>	0,3
NO2		4-5	>	0,3
ро ₄	(3)	4-5	>	(0,1)-0,5
O ₂ dissous		5	٤	5
DBO ₅		5	>	8

DBO5	5		16		16		37	
ABr	8	**	7	• •	19	••	44	•
P04	16	••	21	••	16 :	••	56 :	•
Ib :	- IO	••	47 : :	•	36 :	••	93 :	•
02 :	21 :	••	36 : :	•	43:	••	100	•
$\frac{1}{2^{\text{cond}}} \operatorname{cond} \operatorname{i} \operatorname{pH} \operatorname{i} \operatorname{cl}^{-1} \operatorname{Pe} \operatorname{i} \operatorname{Al}^{-1} \operatorname{SO4^{-1}} \operatorname{NH4^{+1}} \operatorname{NO2^{-1}} \operatorname{Ox}^{-1} \operatorname{Ox}^{-1} \operatorname{O2^{-1}} \operatorname{Ib} \operatorname{i} \operatorname{PO4^{-1}} \operatorname{ABr}^{-1} \operatorname{ABc}^{-1} \operatorname{DBO5^{-1}} \operatorname{Ox}^{-1} \operatorname{Ox}^{-1} \operatorname{Ox}^{-1} \operatorname{Oz}^{-1} \operatorname{Oz}^{-1} \operatorname{Ib}^{-1} \operatorname{Ib}^{-1} \operatorname{Oz}^{-1} O$	38 : 58 : 52 : 78 : 58 : 76 : 18 : 47 : 11 : 24 : 21 : 10 : 19 : 18 : 5	••	110 : 92 : 30 : 26 : 68 : 14 : 73 : 22 : 20 : 56 : 36 : 47 : 21 : 7 : 16	•	36 : 9 : 75 : 47 : 21 : 57 : 44 : 45 : 76 : 24 : 43 : 36 : 16 : 19 : 16	••	84 154 157 151 151 147 135 114 107 104 100 33 56 44 37	
ĕ.		••1	20 :	•	76 :	••	107	
402 -	47 :	••	22	+	45 :	••		•
H4 ^{+ :}	18 :	•• •	73 :	+	. 44 44	••	35	•
so4 : 1	76 :		 14	+	57 :		47 : 1	•
A1. 5	58 :	• •	68 : :	•	21 :	•	151	
Ре 	78 :	• •	26 :	+	47 :	•		!
c1- :	52 :	•	 02	-	75 :	•	57 .1	
: Hq	28	•				•	54 - E	•
; puc	 				9 		34	
DI	1			+		ŀ		•
:Ca++ : I :Mg++ : I	·5 : 92 :		0]		9 : 77 : :		4 :185	•
Tm :Ca Mg	7 : 45 :		••	F	7 : 49		204	
1 1	. 87 .			•	18 : C2 :		205	
Hco3:	. 35					•••	208	
. Do	: 1 21	: 12					: 236	
	: 94 :	17:		- F	140	ι ι ι	CC2:	
Paramètres	r Fra	F7	7×	بر مر	ŗ.		r1r2r3	
səxe	l	° su			tri	uo	o	

Tableau 27 : Contribution aux axes $F_1F_2F_3$ des 18 paramètres du milieu étudiés

(classe 5) peuvent être considérées comme limitantes et inhibitrices pour l'ensemble des espèces de Mollusques dulcicoles (fig.14, tableau 26.).

Les fortes valeurs de la température moyenne du mois le plus chaud, de la dureté totale, des chlorures et des sulfates sont fortement corrélées aux diversités optimales. En outre, les classes ultimes d'autres paramètres, associées au facteur pollution, conductivité, DBO5, oxydabilité, ions ammonium (classe 4), situées graphiquement à proximité des plus faibles indices biotiques relevés (Ib \leq 5) donc des stations les plus polluées, demeurent toutefois associées aux fortes diversités exprimant ainsi le caractère d'eurythermie, d'euryécie et de saprobiontie générale des Mollusques.

L'importance des 18 paramètres considérés sur la distribution générale des espèces peut être appréhendée en examinant, pour chacun d'eux, leur contribution aux axes F_1 , F_2 et F_3 représentant 22,15 % de l'inertie expliquée (tableau 27). Toutefois, il est peu probable que ces facteurs agissent isolément, certains d'entre eux étant fortement corrélés ou même redondants. De ce fait, leur contribution à l'évolution de la structure n'est envisagée que d'une façon très globale.

On note la prépondérance de la section mouillée à l'étiage fortement corrélée à la distance aux sources, de la minéralisation des eaux représentée par quatre paramètres : l'alcalinité, la dureté totale, la conductivité et le pH qui totalisent près de la moitié de la contribution à l'axe F_2 masquant ainsi l'influence des autres paramètres sur cet axe⁽¹⁾, et de la température moyenne du mois le plus chaud. La pente et l'altitude exercent à l'échelle du réseau considéré, une influence secondaire sur la distribution des espèces (altitude maximale relevée : 946 m-52 stations ont une pente moyenne inférieure à 3 Z_0). Parmi les autres éléments chimiques, ce sont les chlorures et les sulfates qui modifient le plus l'évolution des Mollusques. Parmi les paramètres

C'est pourquoi nous avons travaillé essentiellement avec la combinaison d'axe F1F3 dont l'inertie expliquée est très voisine de celle des axes F1, F2.

directement associés au facteur pollution, l'ammoniac et les nitrites sont les plus inhibiteurs, en revanche, l'oxydabilité, les nitrates, la teneur des eaux en oxygène dissous, les phosphates, la DBO5 ainsi que les valeurs de l'indice biotique ont une faible contribution aux axes exprimant ainsi la faible polluosensibilité et la saprobiontie générale des espèces de Mollusques dulcicoles.

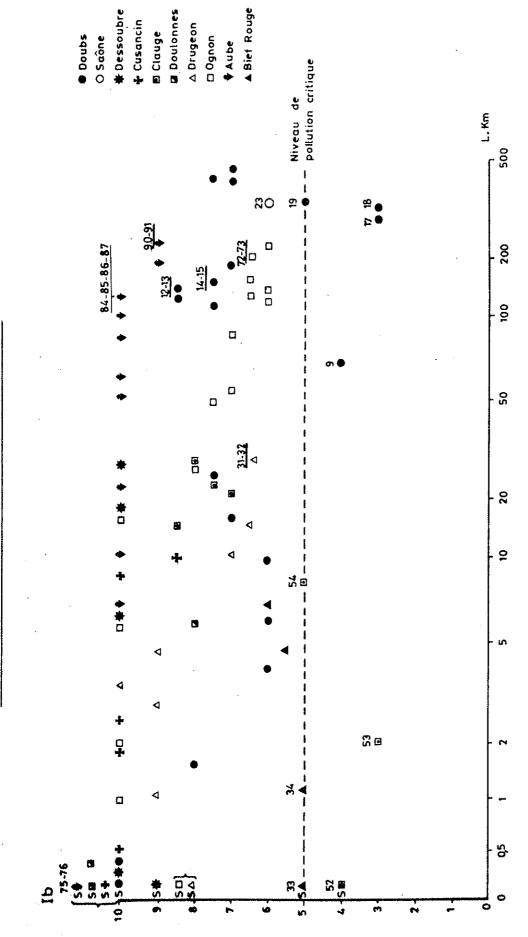
IV -2- 2.2.2.Les Mollusques et la pollution : introduction à l'établissement d'une gamme de polluosensibilité.

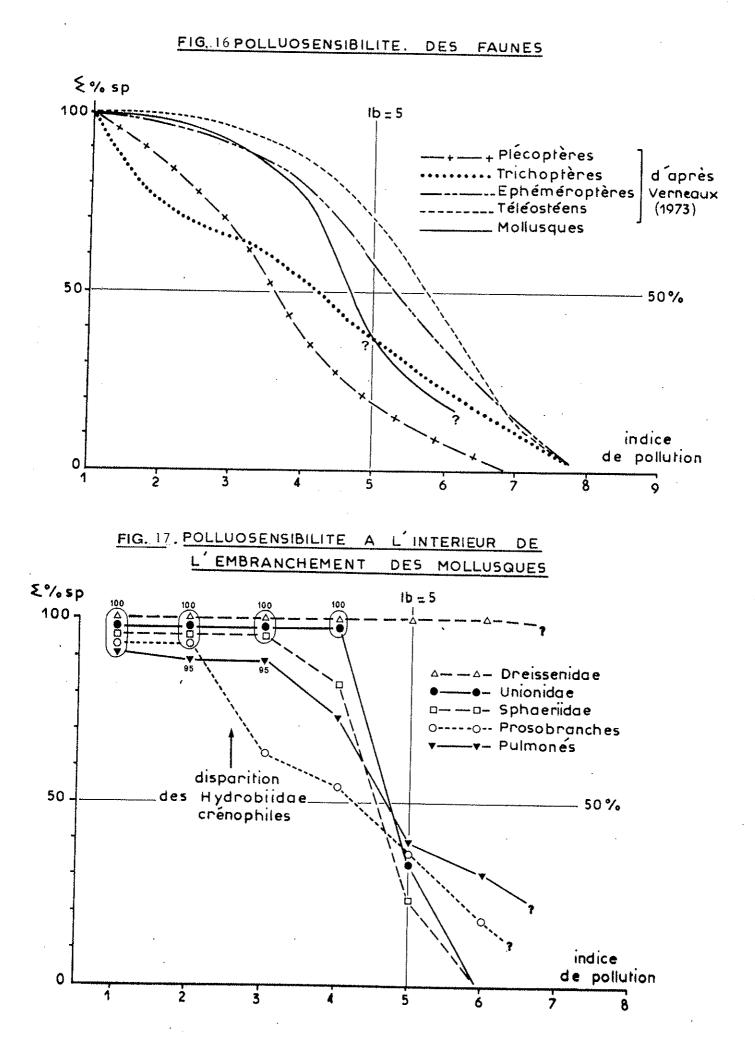
L'utilisation des indices biotiques (Ib) méthode globale d'appréciation de la qualité des eaux (Tufféry-Verneaux, 1967) fig.15, a permis de classer les stations, et par conséquent leur peuplement, en fonction de l'Indice de pollution Ip. (Ip = 10-Ib). A chaque valeur correspond une diversité maximale d'espèces inversement proportionnelle à l'intensité de la pollution, étant bien entendu qu'une espèce présente à un certain degré de pollution est a fortiori susceptible de l'être au niveau inférieur. On peut ainsi, à l'aide d'une courbe, visualiser la polluosensibilité générale des Mol⁷Iusques et la confronter à celle des Plécoptères, Trichoptères, Ephéméroptères, Poissons, précédemment définie (Verneaux, 1973).

Plus polluorésistant au niveau des premiers indices (Tp = 1-2-3)les Mollusques sont plus polluosensibles que les Ephéméroptères lorsque l'intensité de la pollution augmente (fig 16). Toutefois l'échantillonnage ayant été préférentiellement axé sur les stations les moins perturbées et compte-tenu du faible nombre de stations polluées (cf. fig.16) prises en considération ; la partie inférieure de la courbe est susceptible de modifications et n'est donnée ici qu'à titre indicatif.

A l'intérieur de l'Embranchement on constate (fig. 17) que ce sont les Sphaeriidae et les Prosobranches qui apparaissent les moins polluo-résistants, cependant la polluosensibilité de ces derniers est toute relative puisque essentiellement due aux Hydrobiidae crénophiles tels que <u>Bythinella</u> sp., <u>Hauffenia</u> sp., <u>Bythiospeum</u> sp.

D. polymorpha, bivalve euryhalin, apparaît comme une des espèces de Mollusques la plus résistante à la pollution, puis viennent les Pulmonés basommatophores. Il est également intéressant de noter l'évolution parallèle de la polluosensibilité des deux grandes familles FIG.15.- INDICE BIOTIQUE DES STATIONS PROSPECTEES





de Bivalves plus ou moins endobenthiques ; Unionidae et Sphaeriidae qui tolèrent bien les effets de la pollution jusqu'au niveau 4 (Ip) mais dont la diversité décroit brusquement pour les indices 5 et 6. Ce type de comportement est à rapprocher de l'évolution des conditions d'oxygénation au niveau du sédiment et de la valeur du rH dans les strates supérieures, le potentiel d'oxydo-réduction semble en effet jouer un rôle fondamental dans la distribution des bivalves, et particulièrement des Pisidies.

Néanmoins, et compte-tenu des réserves formulées précédemment, il est possible, en première approximation, d'établir une gamme indicatrice de la polluosensibilité globale des espèces (tableau 28 .).

IV -2- 3. Conclusion

Comme pour les Invertébrés benthiques et les Poissons, ces résultats mettent en évidence : "la diminution générale de la polluosensibilité suivant l'ordre de la succession typologique des espèces et l'existence de polluosensibilités différentes à l'intérieur d'un même groupement socio-écologique dont les espèces peuvent résister à 3 ou 4 degrés différents de pollution", (Verneaux, 1973).

Bien que très globale, cette gamme de polluosensibilité confirme les données bibliographiques particulièrement en ce. qui concerne les espèces les plus polluorésistantes : Hynes (1963) - Macan (1963) -Carr et Hiltunen (1965), Harman (1968 a-b-1974), Kuiper et Wolff (1970).

L'Embranchement des Mollusques apparaît donc composé d'une majorité d'espèces à tendance saprobionte, euryéce et eurytherme susceptibles d'être d'autant plus polluorésistantes qu'elles sont électives de niveaux typologiques inférieurs.

Des études plus fines, prenant en compte un grand nombre de stations affectées par des pollutions de différentes natures (métaux lourds, herbicides, pestícides, radionucléïdes...) et de différentes intensités s'avèrent nécessaires afin de compléter et affiner cette gamme.

Il convient toutefois de préciser que les Mollusques, liés aux microhabitats de bordure et au faciés sédimentaire, sont surtout particulièrement affectés par la tendance de la politique actuelle d'aménagement des cours d'eau, visant à canaliser la plupart des systèmes potamiques déjà fort endommagés par un flux de pollution sans cesse croissant.

Indices de pollution	Niveau typologique associé	Polluosensibilités particulières
Ip == 3	1-2-3	Bythiospeum diaphanum (Michaud, 1831) Hauffenia minuta Draparnaud, 1805 Bythinella viridis (Poiret, 1801) Bythinella carinulata (Drouet, 1867) Bythinella dunkeri (Von Frauenfeld, 1856)
Ip = 4	5-6-7	Physa fontinalis (Linnaeus, 1758) Bathyomphalus contortus (Linnaeus, 1758) Anisus vortex (Linnaeus, 1758) Planorbis carinatus (Müller, 1774) Valvata cristata Müller, 1774 Pisidium pulchellum Jenyns, 1832 Pisidium amnicum (Müller, 1774) Pisidium tenuilineatum Stelfox, 1918
ľp = 5	(1) • (4) • 5-6-7-8-9	Radix peregra*(Müller, 1774)Armiger crista(Linnaeus, 1758)Planorbarius corneus(Linnaeus, 1758)Segmentina nitida(Müller, 1774)Hippeutis complanata(Linnaeus, 1758)Valvata piscinalis(Müller, 1774)Unio trassusPhilipsson, 1788Unio tumidusPhilipsson, 1788Potomida littoralis(Cuvier, 1797)Pseudanodonta complanataRossmässler, 1835Sphaerium corneum(Linnaeus, 1758)Sphaerium solidum(Normand, 1844)Sphaerium lacustre(Müller, 1774)Pisidium personatum*Malm, 1855Pisidium henslowanum(Sheppard, 1823)Pisidium nitidumJenyns, 1932Pisidium noitessierianumPaladilhe, 1866Pisidium moitessierianumPaladilhe, 1836Pisidium supinumSchmidt, 1851
Ip == 6	6-7-8-9	Lymnaea stagnalis (Linnaeus, 1758) Theodoxus fluviatilis (Linnaeus, 1758) Bitbynia leachi (Sheppard, 1823) Anodonta anatina (Linnaeus, 1758) Sphaerium rivicola (Lamarck, 1818) Pisidium subtruncatum Malm, 1855 Pisidium casertanum (Poli, 1791) Pisidium obtusale Lamarck, 1818
Ip > 6	(2)? ● (3.4) ● 7.8.9	Unio pictorum (Linnaeus, 1758) Dreissena polymorpha (Pallas, 1771) Bithynia tentaculata (Linnaeus, 1758) Viviparus viviparus (Linnaeus, 1758) Ferrissia wautieri (Mirolli, 1960) Acroloxus lacustris (Linnaeus, 1758) Ancylus fluviatilis* (Müller, 1774) Physa acuta (Draparnaud, 1805) Gyraulus albus (Müller, 1774) Galba truncatula* (Müller, 1774) Galba palustris (Müller, 1774) Radix auricularia (Linnaeus, 1758)

TABLEAU 28 Ebauche d'une gamme de polluosensibilité des Mollusques dulcicoles.

• Preferendum typologique auquel appartiennent les espèces avec une *.

<u>/ BIBLIOGRAPHIE</u> / <u>- Auteurs Cités</u> Chapitres IV -2-

- AHO J., 1966. Ecological basis of the distribution of the littoral freshwater molluscs in the vicinity of Tampere, South Finland. Annls. Zool. Fenn., <u>3</u> (4) : 287-322.
- ALSTERBERG G. 1930. Wichtige Züge in der Biologie der Süsswassergastropoden : 1-130 (A.-B. Gleerupska Univ.-Bokhandeln, Lund).
- BOYCOTT A.E. 1936. The habitats of the fresh-water Mollusca in Britain. J. anim. Ecol., <u>5</u>: 116-186.
- CARR J.F. & J.K. HILTUNEN 1965. Changes in the bottom fauna of western Lake Erie from 1930-1961. Limnol. Oceanogr., 10 551-569.
- DUSSART G.B.J. 1976. The ecology of freshwater molluscs in N.W. England in relation to water chemistry. J. moll. Stud., 45 : 19-34.
- DUSSART G.B.J. 1979 a. Life cycles and distribution of the aquatic gastropod molluscs Bithynia tentaculata (L.), Gyraulus albus (Müller), Planorbis planorbis (L.) and Lymnaea peregra (Müller), in relation to water chemistry. Hydrobiologia, <u>67</u> (3) : 223-239.
- DUSSART G.B.J. 1979 b. Sphaerium corneum (L) and Pisidum spp. Pfeiffer. The ecology of freshwater bivalve molluscs in relation to water chemistry. J. moll. Stud., 45 : 19-34.
- GERMAIN L. 1931. Mollusques terrestres et fluviatiles, Faune Fr., 21 -22 : 1-897, i-xiv, pls. I-XXVI.
- GREEN R.H. 1971. A multivariate statistical approach to the Hutchinsonian niche : bivalve molluscs of Central Canada, *Ecology*, <u>52</u> (4) : 543-556.
- HARMAN W.N. 1968 a. Replacement of pleurocerids by Bithynia in polluted waters of central Nex York. *Nautilus*, <u>81</u> : 77-83.

- HARMAN W.N. 1968 b. Interspecific competition between Bithynia and Pleuroceridae. Nautilus, 82 : 72-73.
- HARMAN W.N. 1974. Snails (Mollusca : Gastropoda). In : C.W. Hart Jr. & S. L. H. FULLER (eds.), Pollution ecology of freshwater invertebrates : 275-312 (Academic Press, London).
- HARMAN W.N. & C.O. BERG 1971. The freshwater Gastropoda of central New York with illustrated keys to the genera and species. Search; *Cornell Univ.* agr. Sta.Entomol., Ithaca, <u>1</u>(4): 1-68.
- HUBENDICK B. 1947. Die Verbreitungsverhältnisse der limnischen Gastropoden in Südschweden. Zool. Bidr. Upps., 24 : 419-559.
- HUBENDICK B. 1958. Factors conditioning the habitat of freshwater snails. Bull. Wld. Hlth. Org., <u>18</u>: 1072-1080.
- HYNES H.B.N. 1963. The biology of polluted waters : 1-202 (University Press, Liverpool).
- JONES F.H. 1973. Quantitative changes in the benthic macroinvertebrate communities of the river Taf and the relationship between plant detritus and invertebrate numbers (M. Sc. Thesis, University of Aston, Birmingham).
- KUIPER J.G.J. & W.J. WOLFF 1970. The Mollusca of the estuarine region of the rivers Rhine, Meuse and Scheldt in relation to the hydrography of the area. III, the genus Pisidium. Basteria, <u>34</u>: 1-42.
- MACAN T.T. 1950. Ecology of freshwater Mollusca in the English Lake District. J. anim. Ecol., 19 : 124-146.
- MACAN T.T. 1963. Freshwater ecology : 1-338 (Longmans, Green & Co., London).
- MEIER-BROOK, C., 1963. Über die Mollusken der Hochschwarzwald- und Hochvogesengewässer. Arch. Hydrobiol., Suppl. <u>28</u> (5) : 1-46.

- MENTZEN R. 1926. Bemerkungen zur Biologie und Ökologie der Mitteleuropäischen Unionidae. Arch. Hydrobiol., <u>17</u>: 380-394.
- MOUTHON J. 1979. Structure malacologique de la rivière Aube. Annls. Limnologie, <u>15</u> (3) : 299-315.
- MOUTHON J. 1980. Contribution à l'écologie des Mollusques des eaux courantes - esquisse biotypologique et données écologiques : 1- 169 (thèse 3ème cycle, Univ. Paris VI).
- NISBET M. & J. VERNEAUX 1970. Composantes chimiques des eaux courantes. Discussion et proposition de classes en tant que bases d'interprétation des analyses chimiques. Annls. Limnologie, 6 (2) : 161-190.
- ÖKLAND J. 1969. Distribution and ecology of the freshwater snails (Gastropoda) of Norway. *Malacologia*, <u>9</u> (1) : 143-151.
- OKLAND J. 1971. On the ecology of Sphaeriidae in a High Mountain Area in South Norway. Norw. J. 2001., 19 : 133-143.
- ÖKLAND K.A. & J.G.J. KUIPER 1980. Smamuslinger (Sphaeriidae) i ferskvann i Norge -utbredelse, okologi og relasjon til forsuring : 1-85 (SNSF project IR 61/80, Oslo-As. Norway).
- SHADIN, V.J., 1931-1935. Über die ökologische und geographische Verbreitung der Süsswassermollusken in der U.d.S.S.R. Zoogeographica, <u>2</u>: 295-554.
- TUFFERY G. & J. VERNEAUX 1967. Méthode de détermination de la qualité biologique des eaux courantes. Exploitation codifiée des inventaires de la faune de fond : 1-23 (Trav. div. Qual. Eaux P. Pisc. C.T.G.R.E.F. Paris).
- VERNEAUX J. 1973. Cours d'eau de Franche-Comté (Massif du Jura) -recherches écologiques sur le réseau hydrographique du Doubs. -essai de biotypologie : 1-257. (thèse Doct. ès. Sci. Nat. Fac. Sci. Univ. Besançon).

VERNEAUX J. & G. TUFFERY 1967. Une méthode zoologique pratique de détermination de la qualité biologique des eaux courantes. Indices biotiques. Annls. Scient. Univ. Besançon, (Zool.) <u>3</u>: 79-90.

WILLIAMS N.V. 1970. Studies on aquatic pulmonate snails in Central Africa. I. Fiels distribution in relation to water chemistry. Malacologia, <u>10</u> (1) : 153-164. IV -3- Les Oligochètes et les chironomides.

IV -3- 1. <u>Techniques d'échantillonnage</u> IV -3- 1.1. <u>But</u>

Bien qu'ils soient morphologiquement différents et très éloignés d'un point de vue systématique, les Oligochètes et les larves de Chironomidae forment à cause de leur petite taille, de leur écologie et des difficultés taxonomiques qu'ils présentent, un ensemble à part au sein des Macroinvertébrés benthiques. C'est pourquoi ils n'interviennent pratiquement pas, (sauf en tant que groupe au niveau des fortes pollutions) dans les méthodes Biologiques Globales d'appréciation de la qualité de l'eau du type Indices Biotiques ou IQBG.

La définition de méthodes pratiques basées sur les Oligochètes et les Chironomidae nécessite donc au préalable la mise au point d'un protocole d'échantillonnage standardisé qui permette d'obtenir, pour un effort compatible avec les contraintes des études demandées, le maximum d'information sur les peuplements de ces deux groupes.

IV -3- 1.2. Problèmes posés et principes généraux

Les Oligochètes et les larves de Chironomidae sont des animaux vermiformes de petite taille : 2 à 20 mm de longueur pour les Chironomidae, voire moins pour beaucoup d'Oligochètes et un diamètre de l'ordre de 0,1 à 1 mm. Ils constituent une fraction très importante de l'endobenthos, constitué des invertébrés vivant dans les sédiments, mais on les trouve aussi dans les substrats pierreux, dans la couverture biologique (épibenthos) et dans la végétation, c'est à dire pratiquement dans tous les habitats aquatiques.

Cependant chaque type d'habitat aquatique abrite des peuplements caractéristiques, qui présentent parfois des réponses différenciées à une même dégradation du milieu. En effet, si le schéma général de réponse aux perturbations reste constant, il est fréquent que les communautés réagissent avec un certain décalage, ou même présentent des réponses particulières, en fonction des caractéristiques de l'habitat.

Les peuplements d'Oligochètes et de Chironomidae peuvent atteindre des abondances énormes : plusieurs centaines de milliers d'individus / m² pour les Oligochètes, plusieurs dizaines de milliers pour les Chironomidae ; la distribution spatiale des individus est fréquemment en agrégats.

La petite taille des individus impose l'utilisation de mailles de filets et de tamis beaucoup plus petites que pour les autres invertébrés. De plus, étant donné la fragilité des animaux et la facilité avec laquelle ils peuvent traverser un tamis, le tamisage ne peut se faire que sur du matériel formolé : il faut donc prélever des échantillons de sédiment . Enfin le tri des individus est très fastidieux surtout dans les substrats sédimentaires.

Le procotole utilisé tient compte de toutes ces difficultés et cherche à les minimiser en partant de 3 principes :

 En réalisant un échantillonnage différencié par habitat pour chaque station.
 En diminuant la dimension des prélèvements, ce qui permet d'en augmenter le nombre et d'obtenir ainsi une meilleure estimation statistique de la densité et une meilleure "couverture" de l'habitat échantilloné sans accroître le volume du matériel à manipuler.

3) En recourant systématiquement à la technique du sous-échantillonnage et en limitant le nombre des individus comptés et déterminés au minimum nécessaire à une bonne évaluation quantitative des différents paramètres des peuplements.

IV -3- 1.3. Nombre et localisation des prélèvements.

Les différents habitats aquatiques présents sur la station sont répertoriés à l'aide des codes de l'étude CEMAGREF n°1 (Wasson, Dumont, Trocherie et Coll., 1981). Ensuite 2 à 4 habitats bien représentatifs, c'est à dire occupant plus de 5 % de la surface de la station, sont prospectés. Toutefois, il est souhaitable d'échantillonner sur une même station un habitat en faciés lotique (granulométrie grossière, courant > 30 cm/s) et un autre en faciés lénitique (sédiment fin, courant < 10 cm/s) chaque fois que celà est possible.

Dans chaque habitat à prospecter sont effectués 3 à 5 prélèvements, localisés au hasard, pour aboutir à un total de 10 à 12 prélèvements par station.

IV -3- 1.4. Matériel et techniques de prélèvements.

IV-3-1.4.1. Maille des filets et tamis

Les filets utilisés pour les prélèvements ont une maille de 160 à 250 μ m; ces deux valeurs constituent une limite inférieure et supérieure à ne pas dépasser. De même pour le tri du matériel formolé, la maille du tamis fin utilisé devra être comprise entre ces limites.

IV-3-1.4.2. Appareils de prélèvement

- Filets emmanchés de 100 et 400 cm²

Deux appareils ont été conçus et réalisés spécialement pour le prélèvement des Oligochètes et des larves de Chironomidae. Ce sont deux filets emmanchés fonctionnant sur le principe du filet de Surber, c'est-à-dire délimitant une surface de prélèvement connues. Les plans de réalisation de ces appareils, ainsi qu'un dessin d'ensemble sont fournis en annexe (fig. 18 à 22).

Les surfaces de prélèvement des deux appareils sont respectivement de 400 et 100 cm^2 ; ils sont réalisés en acier inoxydable (1).

Les côtés sont en tole pleine et tout autour du socle des plaques amovibles maintenues par des écrous, servent à fixer des joints en mousse de faible densité qui dépassent de 1 à 2 cm le socle de l'appareil. Ces joints assurent une bonne étanchéité sur des substrats irréguliers, et réduisent ainsi fortement la perte d'individus qui sont entrainés par le courant à travers les interstices entre l'appareil et le substrat. L'erreur d'échantillonnage occasionnée par cet "effet de bordure" est inversement proportionnelle à la surface du relevé ; il importe donc d'assurer la meilleure étancheité possible de l'appareil pour pouvoir diminuer la taille des prélèvements.

La manipulation est facilitée par l'emploi de manches en duralumin plastifiés emboitables, légers et très rigides (2) permettant d'atteindre des longueurs de 3 à 4 mètres au besoin.

Ces appareils s'emploient comme le filet de Surber ; l'ouverture est maintenue face au courant (> 10 cm/s) et le substrat est remué sur une profondeur de 5 à 10 cm à la main ou à l'aide d'une petite bêche à 4 dents de 10 cm de largeur (3)

- (1) Coût des appareils : 860 F et 720 F H.T. en 1978, sans manche ni filet
- (2) Fournis par Sté RUDIPECH 25150 PONT DE ROIDE
- (3) Disponible chez les fournisseurs d'outils de jardinage.

On peut également utiliser l'appareil de 100 cm² sur les substrats meubles (sable ou vase) même en courant très faible (< 10 cm/s), en faisant pénétrer le sédiment dans l'ouverture du filet à l'aide d'une petite pelle emmanchée conçue à cet effet (fig. 23). Cette opération permet de prélever le sédiment sur une profondeur de quelques centimètres pratiquement sans perte de matériel. Enfin, ce filet sert aussi à effectuer des prélèvements sur les blocs et les dalles moyennant l'utilisation d'une petite brosse en nylon à poils durs.

- Filet troubleau quadrangulaire

Cet appareil (décrit au chapitre III-2-, Méthodes zoologiques) peut être employé en raclant le fond pour prospecter une surface déterminée (par exemple, en tirant le filet sur une longueur de 40 cm, on prélève sur une surface de 0,1 m²). Le filet troubleau peut aussi être utilisé pour des prélèvements dans la végétation, ou pour prospecter des fonds durs sous des hauteurs d'eau importantes (de 1,50 à 3 m) en utilisant des manches télescopiques ; maisdans ces conditions, il est souvent impossible de ramener la quantité de matériel prélevé à une surface connue. On ne peut donc calculer des densités, mais une estimation de l'abondance est toujours possible en utilisant un protocole de prélèvement identique sur les différentes stations (cf.étude CEMAGREF n° 1).

- Benne type LENZ

La benne LENZ (4) est une benne type EKMAN modifiée, permettant de stratifier verticalement le prélèvement. Celà est très utile pour ne conserver que la partie supérieure du sédiment (5 à 10 cm) et donc diminuer le volume de matériel à manipuler tout en conservant la quasi totalité des Oligochètes et Chironomidae.

Cette benne prélève une surface de 225 cm² et peut s'utiliser soit avec un câble et un messager, soit avec un manche télescopique (jusqu'à 3 m de profondeur); son efficacité est très satisfaisante pour les invertébrés endobenthiques.

- Benne type FRIEDINGER

Cette benne (5), plus lourde que la précédente, est manoeuvrée à l'aide d'une corde et prélève sur une surface de 350 cm². Il n'est pas possible

- (4) Fabriqué par la Sté HYDROBIOS, R.F.A. et distribué en France par NEREIDES
- 91400 ORSAY (5) Fabriquée par la Sté BÜCHI (SUISSE), distribuée en France par la Sté WILD+LEIZ 92 - RUEIL-MALMAISON

de stratifier le sédiment. Cet appareil est moins pratique que la benne LENZ pour les sédiments fins, mais il peut s'avérer utile dans les cours d'eau profonds lorsque le substrat est formé d'un sable compact mélangé à des graviers ; il est alors possible de prélever des petites quantités de substrat, mais le manque d'étanchéité de la benne avec ce type de sédiment entraîne des pertes importantes de matériel. Dans ces conditions, le prélèvement ne peut être considéré comme quantitatif.

- Carrotiers type ROFES-SAVARY

Ces carottiers brevetés sont décrits dans le rapport CTGREF "Etude des Sédiments" (ROFES, 1980). Des modèles à main de 25 cm² et de 100 cm² de section sont utilisés pour les prélèvements d'Oligochètes dans les sédiments fins des cours d'eau ; leur efficacité est excellente, d'autant que ces appareils permettent une description fine de la stratification du sédiment. Le seul inconvénient de ces carottiers réside dans leur poids et leur encombrement.

IV -3-1.4.3. Conditions d'utilisation des différents appareils

Les appareils de prélèvements mentionnés ci-dessus permettent de prospecter la plupart des habitats présents dans les milieux aquatiques.

Le choix de l'appareil adéquat se fait en fonction des caractéristiques de l'habitat et de la densité des peuplements. Pratiquement, on utilisera les appareils les plus petits (filet de 100 cm², carottier) lorsque la densité est forte. Le tableau ci-dessous indique quels sont les appareils utilisables en fonction des caractéristiques de l'habitat, (tableau 29).

IV-3- 1.4.4. Fixation des prélèvements

Le matériel prélevé est transporté dans des récipients présentant un volume suffisant (l à 3 l) tels que des bocaux en verre ou des boites en plastiques. Ces dernières sont très pratiques à manipuler mais présentent l'inconvénient d'une étanchéité parfois insuffisante.

La fixation s'effectue sur le terrain avec du formol à 30 % pour obtenir une dilution finale de l'ordre de 5 %.

HABITAT				ţ	APPAREIL DE PRELEVEMENT	PRELEVE	MENT				
			XX	recommandé	ıandé				τ;··· Δ		
									V : ULII	: utilisable	
Type de substrat	Vitesse	μų	benne	LENZ	benne	25 cm ²	Carottiers cm ² 100 cm ²	m2	Filets e	Filets emmanchés	Filet trouble
	cm/s	Ð	avec manche	avec cable	FREIDINGER		avec tanche		400 cm ² 100 cm ²	100 cm ²	LEOUD LEAU
Sédiment fin, vase " "	< 10 nulle	250250	X	XX		XX	XX	XX		X (1)	
Sable "	101010	120120120	XX							(1) XX	X (2)
Sables avec gra- viers cailloux	3030	250250			(3) X					X (1)	XX (2)
Cailloux, galets, graviers	^ ^ 0 0	120120						***	XX (4) X (4)	(4) X	X (3)
Blocs, dalles	> 10	100							XX (5)	(5) XX	
Pierres	× 10	< 100						-	X (6)		
Mousses sur blocs	~ 10	001 ~				-	-		X	XX	
Phané rogames	10×	< 250			-						XX (3)

Tableau29--Choix des appareils de prélèvements en fonction des caractères de l'Habitat pour les Oligochètes et les larves de Chironomidae

(1) avec pelle (2) prospecter 0,1 m² (3) non quantitatif (4) avec bêche (5) avec brosse (6) laver la pierre dans le filet. IV -3- 1.5. Le sous-échantillonnage.

L'une des difficultés inhérentes à l'étude des peuplements d'Oligochètes et de Chironomidae provient du fait qu'il est nécessaire d'effectuer des montages des individus pour pouvoir les déterminer. (Le détail de ces opérations sera précisé au § IV-3- 1.6.). Aussi est-il souhaitable de limiter au minimum indispensable le nombre des individus à examiner.

IV-3-1.5.1. Nombre d'individus à examiner

Considérons un échantillon supposé représentatif des peuplements d'Oligochètes et de Chironomidae, extrait d'un habitat donné. Soit <u>a</u> (en %) la fréquence réelle d'une espèce A dans l'échantillon, <u>n</u> le nombre d'individus constituant un sous-échantillon tiré au hasard dans cet échantillon, et <u>x</u> le nombre d'individus de l'espèce A trouvés après examen dans le sous-échantillon. Le tableau suivant, calculé à partir de la loi de POISSON donne en fonction des valeurs de <u>n</u> et <u>a</u> la probabilité de P (x≠o) c'est à dire la probabilité que le sous-échantillon contienne au moins un individu de l'espèce A.

	······					
na	5 %	3 %	2 %	1 %	0,5 %	0,1 %
50	0,92	0,78	0,63	0,39	0,1	∠ 0,1
70	0,97	0,86	0,75	.0,5	0,3	۲ ^{0,1}
90	0,99	0,92	0,8	0,6	0,35	ر ٥,1
100	0,99	0,95	0,86	0,63	0,39	0,1
150	>0,99	0,99	0,95	0,78	0,45	0,15
200		>0,99	0,98	0,86	0,63	0,18
300			>0,99	0,95	0,78	0,26
400			>0,99	0,98	0,86	0,33
500				> 0,99	0,92	0,4
600				> 0,99	0,95	0,45

Tableau 30 Probabilité (Px≠ 0) de trouver dans un sous-échantillon de n individus au-moins un individu d'une espèce A représentant a % du peuplement d'un échantillon (d'après la Loi de POISSON) BOURNAUD (1980 p.72) suggère d'employer pour les expèces des classes d'abondance-dominance en adoptant la nomenclature suivante :

		а	≥	5	%	espèce	dominante
2	% <	а	<	5	%	11	subdominante
1	% ≼	а	<	2	%	11	résidante
		а	<	1	%	11	subrésidante

D'après le tableau30, on constate que pour un sous-échantillon de 150 à 200 individus, on a une probabilité ($Px\neq 0$) > 0,95 de trouver les espèces dominantes et subdominantes et une probabilité comprise entre 0,78 et 0,86 pour les espèces résidantes ; c'est-à-dire qu'avec un tel souséchantillon on trouvera au moins les 3/4 des espèces représentant 1% du peuplement dans l'échantillon extrait d'un habitat. Si l'on considère maintenant l'ensemble de la station, pour 2 à 4 habitats prospectés, la probabilité de rencontrer au moins une fois les espèces représentant 1 % du peuplement sur l'ensemble des échantillons est de 0,95 pour 300 individus examinés et dépasse 0,99 pour 600 individus ; avec ce dernier effectif, on peut espérer rencontrer environ la moitié des espèces dont la fréquence globale est de l'ordre de 1 %.

Tout celà permet de conclure que 150 à 200 individus constituent un effectif suffisant pour obtenir un sous-échantillon représentatif du peuplement d'un habitat, compte-tenu des contraintes découlant de l'examen du matériel récolté.

IV -3- 1.5.2. Méthode de sous-échantillonnage

- coloration

Une coloration peut-être effectuée sur le prélèvement brut afin de faciliter ultérieurement le tri des Oligochètes de petite taille.

La coloration est réalisée en ajoutant au prélèvement une solution d'éosine aqueuse à 2% à raison de 100 cm³ par litre de matériel. La durée de la coloration doit être limitée à 15 mm; ce délai est suffisant pour colorer les Oligochètes, sans que les chironomidae ne prennent une teinte rosée qui rendrait plus difficile par la suite la séparation des groupes larvaires en vue de l'identification. L'éosine en excès est ensuite éliminée lors du tamisage.

- Tamisage

Un sous-échantillonnage correct nécessite la répartition sans agrégats d'individus de taille pas trop dissemblable dans un milieu relativement homogène. Une certaine préparation du matériel brut est donc nécessaire avant de prélever le sous-échantillon.

+ <u>Pour les substrats à granulométrie grossière</u>, tels que cailloux, graviers, sables, les plus gros éléments sont enlevés et lavés en eau courante au dessus d'un tamis fin. Le reste du prélèvement subit également un lavage de la manière suivante :

Dans une cuvette à bec, le substrat est agité modérément sous le jet d'une douchette pas trop puissante. Lorsque la cuvette est pleine, l'eau surnageante est versée sur le tamis. Cette opération est répétée 15 fois. L'efficacité de cette méthode est supérieure à 99 % pour le nombre des individus recueillis.

- <u>Pour les sédiments fins</u> (vase, sables fins, limons) : on effectue un tamisage en eau courante à faible débit en procédant ainsi : le récipient contenant le sédiment est déposé au dessus de 2 tamis, le premier ayant une maille de 2 à 5 mm pour éliminer les plus grosses particules ; on fait arriver au fond du récipient un courant d'eau à débit modéré, pendant le temps nécessaire au tamisage complet du sédiment (10 à 20 mn); il est nécessaire de vérifier de temps à autre que le tamis fin n'est pas colmaté. Au besoin, pour les sédiments très compacts (argiles et vases) il faut, avant cette opération, ajouter au sédiment un détergent puissant qui facilitera la dispersion des agrégats limoneux et argileux.

Le prélèvement est donc concentré dans un ou deux tamis : un tamis fin comprenant la plupart des individus mélangés à une quantité plus ou moins grande de débris et de sédiment, et éventuellement un gros tamis contenant les plus gros débris et les individus de grande taille.

- Techniques de sous-échantillonnage

a) <u>Tri sur le gros tamis</u>

Eventuellement, le matériel resté sur le gros tamis peut être trié directement sous la loupe binoculaire et les individus récoltés sont comptés et conservés à part.

b) Sous-échantillonnage sur le petit tamis

Le procédé retenu consiste à laisser sédimenter le matériel à trier sur une surface connue et uniforme, puis à prélever au hasard sur cette surface des fractions de quelques centimètres carrés qui sont examinées à la loupe binoculaire. Selon la quantité de matériel restant dans le tamis et la densité apparente des peuplements, plusieurs solutions sont possibles. - Si la quantité de matériel restant dans le tamis est conséquente (volume de l'ordre de l litre par exemple), on laisse le matériel se déposer sur le tamis de surface connue en une couche d'épaisseur uniforme et on laisse égoutter quelques minutes. Des fractions sont alors prélevées à l'aide de boîtes de 2 à 10 cm² selon la densité probable des peuplements.

- A l'inverse, lorsque la quantité de matériel est minime, et le peuplement très peu dense, la totalité du prélèvement doit être examinée.

- Lorsque le matériel peut aisément être dilué et homogénéisé dans un volume d'eau inférieur à l litre, on utilise des boîtes de sous-échantillonnage. Les boîtes concues spécialement à cet effet sont réalisées en plexiglas transparent ; elles ont un format carré ou rectangulaire, sont peu profondes, et leur fond est compartimenté en cases carrées de surface égale ; chaque boîte est munie d'un couvercle étanche.

Une série de 4 boîtes comportant 12, 25, 49 ou 100 cases permet d'avoir toujours une dimension compatible avec le volume de matériel à examiner et la densité des peuplements.

Nombre de cașes	Dimensions inté- rieures Lx1xh (mm)	Volume approx. (litres)	Dimension des cases Lx1xh (mm)	Volume des cases approx. _{cm} 3	Prix HT (1982) FF
12 (4x3)	180x135x50	1,2	42x42x12	21	170
25 (5x5)	200x200x40	1,6	36x36x10	13	220
49 (7x7)	245x245x50	3	33x33x10	11	230
100(10x10)	25 x25 x30	1,8	20x20x5	2	480

Les dimensions de ces boîtes sont résumées dans le tableau cidessous :

Tableau 31 Dimensions des boîtes de sous-échantillonnage.

Le prélèvement à sous-échantillonner est versé dans la boîte, et agité régulièrement jusqu'à homogénéisation ; on laisse alors le matériel déposer pendant quelques minutes. Le contenu des cases est prélevé par aspiration à l'aide d'une pipette de 8 mm de diamètre comportant une ampoule d'une contenance de 50 cm³.

L'emplacement des fractions à examiner doit être choisi au hasard ; le tableau suivant, qui donne une permutation au hasard des nombres de 1 à 99, peut être utilisé à cet effet.

			·						
26	71	08	37	33	63	01	24	92	16
81	28	62	84	89	13	50	22	68	65
61	29	41	77	52	60	32	82	99	39
15	69	80	42	56	78	30	38	88	59
04	12	94	09	17	21	51	83	57	23
54	98	91	19	03	05	20	55	86	02
11	93	47	06	07	48	45	31	72	18
74	79	43	34	46	27	25	97	67	73
85	96	75	87	58	10	70	40	95	44
53	14	66	64	36	76	35	49	90	

Tableau 32- Table de nombres au hasard de 1 à 99 pour le choix des fractions de sous-échantillonnage.

- Tri

Chaque prélèvement est traité selon le protocole indiqué cidessus puis les fractions du sous-échantillon sont examinées une à une sous la loupe binoculaire. Les individus de chaque peuplement, Oligochètes et Chironomidae, sont retirés et comptés séparément. On continue à examiner des fractions successives jusqu'à ce que l'on ait obtenu, pour chaque peuplement, un total minimun de 50, 40 ou 30 individus, selon que le nombre de prélèvements dans l'échantillon est de 3, 4 ou 5.

En opérant ainsi pour chaque prélèvement on récolte donc par échantillon un total minimum de 150 individus.

IV -3- 1.5.3. Estimation de la densité des peuplements.

Pour chaque prélèvement, on calcule à partir du total des fractions sous-échantillonnées l'estimation du nombre total N d'individus dans le prélèvement par simple règle de trois. Si un gros tamis a été utilisé on ajoute à cette estimation le nombre d'individus récoltés sur le gros tamis. Il est utile de vérifier à ce stade que le prélèvement a été correctement homogénéisé, c'est à dire que la série des nombres d'individus comptés dans les fractions examinées successivement s'adapte à une Loi de POISSON.

Une manière simple de tester la conformité du sous-échantillon avec la Loi de POISSON consiste à effectuer un test de χ^2 sur le rapport variance/moyenne, en fonction du nombre de degrés de liberté (nombre de fractions comptées-1) (cf. ELLIOTT et DECAMPS, 1973, ELLIOTT, 1977).

Si cette hypothèse est rejetée, celà signifie que les individus étaient groupés en agrégats dans le matériel trié. L'estimation du nombre total d'individus dans le prélèvement peut s'en trouver biaisée.Il faut alors examiner un plus grand nombre de fractions (une trentaine) afin de retomber dans les conditions de validité de la loi normale, ou recommencer l'homogénéisation.

Ce cas peut se produire lorsque le sédiment est mal fractionné, ou les individus liés entre eux par des filaments muqueux comme les fourreaux de larves de *Chironomus* par exemple, ou par des filaments d'algues.

Lorsque l'hypothèse de la Loi de POISSON est acceptée, ou lorsque le nombre de fractions comptées est supérieur à 30, on peut calculer un intervalle de confiance pour le nombre d'individus par prélèvement selon les méthodes statistiques simples.

On calcule ensuite pour l'échantillon le nombre moyen d'individus par prélèvement et ce nombre sert à calculer la densité pour 0,1 m² en fonction de la surface unitaire du prélèvement. Un intervalle de confiance de cette densité peut être calculé à partir des données précédentes.

IV -3- 1.6. Montage et détermination des individus

Les 150 à 200 individus récoltés par échantillons doivent être préparés en vue d'un examen microscopique pour leur détermination.

Cependant à ce stade, les méthodes différent pour les Oligochètes et les larves de Chironomidae.

IV -3- 1.6.1. Montage des larves de Chironomides.

Les techniques de montage des spécimens en vue d'étude taxonomiques fines nécessitent un éclaircissement des individus par passage dans la potasse, puis la déshydration à l'éthanol et le montage dans des milieux hydrophobes à très longue conservation (baume du Canada, Euparal). Ces techniques, excellentes, ont l'inconvénient d'être longues à mettre en oeuvre et sont donc inadaptées aux études de routine. Aussi peut-on se contenter dans l'optique d'une utilisation des Chironomidae en tant qu'indicateurs de la qualité des milieux aquatiques, de techniquesplus rapides employant des milieux de montage hydrophiles ; ces milieux permettent le montage direct de l'individu conservé dans une solution de formol ou d'alcool, et un chauffage ménagé et assez bref assure un éclaircissement des tissus et un durcissement permettant une manipulation immédiate.

De ce point de vue, le milieu de montage le plus adapté pour les larves de Chironomidae est l'A.C.S. Mountant (6) ; d'autres milieux tels que Aquamount, Hydramount, Polyvinyl Lactophenol, Water Mounting Medium (6) et même le liquide de Berlèse, sont utilisables mais ils présentent tous divers inconvénients (séchage trop rapide, dégagement de vapeurs phénoliques, rétractation trop importante au chauffage, etc...). Le mélange Glycérine-Acide lactique utilisé pour les Oligochètes (cf. 6-2) est également très utile lorsque les specimens ont besoin d'être fortement éclaircis.

Les préparations obtenues offrent des qualités optiques acceptables, suffisantes en général pour une détermination aisée, et se conservent plusieurs années moyennant quelques précautions de stockage.

Le protocole à suivre pour le montage des larves de Chironomidae est détaillé ci-dessous.

1) Les larves sont examinées à la loupe binoculaire (grossissement x 6 à x 75) et séparées en différents groupes larvaires selon des caractères morphologiques visibles à ce grossissement tels que la couleur, la taille, l'habitus, la forme des appendices et de la capsule céphalique, la présence de soies, la disposition des taches oculaires, la forme des antennes, etc...

On vérifie ensuite l'homogénéité de chaque groupe en partant du principe qu'il vaut mieux faire trop de groupes que pas assez. Chaque groupe larvaire est placé dans une coupelle repérée par une lettre ; le nombre des individus de chaque groupe est compté, et ces données sont reportées sur une fiche de détermination.

(6) Produits GURR distribués par les Laboratoires MERCK

2) Pour chaque groupe, 1 à 3 individus représentatifs (de préférence les plus dissemblables) sont sélectionnés pour être montés.

3) Pour chaque individu à monter, on dépose sur une lame de verre très propre 2 gouttes du milieu de montage choisi ; le volume de ces gouttes doit être proportionné à la taille de la tête et du corps de l'individu.

4) L'individu est déposé dans la plus grosse des deux gouttes ; la capsule céphalique est séparée du corps à l'aide de microciseaux de chirurgie. Puis la tête est disposée dans la petite goutte, face ventrale orientée vers le haut.

5) Les deux gouttes sont alors recouvertes de lamelles rondes, ou carrées, de taille proportionnée ; on s'assurera lors de cette opération que la capsule céphalique reste correctement orientée. Le corps de l'animal est disposé latéralement et légèrement comprimé.

6) La préparation est identifiée par les références de l'échantillon et la lettre correspondant au groupe larvaire ; une indication de la date et du milieu de montage employé est utile. La lame est alors déposée sur une platine chauffante à température moyenne (40-50°C) pendant quelques dizaines de minutes. Il convient de surveiller de temps à autre l'état d'éclaircissement et le durcissement de la préparation, ainsi que la disposition de la capsule céphalique qui peut parfois se modifier. Si le milieu employé le necessite, les lames sont soumises à un séchage à l'étuve (30-35°C) pendant quelques jours.

7) Après durcissement et refroidissement, la préparation est examinée au microscope. Un grossissement de x600 est très utile, et l'immersion est parfois nécessaire. Un dispositif de contraste de phase est souvent apprécié. Après détermination, le nom du groupe larvaire est noté directement sur la lame et reporté sur la fiche de détermination correspondante.

8) Si après détermination, on constate qu'un groupe de larves constitué lors du tri comporte plusieurs espèces différentes, il est nécessaire d'effectuer de nouveaux montages pour préciser la proportion de chaque espèce à l'intérieur de ce groupe.

9) Lorsqu'un gros tamis a été utilisé, les individus récoltés peuvent soit être déterminés à part, soit être rassemblés avec des groupes larvaires déjà constitués. Il convient seulement de prendre garde à ne pas modifier les données quantitatives en mélangeant inconsidérément les individus obtenus par tri direct et ceux récoltés après sous-échantillonnage.

IV -3- 1.6.2. Montage des Oligochètes

Les Oligochètes sont montés dans un mélange à parts égales de Glycérine et d'Acide lactique pur (LAFONT et JUGET, 1976). Les préparations sont chauffées pendant au moins une demie neure à 80°C pour éclaircir les tissus mais le milieu ne durcit pas : aussi les lames doivent-elles être lutées au Glyceel (produit GURR) pour être conservées.

Des préparations définitives pour collections peuvent être montées au baume du Canada, ou dans des milieux comme l'Hydramount, le Water Mounting Medium GURR ; pour les individus petits et fragiles, on peut employer le sirop de levulose (lutage au Glyceel).

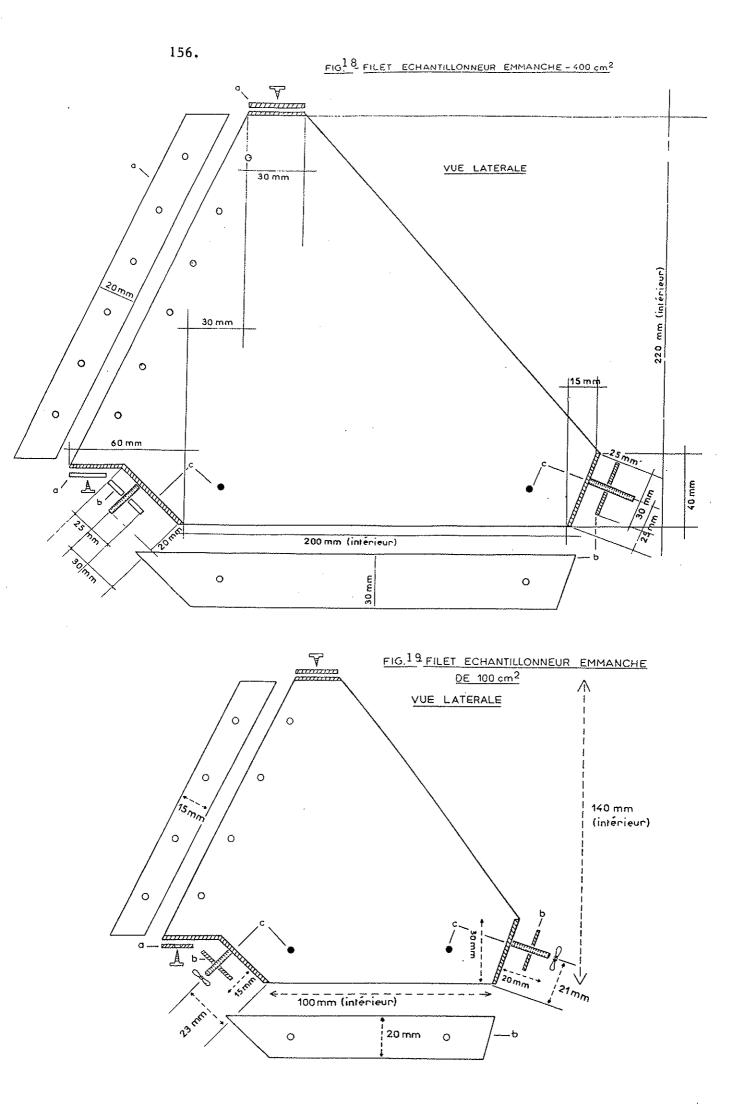
A de rares exceptions près, les 150 à 200 individus récoltés par échantillons doivent être montés pour pouvoir être déterminés ; ils sont regroupés en fonction de leur taille à raison de 8 à 25 specimens par lame, ce qui représente 10 à 12 préparations en moyenne par échantillon. Un microscope équipé en contraste de phase et permettant un grossissement x600 (voire 1500) est recommandé.

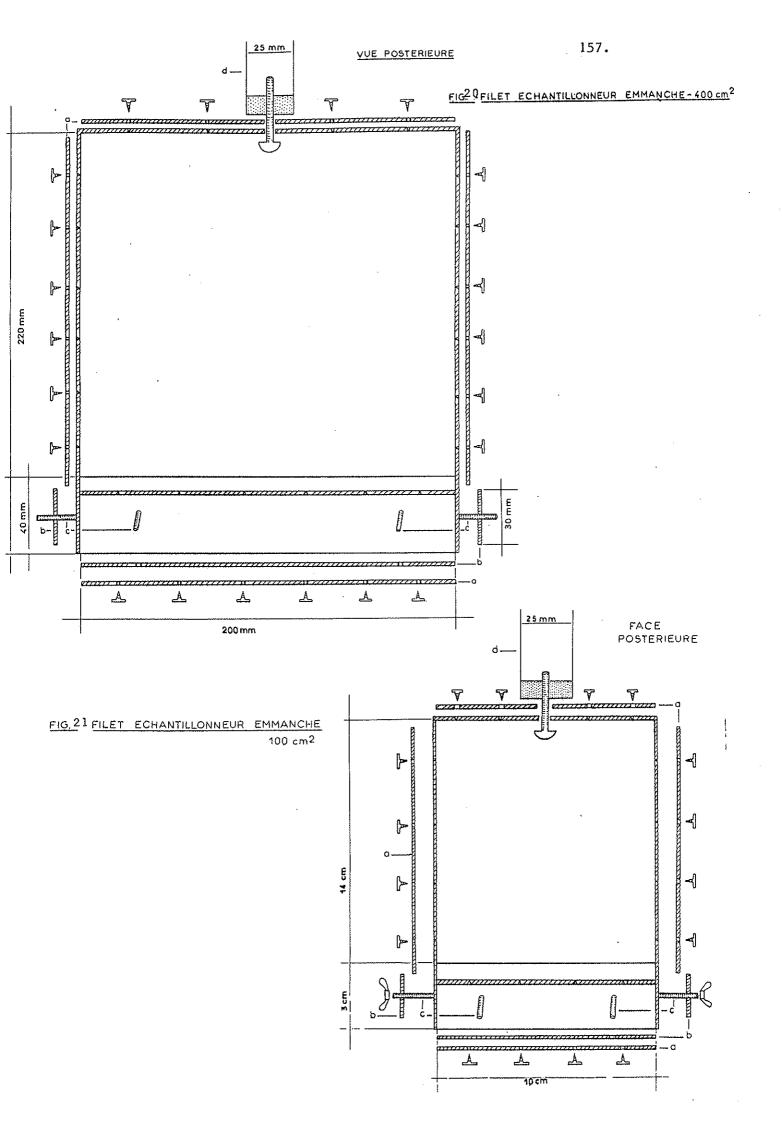
IV -3- 1.7. EXPRESSION FINALE DES RESULTATS

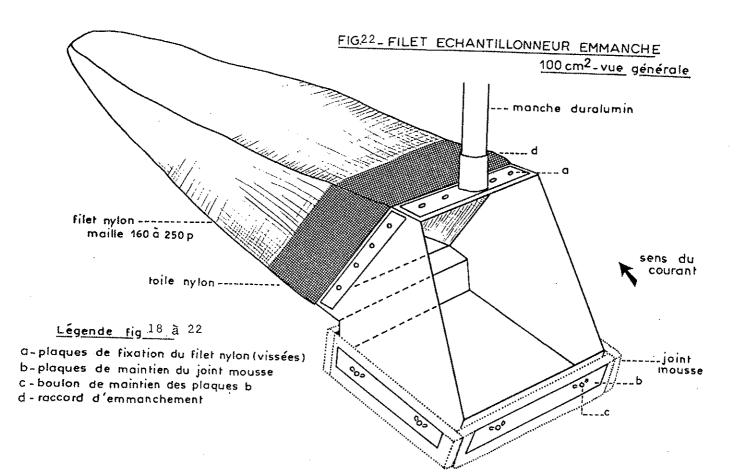
Pour chaque station étudiée et pour chaque peuplements, la liste faunistique finale doit comporter au minimum :

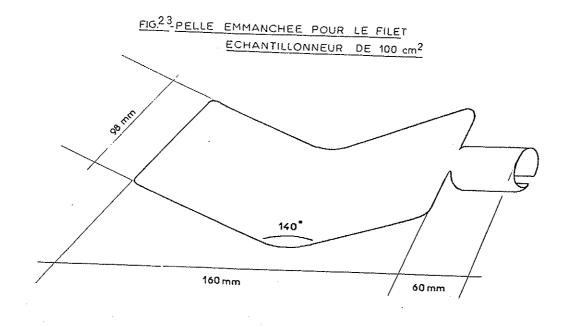
- la densité par 0,1 m² pour tous les habitats ayant fait l'objet de prélèvements quantitatifs.

- une indication de l'abondance (en données brutes par 0,1 m² ou en %) pour toutes les espèces ou groupes larvaires ayant été déterminés.









IV -3- 2. Etat des connaissances acquises sur les peuplements d'Oligochètes.

IV -3- 2.1. Approche théorique

L'approche théorique du problème de l'utilisation des Oligochètes pour évaluer l'impact de la pollution sensu lato sur les cours d'eau, en particulier les systèmes potamiques, présente plusieurs écueils :

- la mise en place de critères de qualité d'eau, variables suivant les pays, ce qui pose un certain nombre de problèmes lorsque l'on veut comparer ses résultats à ceux obtenus par des chercheurs travaillant dans d'autres nations ;

- la généralisation, dangereuse, à notre avis, de résultats obtenus dans l'habitat sédiment fin, à d'autres habitats (graviers, galets en courant lent par exemple) ;

- la globalisation des résultats obtenus sur plusieurs habitats en une note unique de qualité biologique : cette méthode a déjà été utilisée précédemment (LAFONT, 1980), mais il est préférable de l'abandonner à l'heure actuelle, à la lumière de résultats récents ;

- le fait d'utiliser une "note" pour décrire des phénomènes biologiques, ceux-ci n'étant que des situations biologiques des "états écologiques" résultant d'interactions multiples, dont celles qui sont liées à l'activité humaine.

Inversement, les peuplements d'Oligochètes ne présentent pas à première vue, le long d'un écosystème d'eau courante, de zonations aussi nettes que pour d'autres invertébrés, notamment les insectes aquatiques.

Il existe un "pool commun" d'espèces pour tous les systèmes aquatiques français (LAFONT et JUGET, 1976, rapport CTGREF sur la Dordogne 1981, LAFONT 1982). Ceci permet d'envisager une généralisation des résultats obtenus sur les Oligochètes.

Les Oligochètes, à l'inverse de nombreux invertébrés, se présentent comme des organismes sédentaires, souvent fouisseurs, peu mobiles et dont tous les stades de développement sont aquatiques : ils intègrent donc à court, moyen et long terme les transformations multiples que subit leur habitat aquatique. A partir de la mise au point d'un protocole de prélèvement plus élaboré, tenant compte plus précisément de l'habitat (cf. paragraphe IV -3- 1.) appliqué à plusieurs cours d'eau depuis 1978 (Saône, Doubs canalisé, Seine) une troisième grille de qualité biologique est proposée. Celle-ci est valable pour des <u>sédiments fins permanents</u>, avec 30 à 80 % de particules de diamètre $\leq 50 \mu$ m, ou lorsque les sables fins (d = 50 à 200 μ m de diamètre) sont abondants ($\geq 70\%$).

IV -3- 2.2. - Résultats obtenus pour les sédiments fins.

IV -3- 2.2.1. <u>Résultats obtenus sur le Rhône et le Doubs</u>.

Les résultats globaux obtenus à partir d'au moins 2 séries de prélèvements sont consignés dans les tableaux 33,34,35,Rhône : 8 stations : Yenne, Saint-Vulbas, Chavanay, Cruas, Viviers, Bourg-St-Andéol, confluence Vieux-Rhône, Canal de Donzères, Aramon (Vieux-Rhône, Rhône et Rhône canalisé) ; Doubs : 1 station : Vaire (amont Besançon) ; la Loue à Mouthier ; le Bief Rouge (affluent du Doubs) en aval de Métabief (BR2) et en amont de la confluence avec le Doubs (BR4).

Dans ces mêmes tableaux figurent la valeur des Indices Biotiques (Ib TUFFERY et VERNEAUX, 1968), la valeur des IQBG (VERNEAUX, FAESSEL et MELESIEUX , non publié) et celle de l'Indice Diatomique AI (COSTE, 1974).

Dans les tableaux 36,37,38, sont notés les résultats des analyses chimiques de l'eau et des sédiments (rapports CTGREF, 1977-1980).

On constate à la lecture de ces tableaux, que deschypothèses émises sur la réponse des communautés d'Oligochètes à la pollution se vérifient. Par exemple, à Chavanay, (Rhône en aval de Vienne) qui s'avère être une station très dégradée (Ibm = 3,5 - Ibc = 6 - Ibl = 1, IQBG = 7, ΔI = 6, NH4⁺eau = 0,48 mg/l, etc... cf tableaux 33,36,37, les Tubificidae représentent 90,4 % des Oligochètes, les Tubificidae sans soies capillaires 88,5 %, l'espèce *Limmodrilus hoffmeisteri* formant quant à elle 79,6 % des peuplements d'Oligochètes dans les sédiments fins. Ces peuplements comprennent 9 espèces seulement, ce qui est un indice de richesse spécifique globale très faible car évalué à partir d'au moins 2 séries de récoltes saisonnières. Tableau ³³ : Oligochètes du Rhône

		1	1	7	1		1	1	1
BOURG :St ANDEOL	L. hoffmeisteri 32,5 L. claparedeanus 25,7	Tubificidae 85,4	22	785	68,6	85,4	10	650	4 - 7
LE RHONE CRUAS	L. hoffmeisteri 37,7 L. clæaredeanus 33,5	Tubificidae 89,4	24	967	73,8	89,4	12	δυΓ	5
D'EAU : CHAVANAY	L. hoffmeisteri 79,6	Tubifícidae 90,4	σ	1125	88,5	90,4	7	6 1 3,5	9
COURS SAINT-VULBAS	L. hoffmeisteri 58,9 T. tubifex 10,1	Tubificidae 90,2	81	0001	74	90,2	12	9 4 5,5	3 - 6
YENNE	P. hommoniensis 40,8 T. tubifex 12,4	Tubificidae 97,6	16	963	37,8	97,6	13	6 2 7	5 - 7
Stations	% sp. dominants	% fam. dominantes	Nb sp.	Ab/0,1 m ²	Tub≠ %	Tubificidae Z	I.Q.B.G.	IBC IB IBL IBM	Indice diatomique Δ I

Rhône.
du
Oligochètes
34:
Tableau

Stations	VIVIERS rives	VIVIERS fond	CONFLUENCE VIEUX-RHONE CANAL DE DONZERE	ARAMON ANCIEN RHONE	ARAMON RHONE CANALISE
% sp. dominantes	L. hoffmeisteri 41,6	L. claparedeanus 46,9 L. hoffmeisteri 41,2	L. hoffmeisteri 53 L. claparedeanus 20,6	L. hoffmeisteri L. hoffmeisteri 31,4 L. claparedeanus L. claparedeanus L. hoffmeisteri 24,7	L. claporedeanus 56,3 L. hoffmeisteri 24,7
% fam. dominantes	Tubificidae 91,5	Tubificidae 93,2	Tubificidae 85,8	Tubificidae 57,7	Tubificidae 94,8
Nb sp.	20	13	15	18	14
Ab/0,1 m ²	731	239	469	864	4022
Tub≠ Z	78,5	89,2	74	53,5	82,3
Tubificidae Z	91,5	93,2	85,8	57,8	94,8
IQBG	4		ý	8 (IQBP)	
IB IB IBL IBM			ري کي م	6 5 7	
Indice diatomique A I	5 - 7		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1 - 7	

	LOUE	BIEF	ROILGE	
	MOUTHIER	aval METABIEF	aval LONGEVILLE	VATRE 03-77
% sp. dominants	T. tubifex 40,1 L. hoffmeisteri 23,7	T. tubifex 91,8	T. tubifex 84,2	Rhyacodrilus sp. 9,3 8. sowerbyi 9,2
% fam. dominantes	Tubificidae 74,9	Tubificidae 96	Tubificidae 91,6	Tubificidae 75,7
Nb sp.	14	6	8	23
Ab/0,1 m ²	F	1		455
$Tub \neq \%$	27,5	4,2	5,4	30,7
Tubificidae %	74,9	96	91,6	75,7
I.Q.B.G.				
IB IBC IBL IBM	01 00	8 5 5 2 6,5 3,5	8 6 · 3 7 5	
Indice diatomique A I				
TABLEAU	35 : Oligochètes de	la Loue ,	du Bief Rouge et du Doubs	SS

.

:

du Bief Rouge et du Doubs .

.

163.

•

	Moy	29	30,6	51	62	16,7	18,8	25,2	58	
MST	Max	43	50	98	300	137	137	186	282	
/ITE		279 4	288	431	360	405 1	425	357 1	335 2	
CONDUCTIVITE	Max	320 2	338 2	490 2	460 3	455 4	465 4	435 3	430 3	
	1		- m	4	-			-	+	
	Moy	0,42	0,3	2,9	0,58	0,56	0,4	0,62	0,54	
PO4	Max	-	0,48	6,3	0,92	1,1	0,85	1,5	_	
+	Moy	0,4	0,37	0,48	0,24	0,14	0,29	0,18	0,18	
NH4 ⁺	Мах	0,9	0,27	0,75	0,42	0,30	0,7	0,30	.0,28	
N03-	Moy	2,2	2,9	5,6	4	3,9	3,9	4,25	3,8	
N	Max	3,5	4,4	8,4	5,8	7,8	7,8	8,7	5,9	
NO2	Moy	0,07	0,08	0,23	0,15	0,08	60,0	0,13	0,10	
NO	Max	0,1	0,19	0,11	0,30	0,2	0,15	0,30	0,18	
TLITE	Moy		1,2	2,3	1,6		6,0			
OXYDABILITE	Мах	2,4	2,5	4,2	2,7	5	1,5	2	1,8	L L L
	Moy	2,9	3,05	4,2	2,5	1,8	2,6	°, -	۵. ۳	
DBO ₅ mg/1	Max	4,5	7,8	6,1	3,6	2,6	3,3	3,4 E	2,9	ТAR
Stations		YENNE	SA INT- VULBAS	CHAVANAY	CRUAS	BOURG-SAINT ANDEOL	VIVIERS	CONFLUENCE VIEUX-RHONE CANAL DONZERE	ARAMON	

TABLEAU 36: Tableau des valeurs maximales et moyennes de différents paramètres physico-chimiques sur 12 mois (rapports CTGREF 1979-1980), (en mg/l et $\mu/\,\text{cm})$

£				Y	
Détergents	0,35	0,10	ł	1	0,30
PO4 Max. Min.	1 0,9	2,1	6,3	2,4 1,1	0
- ⁶ 0N	0	0	0	0	0
NO2-	0,03	0,13	0,15	0,16 0,1	0,05
NH4 ⁺ Max. Min.	31,2 27,2	5,9	20	38 36	43
Oxydabilité Max. Mín.	10,2 8,2	10,1	7,4	9,2 6,1	4,9 4,8
Conductivité Max. Min.	870 790	1000	1035	710 440	1415
Azote total Max. Min.	0,12 0,1	0,13	0,17	0,14 0,13	0,13
Stations	YENNE	SAINT- VULBAS	CHAVANAY	VIVIERS	ARAMON Rhône canalisé

Sédiments fins - phase solide et phase liquide - physico-chimie
(Rapports CTGREF 1977-1980) (en %, uS/cm et mg/l) 1 Tableau 37

Stations	DB05		DCO		NH,		-00 ⁰		NO					\
	hiver	été	été hiver	été	été hiver		été hiver		été hiver	été	Ę.	1	été hiver été	Vlte été
Bief Rouge 2	10,3	5,3			2,8	0,5	2,8 0,5 0,15	t tr	4,7	2,1	tr. 4,7 2,1 0,90 0,30 360	0,30	360	310
Bief Rouge 4	11,9	4,8			0,2	0,1	0,2 0,1 0,10 tr. 4,5 1,9 0,10 0,30 320	tr	4,5	1,9	0,10	0,30	320	305
La Loue à Mouthier		2,1		t		- 0,025		•	l	3,87		0,19		345

- Chimie de l'eau du Doubs et de la Loue (données ponctuelles du SRAE Franche-Comté) (en mg/l et μS/cm) Tableau 38

Inversement, à la lecture de ces tableaux apparait une relative hétérogénéité des données :

- la maille de tamis utilisée n'était pas systématiquement la même (0,315 mm ou 0,160 mm),

- l'effort de capture n'était pas identique sur tous les cours d'eau et il est plus important sur le Rhône, à Cruas, Bourg-St-Andéol, Viviers et Aramon,

- le protocole d'échantillonnage utilisé est basé simplement sur la distinction d'un faciès lotique et d'un faciès lénitique, sans détailler les habitats constituant chaque faciès.

Mais d'un autre côté il a été ainsi possible de collecter un grand nombre de résultats saisonniers et d'arriver dans un premier temps à une connaissance globale des peuplements d'Oligochètes colonisant des cours d'eau de types différents. Cette première approche avait permis de proposer une grille empirique de qualité d'eau des cours d'eau à partir des peuplements d'Oligochètes (LAFONT, 1977 a) comme il a été dit dans l'introduction (cf. tableau 39)

IV -3- 2.2.2. <u>Résultats ponctuels obtenus sur le Rhône</u>, <u>le Doubs et le Lez</u>: tableaux 40 à 46.

Ces résultats ne font que confirmer le bien fondé des hypothèses précédemment émises, toutefois, toujours avec certaines nuances dues, à notre avis, au fait de n'avoir pas utilisé de protocole de prélèvement suffisamment rigoureux. Le nombre d'espèces fluctue, et à Avanne, par exemple, les habitats sédimentaires fins à l'aval du barrage ne sont pas permanents au contraire de ceux de Vaire-le-Grand :

- en Juillet 1977, il s'agissait de sédiments fins épais et comparables à ceux de Vaire,

- en Mars 1978, nous avions affaire à des sédiments peu épais et recouverts d'une litière végétale très importante et transitoire : ils ne sont plus comparables à ceux de Vaire,

- en Juillet 1978, les sédiments fins avaient disparu. Ils étaient remplacés par un habitat formé de sables-graviers-galets en courant lent, recouverts d'une couche (< 1 cm) de limons, et donnant support à des herbiers de nénuphars; à Vaire, les sédiments fins rivulaires étaient toujours en place.

FACIES LENITIQUE :
1- "Petits cours d'eau" à régime plutôt torrentiel
a) Tubificidae ou <u>Tubifex tubifex</u> = 0
<u>S. heringianus</u> ≼50 %
Situation bonne.
b) Tubificidae ou <u>T. tubifex</u> >0 (< 20 %)
<u>S. heringianus</u> > 50 %
Situation douteuse.
c) Tubificidae ou <u>T. tubifex</u> = 20 à 80 % et plus.
Situation polluée.
2- Cours d'eau présentant des sédiments fins
a) Tubificidae < 80 %, avec une dizaine d'espèœs et
pas d'espèces supérieures à 20 %
Situation bonne à acceptable.
b) Tubificidae > 80 %
Limnodrilus hoffmeisteri = 30 à 70 %
Situation douteuse à polluée.
c) Tubificidae >80 %
L. hoffmeisteri > 70 %
Situation très polluée.

Tableau39: Grille de Qualité d'eau.

	41	ii edia	i							
	Vaire 03.78	A. leydigii 33,7 V. intermedia 19,1	Naididae 57,4		8920	38,2	42,6	10		
	st Hyppolyte 03.78	P. hammoniensis 31,4 T. ignotus 10,4	Tubificidae 91,5	9	1443	10,4	91,5	18		
	Pontarlier	T. tubifex 20,7	Tubificidae 95,8	9	016	42,6	95,8	14 - 15		
Rocheisen	03.78	I. tubifex 31,8	Tubificidae 94,5	S	273	36,3	94,5	10 - 13	n	
Amont Mouthe	03.78	W. variabilis 11,7	Tubificidae 83,3	Ŷ	1200	ú	83,3			
Atal Sources	03.78	T. tubifex 27 L. variegatus 10,1	Tubificidae 87,7	5	267	0	87,7			
	otations	% sp. domínantes	% fam. dominantes	Nb sp.	Ab/0,1 m ²	Tub ≠ %	Tubificidae %	I.Q.B.G.	IBC IB IBL IBM	Indice diatomique Å I

- Oligochètes du Doubs (prélèvements effectués le 3 Mars 1978) Tableau 40

Il reste à déterminer, à partir de la prise en compte d'une communauté d'Oligochètes, à quel système d'interactions biologiques et chimiques elle correspond. Le problème n'est pas simple, car, du fait du caractère sédentaire de ces vers, l'habitat, même s'il est exempt de rejets humains, a son importance dans la dynamique des peuplements d'Oligochètes.

En fait, la principale difficulté réside dans la connaissance, pour un habitat donné, d'une situation saine, c'est.à.dire exempte de nuisances dues à l'homme.En milieu potamique le problème est crucial. BERTHELEMY l'avait signalé dès 1966 : il est très difficile, voire impossible, de trouver une grande rivière non polluée à l'heure actuelle. Il paraissait logique par contre de considérer que les Oligochètes répondraient à la "pollution" suivant les mêmes modalités que les autres invertébrés :

- prolifération de certaines espèces dans un habitat ou un faciès donnés,

- diminution de la richesse spécifique,

- augmentation puis diminution de l'abondance.

L'approche a donc consisté dans un premier temps à étudier les peuplements de vers dans certains secteurs pollués dont on connaissait à l'avance l'état de dégradation global, tant sur le plan biologique que sur le plan physico-chimique (LAFONT,1977 a, 1977 b). Il a été ainsi possible de confirmer l'importance de l'habitat ou du faciès dans la dynamique des peuplements d'Oligochètes et le fait que les vers réagissent suivant les mêmes modalités que les autres invertébrés aux nuisances humaines, mais dans un habitat ou un faciès donnés. En fait, si le phénomène est donc identique dans deux faciès différents (diminution de la richesse spécifique, prolifération de certaines espèces), les espèces participant aux phénomènes constatés diffèrent dans leur identité et leur abondance relative. C'est cette dualité permanente habitat ou faciès-perturbations de nature humaine, dans la mesure où des structures de référence exemptes de pollution sont difficiles à trouver, qui a posé le plus de problèmes, d'autant que le faciès lotique ne se contamine pas de la même manière que le faciès lénitique.

A la suite des résultats obtenus de 1973 à 1977, une première grille, improprement appelée "grille de qualité d'eau" a été mise au point en 1977 (LAFONT 1977 a). Celle-ci a été modifiée sur la forme et non sur le fond en 1980 et intitulée plus logiquement "grille de qualité biologique d'un faciès considéré à partir des Oligochètes". (cf. Tableau n°₄₇)

		1	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		1	T	·/	1			
		SEYSSEL 03.78 Amont	N. elinguis 8,7	Tubificidae 79,4	∞	5519	66,4	79,4	1		
a Rhône	Le Rhô ne	SEYSSEL 03.78 Milieu	L. hoffmeisteri et P. barbatus 6,3	Tubificidae 92,5	ω	844	80,4	92,5	I		
ponctuels).et du		SAUNIERES 03.78	M. riparia 18,7	Tubificidae 66,5	14	1335	50,3	66,5	12		
TABLEAU 41: Oligochètes du Doubs (prélèvements ponctuels).et du Rhône Te Doube		SAUN IERES 05.75	L. claparedeanus 3,8	Tubificidae 99,3	10	242	93,2	99,3	I		
Oligochètes du Do Le Doube	Le Jours	AVANNE 07.77	s 0. serpentina 9,8	Tubificidae 88,7	'n	5320	81,9	88,7	ω		
TABLEAU 41:		VAIRE 07.78	L. claparedeanys 8,8	Tubificidae 99,7	7	13640	87,1	99,7	Ŷ		
		Stations	% sp. dominantes	% fam. dominantes	Nb sp.	Ab /0,1 m ²	Tub ≠ %	Tubificidae Z	IQBG	IBC IB IBL IBM	Indice diatomique 1

ζ TARLEAN AT

Stations	Tricastin 1 04.77	Tricastin 2 04.77	Tricastin.3 04.77	Tricastin 4 04.77
% sp. dominantes	L. claparedeonus 6,4	V. intermedia 6 L. hoffmeisteri 6	V. intermedia 19,1 L. hoffmeisteri 12 &	L. claparedeanus 10
% fam. dominantes	Tubifidicae 96,1	Tubificidae 94	Tubificidae 80,9	Tubificidae 96
Nb d'espèces	Ŋ	Ś	œ	6
Ab. / 0,1 m ²	I	B	F	Ŧ
Tub≠ %	83,3	06	69, 1	72
Tubificidae Z	1,96	64	80,9	96
IQBG	ω	ω	∞	∞
IBC IB IBL IBM	I	ł	1	
Indice diatomique 🛆 I	1	I	1	1

Tableau 42 - Oligochètes du Rhône

Stations	Les Sources 02.78	Lez amont Montpellier 02.78	Lez aval Montpellier 02.78
% sp. dominantes	P. hamnoniensis 29,6	T. tubifex 21,6	L. udekemiænus 24
% fam. dominantes	Tubificidae 100	Tubificidae 98,5	Tubificidae 94
Nb espèces	Q	10	S
Ab/0,1 m ²	213	285	50
Tub ≠ Z	24	10	73
Tubificidae Z	100	98,5	94
IQBG	I		1
IBC IB IBL IBM	8		1
Indice diatomique 💧 I	ł	4	1

Tableau 43 Oligochètes du Lez

173,

Stations	DBO5 valeurs ponctuelles (été 78)	DCO 1	ин4 ⁺ "	NO2-	NO3-	P04
Mouthe	2 - 3	3,4 - 5,8	0,03 - 0,05	0,01 - 0,05	1,02 - 1,85	20,01 0,045
Rochejean	2,1	6,3	0,06	0,02	0,29	0,015
Amont Pontarlier	3,6	6;7	0,04	0,015	0,33	ح 0,01
Saint-Hýppolyte		9	0,015	0,02	2,92	0,05
Vaire	Septembre 1979 5,4	21,6	" 0,04	0,04	", ", ", ", ", ", ", ", ", ", ", ", ", "	" 0,27
Avanne	œ	31,4	0,04	0,10	2,75	0,60
Saunières	été 1978 9,4	" 26	" 0,03	" 0,045	", 62	0,25

Physico-chimie de l'aau du Doubs (données ponctuelles SRAE Franche-Comté) (en mg/l) Tableau 44

.

,

174.

Stations	N. total %	P2 05 mg/1	Oxydabilíté mg/l	NH4 ⁺ mg/1	NO2 mg/1	NO3 mg/1		Détergents anioniques en LS mg/l
Aval Sources du Doubs 03.78	0,36	1,72	ω	2,6	0,07	0	0,25	0,05
Amont Mouthe (Doubs) 03.78	0,21	1,08	6,6	4,2	0,07	0	0,40	0,05
Amont Pontarlier (Doubs) 03.78	0,25	1,4	5,20	14	0,13	0,20	0,25	0,05
Vaire 03.78	0,27	3,78	6,15	6,8	0,13	0,25	0,20	0,05
Vaire 08.77	2,2	- 0	3,6	61	0,10	0	0,6	o
Avanne 03.78	0,45	4,92	18,1	49	0	0,6	0,75	0,10
Saunières 03.78	0,18	1,69	7,45	9,7	0,07	0,4	0,15	0,05

- Sédiments fins, physico-chimie de la phase solide et de la phase liquide (données de Messieurs ROFES et GARAT) Tableau 45

PO4 Détergents mg/l anioniques en		1,3	0 0,3	0 0,05	0 0,05	0 0,05	
NO3- mg/1	0,15	0,65	0	4,6	0	8,0	
NO2 ⁻ mg/1	0,13	0	0,03	0,15	0,05	10 , 0	
1/8ш mg/1	3,4	3,2	31	8,5	و	7,3	-
Oxydabilité mg/1	4,9	8,5	15,2	4	3,60	5,50	
P2 05 mg/1	0,19	0,12	0,30	0,33	0,33	0,30	
N. total %	0,17	0, 11	0,18	0,24	0,23	0,22	
Stations	Seyssel amont 03.78	Seyssel milieu 03.78	Tricastin 1 04.77	Tricastin 2 04.77	Tricastin 3 04.77	Tricastin 4 04.77	

- Physico-chimie de la phase solide et de la phase liquide des sédiments (données de Messieurs ROFES et GARAT) Tableau 46

.

Toutes ces observations ajoutées aux précédentes, amènent les remarques suivantes :

- la nécessité de mettre au point un protocole de prélèvement par habitat plus précis et plus rigoureux,

- sélectionner des habitats permanents et bien représentés sur une station donnée,

- comparer les effets d'une perturbation sur des habitats comparables tant sur le plan de leur nature globale, que sur le plan de leur représentativité et de leur permanence sur une station donnée,

- éviter, pour les études de qualité biologique, de prélever dans les litières végétales épaisses ou dans les accumulations toujours transitoires de débris végétaux grossiers,

- le faible nombre d'espèces des stations du Rhône, compte-tenu du fait que l'effort de capture y est plus grand (plusieurs saisons de récolte) comparé aux prélèvements ponctuels jeffectués sur le Doubs (tableaux40,41).

De plus, compte-tenu de l'absence de protocole précis reproductible et de l'extrême hétérogénéité des récoltes qui ont permis toutefois d'étudier un grand nombre de situations, l'abondance absolue (pour l ou 0,1 m²) et le nombre d'espèces ne pouvaient pas encore être utilisés pour mettre au point une grille de qualité biologique des sédiments. (cf. tableau n°47).

Par. ailleurs, un protocole de prélèvement quantitatif des Oligochètes par grands types d'habitat ainsi qu'un protocole de tri des vers a été élaboré (cf. paragraphe IV-34), appliqué en milieu potamique et sur deux milieux canalisés.

IV -3- 2.2.3. <u>Résultats obtenus à partir d'un protocole</u> standard de prélèvements.

Exceptée la station d'Allériot, (Saône aval confluence avec le Doubs) (tableau 50) visitée en Juillet 1977 et Mars 1978, le protocole exposé dans le paragraphe IV -3- 1. a été appliqué sur les stations suivantes :

- la Saône à Tillenay (aval d'Auxonne), Pagny, Marnay, Tournus et Allériot (tableaux 48, 49, 50) ;

- le canal latéral du Doubs en amont (Deluz) et en aval (Avanne) de Besançon (tableaux 50, 51),

- la Seine de l'amont à l'aval de Nogent (tableau 51)

L _{S 1}	FACIES LENITIQUE = sables Tubificidae ou T. tubifex = 0	10
2	S. heringianus < 50 %	10
3		5
4	S. heringianus ou autre espèce > 50 %	5
5	Tubificidae > 20 %	5
L _F 1 2	FACIES LENITIQUE = sables + limons Tubificidae < 80 % avec plus de 15 espèces et pas d'espèce supérieure à 20 % (dans le cas contraire, passer directement en 3)	10 10
3	Tubificidae > 80 % et (ou) une ou plusieurs espèces. > 20 %	5
4	Tubificidae sans soies capillaires 30 à 70 %	5
5	Tubificidae > 80 % Tubificidae sans soies capillaires > 70 %	• 4

Tableau47 -Grille de qualité biologique d'un faciès considéré à partir des Oligochètes

	(·····	· · · · · ·			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1/9.	
	Pagny 09.79	C. diastrophus 4,7 L. claparedeanus 4,7	Tubificidae 87,8	- France	4640	75,6	87,8	11		
	Pagny 08.79	L. hoffmeisteri 4,7 P. frici 4,7	Tubificidae 92,7	6	466	79,3	92,7			
	Pagny 05.79	L. hoffmeisteri 4,1	Tubificidae 97,8	L	8853	89,2	97,2	12		
	Tillenay 09.79	A. Leydigii	Tubificidae 79		1 05 00	49	79	10		
ONE	Tillenay 08.79	A. leydigii 34	Tubificidae 57	01	19321	38	57			
Cours d'eau : SAONE	Tillenay 05.79	T. ignotus 20,4 P. speciosus 15,1	Tubificidae 73,3	21	3547	27,2	73,3	11		
	Stations	% sp. dominantes	% fam. domínantes 7 Tubificidae 73,3	Nb. d'espèces	Ab./0,1 m ²	Tub ≠ %	Tubificidae %	IQBG	IBC Ib IBL IBM	Indice diatomique Δ I

Tableau 48 : Oligochètes de la Saône

Cours d'eau : SAONE

Tournus	09./9 N. ahristinae 4.5	Tubificidae	85,4		0674		70,8	85.4					
Tournus O8 70	L. hoffmeisteri 16,7	Tubificidae	100	~	1064		001	100	σ				
Marnay 09.79	D. digitata B. sowerbyi	r, r Tubificidae	97,6	ω	30600		72	97,6	6				
Marnay fond OR 70	D. digitata 10	Tubificidae	co .	10	7515		60	83					
Marnay bordure 08.79	A. Pigueti 5	Tubificidae 86		7	22021		50	86					
Marnay 05.79	V. intermedia 50,4	Naididae 56.4		10	714		38,8	43,2	-				
Stations	% sp. dominantes	% fam. dominantes	TAN	ND especes	Ab/0,1 m ²	6 7 L.F.	1 m + %	Tubificidae Z	IQBG	C AF	LBC IB IBL IBM	Indice diatomique	ΔΙ

Tableau 49 : Oligochètes de la Saône

Cours d'eau : La SAONE

180.

5

	ZI	19 digii	cidae ,6		6†	63,3	90,6	8	6 5 5,5	
	Deluz	09.79 A. leydigii 4,7	Tubificidae 90,6	00	3449		6			
	Deluz	08.19 A. pigueti 6,6	Tubificidae 95,8	11	10250	56	95,8	6	7 6 6,5	
1 du Doubs	Deluz amont Besançon	L. hoffmeisteri 2,7	Tubificidae 95,9	12	6601	67,3	95,9			
SAONE , Canal latéral du Doubs	Allériot 03 78	V. in	Tubificidae 83,7	ω	1065	75,8	83,7	12		
Cours d'eau : SA	Allériot 07.77	L. claparedeanus 11,9	Tubificidae 96;3	IJ.	1800	82,2	96,3			
	Stations	% sp. dominantes	% fam. dominantes	Nb espèces	Ab/0,1 m ²	Tub ≠ Z	Tubificidae Z	IQBG	IBC IB IBL IBM	Indice diatomique Δ I

- Oligochètes de la Saône et du canal latéral du Doubs Tableau 50

	Aval Nogent 08.80		A. leydigii 30,4	Tubificidae 53	10	3220	33,3	53	12	6	6-9
LA SEINE	Nogent 08.80		D. digitata 9,9 L. hoffmeisteri 9,9	Tubificidae 94,3	6	10260	61	94,3	12	×	6-9
	Amont Nogent	08.80		Tubificidae 78,8	ø	1162	58,8	78,8		6	. 6 - 1
Dọubs	Avanne	09.79		Tubificidae 92,7	Q	4464	83,3	92,7	2	5 2 3,5	
<u>Canal Latéral du Dç</u>	Avanne	08.79		Tubificidae 99,3	2	6400	06	99,3			
	Avanne (aval Besançon)	05.79		Tubificidae 99,5	5	797	73	99,5	ŝ	4 3 8,5	
	Stations		% sp. dominantes	% fam. dominantes	Nb espèces	Ab/0,1 m ²	Tub ≠ %	Tubificidae %	IQBG	IBC IB IBL IBM	Indice diatomique I

Tableau 51 : Oligochètes de la Seine et du Canal latéral du Doubs

Dans les tableaux 52, 53, 54, figurent les résultats des analyses chimiques de l'eau et des sédiments (WASSON, 1981 - BONNARD, 1981).

Les analyses chimiques de l'eau portent sur au moins une année de prélèvements mensuels. Les analyses du sédiment portent sur des prélèvements ponctuels effectués en Octobre 1979 pour la Saône et Mai 1979 pour la Seine par Messieurs ROFES et GARAT

IV -3- 2.2.4. Principales relations mises en évidence.

Comme précédemment, si l'on part des situations les plus dégradées sur le plan physico-chimique ou sur le plan biologique, par exemple, le canal latéral au Doubs à Avanne, la Saône à Pagny, etc... on constate 3 phénomènes :

- le nombre d'espèces est plus faible dans les stations les plus dégradées,

- les Tubificidae, en particulier les Tubificidae sans soies capillaires (genre Limnodrilus surtout) deviennent prépondérants,

- l'abondance fluctue mais elle est en général plus faible dans les milieux les plus dégradés.

Partant de cela, les stations ont été classées suivant (tableaux 55, 56 et 57) : 4 critères

a) le % de Tubificidae (rang 1 : le pourcentage le plus faible)

b) le % de Tubificidae sans soies capillaires (rang | : le pourcentage le plus faible)

c) le nombre des espèces (rang 1 : le nombre le plus élevé d'espèces)

d) l'abondance des vers pour 0,1 m² (rang 1 : la plus forte

valeur).

Le classement des stations a été testé à l'aide d'un coefficient de corrélation des rangs de SPEARMAN (programme standard pour calculatrice HP 65).

Dans le tableau 55 , le % des Tubificidae (a) et des Tubificidae sans soies capillaires (b) donnent pratiquement le même classement pour les stations étudiées (prélèvements effectués avec un protocole de prélèvement). Le coefficient de corrélation (rs = 0,88) est très élevé et très hautement significatif (z = 4,20). Les deux paramètres a et b sont donc fortement redondants.

Lorsque l'on confronte le classement obtenu par nombre d'espèces

, c	DROS						ł				
Stations	Mn Moy	Мах	WXYQADIIIte Mn Moy Max	Mn Md ₄ Max	Mn Moy Max	Mn Moy M	Max]	SO4 Mn Mov	Mav	P04	C1-
TILLENAY	1,2	3,6	0,75 2,5	0,07 0,12 0,23	0,04	6		ſ	79 79	ан поу мах 0.14-0.38 0 85	Max
PAGNY	5	3,8	0,8 2,15	0,1	0,29 0,66 0,04 0,076 0,12	5 8,9 12		27 50	83		
ALLERIOT	1,9	4,8	0,65 2,35	0,03 0.17 0.72	0.04 0.05 0.07	с т			}	0,00 11,0 12,0	400
						01 261 062		- 95 - 67	56	0,04 0,36 0,88	240
MARNAY	1,7	3,7	0,8 1,6	0,11 0,31 0,81	0,04 0,067 0,12	3 7,1 11		25 37	58	0,11 0,43 0,74	225
SAINITEDEC											
(Doubs)	1,6	7,6	0,8 1,9	0,03 0,07 0,24	0,24 0,01 0,03 0,05	0 5,1 9,4		19 23	32	0,11 0,30 0,68	20
Amont NOGENT	1,2 2	2,8	0,2 1 2.4	0.01 0 07 0 29							
					0,04 0,01 0,11 8,1 15,2	8,/ 15,2 23	····	20 25,5	33	0,18 0,37 0,89	26
NOGENT	1 2	3,1	0,25 0,90)2,10	0 0,06 0,26	0,03 0.06 0.12 9.1	9.1157 23		1			
								1,02	27	0,20 0,35 0,75	26
Aval NOGENT	1,4 2,1	3,2	0,2 0,95 2	0 0,05 0,18	0,03 0,07 0,14	9,6 25,5 22	22	2 24,7	33	0,18 0,37 0,80	25
											<u> </u>
			, ,								

² - Valeurs minimales, moyennes ét maximales de certains paramètres chimiques de la Seine et de la Saône (WASSON, 1980 et BONNARD, 1981) (en mg/1) Tableau 52

184.

24 mois - 1978-1979

Stations	N. total 7	P205 mg/1	$\mathrm{so}_{4}^{}$ mg/1	c1 ⁻ mg/1	NH4 ⁺ mg/14	n02 ⁻ mg/ T	mg/1 ³	P04 mg/ [4	Détergents LS mg/l
TILLENAY 10.79	0,20	0,20	12		4	O	0		0,05
PAGNY 10.79	0,12	0,23	25		10	0	0	0,1	0,10
ALLERIOT 07.77		0,70	0		7,4	0,15	o	0,95	0,05
ALLERIOT 03.78		1,44	5		9-2-2 9-2-2	0,23	0,2	0,40	0,05
MARNAY 10.79	0,16	0,25	18		3,6	0	0	0	0,05
TOURNUS 10.79	0,17	0,20	22		14	0	0	0,1	0,10
DELUZ 10.79	0,28	0,27	ω		5,8	0,07	0	0,45	0,05
AVANNE 10.79		0,36			01	0,03	0	0,40	0,05
				•					18

Tableau 53 - Sédiments : paramètres chimiques de la phase solide et de l'eau interstitielle (données de Messieurs ROFES et GARAT)

аптас	N. total %	P205 mg/1	s04 mg/1	HN4 + ۳۰/۱	NO2 ⁻	N0 ₃ -	P04	Détergents en LS mg/l
Amont Nogent 05.79	0,33	0,25		Q A	0,07	^{mg/ 1} 0,2	т <u>в</u> / I 0,2	0,05
Nogent 05.79	0,29-0,40	0,17-0,18		5,8-28	0-0,12	0,3-0,4	0,15-1	0,05
Aval Nogent 05.79	0,26	0,28	20	2,3	0,16	0,2	1,7	0,05

Seine	
la	
de	
iques de la phase solide et liquide des sédiments de la Seine	
des	
liquide	
et	
solide	(1861
phase	NARD, 1
13	BON
de	\cup
bhimiques	
54 - Paramètres	
Tableau	

	rs	Z
ab	0,88	4,20
bc	0,62	2,99
ac	0,60	2,87
cd	- 0,16	- 0,79
bd	- 0,41	- 1,98
ad	- 0,29	- 1,38

Tableau 55 - Stations prélevées avec un protocole standard

	rs	Z .
ab	0,38	1,20
Ъс	0,63	1,99
ac	0,48	1,52
cđ	0,17	0,54
bd	0,08	0,24
ad	- 0,11	- 0,34

Tableau 56 - Le Rhône et le Doubs

	rs	z
ab	0,09	0,32
bc	- 0,08	- 0,28
ac	0,46	1,68
cd	0,02	0,07
bd	- 0,130	- 0,96
ad	- 0,42	- 1,32

Tableau 57 - Le Rhône, le Doubs, la Loue

Légende :

a = % de Tubificidae, b = % de Tubificidae sans soies capillaires, c = nombre d'espèces, d = abondance/0,1 m², rs = coefficient de corrélation de Spearman, z = écart-réduit. (paramètre c) à celui correspondant aux 2 premiers paramètres: corrélation ac : rs = 0,50 ; z = 2,87 ; corrélation bc : rs = 0,62 ; z = 2,99.

On constate que les coefficients de corrélation s'abaissent tout en restant hautement significatifs.

Le facteur c introduit donc une certaine modification dans le classement obtenu avec les pourcentages de Tubificidae (a et b). L'abondance pour $0,1 \text{ m}^2$ (d) intervient d'une manière presque antagoniste (pour bd, rs = -0,41, z= -1,98). Ce facteur donne donc une information différente de celle des trois autres facteurs (a,b,c,). En fait, la densité des vers subit des variations saisonnières, et des sédiments pollués comme les sédiments non pollués peuvent avoir théoriquement des abondances faibles.

Dans le tableau 56 où sont regroupées les stations du Rhône, et le Doubs à Vaire (prélevées sans protocole précis), les corrélations observées vont dans le même sens que dans le tableau 55, mais avec une signification bien moindre ou pas de signification du tout.

Enfin, dans le tableau57 en introduisant la Loue et surtout un petit cours d'eau pollué (le Bief Rouge) il n'y a pas de corrélation entre les classements de stations obtenus à partir de a, b, c, et d. Tout au plus la corrélation la moins faible existe entre a (% Tubificidae) et c (nombre d'espèces), mais rs = 0,46 et z = 1,68.

Ceci ne fait que confirmer que dans les petits cours d'eau montagnards pollués (Crénon, Epirhithron) vraisemblablement en raison de la température, ce sont surtout les Tubificidae avec soies capillaires (*T. tubifex* par exemple) qui prolifèrent (LAFONT, 1977 b).

A la suite de l'ensemble de ces résultats, <u>2 indices de qualité</u> <u>biologique des sédiments fins</u> sont proposés : ils tiennent compte du % de Tubificidae sans soies capillaires et du nombre total des espèces d'Oligochètes récoltées dans un sédiment fin donné.

a) I_o = $\frac{10 \text{ S}}{\text{T}}$; S est le nombre total d'espèces d'Oligochètes récoltées dans un sédiment donné, T étant le % correspondant de Tubificidae sans soies capillaires dans le même sédiment.

 b) E_o est un indice composé formé par une lettre qui est le code du
 % des Tubificidae sans soies capillaires exprimé en classes d'abondance, et par un chiffre qui est le code du nombre total correspondant des espèces d'Oligochètes:

- lettres code pour le % de Tubificidae sans soies capillaires : A > 91%, B = 71 à 90 %, C = 46 à 70 %, D = 36 à 46 %, E = 16 à 35 %, F < 15 %. Dans cette dernière classe de pourcentage F se trouvent des sédiments fins pollués ou non, provenant de petits cours d'eau (et peut-être certains sédiments fins de grands cours d'eau non encore étudiés).

- chiffres code pour le nombre total des espèces :
1 = 1-2 espèces, 2 = 3-4 espèces, 3 = 5-6 espèces, 4 = 7-8 espèces etc...

Dans nos échantillons, la valeur maximale de $I_o = 7,7$ correspond à $E_o = E_{11}$ (21 espèces pour 27 % de Tubificidae sans soies capillaires). La valeur minimale de $I_o = 0,1$ correspond à $E_o = A_1$ (1-2 espèces et 100 % de Tubificidae sans soies capillaires).

Dans les tableaux ⁵⁸ et 59 les sédiments fins sont classés suivant les indices I_o et E_o pour tous les grands cours d'eau étudiés.

Les qualités biologiques les moins dégradées se remarquent à Tillenay sur Saône (I_o = 7,7, E_o= E₁₁) au printemps. Toutes les autres qualités biologiques peuvent être considérées comme médiocres à très mauvaises, y compris la Saône en été à Tillenay.

Dans les tableaux 60, 61 et 62,1a qualité biologique des sédiments évaluée à partir de L_o et E_o est confrontée pour le Rhône, la Saône et le Doubs canalisé ou non, avec certains paramètres chimiques de l'eau et des sédiments. Les observations suivantes peuvent être effectuées :

- globalement, les basses valeurs de I_o et E_o sont associées surtout à des gammes de teneurs maximales élevées en NH₄⁺, Cl⁻, NO₃⁻ et PO₄⁻⁻⁻ de l'eau ou des sédiments ;

- mais on ne peut corréler I. et E. avec des valeurs précises de ces paramètres chimiques ;

- il manque en fait des analyses de micropolluants dans l'eau et les sédiments (ions lourds, phénols, pesticides, hydrocarbures, etc...),

- les teneurs les plus élevées en détergents dans l'eau interstitielle du sédiment sont associées en général avec les plus basses valeurs de E. et I.;

- il n'y a pas dans les données présentées de sédiments de référence de bonne qualité chimique : même les indices notés sur la Saône à Tillenay au printemps correspondent déjà à des eaux et des sédiments chargés en azote, en phosphates et en sulfates. En fait, des analyses chimiques du sédiment effectuées à plusieurs saisons sur une même station font défaut.

STATIONS	I.	E.	lbc	Ibe	Ibm	IQBG	٥I
TILLENAY (Saône) 05	7,7	E11	-	-	_	11	
VAIRE (Doubs) 03	7,5	E12	-	-	_	-	-
MOUTHIER (Loue)	5	E ₇	10	10	10	-	[_ ·
YENNE (Rhône)	4,2	D ₈	9	5	7	13	5-7
ARAMON (Vieux Rhône)	3,4	Cq	7	5	6	8	7
CRUAS (Rhône)	3,3	B ₁₂	9	5	7	12	5
BOURG-St-Andéol (Rhône)	3,2	C ₁₁	9	5	7	10	47
Aval NOGENT (Seine) 08	3	D ₅	10	8	9	12	6-9
VAIRE (Doubs) 03	2,9	D ₆	-	-	-	10	-
SAUNIERES (Doubs) 03	2,8	C ₇	-		-	12	- ·
TILLENAY (Saône) 08	2,6	D ₅	-	-	-	-	-
MARNAY (Saône) 05	2,6	D ₅	-		-	11	-
VIVIERS (Rhône) bordures	2,5	B ₁₀	-	-	-	4	5-7
St VULBAS (Rhône)	2,4	B ₉	9	4	6,5	12	3-6
TILLENAY (Saône) 09	2,2	C ₆				10	-
CANAL à DELUZ (Doubs) 08	2	C ₆	7	6	6,5	9	-
CONFLUENCE Vx RhC1 DONZERES(Rhône)	2	в ₈	8	- 2	5	6	5
CANAL à DELUZ (Doubs) 05	1,8	c ₆	-		-		
ARAMON (Rhône-canalisé)	1,7	В ₇	-	-	-		1
MARNAY (Saône) 08	1,7	с ₅	-	-	-	-	-
TOURNUS (Saône) 09	1,6	в ₆	-	-	-	7-9	_
PAGNY (Saône) 09	1,5	B ₆		_	-	11	-
VIVIERS (Rhône-Fond)	1,5	B ₇	-	-	-	4	5-7
NOGENT (Seine) 08	1,5	c ₅	10	6	8	12	69
	•	$\begin{bmatrix} c_4 \end{bmatrix}$	-	-	-	-	-

Tableau 58 -Classement des sédiments fins de grands-cours d'eau par Iº et Eº

STATIONS	I.	E.	Ibc	Ibe	Ibm	IQBG	ΔI
Amont NOGENT (Seine) 08		C.	9	9	9	· · ·	
Amont PONTARLIER (Doubs) 03	1,4	C4		9	9	11	7-9
TRÍCASTIN 4 (Rhône) 04	1,4	D3	-	-	-	15	-
Canal DELUZ (Doubs) 09	1,3	B ₅	-	-	-	8	-
	1,3	C ₄	6	5	5,5	8	-
SEYSSEL Amont (Rhône) 03	1,2	В4	-	-	-	5	-
TRICASTIN 3 (Rhône)04	1,2	C4	-	-] -	8	
ALLERIOT (Saône) 03	1,1	B ₄	-	·i	-	-	-
MARNAY (Saône) 09	1,1	В ₄	-	-		6-9	
PAGNY (Saône) 08	1,1	BS	-	-	-	-	
SAUNIERES (Doubs) 05	1,1	A5	-			- 1	
CHAVANAY (Rhône)	1	B4	6	1	3,5	7	6
SEYSSEL Milieu (Rhône) 03	1	с ₄		-	-	4	
PAGNY (Saône) 05	0,8	B4	-	-		12	_
VAIRE (Doubs) 07	0,8	B4	-		-	6	
Canal à AVANNE (Doubs) 05	0,7	B3	4	3	3,5	4	-
Canal à AVANNE (Doubs) 09	0,7	B3	5	2	3,5	2	
Canal à AVANNE (Doubs) 08	0,6	B3	-	-	_ ·	- 1	
AVANNE (Doubs) 07	0,6	^B 3	-	_	-	6	-
TRICASTIN 1 (Rhône) 04	0,6	A3	-	-		8	-
TRICASTIN 2 (Rhône) 04	0,6	A3	-	-	-	8	-
ALLERIOT (Saône) 07	0,6	вз	-	. –	-	12	-
TOURNUS (Saône) 08	0,1	Al	-	-	-	9	-

Tableau 59 - Classement des sédiments fins de grands cours d'eau par I_o et E_o

	I.	E。		Eau super minimal	ficielle Max.	Eau interstitielle des sédiments.
CRUAS, Bourg St Andéol, Aramor (Vieux Rhône)	3,2 à 3,4	^B ₁₂ à C ₁₁	DBO ₅ oxydabilité NH4 ⁺ NO ₃ - PO4	1,5 1 0,14 3,8 0,54	2,5 2,7 0,42 7,8 1,1	
Yenne, St Vulbas, Viviers (rives).	2,4 à 4,2	B9 à D8	DBO ₅ oxydabilité NH4 ⁺ NO3 PO4	2,6 0,9 0,29 2,2 0,30	7,8 2,5 0,70 7,8 1	Détergents: 0,10 - 0,30 8,2 - 10,2 5,9 - 31,2 0 0,9 - 2,1
Confluence, Viviers (fond), Aramon (Canal),	à	B7 à B8	DBO5 oxydabilité NH4 ⁺ NO3 ⁻ PO4	1,5 0,9 0,18 3,8 0,40	3,4 2 0,30 8,7 1,5	Détergents: 0,30 4,8 - 9,2 36 - 43 0 0 - 2,4
Chavanay, Tricastin, Seyssel (3et4)	à		DBO5 oxydabilité NH4 ⁺ NO ₃ ⁻ PO4	4,2 2,3 0,48 5,6 2,9	6,1 4,2 0,75 8,4 6,3	Détergents : (0,05 3,6 - 7,4 6 - 20 0 - 0,8 0 - 6,3
Tricastin (1 et 2)	0,6		DBO5 oxydabilité NH4 ⁺ NO3 ⁻ PO4			Détergents: 0,05 - 0,30 4 - 15,2 8,5 - 31 0 - 4,6 0

Tableau 60 -Classement des Stations par Ioet Eo comparaison avec certains paramètres chimiques de l'eau et des sédiments (en mg/1)

		I.	E。		Eau super: Moyenne	ficiell Max.	e Eau interstitielle des sédiments.
	05 08 09	7,7 2,6 2,2	D ₁₁ D ₅ C ₆	DBO5 oxydabilité C1- NH4 ⁺ NO3- PO4	0,12 8,6 0,38	3,6 2,5 17 0,23 11 0,85	(Octobre 79) Détergents : { 0,05 4 0 0
	05 08 09	0,8 1,1 1,5	в ₄ В5 В6	DBO5 oxydabilité C1 ⁻ NH4 ⁺ NO3 ⁻ PO4	0,29 8,9 0,47	3,8 2,15 450 0,66 12 0,98	(Octobre 79) {Détergents : {0,10 10 0 0,1
Allériot 07/ 03/		0,7 1,1	B3 B4	DBO5 oxydabilitë C1- NH4 ⁺ NO3- PO4	0,17 7,2 0,36	4,8 2,35 240 0,72 10 0,88	$ \begin{array}{c} 07-03\\ \text{Détergents}:\\ (0,05-0,05)\\ 7,4-11\\ 0-0,2\\ 0,95-0,40 \end{array} $
(05 08 08 09	2,6 1,7 1,4 1,1	D5 C5 C4 B4	DBO ₅ oxydabilité C1- NH4 ⁺ NO3- PO4	0,31 7,1 0,43	3,7 1,6 225 0,81 11 0,74	(Octobre 79) Détergents : 0,05 3,6 0 0
)8)9	0,1 1,7	A1 B6	DBO5 oxydabilité C1- NH4+ NO3- PO4	cf. Marnay		(Octobre 79) {Détergents : 0,10 14 0 0,10

Tableau 61 - Classement des stations par I. et E. comparaison avec certains paramètres chimiques (en mg/l)

.....

·		Io	E。		Eau super ficielle (1979)	- Eau interstitielle des sédiments (mesures ponctuelles).
Canal Deluz	05 08 09	1,8 2 1,3	C6 C6 C4	DBO5 oxydabilité NH4 ⁺ NO3 ⁻ PO4		10 - 79 Détergents : 0,05 5,8 0 0,45
Canal Avanne	05 08 09	0,7 0,6 0,7	В3 В3 В3	DBO5 oxydabilité NH4 ⁺ NO3 ⁻ PO4		10 - 79 Détergents : 0,05 10 0 0,40
Vaire	03-77 03-78 07-77	7,5 2,9 0,8	E 12 D ₆ B ₄	DBO5 DCO NH4 ⁺ NO3 ⁻ PO4	5,3 23,8 0,30 11,1 0,40	08-77 Détergents : 0 19 0 0,60
Avanne (Doubs)	07-77	0,6	B ₃	DB05 DC0 NH4+ N03 ⁻ P04	5,7 20 0,23 10,4 0,44	03-78 Détergents : 0,10 49 0,60 0,75

Tableau 62

-Classement des stations par I. et E. comparaison avec certains paramètres chimiques (en mg/1) Dans un autre ordre d'idée, on constate à la lecture des tableaux 58,59, que les valeurs de I, et E, concordent avec la valeur des indices biotiques en faciès lénitique, et dans une moindre mesure avec la valeur de l'indice biotique moyen. La concordance est moins nette avec l'indice diatomique, contradictoire avec l'IQBG. Ces remarques sembleraient confirmer deux points importants :

- le danger de globaliser des notes de qualité biologique (ou des tats biologiques) provenant d'habitats ou de faciès différents,

- le fait que les Oligochètes sédentaires, fouisseurs, peu mobiles, intègrent les contaminations chroniques du sédiment, même si l'eau, peu contaminée, permet à des organismes mobiles et non fouisseurs, comme les larves d'insectes, de se maintenir (ne serait-ce qu'en se réfugiant dans le faciès lotique).

Nous n'insisterons pas plus sur ces problèmes, déjà discutés par ailleurs, simplement en rappelant la discordance la plus frappante : à Pagny/Saône au mois de Mai 1979, l'IQBG est de 12 pour I_o = 0,8 et E_o = A_4 .

En fait la Saône a reçu des rejets à caractère organique et toxique, notamment des chlorures, qui affectent les peuplements d'Oligochètes (NH4⁺ de l'eau = 0,66 mg/1 - NO₃⁻ = 12 mg/1 - C1⁻ de l'eau = 450 mg/1, etc...).

Les Oligochètes et la détection des substances toxiques sur le terrain.

Le problème reste entier, car les nombreuses études effectuées sur ce sujet se limitent en général à des tests de toxicité en laboratoire ou à des études de contamination des tissus des vers.

Le tableau 63 renferme les teneurs dans l'eau de divers micropolluants dans les stations suivantes dont les Oligochètes des sédiments ont été étudiés :

- Vaire et Avanne sur le Doubs (données communiquées par le SRAE Franche Comté),

- Avanne sur le Doubs, Auxonne sur la Saône et Chasse/Rhône (annuaire Agence RMC, 1978).

La station d'Auxonne correspond en gros à la station de Tillenay, Chasse/Rhône a été assimilée à Chavanay (aval de Vienne).

Les 4 stations considérées présentent des teneurs importantes pour des ions tels que Pb, Cu, Fer, Cd. Celles-ci présentent des états biologiques I. compris entre 0,6 et 2,6 et des E. correspondant à B3 - D5 à l'étiage

Hydro-carbures	1	I		< 0,10	0,33	
Phénols			10,0 >	0	0,02	
Détergents		I	0,07	0,03	0,04	
Cd	0,001	0,004	0,02	0,01	<0,01	
M		1	0,43 <0,02	< 0,09	0,04	
Ът Ф	0,11	0,10	0,43	5	0,05 <0,01 1,30 0,04 <0,01	
As	I	1	<0,02	<0,01	×0,01	
Zn	0,055	0,060	0,02	0,10 <0,01	0,05	
Cu	0,015	0,011	0,05	0	10.0	
Se	1	1	0,02	0,04	<0,01	
ЪЪ	0,005	0,009	0,07 0,14 0,02	0,08	0,43 <0,01 <0,01	
۲	1	1	0,07	0,55	0,43	
 Débit m ³ /s	1	l	164	358	1842	
 Valeurs maximales	Vaire	Avanne (SRAE)	Avanne (agence RMC)	Auxonne	Chasse/ Rhône	

(données du SRAE Franche-Comté) (en mg/l)
toxiques dans l'eau	1978 - agence R.M.C.
certains	annuaire l
- Teneurs maximales de certains toxiques dans l'e	
Tableau 63	

IV -3- 2.3. Conclusions et remarques autécologiques

Les principales conclusions de cette étude sont consignées dans le tableau 64 ou l'on tente d'établir une classification biologique des sédiments de grands cours d'eau selon les gradients de Lo et Eo. Cette classification n'est pas définitive : elle peut être améliorée d'une part en tenant compte de nouveaux milieux et d'autre part grâce à l'expérience acquise lors de l'application répétée sur le terrain des méthodes mises au point dans cette étude. Des indices de qualité biologique valables pour les vases de petits cours d'eau sont en cours d'élaboration.

Dans le tableau 65 sont marquées les espèces dominantes d'Oligochètes rencontrées dans les sédiments.

On peut distinguer deux groupes :

1) Les espèces dont l'abondance relative est > 20,1 %, que l'on peut considérer comme très polluorésistantes. Dans ce groupe, les espèces 1 à 5 sont connues pour leur résistance à toutes sortes de pollutions (BRINKHURST, 1965 -ASTON, 1973 - HOWMILLER et SCOTT, 1977 - EYRES et WILLIAMS, 1978 - MARSHALL et WINTERBOURN, 1979 - WIERDERHOLM, 1980 ...). Inversement, la prolifération dans les substrats sédimentaires fins des espèces 6-7-8 n'est pas connue dans la littérature.

2) Les espèces dont l'abondance relative est ≤ 20 %. Ces espèces sont résistantes, car elles parviennent à se maintenir dans des milieux extrêmes. Si la polluorésistance de L. variegatus, B. sowerbyi et P. barbatus a déjà été signalée (MARSHALL et WINTERBOURNE, 1979, BRINKHURST, 1965) celle des espèces 12 à 18 n'est pas connue dans la littérature, du moins dans les sédiments fins.

D'un point de vue autécologique, il semble donc encore prématuré de classer les espèces d'Oligochètes dans des "cases" fermées de polluorésistance "espèce résistante", "espèce très résistante", etc... (HOWMILLER et SCOTT, 1977). En fait, comme il a déjà été souligné, la dégradation du milieu récepteur entraîne pour toutes les communautés d'invertébrés la diminution de la richesse spécifique et la prolifération d'organismes résistants. Mais l'identité des Oligochètes participant à ce phénomène peut varier comme on l'a vu.

Il est donc nécessaire de considérer que le nombre des espèces d'Oligochètes polluorésistantes est beaucoup plus important que la littérature ne le laisse à penser.

Eo	I.	Commentaires. Diagnose.
E ₁₁ -E ₁₂	5,1-8	sédiments légèrement pollués. 21-28 espèces. Tub≠ : 15-45 % Pollution à caractère organique
E7-D8, C11-B12	3,1-5	Pollution moyenne (I₀=5) à forte (I₀=3,1). Les sédiments commencent à devenir toxiques 14-24 espèces. Tub ≠ : 15-90 %
E5-D6-D5 C7-C6 B10-B9-B8	2-3	Forte pollution- sédiments toxiques. La richesse spécifique décroît fortement. 10-20 espèces. Tub≠ : 15-90 %
С6-С5 В7-В6	1,5-1,9	Forte pollution- sédiments toxiques. La richesse spécifique décroît fortement. lO-14 espèces Tub ≠ : 46-90%
C4-B5- B4 A5	1-1,4	Biocénose réduite. Sédiments très toxiques. 8-10 espèces. Tub ≠ : 46-100 %
B4-B3 A4-A3-A1	0,1-0,9	stade ultime de pollution avant des sédiments azoïques. 1-8 espèces. Tub ≠ : 71-100 %

Tableau 64 -Classification et diagnose provisoires de la qualité biologique des sédiments fins de grands cours d'eau évaluée à partir des communautés d'Oligochètes.

	1	Potamothrix hammoniensis	1
	2	Limnodrilus hoffmeisteri	
	3	Limnodrilus claparedeanus	
	4	Limnodrilus udekemianus	> 20 %
	5	Tubifex tubifex	
	6	Tubifex ignotus	
	7	Amphichaeta leydigii	
	8	Vejdovskyella intermedia	
	9	Lumbriculus variegatus	2
	10	Psammoryctides barbatus	
	11	Branchiura sowerbyi	< 20 %
	12	Peloscolex speciosus	
	13	Aulodrilus pigueti	
	14	Nais variabilis	
	15	Ophidonais serpentina	
	16	Dero digitata	
	17	Specaria josinae	
	18	Marionina riparia	
_,,		······································	

Tableau 65 - Oligochètes résistants à la pollution trouvés dans les sédiments fins de grands cours d'eau.

A ce sujet, la maille de tamisage utilisée peut donner à croire que certains vers sont absents, alors qu'en fait une maille de tamisage >250 µm se laisse traverser par beaucoup de Naididae (LAFONT, 1982).

On peut alors espérer à long terme que la prise en compte des espèces permette de relier l'état de dégradation des sédiments à la nature précise des perturbations dues à l'activité humaine.

Quoiqu'il en soit, toutes ces observations entrent dans le syndrome général de dégradation des grands cours d'eau européens (VAN URK, 1978 - BESIADKA et KASPRZAK, 1977 - Rapports CTGREF 1977-1980).

/ BIBLIOGRAPHIE / - Auteurs cités

cités Chapitre IV -3-

ASTON (R.S.) 1973 - Tubificids and water quality, a review. Environ pollut. 5 = (1) : 1-10.

BERTHELEMY (C.) 1966 - Recherches écologiques et biogéographiques sur les Plécoptères et Coléoptères d'eau courante (*Hydraena* et *Elminthidae*) des Pyrénées. Annls. Limnol. 2 : 227-458.

BESIADKA (F.) - KASPRZAK (K.) 1977 - An investigation on the macrofauna of the river Warta within the city of Posnan. Acta Hydrobiol. <u>19</u> (2) : 109-122.

BONNARD (R.) 1982 - Etude écologique de la Seine. Rapport CEMAGREF : 161 p.

- BOURNAUD (M.) 1980 Quelques méthodes de traitement des données en écologie. Polycop., Dept Biol. An. Ecol., Univ. Lyon <u>1</u>: 104 p.
- BRINKHURST (R.O.) 1965 Observations on the recovery of a British river from gross organic pollution. *Hydrobiologia*, <u>25</u> : 9-51
- ELLIOTT (J.M.) 1977 Some methods for the statistical analysis of samples of benthic invertebrates. Freshwater Biol. Assoc., Scient. Publ. n° 25 2 nd. ed.

ELLIOT (J.M.) & DECAMPS (H.) 1973 - Guide pour l'analyse statistique des échantillons d'invertébrés benthiques. Annls. Limnol. 9 (2) : 79-120.

- EYRES (J.P.) -WILLIAMS (N.V.) PUGH-THOMAS (M.) 1978 Ecological studies on Oligochaeta inhabiting depositing substrates in the Irwell, a polluted English river. Freshwater Biol. <u>8</u>: 25-32.
- HOWMILLER (R.P.) -SCOTT (M.A.) 1977 An environmental index based on relative abundance of Oligochaeta species. J.W.P.C.F. <u>49</u> (5) : 809-815.

. . . .

- LAFONT (M.) 1977 a. Les Oligochètes et la détection des pollutions dans les cours d'eau. L'eau et l'industrie. <u>17</u> : 84-85.
- LAFONT (M.) 1977 b. Les Oligochètes d'un cours d'eau montagnard pollué : le Bief Rouge. Annls. Limnol. <u>13</u> (2) : 157-167.
- LAFONT (M.) 1982 Les Oligochètes des lacs de Gérardmer et de Longemer (département des Vosges, France). Sciences de l'eau 1 (1) : 21-30.
- LAFONT (M.) 1980 Etat des connaissances acquises sur les Oligochètes. Propositions pour une grille de qualité biologique des sédiments fins : données non publiées.
- LAFONT (M.) -JUGET (J.) 1976 Les Oligochètes du Rhône I. Relevés faunistiques généraux. Annls. Limnol. <u>12</u> (3) : 253-268.
- MARSHALL (J.W.) -WINTERBOURN (M.J.) 1979 An ecological study of a small New Zealand stream with particular reference to the Oligochaeta. *Hydrobiologia*. <u>65</u> (3) : 199-208.
- ROFES (G.) 1980 Etude des Sédiments Méthodes de prélèvement et d'analyses pratiquées au laboratoire de sédimentologie. CTGREF, Div. Qual. Eaux, Pêche et Piscic., Etude n° 47 : 50 p.
- VAN URK (A.) 1978 The macrobenthos of the river Ijssel. Hydrobiol. Bull. $\underline{12}$: 21-19.
- WASSON (J.G.) 1980 Etude écologique de la Saône préalable à l'implantation d'une centrale électronucléaire sur le site de Sennecey-Boyer ; pré-rapport ; état d'avancement de l'étude. Rapport C.T.G.R.E.F. : 14 p. + annexes.
- WASSON (J.G.), DUMONT (B.), TROCHERIE (F.) et Coll. 1981 Protocole de description des habitats aquatiques et de prélèvement des invertébrés benthiques dans les cours d'eau. CEMAGREF Division Qual. Eaux Pêche et Pisciculture. Etude n° 1 : 18 p. + Annexes.

WIEDERHOLM (T.) 1980 - Use of benthos in lake monitoring. J.W.P.C.F., 52 (3) : 537-547.

Agence R.M.C. -Service de navigation Rhône-Saône. Données de qualité des eaux superficielles du Rhône et de ses principaux effluents. Année 1977-1978.

Rapport CTGREF 1977. - Etude écologique du Rhône. Sites du Bugey, Chavanay et Tricastin. Etat de référence, 102 p.

Rapport CTGREF 1979. - Etude hydrobiologique de la retenue de Seyssel, 35 p.

Rapport CTGREF 1980. - Etude écologique du Rhône, sites de Cruas et d'Aramon, 80 p.

Rapport CEMAGREF 1981. - Etude hydrobiologique de la Dordogne : p. 265

•

ANNEXE IV 1.: LISTE DES PRELEVEMENTS DE DIATOMEES EFFECTUES SUR L'ENSEMBLE DES STATIONS PERMANENTES DU BASSIN

RHONE - MEDITERANNEE - CORSE

(Entre 1977 et 1980)

I=N° de la préparation, II= Code hydrologique, III= pK ,IV= Date, V= température de l'eau, VI= Code prélèvement (cf Annexe D3),VII= Dénomination de la station, VIII= Code station de l'Agence R.M.C.

I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII
1325	- <u>¥</u> 41220	97280	250177	092	1104	ARC à Saint Pons	195
1326	11	11	11		6D01	tt.	11
1393	11	11	280477			11	11
1394	19	11	Ħ	н	0000	H ·	11
1636	11	51 1	130977	180	1K04	f T	11
1835	11	TE	110978	170	5J01	11	11
1836	Ħ	18	11	180	1201	11	**
1395	¥53120	98710	280477	140	1201	Argens à Roquebrune	206
1396	11	44	11	11	1205	ł1	
1637	11	11	140977	158	1201	11	· 11
1638	11	11	11	11	1161	11	-11
1639	11	11	11	11	1163	11	11
						Argens aux quatre Chemins	
1838	11	11	11	11	6K01	11	
						Aude à Cuxac-Moussoulens(Moussan)	180
1406	11	**	11	ŧt	1204	11	11
	Y16120	98400				Aude à Coursan(10km av.Moussan)	
9648	, H	, H	11	11	5J01	11	
1839	11	11	120978			11	
9839	11	11	Ħ	11	5E01	It	
1840	11	11	11		1103	11	
2795						Aude niveau autoroute Béziers-Narbonne	
2796	tt	11	t1	18	1102	15	
1296	U20020	56000	170177	050	1K01	Doubs à Mouthe-source.	
1297	11	11	11	060	5104	11	
1298	11	11	11	11	1104	11	
1299	11	17	11	050	1101	11	
1467	t1	17	280677		1 KO 1	11	
1468	11	88	11	19	5101	tt	
1469	11	t1	11	11	6J01	11	
1551	11	11	220877			"	
1552	84	11	11	11	6D01	ft	
1553	11	11	11	11	6J01	II	
						Doubs à Joux amont Pontarlier	
1303	11	11	11		6K04		
1304	11	ft .	11	11	4H0 I	II	
1470	11	11	280677		1201		
1471	t1	**	11	11	1204	11	
1472	11	**	11	11	6K0 1	tf	
1554	11	11	220877		5J01	11	
1555	**	11	11	11	1104	11	
1556	tt 	tt 	۱۱ 	** 	1101		

I	II .	III	IV	V	VI	VII	VII
1300						Doubs au pont de Goumois(D437)	~ ≃20
1301		11	17	11	5101		11
1473		11	280677				11
1474		11 51	11	11 	4H01	17 11	11
1557		11 ⁻	230877	/ 140 #	1101	11	11 11
1558 1559		11	11	11	4H01 6J01		11
1305			170177	,		Doubs à Mathay amont Montbéliard	
1307		**	11		6101	11	
1308	11	11 . 11	ft 13		1101	11	
9305			H		7704		
1475	U2222U ti	/5050	280677	140	7D01	Doubs aval Pont de Roide(Bourguignon) "	
1560	\$T	11	230877		1101	11	
9560	ł1	11	11		1101	11 .	
1309 1310	U25020	84600	180177		1102 1102	Doubs au pont de Vaires(am.Novillars)	
478	! †	n	280677	140		11	
479	"	11	11	140	5E03	11	
561	11	†1	230877		7D04	11	
562	11	11	11		7D84	H	
563	11	11	ti		7681	11	
562	11	11	11		7D84	11	
	U25220	87140	180177	080 "		Doubs à Avanne (aval Besançon)	29
312 313	11	11	n	**	5J01 1101	11	**
481	11	11	280677		1111	11	Ħ
482	11	11	11	150	11C1	7 1	11
564	Ħ	11	230877	170	1101	83	11
565	11	11	н	11	1161	**	11
	U25420	91700	180177			Doubs à Orchamps (amont Dôle)	
315	11				1101	21 71	
483 484	tī	11	280677		1181 5E81	11	
567	11	11	230877		6D02	11	
568	Ħ	11	11		5E01		
	U27020	95200	180177			Doubs à Molay (aval Dôle)	
362	11	. 11	170377		7901	11	
363 364	H	11	210477		5I01		
365 365	† #	tt .	11		5E01 1101	11	
550	† †	**	*1		7901	"	
390	x30000	90249	280477	115	7604	Durance à Saint Paul (aval camping)	162
391	11	11	1		6N04	(av.Cadarache)	102
392	11	11	ł1 –		1104	If	tr
	X30100	90900	130977			Durance au Pont de Mirabeau	
635	11	11	t1	11	6K01	**	
341	er 	11	120978		1201	11	
342	11	**	11		1101	11 	
42	11	11	130679		1201	IT	

- 20	17	
24		

•

I	II	III	IV	v	VI	VII	VIII
	v71550					Gardon d'Alès (aval Alès)	128
1389		11	H		1201	T1 11	11
1632	41 41	11 11	140977	210	1104 1201	11	11
1633 1843	H	11	120978			If	11
1845	†1	tt	120970	100	1201	"	11
1399 1400	¥21020	89272	280477	120	1104	Hérault à Laroque	182
1401	11	f T	11	11	11	11	11
1643	Ħ	17	140977	170	1101	" (am.Ste Beauzille)	11
1644	71	11	11	н	1102	11	11
1845	11 .	11 	120978			17 TF	17 11
1846	11 TRODOCO	11	170670		1104		
	¥23320					Hérault amont Pèzenas(pont RN113) Hérault amont Agde(Florensac)	184
2209	123720	90400	170000	200		Idem niveau pont autoroute	104
2797	H	н	261180			Hérault amont Agde (Florensac)	11
2798	11	11	11		1101	11 11	
1386	w13000	85167	270477	080	1101	Isère à Pontcharra	141
1629		11	130977	130		11	11
1630	11	11	ŧT	11	6K01	11	**
1387 1631	W30200	91860 "	270477 130977			Isère à Veurey(aval Grenoble)	147
1847 1848	W34200	98200 "	110978	150	1L01 7K01	Isère au pont de Chateauneuf(aval Rom	ans)
1402 1403	¥25840	98820	280477	125	5E04 1104	Orb à Sérignan (aval Béziers)	188
1403		п	11	11	BQB4	If	IT
1645	tt	tr	140977	230		11	11
1646	11	11	11	11	5F04	11	.11
1647	tt	11	11	Ħ	4H04	tt	11
1849	11	tt	120978	210		11	11
9849	11	11	¥1	<u>t</u> t	11	11	11
1850		11	H A A A A A A A	11	11		11 11
2417 2789	ττ τ1	98900 "	030680 261180			Orb au pont de l'autoroute	11
1373 1374	v10000	48640	260477	095	1L03	Rhône à Pont Carnot(Collonges)	67 "
1619	11	11	130977	200	7604	11	11
1620	11	11	11	t1	6K07	11	11
1375		65764				Rhône à Villeurbanne(entrée Lyon)	93
1376	11	17	11	"	5E01	17 97	91 11
1377 1574	11 11	98 97	3 230877	3 200	6E01 7601	17	11
	V31300					Rhône à Givors	≃98
1621	11	11	130977			11	11
1622	11	11	11	11	5E01	ft .	††
1853	ŧt.	11	110978	210	1104	87	† †
1323 1324	V35300 "	74055	250177	085	1114 1101	Rhône à Saint Vallier "	104

I	II	III 	IV	v	VI	VII	VII
1380	v35300	74055		132	7604	Rhône à Saint Vallier	104
1381		11	11	н	1104		11
1382		11	11	11	1105		11
1623		11	130977	200	5E04	ŧt	11
1624		11	*1	Ħ	1L01	11	f1
1851	11	11	110978			n	11
1852		11	11		1104		11
1385		94058	270477	135	1101	Rhône à Beaucaire(Tarascon)	131
1628	11	11	130977				11
1625			130977	190	5E04	Rhône à Aramon(am.EDF)amont Beaucaire	
1627			11	11	1104	"	
1316	U11200	76820	180177	040	BM04	Saône à Auxonne (R.D)	11
1317	11	11	11	11	1104	11	11
1369	11	11	210477			ł†	Ħ
1370	11	11	tt	11	1203	11	11
1371		11	\$ †	11	7D03	If	п
1569	11	11	230877		BQ04	*1	н
1570	18	11	Ħ	11	5F04	11	11
1571	U14200	82950	230877	200	76B5	Saône amont confluence Doubs(Bragny)	
1366	U31200	86000	190477		5E03	Saône à Chalon (vieux pont)	38
1367	*1	11	t1		7603	11	11
	U47100					Saône à Couzon	59
1573		11		11	76C1	ft .	11
1368	11	13	200477			11 .	
1372			200477			Saône aval Couzon	
2460			0879		7603	Saône à Neuville	
2535	Y91020	99465	0980		1101	Tavignano (aval Corte)	215,5
2536	11	11	**		1110	"	11
2800	Y02840	98855	261180	110	1101	Tech au gué d'Ortaffa(5km am.point Age	nce)
2801	19		. 0		1L01	· 11	
2802		.,			5J04	11	
407	Y04740	98640	280477	125	1105	Têt à Perpignan	171
408	11	н ,	tr ,	130	5G01		11
649	11	18	140977			H	11
650	н _,		11		1101	t i i i i i i i i i i i i i i i i i i i	11
651	Ħ	11	11	11	н	_ 11	11
652	11	. 11	11	11	11	11	11
854	11	11	120978	215	1101	81	11
855	н	11	н		5E01	, II	11
803	11	11	261180			11	11
804	11	tt .	ŧt		6K04	11	17
	¥64420	99740	280477	130	1105 -	Var à Saint Laurent (amont Nice)	213
398	IT	11	11	** (5NC4	17	11
640	1T 		140977			"	11
641	19	11	11		6KC l		11
642	11	11	11		101	11	11
856	11	11	120978	190 7	76C1	The second s	11

.,

ł

- ANNEXE IV 2 -

LISTE SYSTEMATIQUE DES ESPECES INVENTORIEES SUR LES STATIONS PERMANENTES DE L'AGENCE FINANCIERE DE BASSIN RHONE - MEDITERRANEE CORSE ET ABBREVIATIONS UTILISEES POUR LE TRAITEMENT DES DONNEES

Ā	BBREV.	Taxons :	S	<u>V</u>	
001	AAFF	Achnanthes affinis Grunow	5	2	
002		Achnanthes austriaca var.helvetica Hustedt	5		
003		Achnanthes biasolettiana (Kützing)Grunow	З		
004		Achnanthes brevipes Agardh	2		
005	ABIN	Achnanthes brevipes var.intermedia (Kützing)Cleve	2	3	
006	ACRO	Achnanthes clevei var.rostrata Hustedt	4	3 2	
007	ACON	Achnanthes conspicua A.Mayer	4	2	
008		Achnanthes exigua Grunow	5	2	
009	AEXI	Achnanthes exilis Kützing	5	З	
010		Achnanthes hungarica Grunow	2	З	
011	AKRY	Achnanthes kryophila Petersen	5	3	
012	ALAN	Achnanthes lanceolata (Brebisson)Grupow	4	1	
013	ALAE	Achnanthes lanceolata var.elliptica Cleve Achnanthes lanceolata var.rostrata Hustedt	З	1	
013	ALAR	Achnanthes lanceolata var.rostrata Hustedt	4	1	
014	ALAP	Achnunines lapiaosa krasske	5	3	
015	ALPP	Achnanthes lapponica Hustedt	5	3	
016	ALAU	Achnanthes lavenburgiana Hustedt	5	З ′	
017	ALIN	Achnanthes linearis (W.Sm.)Grunow	5	2	
018	ALIP	Achnanthes linearis var.pusilla Grunow Achnanthes microcephala (Kützing)Grunow		2	
019	AMIC	Achnanthes microcephala (Kützing)Grunow	5	3	
020	AMIN	Achnanthes minutissima Kützing	5	2	
021	AMCR	Achnanthes minutissima var.cryptocephala Grunow	5	2	
022	AMON	Achnanthes montana Krasske		3	
023	APLO	<i>Achnanthes plönensis</i> Hustedt	5	2	
024	APEL	Amphipleura pellucida Kützing	5	З	
025	ARUT	Amphipleura rutilans (Trent.)Cleve	2	3	
026	AORN	Amphiprora ornata Bailey	2	3	
027		Amphora biggiba Grunow	2	3	
028		Amphora ovalis Kützing	3	1	
029	APED	Amphora pediculus Kützing	4	2	
030		<i>Amphora veneta</i> Kützing	1	1	
031		Anomoeoneis vitrea (Grun.)Ross	5	2	
		Asterionella formosa Hassall	4	1	
033		<i>Bacillaria paradoxa</i> Gmelin	2	3	
034	BLEV	<i>Biddulphia levis</i> Ehr.	2	3	
035	CAMP	Caloneis amphisbaena (Bory)Cleve	2	3	
036		Caloneis bacillum (Grunow)Cleve	4	2	
037		Caloneis schumanniana var.biconstricta (Grun.)Reichelt		3	
038		<i>Caloneis silicula</i> (Ehr.)Cleve	5	3	
039		Ceratoneis arcus Ehr.	5	2	
040		Cocconeis disculus var.minor Fontell	5	1	
041		<i>Cocconeis hustedtii</i> Krasske	5	2	
042		Cocconeis pediculus Ehr.	4	2	
043		Cocconeis placentula Ehr.	4	1	
044	CPLE	Cocconeis placentula var.euglypta (Ehr.)Grunow	3	1	
045		Cocconeis placentula var.klinoraphis Geitler	5	1	
046		Cocconeis placentula var.lineata (Ehr.)v.Heurck	5	1	
047		Coscinodiscus lacustris Grunow	2	2	
048		Cyclotella atomus Hustedt	2	1	
049		Cyclotella comta (Ehr.)Kützing	5	1	
050	CGLO	Cyclotella glomerata Bachman	5	1	

- ANNEXE IV 2 (SUITE) -

ABB	REVIAT	IONS / Taxons :	S	 V	ین جنب ایک ایک ایک خدا شده این این در ایک بری
051	CIRI	<i>Cyclotella iris</i> Brun & Héribaud	 5		
052	CKUT		2		
053	CMEN		2		
054		<i>Cyclotella ocellata</i> Pantocsek	3	1	
055		Cyclotella pseudostelligera Hustedt Cyclotella stelligera (Cleve & Grun.)v.Heurck Cyclotella striata (Kützing)Grunow	4	1	
056		Cyclotella stelligera (Cleve & Grun.)v.Heurck	4	1	
057	CSTR	Cyclotella striata (Kützing)Grunow	2	З	
058	CELL	Cymatopleura elliptica (Breb.)W.Smith	5	2	
059		Cymatopleura solea (Breb.)W.Smith	4	3	
060		Cymatopleura solea var.apiculata (W.Smith)Ralfs		2	
061		Cymbella affinis Kützing	4	2	
062		Cymbella affinis var.excisa (Kütz.)Grunow		2	
063		Cymbella cesatii (Rabh.)Grunow	5	3	
064		Cymbella cistula (Hemprich)Kirchner	4	3	
065		Cymbella delicatula Kützing	5	2	
066		Cymbella helvetica Kützing	5	3	
067		Cymbella hustedtii Krasske	5	2	
068		Cymbella lanceolata (Ehr.)v.Heurck	4	3	
069		Cymbella leptoceros (Ehr.)Kützing	5	З	
070		Cymbella microcephala Grunow	5	2	
071			4	2	
072		Cymbella naviculiformis Auerswald Cymbella parva (W.Smith)Wolle	, 5	3	•
073		Cymbella prostrata (Berkeley)Grunow	4	3	
074		Cymbella sinuata Gregory	5	1	
075		Cymbella thumensis (Mayer)Hustedt	4	2	
076		Cymbella tumida (Breb.)v.Heurck	3	3	
077		Cymbella tumidula Grunow	5	2	
078		Cymbella turgida Gregory	5	2	
079		Cymbella ventricosa Agardh	4	2	
080		Denticula tenuis Kützing	5	3	
081		Denticula tenuis var.crassula (Naegeli)Hustedt		3	
082		Diatoma elongatum (Lyngbye)Agardh	3	2	
083		Diatoma elongatum var.tenuis (Ag.)v.Heurck	3	2	
084		Diatoma hiemale var.mesodon (Ehr.)Fricke	5	3	
085	DVUL	Diatoma vulgare Bory	4	1	
086	DVUE	Diatoma vulgare var.ehrenbergii (Kützing)Grunow	4	1	
087		Diatoma vulgare var.ovalis (Fricke)Hustedt	4	1	
088		Diploneis marginestriata Hustedt	5	2	
089		Diploneis oculata (Brebisson)Cleve	5	2 3	
090		Diploneis ovalis var.oblongella (Naegeli)Cleve	4	2	
	DPUE	Diploneis puella (Schumann)Cleve	5	2 3	
092	ETUR	Epithemia turgida (Ehr.)Kützing	5 5	5 2	
093	EARC	Eunotia arcus Ehr.	5 5	2	
	EABI	Eunotia arcus var bidens Grunow	ວ 5	2	
	EEXI	Eunotia exigua (Breb.)Rabenhorst	р 5	2 3	
	ELUN	Eunotia lunaris (Ehr.)Brebisson	5	3 2	
097		Eunotia pectinalis var.minor (Kütz.)Rabh.	5 5	2 1	
098	FALP	Fragilaria alpestris Krasske	5	1 3	
099	FBIC	Fragilaria bicapitata Mayer	5 5	э З	
100	FBID	Fragilaria bidens Heiberg			
101	FBRE		5	1	
102	FCAP	Fragilaria brevistriata Grunow	4	1	
102	FCME	Fragilaria capucina Desmazières	5	1	
104	FCON	Fragilaria capucina var.mesolepta Rabenhorst	5	2	
104	FCOR	Fragilaria construens (Ehr.)Grunow	5	1	
		Fragilaria construens var.binodis (Ehr.)Grunow	5	1	

- ANNEXE IV -2 (SUITE) -

•

ABB) 	REVIATI	ONS / TAXONS		V
106	FCRO	<i>Fragilaria crotonensis</i> Kitton	4	1
107			З	1
108	FLEP	Fragilaria leptostauron (Ehr.)Hustedt	З	1
109		Fragilaria pinnata Ehr.	4	1
110	FVAU	<i>Fragilaria vaucheriae</i> (Kützing)Petersen	З	1
111	FVIR	Fragilaria virescens Ralfs	5	2
112	FVUL	<i>Frustulia vulgaris</i> (Thwaites)De Toni	4	3
113	GCUR	<i>Gomphoneis curta</i> (Hustedt)Lange-Bertalot	5	1
114		Gomphoneis olivaceum (Hornemann)Dawson exRoss&Sims	4	1
115	GOLC	Gomphoneis olivaceum var.calcarea (Cl.)v.Heurck	4	1
116		<i>Gomphonema abbreviatum</i> Agardh	1	2
117		Gomphonema acuminatum (Kützing)Rabh.	5	2
118		Gomphonema acuminatum var.coronata (Ehr.)W.M.Smith	5	2
19		Gomphonema acuminatum var.turris (Ehr.)Wolle	5	2
20		Gomphonema angustatum (Kütz.)Rabh.	4	1
21		Gomphonema angustatum var.producta Grunow	3	2
22		Gomphonema augur Ehr.	3	3
23		Gomphonema augur var.gautieri v.Heurck	З	3
24		Gomphonema constrictum Ehr.	4	2
25		Gomphonema gracile Ehr.	5	2
26		Gomphonema felveticum Brun	5	3
27		Gomphonema helveticum brun Gomphonema helveticum var.tenuis (Fricke)Hustedt	5	3
			5 5	2
28		Gomphonema intricatum Kützing	5 5	2
29		Gomphonema intricatum var.pumilum Grunow		3
30	GLAN	Gomphonema lanceolatum Agardh	4	
31		Gomphonema longiceps Ehr	5	2
32	GPAR	Gomphonema parvulum Kützing	1	1
33	GPMI	Gomphonema parvulum var.micropus (Kütz.)Cleve	1	1
34		compronenta bergeobbrain (or anowy i roke	4	3
35	GYAC	<i>Gyrosigma acuminatum</i> (Kütz.)Rabh	4	3
36		<i>Gyrosigma attenuatum</i> (Kütz.)Cleve	4	3
37		<i>Gyrosigma nodiferum</i> (Grunow)Cleve	4	3
38	GSCA	Gyrosigma scalproîdes (Rabh.)Cleve	З	3
39	GSPE	<i>Gyrosigma spencerii</i> (W.M.Smith)Griffith & Henfrey	4	3
40	HAMP	<i>Hantzschia amphioxys</i> (Ehr.)Grunow	1	З
41	MAMB	<i>Melosira ambigua</i> (Grunow)O.Müller	З	1
		Melosira arenaria Moore	5	3
43	MDIS	<i>Melosira distans</i> (Ehr.)Kütz.	4	
44	MGRA	Melosira granulata (Ehr.)Ralfs	З	
45	MGAN	Melosira granulata var.angustissima O.Müller	3	1
46	MISL	Melosira islandica O.Müller	5	1
	MITA			1
	MVAR		З	1
49	MCIR	Meridion circulare (Greville)Agardh	5	2
50	MCCO	Meridion circulare var.constricta (Ralfs)v.Heurck	5	
	NACO		1	3
	NANG		3	2
	NATO			1
	NBAC			2
55 55				2
		Navicula cari Ehr.	5	3
		Navicula cari var.recens Lange-Bertalot	2	
			2	
		Navicula cineta (Ehr.)Ralfs		
27	NGTH	Navicula cincta var.leptocephala (Breb.)Grunow		
0U -	NCTI	Navicula citrus Krasske	Э	2

- ANNEXE IV-2 (SUITE) -

ABP	BREVTA	FIONS / TAXONS :	s v
		E Navicula clementis Grunow	بغلي على على حيد جيد جيد الله من عن عن عن عن الله من عن الله عن عن الله عن الله الله الله الله الله
161		A Navicula clementis Grunow A Navicula cohnii (Hilse)Grunow	53
162		A Mariaula contenta yan bicana (Arratt)Clave	23
164	NCOS	Navicula contenta bar piceps (Arhott) Lieve	53
165	NCRY	H Navicula cohnii (Hilse)Grunow Navicula contenta var.biceps (Arnott)Cleve Navicula costulata Cleve & Grunow Navicula cryptocephala Kützing Navicula cuspidata Kützing Navicula cuspidata var.ambigua (Ehr.)Cleve Navicula decussis Ostrup	4 2
166	NCUS	Navicula cuspidata Kützing	4 1
167	NCAN	1 Navicula cuspidata var ambiava (Ebr.) Elovo	4 1 4 1
168	NDEC	<i>Navicula decussis</i> Detrup	4 1 4 2
169	NDIC	$=$ $\mu \alpha \eta \eta \alpha \eta \eta \alpha \alpha \eta \alpha \alpha \alpha \alpha \alpha \omega \omega \omega \omega \omega \omega$	A A
170			23
171		Navicula encelsa Krasske	53
172		Navicula exima (Gregory) Grupow	4 2
173		Navicula erilis Kützing	42 41
174		Navicula fossalis Krassko	4 1 4 2
175		Navicula frugalis Hustodt	2 1
176		Navicula goeppertiana (Bleisch)Grunow	2 2
177			43
178		Navicula araciloides Mayor	4 3 5 3
179		Navicula areagria Donkin	3 1
180			1 2
181		Naniana nalangig Schulz	r o .
182			5 Z 4 1
183		Navicula lanceolata (Agardh)Ehr.	3 1
184			3 1
185			4 1
186			3 1
187			3 1
188			2 1
189			2 3
190		Navicula oblonga Kützing	53
191			5 2
192		Navicula permitis Hustedt	23
193	NPHY	Navicula phyllepta Kützing	22
194	NPRO	Navicula protracta (Grunow)Cleve	2 3
195		Navicula pseudohalophila Cholnoky	13
196	NPSL	Navicula pseudolanceolata Lange-Bertalot	
97	NPUP	Navicula pupula Kützing	52 22
98		Navicula pygmaea Kützing	2 3
99	NRAD	Navicula radiosa Kützing	5 2
200	NRTE	Navicula radiosa var.tenella (Breb.)Cl.& Möller	4 1
201	NREI	Navicula reinhardtii Grunow	5 3
202	NREG	Navicula reinhardtii var.gracilior Grunow	5 2
203	NRHY	Navicula rhynchocephala Kützing	4 3
204	NROS	Navicula rostellata Kützing	3 3
05	NROT	Navicula rotaena (Rabh.)Grunow	53
:06	NSAL	Navicula salinarum Grunow	2 3
	NSAP	Navicula saprophila Lange-Bertalot & Bonik	2 1
		Navicula seminuloïdes Hustedt	3 1
09	NSEM	Navicula seminulum Grunow	1 2
10	NSLE	Navicula slesvicensis Grunow	3 3
11	NSBH	Navicula subhamulata Grunow	5 2
12	NSMO	Navicula submolesta Hustedt	2 2
13	NTAN	Navicula tantula Hustedt	4 1
14	NTEN	Navicula tenelloïdes Hustedt	
	NTPT	Navicula lenelloides Hustedt Navicula tridentula Krasske	53

ı.

- ANNEXE IV-2 (SUITE) -

		ONS / TAXONS :	S	
216	NTRV	Navicula trivialis Lange-Bertalot Navicula tuscula Ehr. Navicula tuymanniana Archibald Navicula veneta Kützing Navicula viridula (Kützing)Ehrenberg Neidium dubium (Ehr.)Cleve Neidium iridis (Ehr.)Cleve Nitzschia acicularis (Kütz.)W.M.Smith Nitzschia acidoclinata Lange-Bertalot Nitzschia acuta Hantzsch. Nitzschia aestuari Hustedt	2	2
217	NTUS	Navicula tuscula Ehr.	5	3
218	NTWY	<i>Navicula twymanniana</i> Archibald	2	
219	NVEN	Navicula veneta Kützing	1	2
220	NVIR	Navicula viridula (Kützing)Ehrenberg	З	3
221	NEDU	Neidium dubium (Ehr.)Cleve	4	3
222	NEIR	Neidium iridis (Ehr.)Cleve	5	2
223	NACI	<i>Nitzschia acicularis</i> (Kütz.)W.M.Smith	2	3
224	NACD	<i>Nitzschia acidoclinata</i> Lange-Bertalot	5	2
225	NACU	<i>Nitzschia acuta</i> Hantzsch.	5	2
226	NAES	<i>Nitzschia aestuari</i> Hustedt	2	3
227	NALE	Nitzschia alexandrina (Cholnoky)Lange-Bertalot	1	З
228	NAMP	Nitzschia amphibia Grunow	2	2
229	NAMC	Nitzschia amplectens Hustedt	2	3
230	NAGF	Nitzschia angustaeforaminata Lange-Bertalot	1	3
231	NIAG	Nitzschia angustata Grunow	З	2
232	NIAA	Nitzschia amphibia Grunow Nitzschia amplectens Hustedt Nitzschia angustaeforaminata Lange-Bertalot Nitzschia angustata Grunow Nitzschia angustata var.acuta Grunow Nitzschia apiculata (Gregory)Grunow Nitzschia archibaldii Lange-Bertalot Nitzschia brevissima Grunow Nitzschia clausii Hantzsch Nitzschia communis Rabh.	З	2
233	NAPI	Nitzschia apiculata (Gregory)Grunow	2	3
234	NTAR	Nitzschia archibaldii Lange-Bertalot	5	2
235	NBRE	Nitzschia brevissima Grunow	1	2
236	NCLA	Nitzschia clausii Hantzsch	2	З
237	NCOM	Nitzschia communis Rabh. Nitzschia debilis (Arnott)Grunow Nitzschia denticula Grunow Nitzschia dissipata (Kütz.)Grunow Nitzschia dubia W.M.Smith	1	3
238	NDEB	Nitzschig debilis (Arnott)Grunow	2	3
239	NDEN	Nitzschia denticula Grunow	4	2
240	NDTS	Nitzschia dissipata (Kütz.)Grunow	4	2
241	NDUB	Nitzschia dubia W.M.Smith	2	3
242	NETL	Nitzschia dubia W.M.Smith Nitzschia filiformis (W.M.Smith)v.Heurck Nitzschia flexa Schumann Nitzschia frustulum (Kütz.)Grunow Nitzschia fruticosa Hustedt Nitzschia gandersheimiensis Krasske Nitzschia gracilis Hantzsch. Nitzschia hantzschiana Rabenhorst Nitzschia heufleriana Grunow Nitzschia hungarica Grunow	З	3
243	NFLE	Nitzschia flera Schumann	4	1
244	NTER	Nitzschia frustulum (Kütz.) Grunow	1	1
245	NIFT	Nitzschia fruticosa Hustedt	3	2
246	NCAN	Nitzschia gandersheimiensis Krasske	1	3
247	NTCR	Nitzschia anacilis Hantzsch.	3	2
248	NHAN	Nitzechia hantzechiana Rabenborst	5	З
249	NUFT	Nitrephia haufleriana Gruppy	3	2
250	NTHU	Nitzschia hungarica Grunow	2	2
251	NINC	Nitzschia inconspicua Grunow	1	1
252		Nitzschia intermedia Hantzsch.ex Cl.& Grun.	1	3
253		Nitzschia lacuum Lange-Bertalot	5	3
254		Nitzschia linearis (Agardh)W.M.Smith	3	2
255		Nitzschia microcephala Grunow	2	3
256		Nitzschia palea (Kützing)W.M.Smith	1	3
257		Nitzschia paleacea Grunow	З	1
258	NDAC	Nitzschia paleacea fo.acicularoides Coste & Ricard	3	
	NTDU	Nitzschia pucilla (Kiitz)Coucou	2	3
259 260		<i>Nitzschia pusilla</i> (Kütz.)Grunow <i>Nitzschia recta</i> Hantzsch ex Rabh.	3	2
260		Nitzschia romana Grunow	4	1
262		Nitzschia rostellata Hustedt	3	3
262		Nitzschia scalaris (Ehr.)W.M.Smith	3	1
			2	3
264		Nitzschia sigma (Kützing)W.M.Smith	4	1
265		Nitzschia sigmoidea (Nitzsch.)W.M.Smith	5	3
266		Nitzschia sinuata (Thwaites)Grunow	5 5	3
267		Nitzschia sinuata var.tabellaria Grunow	ວ 4	3
268		Nitzschia sociabilis Hustedt	4 5	3
269		Nitzschia sublinearis Hustedt	5	3
270	NTLE	Nitzschia tenuis W.Smith	3	6

- ANNEXE IV-2 (SUITE ET FIN) -

i

.

ABB	REVIAT	IONS : TAXONS :		V
271	NSHR	Navicula schroeteri Meister	2	3
272		Nitzschia tryblionella Hantzsch.	2	
070	N TELED T	37. J	-	
274	NUMB	Nitzschia umbonata (Ehr.)Lange-Bertalot	1	3
275	NVER	Nitzschia tryblionella var.levidensis (W.Smith)Grunow Nitzschia umbonata (Ehr.)Lange-Bertalot Nitzschia vermicularis (Kützing)Hantzsch. Pinnularia brebissonii (Kütz.)Rabh. Pinnularia microstauron (Ehr.)Cleve Pinnularia nobilis Ehr. Pinnularia subcapitata Gregory Rhoicosphenia curvata (Kützing)Grunow Rhopalodia gibba (Ehr.Kütz.)O.Müller Simonsenia delognei Lange-Bertalot Stauroneis anceps Ehr.	4	1
276	PBRE	Pinnularia brebissonii (Kütz.)Rabh.	З	3
277	PMIC	<i>Pinnularia microstauron</i> (Ehr.)Cleve	З	З
278	PNOB	Pinnularia nobilis Ehr.	5	З
279	PSCA	Pinnularia subcapitata Gregory	5	2.
280	RCUR	Rhoîcosphenia curvata (Kützing)Grunow	4	1
281	RGIB	Rhopalodia gibba (Ehr.Kütz.)O.Müller	5	3
282	SIDE	Simonsenia delognei Lange-Bertalot	3	3
283	STAN	Stauroneis anceps Ehr.	5	3
284	SOBT	Stauroneis obtusa Lagerstedt	5	3
285	SSMI	Starmonaia and their Council	r	3
286	SAST	Stephanodiscus astraea (Ehr.)Grunow Stephanodiscus astraea var.minutula (Kütz.)Grun.	2	2
287		Stephanodiscus astraea var.minutula (Kütz.)Grun.	2	1
288	SDUB	Stephanodiscus dubius (Fricke)Hustedt	3	1
289			1	1
290	CANO	Cause an off a company a shart of Kint - I - I	4	1
291	SUCA	Surirella capronii Breb.& Kitton	З	1
292	SLIN	Surirella linearis W.M.Smith		2
293		Surirella linearis var.helvetica (Brun)Meister	5	3
294	SOVI	Surirella ovalis Brebisson		2
295		Surirella ovata Kützing	3	1
296	SOCR	Surirella ovata var.crumena (Breb.ex Kütz.)Hustedt	4	1
297	SOPI	Surirella ovata var. pinnata (W. Smith) v. Heurok	3	1
298	SOSA	Surirella ovata var.crumena (Breb.ex Kütz.)Hustedt Surirella ovata var.pinnata (W.Smith)v.Heurck Surirella ovata var.salina (W.Smith)v.Heurck	2	1
299	STNE	Summerla tenena yan nembaga (Sabmidt) Mayon	Λ	1
300	SACU	Synedra acus Kützing	4	1
301	SAAN	Sunedra acus var. angustissima Grupow	4	1
302	SAMP	Sunedra amphicephala Kützing	5	2
303	SPAR	Synedra acus Kützing Synedra acus var.angustissima Grunow Synedra amphicephala Kützing Synedra parasitica (W.Smith)Hustedt	4	1
304	SPSC	Synedra parasitica var.subconstricta (Grunow)Hustedt	Δ	1
305	SPUL		3	
306	SRUM	Synedra rumpens Kützing	4	1
307		Synedra rumpens var.scotica Grunow	4	2
308		Synedra tabulata (Agardh)Kützing	2	3
309		Synedra tenera W.Smith	4	2
310		Synedra ulna (Nitzsch.)Ehr.	3	1
311	SUBI	Synedra ulna var.biceps (Kütz.)Schönfeldt	4	1
312	SUDA	Synedra ulna var.danica (Kützing)Grunow	4	1
813	SUOX	Synedra ulna var.oxyrhynchus (Kützing)Rabenhorst	2	1
314	TFLO	Tabellaria flocculosa (Roth)Kützing	∠ 5	1
315		Thalassiosira weissfloggii (Grunow)Fryxell & Hasle	5 2	2
	~~~×	There are the monoply code of the monoply set o maste	2	4

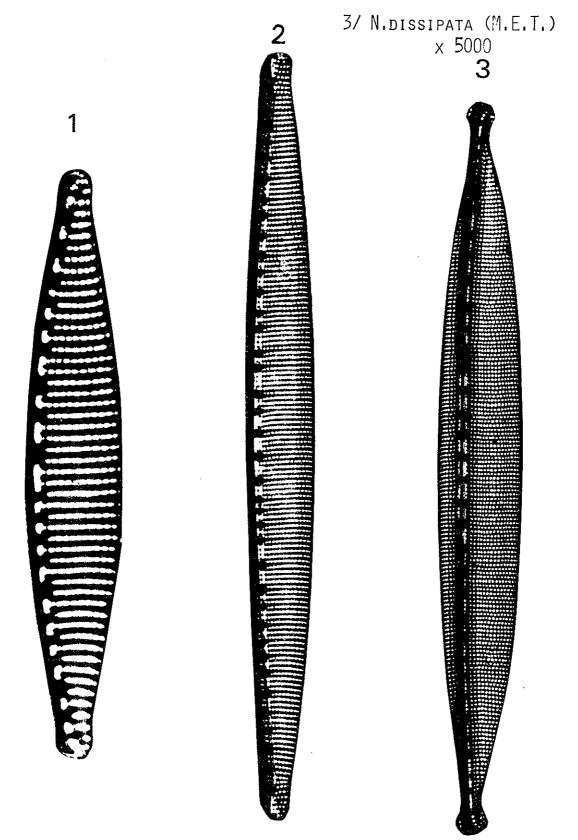
1---

214.

•

# QUELQUES NITZSCHIA SENSIBLES AUX POLLUTIONS

1/ N.ROMANA (M.E.T.X 8000) 2. N.SUBLINEARIS (M.E.T.X 4500)



#### ANNEXE IV -3-

LEGENDE DES TABLEAUX

Tub  $\neq$  ou T.  $\neq$  : Tubificidae sans soies capillaires Tub. sc. ou T. sc. : Tubificidae avec soies capillaires N. alpina : Nais alpina N. barbata : Nais barbata N. bretscheri : Nais bretscheri N. communis : Nais communis N. elinguis : Nais elinguis N. pardalis : Nais pardalis N. variabilis : Nais variabilis V. intermedia : Vejdovskyella intermedia C. diastrophus : Chaetogaster diastrophus S. lacustris : Stylaria lacustris A. leydigii : Amphichaeta leydigii S. heringianus : Stylodrilus heringianus B. lemani : Bythonomus lemani E. tetraedra : Eiseniella tetraedra T. ignotus : Tubifex ignotus T. tubifex : Tubifex tubifex P. speciosus : Peloscolex speciosus L. claparedeanus : Limnodrilus claparedeanus L. hoffmeisteri : Limnodrilus hoffmeisteri L. udekemianus : Limnodrilus udekemianus P. moldaviensis : Potamothrix moldaviensis P. hammoniensis : Potamothrix hammoniensis

P. barbatus : Psammoryctides barbatus

P. volki : Propappus volki

#### V / CONCLUSION /

Selon l'ancienneté plus ou moins grande des travaux entrepris sur les différents groupes d'organismes aquatiques étudiés et les difficultés taxonomiques ou d'échantillonnage rencontrées, l'élaboration de méthodes pratiques d'appréciation de la qualité des eaux n'a pas atteint le même état d'avancement selon les différentes spécialités.

Pour les peuplements de diatomées benthiques, la prospection très large de nombreuses stations et les références antérieurement acquises sur d'autres bassins (Seine) permettent de bien caractériser les diverses situations examinées à condition d'effectuer la détermination de ces algues au niveau de l'espèce. Des perspectives intéressantes peuvent toutefois être tracées dans la recherche d'une méthode appliquée limitant au genre le niveau de détermination taxonomique.

Pour les peuplements de Mollusques, une prospection, principalement axée sur le bassin du Doubs et de la Saône, a permis de bien relier les résultats obtenus aux travaux antérieurs de biotypologie conduits sur le bassin du Doubs et des éléments ont pu être fournis sur la polluosensibilité des principales espèces. Les connaissances acquises devraient pouvoir être rapidement reprises en compte dans les études appliquées tant en biotypologie qu'en qualité des eaux courantes.

Pour les peuplements d'Oligochètes, les difficultés de détermination et d'échantillonnage ont conduit à privilégier dans un premier temps l'étude des communautés plus directement inféodées aux sédiments fins permanents. Dans ce contexte, il a été possible de proposer plusieurs indices succeptibles de rendre compte de la qualité biologique des sédiments fins.

Les différentes approches développées à l'occasion de cette étude d'ensemble apparaissent en fin de compte comme très complémentaires. Certaines approches (Mollusques) sont susceptibles d'enrichir utilement les méthodes couramment utilisées jusqu'à présent ; d'autres ouvrent des perspectives intéressantes pour l'étude des grands systèmes d'eau courante plus ou moins perturbés : - mise au point de méthodes biologiques d'appréciation de la qualité des sédiments fins à partir des communautés de Mollusques et d'Oligochètes, en vue notamment de bien cerner les phénomènes de contamination chronique de ces sédiments par les produits toxiques et les micropolluants.

> atelier de reprographie du CEMAGREF GROUPEMENT DE GRENOBLE B.P. 76 38402 SAINT-MARTIN D'HERES TÉL. (16-76) 54-00-72 - TÉLEX 980 679